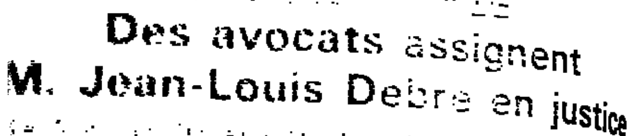
Sur le vif

Concurrence



Des avocats assignent M. Jean-Louis Debré en justice

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12829 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 27-LUNDI 28 AVRIL 1986

MENACES TERRORISTES EN EUROPE

Les Américains boudent la France

Un attentat a détruit les bureaux de la société American Express à Lyon

Un attentat a été commis, ce samedi matin 26 avril, un peu avant 4 heures, contre l'American Express à Lyon. Les quatre derniers niveaux de l'immeuble ont été détruits. Au sous-sol, les enquêteurs ont trouvé l'inscription : « US go home - American Express-Control Data » ainsi que la marque Black et Decker, dont le PDG pour la France, M. Kenneth Marston, avait été assassiné la veille.

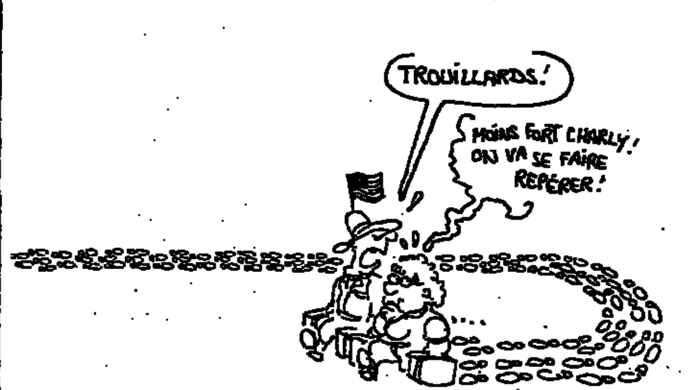
(Lire nos informations page 7.)

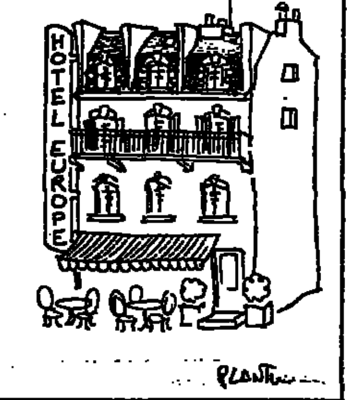
Cet attentat ne peut que renforcer la psychose du terrorisme qui s'est emparée des Américains, surtout depuis le raid sur la Libye. Les pays européens apparaissent de plus en plus comme des terres dangereuses, susceptibles d'attirer des représailles. Les récents attentats de Londres et de Vienne en sont de tragiques illustrations *(lire page 3)*.

A Paris même, à la suite des bombardements de Tripoli et de Benghazi, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Joe Rogers, avait déjà demandé aux institutions américaines de la capitale (hôpital, écoles, églises) de redoubler de prudence et de prendre des mesures de sécurité plus strictes. Sans doute, avait souligné un diplomate, la garde de ces bâtiments incombe au gouvernement français, mais deux précautions valent mieux qu'une. En fait, nombre d'Américains de Paris avaient, d'eux-mêmes, adopté un profil bas sans attendre ces recommandations (voir *le Monde* du 22 avril).

L'explosion de Lyon ne va pas, non plus, faciliter la promotion de la France aux Etats-Unis. Par peur d'attentats ou de détournements d'avion, près de cinquante pour cent des touristes nord-américains ont annulé cet hiver le séjour qu'ils devaient effectuer dans les Alpes. Le refus du gouvernement d'autoriser le survol du territoire français lors du raid sur la Libye a provoqué de vives réactions. La crainte du terrorisme accroît l'inquiétude et l'hostilité des Américains.

Cette inquiétude, elle se manifeste déjà pour le Festival de Cannes, où l'on commence à compter les absents de marque. Steven Spielberg et Martin Scorsese, dont les films *Color Purple* et *After Hours* seront présentés au festival, ont décidé de ne pas venir sur la Croisette. *« Ils doivent songer à leur sécurité »*, déclare-t-on à la Warner Columbia. Robert De Niro, qui devait soutenir *The Mission*, le film de Roland Joffe, *« fera tout son possible pour venir »*, mais il risque, dit-il, d'être retenu par la pièce de théâtre qu'il interprète actuellement. En revanche, on compte toujours sur Robert Altman, Kim Bassinger et Harry Dean Stanton pour *Fool for Love*. Quant à Sylvester Stallone, « M. Double Muscle », qui sera, lui aussi, absent, il a fait savoir que sa décision datait de janvier et qu'elle n'avait donc rien à voir avec la crainte d'éventuelles représailles terroristes.





PLANTU

RÉFORME DES HOPITAUX

Le secteur privé de retour

Suppression de la départementalisation des hôpitaux, rétablissement de la médecine libérale à l'hôpital public : inopinément — à Palaiseau, à l'occasion d'un congrès de l'Union hospitalière de l'Ile-de-France, — Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé, a, le vendredi 25 avril, présenté les grands axes de la politique du gouvernement en matière hospitalière. Elle doit revenir sur le sujet lundi à l'hôpital Necker de Paris, en prononçant un discours sur la *« mission spécifique des CHU »*.

Retour à la case départ. Ou presque. De mai 1981 à mars 1986, la gauche avait — non sans de sérieuses difficultés — mis en chantier une série de réformes de la structure hospitalière. Les mesures *« déposées ou à l'étude »* annoncées par Mme Barzach laissent penser qu'il n'en restera bientôt que peu de traces.

Le ministre a annoncé, en effet, le rétablissement des services comme cellules de base de l'organisation hospitalière, la suppression de l'élection, le recours au volontariat pour la création des départements et une réintroduction de la médecine libérale au sein de l'hôpital dans des conditions garantissant contre tout abus ou déviation. Ce secteur privé, présenté comme une *« sphère de liberté »* offerte aux médecins à plein temps hospitaliers et hospitalo-universitaires, avait été supprimé par M. Jack Ralite, ministre (communiste) de la santé dans le gouvernement Mauroy.

L'autre mesure annoncée par Mme Barzach vise à associer davantage le corps médical à la gestion hospitalière, à responsabiliser les hôpitaux en rapprochant leur gestion de celle d'une entreprise et en allant vers une utilisation plus globalisée des crédits accordés. Il s'agit là de la confirmation d'une orientation prise par la gauche avec le budget global dont l'un des principaux objectifs vise à contrôler au mieux l'évolution des dépenses de santé.

Tels quels, les projets du gouvernement n'apparaissent pas sans quelque incohérence.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 8.)

LA RÉNOVATION IDÉOLOGIQUE DU PARTI SOCIALISTE

Troisième gauche

M. Michel Rocard réunit ses amis samedi 26 et dimanche 27 avril à Elancourt (Yvelines). Au même moment, la direction du PS lance une campagne d'adhésions et commence à réunir, sur le thème « Mon club, c'est le PS », des groupes d'experts venus d'horizons divers du socialisme. Elle prépare sa convention de la fin mai sur la modernisation des structures et de la pensée du parti.

A l'Elysée, une réflexion est engagée, parmi les collaborateurs du président, sur le nouveau visage du socialisme dont devra être porteur le prochain candidat à l'élection présidentielle.

par ALAIN DUHAMEL

Le Parti socialiste a quitté le pouvoir sur un double malentendu. Son score très honorable (près de 32 % des voix) lui a fait croire que sa défaite était grosse de promesses. Un mois plus tard, il lui faut déchanter : le voici revenu dans l'opposition pour une période indéterminée, sans allié, sans programme, sans stratégie. Et puis son statut préservé de premier parti de France ne doit pas lui cacher la réalité : ce n'est pas le PS qui a gagné en 1981 mais François Mitterrand, et ce n'est pas François Mitterrand qui a perdu en 1986 mais le PS.

En fait, quinze ans après sa renaissance, le PS traverse une crise de croissance. Dans un paysage politique complètement remodelé, il a besoin de se réinventer lui-même, de jeter les fondements d'une « troisième gauche », selon l'expression de Jacques Delors. Les architectes-rénovateurs ne manquent d'ailleurs pas dans ses rangs, de Lionel Jospin à Michel Rocard, de Laurent Fabius à Pierre Mauroy, de Jean-Pierre Chevènement à Michel Delebarre, de Jean Poperen à Jack Lang. Fin juin, une convention nationale se réunit pour commencer d'examiner la chose. Si elle ose regarder la vérité en face, si elle ne voile pas son miroir, elle constatera qu'il n'y a pas moins de quatre problèmes à résoudre : l'idéologie, l'organisation, les alliances, la direction.

Le Parti socialiste a perdu son idéologie. La disparition date de 1983, année-clé du septennat, lorsque le gouvernement Mauroy-Delors a définitivement choisi la rigueur. Le célèbre « projet socialiste » de 1980 est mort et enterré à ce moment-là. Avec son positivisme suranné, son rationalisme démodé et son ignorance éclatante du monde économique et social, il suscite peu de nostalgie. Encore faut-il le remplacer. Dans ce domaine, tout reste à faire. Le PS évolue vite. Il révère moins ses antiques vaches sacrées (rupture avec le capitalisme, autogestion, front de classes, Etat-providence, jacobinisme). Il a moins peur de ses propres tabous : le mot social-démocratie ne déclenche plus de tempêtes sous les crânes. Mais il apparaît singulièrement en panne d'idées neuves. Il est arrivé au gouvernement avec une culture d'opposition, il retrouve l'opposition avec une culture de gouvernement. Du coup, il a traversé les élections sans une proposition nouvelle digne de ce nom. Il n'a plus de prophète, il n'a plus d'utopie, il ne fait plus rêver. Il a découvert le monde réel, étape nécessaire pour un parti d'alternance mais non point suffisante pour un parti de gauche. Le PS a besoin de nouvelles perspectives intellectuelles. Il manque pour l'instant de faculté d'anticipation.

Son organisation est, elle aussi, archaïque et bien inadaptée. Le Parti communiste ressemble de plus en plus à un parti de militants sans électeurs, le Parti socialiste a un parti d'électeurs sans militants. Si l'on en croit ses chiffres officiels (ce qui serait naïf), le PC compte un adhérent pour quatre électeurs. Au PS, la proportion est de un pour quarante. La victoire de 1981 n'a pas attiré la foule dans ses sections, l'apprentissage du pragmatisme a dérouté plus d'un sympathisant. La plupart des autres partis socialistes européens entretiennent avec les syndicats, avec les mutuelles, avec les coopératives et avec les associations des liens organiques. En France, la tradition est différente. Le PS n'a jamais été parti de masse et n'a pas l'ouverture vers l'extérieur facile. Dans l'Hexagone, les organisations de gauche non communistes cultivent jalousement leur indépendance, et leurs campagnes de recrutement se heurtent au tempérament individualiste des Gaulois. Là aussi, tout est à réinventer.

Même phénomène à propos des alliances. Le PS n'a plus de partenaire. Il a réussi sa reconstruction d'après Epinay en marginalisant ses acolytes. Electoralement, les radicaux de gauche se meurent, le PSU est mort, et les écologistes n'apparaissent pas bien vaillants.

(Lire la suite page 6.)

DES ISRAÉLIENS IMPLIQUÉS DANS UN TRAFIC D'ARMES AVEC L'IRAN

Sous-entendus, silences et démentis

De notre correspondant

Jérusalem. — Savait-on en Israël ? Et, si oui, qui ? Telles sont les deux questions que l'on se pose ici trois jours après le démantèlement, par la justice américaine, d'un réseau international de dix-sept trafiquants d'armes destinées à l'Iran et l'arrestation de neuf d'entre eux — dont quatre Israéliens — incarcérés dans l'archipel des Bermudes *(le Monde* du 24 avril). Ces derniers sont le général de réserve Avraham Baram, deux hommes d'affaires, MM. Israël et Guri Eisenberg (le père et le fils) et William Northrop, un Israélo-Américain résidant à Tel-Aviv. Officiellement, la cause est entendue : Israël ignorait tout des agissements de ses ressortissants. Jérusalem dégagea sa responsabilité avec une remarquable promptitude. Quelques heures seulement après la mise au jour du réseau, les ministères israéliens des affaires étrangères et de la défense affirmèrent dans un communiqué conjoint que l'Etat hébreu n'avait strictement rien à voir avec le trafic illégal en question. Le lendemain, M. Menahem Meron, directeur général du ministère de la défense, publia un second et catégorique démenti : *« Des clarifications supplémentaires montrent qu'Israël n'a aucun lien avec cette affaire ni direct, ni indirect, ni tacite. Les Israéliens détenus ont apparemment agi de leur propre initiative. »*

Ces rapides mises au point reflétaient avant tout le souci israélien d'éviter une nouvelle « affaire Pollard », du nom de cet agent de la marine américaine accusé en novembre dernier d'espionnage en faveur de l'Etat hébreu *(le Monde* du 26 novembre 1985). Il avait alors fallu attendre dix jours avant qu'Israël batte sa coulpe.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

Étranger

LES EXPULSIONS DE RESSORTISSANTS LIBYENS

Demandée par la Libye le jour même du raid américain contre Tripoli et Benghazi, la réunion d'un sommet arabe extraordinaire pourrait se tenir vers la fin de la semaine prochaine. Elle serait précédée, lundi ou mardi, d'une réunion des ministres des affaires étrangères. De source proche de la Ligue arabe à Tunis, on affirme que c'est à la demande de certains Etats arabes, dont l'Irak et la Jordanie, qu'il a été décidé de faire précéder la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement d'une réunion préparatoire au niveau des ministres des affaires étrangères. Une divergence à propos de l'ordre du jour entre la majorité des Etats arabes, qui demandent que soient examinées *« toutes les agressions contre la nation arabe »*, ce qui inclut le conflit du Golfe, et la Libye soutenue par la Syrie, qui a réclamé que la conférence soit exclusivement consacrée à l'*« agression américaine »* contre Tripoli, a failli faire avorter le projet. Selon un émissaire du roi Hassan II, M. Mohamed Awad, ce litige a été réglé, et le sommet examinera *« toutes les questions intéressant le monde arabe »*. Ce compromis dans la formulation de l'ordre du jour permettrait notamment d'éviter de mentionner explicitement la guerre entre l'Irak et l'Iran.

A Téhéran, le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, a qualifié, vendredi, de *« creuses »* les menaces de représailles militaires contre l'Iran du président Reagan, lançant toutefois un avertissement : les Etats-Unis apprendraient *« ce que signifie la terreur »*, a-t-il dit, au cas où ces menaces seraient mises à exécution. Le commentateur de la radio a, pour sa part, invité l'armée américaine à *« tenter sa chance »*. *« Nous attendons*, a-t-il déclaré, *de pied ferme l'armée des Etats-Unis depuis des années pour pouvoir lui donner une leçon qu'elle n'oubliera jamais. Il faut que les Américains sachent que le détroit d'Ormuz n'est pas le golfe de Syrte, que le Golfe n'est pas la Méditerranée, et que toute tentative d'agression transformera la région en un brasier qui réduira l'orgueil et l'arrogance des Etats-Unis. »*

En attendant, les attentats contre les intérêts américains et britanniques se poursuivent. Au Yémen du Nord, un employé du chiffre de l'ambassade des Etats-Unis à Sanaa a été blessé, vendredi, par balles alors qu'il circulait en voiture. L'attentat, annoncé à Washington par le département d'Etat, a été perpétré par un homme qui circulait à bord d'une voiture et qui a tiré plusieurs balles en direction de l'Américain, avant de s'enfuir. La victime, M. Arthur Pollick, a été opérée d'urgence, et son état a été qualifié de stable. Sa vie ne semble plus en danger.

Samedi matin à l'aube, la Banque britannique du Moyen-Orient, située à Beyrouth-Ouest, a été sérieusement endommagée par l'explosion d'une bombe, qui n'a cependant fait aucune victime. L'engin, qui a provoqué d'importants dégâts au rez-de-chaussée de l'immeuble de sept étages, comprenait une charge de 15 kilos d'explosif. La déflagration a soufflé les portes, brisé le mobilier et pulvérisé les vitres de toutes les fenêtres.

A Vienne, une explosion s'est produite, vendredi, au siège de la Compagnie aérienne saoudienne, mais la déflagration, au septième étage d'un immeuble de bureaux proche de l'Opéra, dans le centre-ville, n'a fait que peu de dégâts. L'explosion s'est produite quelques heures après la visite du prince Nayef à un camp d'entraînement de Cobra, la force d'élite d'intervention de la police autrichienne. Le ministre de l'intérieur saoudien a discuté avec son collègue autrichien d'une possible coopération dans la lutte antiterroriste. Vendredi soir, la police autrichienne a annoncé avoir désarmorcé une seconde grenade de fabrication soviétique devant le bureau de la compagnie aérienne du Koweït, Kuwait Airways, situé dans le même bâtiment où a été commis dans l'après-midi l'attentat contre la compagnie aérienne saoudienne Saudia. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Grande-Bretagne : 335 élèves pilotes et techniciens « pour des raisons de sécurité »

Londres. — Vingt-deux étudiants libyens expulsés de Grande-Bretagne pour *« activité révolutionnaire »* ont quitté Londres le vendredi 25 avril, en direction de Tripoli. Cette mesure, prise trois jours auparavant, en annonçait d'autres, comme l'avait alors laissé entendre M[me] Thatcher. En effet, le gouvernement a fait savoir vendredi que 335 Libyens, qui recevaient en Angleterre une formation de pilote ou de technicien de l'aéronautique, sont susceptibles de partir, eux aussi, au cours des prochaines semaines.

Dans ce cas, il n'est pas question à proprement parler d'expulsion ; *« la décision a uniquement trait à des raisons de sécurité »*, a déclaré le ministre des transports, M. Nicolas Ridley, en ajoutant : *« Il ne serait pas convenable de laisser les Libyens s'entraîner sur des avions civils. »* Nuance donc : cette fois, il s'agirait d'une précaution, non d'une sanction.

Parmi les personnes visées par cette nouvelle mesure se trouvent vingt-cinq jeunes gens qui, près d'Oxford, suivaient des cours en vue d'acquérir leur brevet de pilote. Après le raid américain, l'un d'entre eux, qui a été expulsé, avait téléphoné à Tripoli pour déclarer à la radio libyenne qu'il était volontaire pour une *« mission suicide »*. Depuis, les vingt-cinq élèves ont été interdits de vol « en solo », c'est-à-dire sans la présence des instructeurs à bord. Comme cet exercice est indispensable pour l'obtention du diplôme, les autorités britanniques en tirent maintenant argument pour conclure que le séjour des intéressés est devenu sans objet et qu'ils n'ont guère d'autre choix que de rentrer chez eux.

Même raisonnement pour leurs camarades qui étaient inscrits dans des écoles de maintenance des compagnies aériennes British Airways et British Caledonian, dans les aéroports londoniens de Heathrow, Gatwick et Stanstead. On les a privés de travaux pratiques sur les appareils, ce qui évidemment réduit leurs études à néant, ou peu s'en faut.

De là à faire comprendre à toutes ces personnes qu'elles étaient en quelque sorte indésirables, il n'y avait qu'un pas, d'autant que, désormais, le contrôle du droit de séjour est très strict pour les sept mille Libyens résidant en Grande-Bretagne : il leur faut un motif très précis pour être autorisés à rester.

FRANCIS CORNU.

France : un nombre de diplomates non encore précisé

La France vient, à son tour, d'annoncer qu'elle allait mettre en application un certain nombre de décisions ou de recommandations adoptées par les ministres des affaires étrangères des Douze. Le ministère des affaires étrangères a, en effet, publié, vendredi 21 avril, le communiqué suivant : *« Conformément aux décisions prises par les douze Etats membres de la CEE lors de leur réunion du 21 avril à Luxembourg, le gouvernement français a décidé la mise en œuvre des premières mesures suivantes : les mouvements des personnels du bureau populaire libyen (ambassade) à Paris et du consulat de Libye à Marseille seront limités, sauf autorisation spéciale, à la région périphérique immédiate des villes concernées ; les délais de délivrance des visas seront allongés pour permettre une étude particulièrement attentive des demandes présentées par des ressortissants libyens ; il sera procédé à une diminution des effectifs des représentations diplomatiques et consulaires libyennes en France. »*

L'ambassade de Libye compte une vingtaine de membres accrédités et le consulat de Marseille environ le tiers. L'ensemble de la communauté libyenne en France est estimé à quelque cinq cents personnes, contre environ six cents Français résidant actuellement en Libye.

Le ministère des affaires étrangères n'a pas encore précisé le nombre de « diplomates » libyens qui seraient expulsés, ni le délai qui leur serait imparti pour quitter la France. Mais le principe de cette décision a été notifié vendredi matin à l'ambassadeur libyen, M. Hamed El Houdeiry, par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, avant que celui-ci ne gagne Rabat.

On insiste par ailleurs à Paris sur le fait que, comme l'avait indiqué M. Chirac jeudi soir à la télévision lors de l'émission « L'heure de vérité », et contrairement à la situation que connaît la Grande-Bretagne, aucun pilote libyen ne suit actuellement de formation en France.

Espagne : trois diplomates et huit étudiants et professeurs d'une institution islamique

Madrid. — Le ministère des affaires étrangères a annoncé, le vendredi 25 avril, l'expulsion du territoire espagnol de onze ressortissants libyens accusés, suivant les cas, d'activités *« incompatibles avec leurs fonctions »*, ou *« contraires à la sûreté de l'Etat »*. Il s'agit de trois membres du « bureau populaire » (ambassade) à Madrid, dont un diplomate, le conseiller commercial et porte-parole M. Ramadan Mohamed Rouheim, et de huit professeurs et étudiants d'une institution d'enseignement islamique destinée aux familles libyennes vivant en Espagne.

La veille, le ministre espagnol de l'intérieur, M. Jose Barrionuevo, avait affirmé à La Haye, où il participait à la réunion du « groupe de Trevi » de la CEE (*le Monde* du 26 avril), qu'il disposait de *« preuves »* quant à l'implication de Libyens dans des *« activités terroristes »*. Avant l'annonce de la décision d'expulsion, plusieurs réunions ont été nécessaires entre représentants des ministères des affaires étrangères, de la défense et de l'intérieur, afin de coordonner leurs positions, les derniers étant apparemment partisans de l'attitude la plus dure face au régime de Tripoli.

Trois membres de la représentation diplomatique libyenne à Madrid avaient déjà été expulsés en décembre dernier. Ils étaient accusés de préparer un attentat contre un opposant de leur pays en exil, M. Mugharief. Les diplomates de Tripoli ont toutefois été, eux aussi, victimes du terrorisme au sud des Pyrénées : l'un d'entre eux, M. Mohamed Aidres Hamed, fut en effet blessé dans un attentat réalisé en septembre 1984 dans la capitale espagnole par des extrémistes chiites.

Th.M.

AU LIBAN

Les confrères du journaliste britannique Alec Collett doutent de son « exécution »

Beyrouth *(AP, AFP)*. — Des confrères aux Nations unies du journaliste britannique Alec Collett, dont l'Organisation révolutionnaire des musulmans socialistes a revendiqué l'assassinat, ont lancé un appel aux ravisseurs pour demander sa libération.

L'appel a été publié dans le journal indépendant *Al Nahar*, à qui les ravisseurs avaient adressé mardi une cassette vidéo censée représenter la pendaison d'Alec Collett. *« Nous vous demandons de laisser Alec Colett poursuivre son travail au service de la paix et de la justice »*, proclament les signataires de l'appel. Alec Collett était connu pour son action en faveur des droits de l'homme.

Les signataires de l'appel mettent en doute la revendication. Une déclaration remise avec la cassette vidéo affirmait que l'otage avait été tué en représailles au raid américain contre la Libye.

D'autre part, plusieurs organisations et responsables politiques libanais ont mis en doute vendredi la déclaration faite la veille par M. Samir Geagea, chef de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), selon laquelle les FL ne détiennent plus désormais de personnes enlevées.

Le Comité des parents des personnes enlevées ou disparues a qualifié de *« comédie »* la mise en liberté jeudi par les FL des trente-trois prisonniers qu'elles détenaient, parfois depuis plusieurs années. Dans un communiqué, ce comité, créé après l'invasion israélienne du Liban en juin 1982, a affirmé : *« Nous poursuivrons notre mouvement jusqu'à la libération de tous nos fils des prisons phalangistes et la connaissance du destin de chaque personne enlevée. »*

Le comité, qui a établi des listes nominales de près de deux mille cinq cents personnes enlevées ou disparues et dont les actions ont toujours revêtu un caractère pacifique, invite tous les partis et organisations à mettre un terme aux enlèvements sur la base de l'appartenance communautaire ou politique. Il réitère son indépendance vis-à-vis de tous les partis politiques et précise que *« rien ne pourra arrêter son mouvement pour la libération de tous ses fils »*.

EN VISITE AU MAROC

M. Raimond s'entretient avec le roi Hassan II de la situation au Proche-Orient

M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, est arrivé, le vendredi 25 avril, à Rabat, pour une visite officielle de deux jours au Maroc. Accueilli par son collègue marocain, M. Abdellatif Filali, il devait avoir un entretien samedi à Fès avec le roi Hassan II et lui remettre un message de M. Jacques Chirac.

Dans une brève déclaration à la presse, M. Raimond a souligné le *« degré remarquable de qualité »* des relations entre la France et le Maroc, et il a indiqué que ses entretiens porteraient principalement sur les problèmes de la Méditerranée, du Proche-Orient, du Maghreb et des relations du Maroc avec la CEE.

Le chef de la diplomatie française a choisi pour son premier déplacement en Afrique du Nord le pays où il fut ambassadeur de 1973 à 1977 ; connaissant les susceptibilités maghrébines, on précise au Quai d'Orsay qu'il se rendra à Alger les 9 et 10 mai, et on rappelle qu'il a reçu à Paris, le 4 avril, M. Essebsi, ministre tunisien des affaires étrangères.

La visite de M. Raimond était prévue avant le raid américain sur la Libye. L'échange de vues sur la situation nouvelle aura été d'autant plus intéressant que le Maroc, engagé par le « traité d'union » avec la Libye signé en 1984, se livre actuellement à un difficile exercice d'équilibre. Il doit se garder de contrarier ses alliés naturels en Occident tout en évitant d'avoir l'air de rester passif devant les menaces pesant sur le colonel Kadhafi, avec lequel le roi Hassan II s'est réconcilié essentiellement pour obtenir qu'il cessât d'aider le Polisario.

L'arrivée de M. Raimond a coïncidé avec une visite au Maroc d'une délégation du Parlement européen conduite par M. Christian de La Malène. Celle-ci s'est rendue vendredi au Sahara occidental. Interrogé jeudi, lors d'une conférence de presse à Fès, sur le conflit du Sahara, M. de La Malène a dit qu'il s'agissait d'un *« problème du Maghreb »*, mais qu'il avait constaté *« la parfaite unanimité des partis politiques nationaux sur la marocanité du Sahara »*.

J. G.

Des Israéliens impliqués dans un trafic d'armes avec l'Iran

(Suite de la première page.)

Pas question cette fois de tergiverser. *« Le gouvernement*, ajoute-t-on au ministère des affaires étrangères, *ne peut être tenu pour responsable de tous les faits et gestes des ressortissants israéliens dans le monde. »* Certes. Mais, comme toujours dans ce genre d'affaires — secrètes par définition, — les choses ne semblent pas si limpides.

Il y a d'abord les déclarations lourdes de sous-entendus du général Baram. Ce personnage un peu trouble, âgé de cinquante-trois ans, a derrière lui une belle carrière de baroudeur, prématurément interrompue. Chef d'un bataillon de chars pendant la guerre de six jours, il s'illustra face aux Egyptiens, notamment lors de la bataille de Mitlah. Décoré pour sa conduite exemplaire, il servit ensuite comme attaché militaire en Turquie avant de commander une division blindée. Il dut quitter l'armée en 1980, de manière étrange, après qu'on eut trouvé son arme personnelle au domicile d'un trafiquant d'héroïne. Cette sanction l'empêcha de devenir l'un des chefs de la police nationale. Comme des centaines d'officiers supérieurs retraités à quarante-cinq ans, le général Baram eut du mal à se reconvertir à la vie civile. *« Je vais chercher du travail à l'étranger »*, déclarait-il alors. Songeait-il déjà au commerce des armes ?

Réflexe logique, le général Baram tente aujourd'hui, à tort ou à raison, de *« charger »* l'Etat d'Israël. Dans une interview au journal *Davar*, qui a pu le joindre par téléphone quelques minutes avant son transfert du commissariat à la prison centrale des Bermudes, il laissait entendre qu'il pourrait se *« mettre à table »*. *« Je n'ai pas agi*, dit-il, *à titre strictement privé. Beaucoup de gens dans l'« establishment » militaire étaient au courant des activités du groupe, dont j'étais un conseiller. Si le gouvernement n'intervient pas en ma faveur, si je suis extradé aux Etats-Unis, je ferai des révélations embarrassantes. Je ne suis qu'un boulon dans la machine. »*

Menace sérieuse ou coup de bluff ? En fait, le gouvernement des Bermudes envisage de déporter purement et simplement les prévenus vers Washington, sans recourir à une procédure d'extradition. Israël n'apportera pour sa part aucune protection particulière aux trafiquants arrêtés.

Le général Baram a révélé qu'il était détenteur d'un document authentifié par le ministère de la défense et attestant sa qualité de négociant en armes. Les autorités israéliennes confirment qu'il dit vrai. Mais, ajoutent-elles, posséder un tel permis n'a rien d'exceptionnel. Un millier d'Israéliens détiennent cette autorisation, renouvelable chaque année. Elle ne leur permet pas de négocier des contrats d'armements, activité qui exige une approbation expresse et spécifique du ministre de la défense. Cette clause est précisée en toutes lettres sur le permis.

Négociation ou escroquerie ?

S'il est peu probable que des responsables politiques israéliens soient compromis dans cette affaire, il est en revanche vraisemblable qu'elle n'est pas passée inaperçue des services de renseignement. Reste à savoir la véritable nature de l'affaire : s'agissait-il d'une tentative authentique de négociation qui eût ensuite été soumise pour aval au gouvernement israélien ? Ou d'une escroquerie aux dépens de Téhéran ? Plusieurs éléments fantaisistes font douter du sérieux d'un « contrat » divulgué par la douane américaine avant même d'être conclu.

Ainsi, les trafiquants auraient promis, entre autres armements, de fournir à l'Iran *via* Israël des chasseurs Northrop F-5. Mais l'armée israélienne ne possède pas ce type d'avions. En outre, peut-on sérieusement croire que Jérusalem aurait pris le risque de flouer son protecteur américain, en livrant clandestinement à l'Iran des avions « made in USA », alors que Washington connaît, à un appareil près, les effectifs de l'aviation israélienne ? A moins, mais ce serait une autre histoire, de supposer une complicité israélo-américaine au bénéfice de Téhéran, que rien ne permet pour l'instant de soupçonner. *« Même si Jérusalem avait voulu vendre du matériel militaire à l'Iran*, note M. Zeev Schiff, le célèbre commentateur de *Haaretz*, *il n'aurait pas utilisé les services d'un groupe d'Israéliens conduit par un général à la retraite. »*

Du côté des marchands de canons, on assure que le gouvernement *« respecte scrupuleusement ses engagements de ne pas livrer de matériel militaire sans le feu vert de Washington »*. Le ministère de la défense aurait refusé d'accorder plusieurs permis de vente pas plus tard que le mois dernier. A différentes reprises ces dernières années, le ministère des affaires étrangères a indiqué qu'Israël ne fournissait plus d'armes à l'Iran depuis la fin de 1981. Ce qui semble confirmer, *a contrario*, que des livraisons ont eu lieu en 1980 et en 1981, après le début de la guerre du Golfe, au profit du régime islamique et dans le prolongement de l'assistance militaire fournie au chah jusqu'à sa chute.

Tout cela ne veut pas dire, bien sûr, qu'aucun matériel militaire israélien n'arrive en Iran. Bien des trafiquants d'armes — dont sans doute les Israéliens — proposent leurs services aux généraux de Khomeiny. Mais ils le font à titre privé, sans impliquer directement l'Etat juif. Au cours des dernières années, nombre d'allégations, le plus souvent invérifiables, ont attiré les soupçons sur ce trafic. Exemples : un pilote iranien en exil signale que Téhéran reçoit des pièces détachées pour des Phantom F-4 venus d'Israël (janvier 1985). Un DC-8 bourré de missiles Hawks aurait fait escale à Tel-Aviv, avant de s'envoler pour l'Iran (septembre 1985). Un journal jordanien, *al Rai*, rapporte la présence en Iran depuis quelques mois de vingt-cinq conseillers israéliens, des officiers en retraite (avril 1986).

Parmi toutes ces rumeurs, une seule fut officiellement confirmée : la rencontre entre des représentants israéliens et iraniens à l'ambassade de Suisse à Paris en juin 1984. Deux ans après, nul ne sait ce qui s'y est dit.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



ÉTATS-UNIS

Kurt Waldheim interdit de séjour ?

POLOGNE

L'opposition ne pourra pas manifester le 1er mai

URSS

Condamnation de dissidents

SOUDAN

Les rebelles sudistes refusent de participer au gouvernement

TUNISIE

Une condamnation de M. Achour confirmée en appel

CHINE

Musulmans envers et contre tout...

Les musulmans chinois sont les oubliés de l'islam. Quand on connaît leur existence et leur nombre — 14 millions de fidèles, — on croit généralement qu'ils ont été « désislamisés » par le communisme et la révolution culturelle. Il n'en est rien.

De notre envoyé spécial

Linxia (province du Gansu). — Jadis appelée la « petite Mecque », la préfecture autonome hui (musulmane) de Linxia est un microcosme islamique au cœur du nord-ouest de la Chine. Une fois franchie la chaîne de montagnes enneigées qui a isolé pendant longtemps cette région de la capitale provinciale, Lanzhou, l'atmosphère change du tout au tout. Et pourtant les champs, les habitations et les bâtiments officiels sont les mêmes. Mais il n'est pas un village d'où ne pointe une mosquée, la plupart du temps neuve, car reconstruite après les ravages de la révolution culturelle.

La première chose qui frappe, c'est l'incroyable collection de barbes que portent, sans exception, tous les hommes musulmans (800 000 croyants sur une population de 1,5 million) : en collier, avec ou sans moustache, à une ou deux pointes, fournies ou maigrelettes à la Ho Chi Minh, peignées ou hirsutes. Tous les hommes portent aussi la calotte blanche des hadjis, bien que rarissimes soient ceux — quelques dizaines — qui ont fait le pèlerinage à La Mecque. On reconnaît les *ahong* (le terme chinois pour imam) et les jeunes étudiants en théologie à leur longue redingote noire, qui ressemble à celle des juifs orthodoxes.

Les femmes, vêtues comme toutes les autres Chinoises d'habits ouatés, se distinguent par leur voile : tchador vert pour les jeunes, noir pour les mères de famille, guimpe blanche pour les aïeules. Elles se promènent timidement à petits pas, les yeux baissés, suivant leur mari, les bras pudiquement serrés et les mains enfouies dans leurs manches. Elles sont vêtues de couleur sombre et un bon nombre d'entre elles portent une sorte de caftan sinisé qui descend jusqu'aux genoux. *« Jusqu'à une date récente, elles ne pouvaient voir que les hommes de la famille »*, nous dit M. Qin Zhon Gyun, responsable des affaires religieuses de Linxia et officier han (d'ethnie chinoise) démobilisé.

Le sort de la femme à Linxia est beaucoup plus difficile que dans le reste du pays. Le régime communiste n'a toujours pas réussi à ébranler profondément les traditions islamiques séculaires : ce sont les parents qui choisissent le conjoint ; depuis peu, les filles ne se marient plus entre treize et quinze ans, mais vers dix-sept ou dix-huit ans, alors que l'âge minimum légal est de vingt ans. A peine 20 % d'entre elles vont à l'école, en dépit des aides de toutes sortes offertes par les autorités.

La foi du charbonnier

Si la polygamie est officiellement interdite, il suffit au mari pour obtenir le divorce — si difficile ailleurs en Chine — de répudier sa femme par les trois phrases rituelles, comme en pays d'islam. Cependant, précise M. Qin, le mari doit avoir une *« raison valable »*. Quant à l'épouse, elle peut également divorcer... avec le consentement de son époux.

Trente-six ans de communisme ont à peine entamé la foi de charbonnier de ces paysans, malgré la campagne contre le « féodalisme » qui suscita en 1958 la révolte des imams (écrasée dans le sang), ou l'interdiction de pratiquer édictée par la révolution culturelle. Mais, selon l'ahong Li Ruyun, fonctionnaire religieux tout de noir vêtu, à la barbe en franges de tapis, *« on pratiquait quand même à la maison »*.

Depuis 1979, le culte a repris comme avant : prières, ramadan, interdits alimentaires, circoncision... L'islam demeure croyance communautaire et il n'est possible d'y échapper qu'en partant vers la ville. Les jeunes paysans qui veulent boire de l'alcool ou fumer doivent le faire en cachette. Une non-croyante ne peut épouser un musulman que si elle se convertit. Les autorités interviennent peu, sachant qu'elles ne seraient pas entendues ou qu'elles devraient employer la manière forte. Cela ne semble plus de mise en 1986.

La principale restriction officielle est l'interdiction du prosélytisme hors des mosquées et de l'éducation religieuse aux moins de dix-huit ans. C'est ce qui nous a été rapporté. Car, lors de la visite de la grande mosquée de Linxia — style « Mille et Une Nuits » de pacotille, — nous avons vu derrière le bâtiment des têtes de bambins aux fenêtres : les élèves d'une école coranique ? Le gouvernement compte sur le temps pour réduire le poids de l'islam, qui est plus ici un style de vie qu'une doctrine. Le niveau de connaissances théologiques, y compris chez les religieux, semble très bas. Ainsi l'ahong Li ignore la différence entre chiites et sunnites et ne semble pas savoir grand-chose sur le pèlerinage de La Mecque...

Dans les villes, où la pression sociale est moins forte et où vivent beaucoup de Hans, l'influence religieuse s'affaiblit. Fonctionnaires et ouvriers d'usine ne peuvent pas pratiquer pendant leurs heures de travail. Et si les fidèles du prophète peuvent avoir deux ou trois enfants, surtout si les premiers-nés sont des filles, les employés de l'Etat sont obligés de respecter la norme officielle d'un enfant.



FRANCHINI.

Les habitants de Linxia ne représentent que 5 % des musulmans chinois, estimés à 14 millions et demi lors du recensement de 1982. Mais, comme c'est le cas pour les « minorités ethniques », leur nombre augmente plus vite que celui des Hans.

Les quarante-six mosquées de Pékin

La grande majorité d'entre eux vivent dans le nord-ouest du pays. Parmi eux, 6 millions de Ouigours et 7 millions de Huis ; ces derniers ne se distinguent pratiquement pas physiquement des Chinois et sont originaires d'Asie centrale. Sinisés au cours des siècles, ils auraient été recrutés comme soldats, regroupés en garnisons et se seraient mariés sur place. On trouve aussi des musulmans dans huit autres « minorités ethniques » (1). Quelques-uns même parmi les Hans. Ils ne sont majoritaires que dans deux « régions autonomes », au Xinjiang et au Ningxia, mais vivent dans beaucoup d'autres parties du pays, y compris au Yunan, frontalier du Vietnam, ou à Pékin.

Dans la capitale, ils sont près de 200 000. Meilleurs commerçants que les Pékinois, ils vivent essentiellement dans trois quartiers, selon Hadji imam Hilal-Al-Din Chen Guangyuan, vice-président de l'Association des musulmans de Pékin. Nous recevant dans l'une des quarante-six mosquées de la ville, construite au quinzième siècle, sous la dynastie des Ming, il explique que l'islam est arrivé en Chine à partir du septième siècle, par la route de la soie et par mer. A l'en croire, l'âge d'or de l'islam chinois est revenu avec M. Deng Xiaoping, et *« les musulmans contribuent à l'édification du socialisme »*.

Ce théologien officiel ajoute que tous les musulmans chinois sont sunnites, qu'ils sont unis, que le Coran a été réédité. Mais un diplomate musulman en poste à Pékin nous a raconté que des musulmans rencontrés au Xinjiang lui avaient dit refuser de lire ce *« Coran communiste »*. Pourtant, selon lui, il s'agissait d'une édition fidèle au texte du Livre.

L'imam pékinois a une conception de la pratique religieuse qui surprendrait bien des musulmans et qui, dans un pays islamique, pourrait lui valoir de graves ennuis. *« On ne peut s'arrêter de travailler ni pour prier ni pour aller à la mosquée »*, proclame-t-il. Dans ce cas, les cinq prières sont réduites à trois, avant et après le travail et à l'heure du repas. Pas non plus de prière du vendredi. *« Le ramadan est une grande fête*, ajoute-t-il, *mais ceux qui travaillent, étudient, voyagent, sont malades, n'ont pas besoin de jeûner. » « Il est difficile de savoir combien de musulmans jeûnent à Pékin, mais ce sont surtout des personnes âgées. »*

Un autre religieux affirme, lui, l'incompatibilité de l'islam et du communisme : *« On ne peut être les deux à la fois, l'un croit à Allah, l'autre au marxisme-léninisme. »* Qu'en est-il alors des dirigeants communistes d'origine hui ou ouigour ? *« C'est pour eux un problème personnel. S'ils croient au fond de leur cœur en Allah, ils ne peuvent croire en autre chose. Même en prison, on croit toujours en Allah, et si la prière est interdite, on prie dans son for intérieur. »*

Depuis quelques années, avec l'ouverture du pays, l'islam chinois a rétabli des contacts avec le monde extérieur. Il s'agit essentiellement de rapports entre organisations plus qu'entre individus. Mais, à la frontière de l'URSS et du Pakistan, comment empêcher les relations avec des coreligionnaires qui sont parfois aussi frères de race ? D'autant que l'islam représente aussi les pétrodollars et que Pékin souhaite attirer un maximum d'investissements étrangers. L'Association des musulmans de Pékin a créé une compagnie commerciale installée dans une mosquée et chargée de contacter les sociétés et les banques des pays islamiques.

Pour le moment, les dirigeants ne semblent guère craindre une vague d'intégrisme en provenance de l'extrémisme chiite iranien ou du militantisme anticommuniste afghan. Ils financent la résistance afghane et sont en bons termes à la fois avec Téhéran et Bagdad. Mais, il y a quelques mois, des manifestations à la fois nationalistes et religieuses ont éclaté au Xinjiang, réclamant plus d'autonomie et un relâchement de la tutelle de Pékin et des Hans.

Pékin décentralise actuellement la gestion des régions autonomes, confiant les rênes à des responsables locaux fidèles. Mais la vivacité de l'islam, la profondeur de traditions souvent rétrogrades, en particulier au Xinjiang et au Ningxia, la survie pendant des siècles de petites communautés totalement isolées en milieu han, comme au Hunan, dans la partie méridionale du centre du pays, montrent que, en Chine comme ailleurs, l'islam ne peut être réduit par une idéologie.

PATRICE DE BEER.

(1) Kazakhs, Tadjiks, Ouzbeks, Tatars, Kirghizes, Dongxiang, Sala, Baoan.

BELGIQUE

Cette bonne vieille Louvain-la-Neuve !

Le « conflit linguistique » fait moins parler de lui, dans la mesure où, en fin de compte, il a cassé en deux la Belgique de papa, et aussi l'illustre, antique et chrétienne université de Louvain. Ses étudiants et professeurs francophones sont allés faire peau neuve ailleurs...

De notre correspondant

Louvain. — Une ville de poupées, une ville « pour rire » : voilà l'impression que le visiteur ressent la première fois qu'il met les pieds à Louvain-la-Neuve. Sa voiture garée dans un des immenses parkings qui entourent la cité, il lui suffit de monter quelques escaliers pour plonger dans un décor où tout semble irréel. Pour le meilleur et pour le pire.

L'absence d'automobiles d'abord. L'uniformité des couleurs et des matériaux ensuite : briques de teinte claire ou sombre, ardoises brunes ou rose nuit, châssis de bois foncé ; la cohérence des bâtiments enfin : ni tours ni HLM, mais un ensemble de structures parfaitement intégrées les unes dans les autres. Et au milieu de ce décor, déambulant dans des rues sans trottoirs, des dizaines, des centaines d'étudiants. Car Louvain-la-Neuve — c'est son originalité et peut-être aussi sa limite — n'est ni un campus ni une ville, c'est un singulier mélange des deux.

Il y a quinze ans, à cet endroit, sur la route de Bruxelles à Namur, s'étendait un immense champ de betteraves balayé par les vents. Vingt kilomètres au nord — mais en Flandre, — la ville de Louvain semblait exister depuis toujours. Célèbre par son université catholique, une des plus anciennes d'Europe, elle accueillait aussi les brasseries Stella Artois, le plus puissant syndicat agricole belge, et de nombreuses petites industries. L'université se targuait d'une longue liste d'anciens célèbres — d'Erasme à Wilfried Martens, l'actuel premier ministre belge. Dans l'histoire de l'Eglise, elle avait joué un rôle important. A propos du concile, un évêque pouvait lancer : *« Ce n'est pas Vatican II mais Louvain I. »*

Mais voilà : Louvain était en Flandre, et les Flamands décidèrent un jour qu'il n'y avait aucune raison pour que l'université ne fût pas entièrement flamande. *« Walen buiten! »* (Wallons dehors!) devint leur cri de guerre. Comme tout ressentiment qui plonge ses racines très loin dans l'histoire — il avait fallu attendre 1909 pour que fussent donnés les premiers cours en flamand et 1932 pour que l'ensemble de l'enseignement fût prodigué dans les deux langues, — celui-ci engendra une crise violente, passionnée, excessive mais efficace.

Le pavé de M. Nothomb

Même l'Eglise se déchira. *« Je suis né flamand avant d'avoir été baptisé catholique »*, dit un jour Mgr De Smedt, évêque de Bruges. Manifestations, contre-manifestations, interpellations à la Chambre, paralysie du gouvernement... Le 7 février 1968, le premier ministre Paul Van den Boeynants, démissionnait. A peine sept mois plus tard était annoncée la décision de créer une ville nouvelle pour accueillir la branche francophone de l'université catholique. Louvain-la-Neuve était née.

« Tout le monde était persuadé que nous allions mourir dans l'ambulance, raconte aujourd'hui Simon-Pierre Nothomb ; *alors, portés par la Wallonie tout entière, nous avons retroussé nos manches. Les universitaires sont devenus des bâtisseurs. »* M. Nothomb, chargé des relations publiques de l'université, conserve toujours dans son bureau un pavé lancé en 1967 par les étudiants flamands.

Tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la création de Louvain-la-Neuve en gardent un souvenir épique. *« C'est la dernière grande aventure vécue par la Wallonie »*, va jusqu'à dire un professeur. Toute une génération d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, frais émoulus de mai 68, s'étaient lancées à corps perdu dans la bataille, avec un objectif : *« ne pas refaire Nanterre »*. L'idéal inavoué est de bâtir une nouvelle Louvain. Tout se discute — l'époque le veut, — mais très vite il est impossible de faire machine arrière.

« Les rues doivent être pavées pour donner un cachet à la ville », dit l'un. *« Attention!* fait remarquer le second, *lors des manifestations, on sait à quoi serviront ces pavés. » « Il vaut mieux jeter des pavés que des microscopes »*, conclut le troisième, dont le bon sens emporte la décision : les rues seront pavées.

Le 2 février 1971, le roi Baudouin pose la première pierre du cyclotron qui sera — paradoxe pour un désintégrateur d'atomes — le « noyau » de Louvain-la-Neuve. Dès la première rentrée de 1972, une vie s'ébauche autour des bâtiments de la faculté : une école, un cinéma, quelques commerces. Etudiants et professeurs francophones quittent Louvain. Déchirure tantôt émouvante : c'est la « dernière classe » pour des professeurs qui enseignaient ici depuis des dizaines d'années ; tantôt grotesque, quand les bibliothèques sont divisées par ordre alphabétique : A pour les francophones, B pour les Flamands... *« Louvain la Veuve ! » « Louvain la Vieille ! »* lancent, en s'en allant, les francophones, sans doute pour mieux cacher leur tristesse.

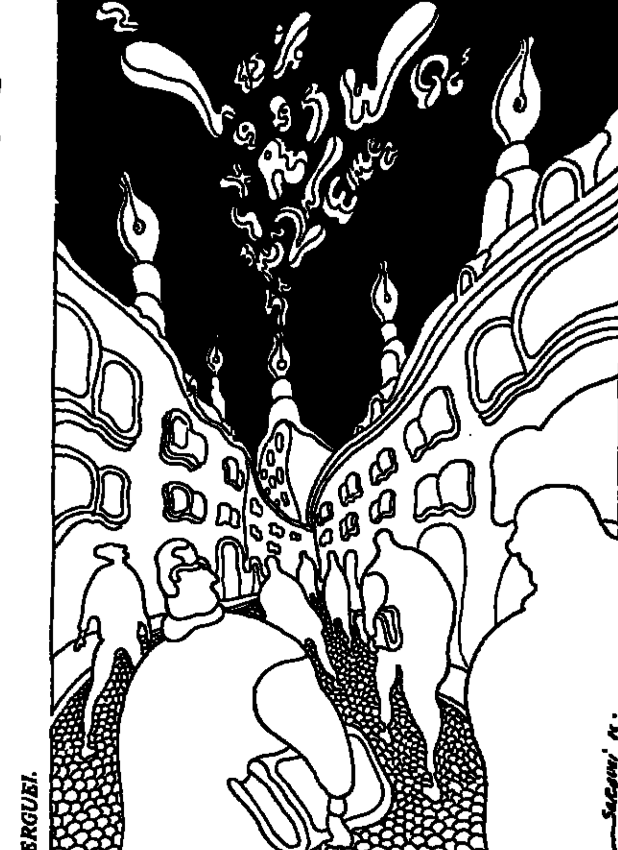
La « guerre 14-18 »

Aujourd'hui, Louvain-la-Neuve abrite 12 000 habitants — le double dans la journée — une centaine de commerces, le plus grand complexe sportif couvert du Benelux, trois salles de cinéma, un théâtre, et, parmi les étudiants, plus personne n'évoque la rupture de 1968. *« Ou alors, comme si on parlait de la guerre 14-18 »*, ironise une étudiante en droit. Tous sont d'accord : il aurait été impossible de rester, compte tenu de la séparation de plus en plus nette entre les communautés du pays. Le débat, maintenant, ne met plus aux prises Flamands ou francophones, mais ceux qui adorent Louvain-la-Neuve et ceux qui la détestent. Seule certitude : cette « ville sans cimetière » ne peut laisser indifférent.

Mais est-ce vraiment une ville ? Ses promoteurs la voulaient ainsi et tablaient sur 50 000 habitants, dont seulement un tiers d'étudiants, en l'an 2000. Louvain-la-Neuve aurait dû être un pôle de développement économique attirant les industriels. C'était sans compter avec la crise économique qui frappa la Wallonie encore plus durement que beaucoup d'autres régions d'Europe. Quelques entreprises se sont bien installées, on attend avec impatience un gros investissement de Shell, mais l'essentiel reste que Louvain-la-Neuve est peuplée en quasi-totalité par des universitaires.

Ils n'habitent pas tous là, et le matin on peut voir des files d'auto-stoppeurs faisant le guet à l'entrée de l'autoroute. *« A Bruxelles, je m'amuse mieux, et, surtout, c'est beaucoup moins cher »*, confie un étudiant en sciences. *« Mais tellement moins efficace pour les études ! »*, rétorque une « Néo-Louvaniste ». *« Ici nous avons tout dans un rayon de moins d'un kilomètre : amphithéâtres, bibliothèques, salle d'ordinateurs... »* Avec trois amis, elle loue un appartement sur la grand-rue, à quelques pas de la place des Wallons. Un appartement « privé » qui appartient à un « vrai » propriétaire.

Les moins privilégiés habitent dans des appartements communautaires loués par l'université. Impossible à Louvain-la-Neuve de trouver une chambre individuelle. C'est un legs des années 68 et des rêves de phalanstère ! Mais l'Eglise veille encore au grain : ces *kots* — en flamand : petit réduit — ne sont pas mixtes. A moins de constituer un « kot à projet », une vieille tradition louvaniste. Plusieurs étudiants ou étudiantes peuvent en effet se grouper autour d'un idéal ou d'un « hobby » commun. Voisinent ainsi un kot « Amnesty International » et un kot « mécanique », un kot « photo » et un Kot « Charleroi ». Dernier-né : un kot « cuisine » où de solides étudiants en communication donnent quelques leçons de pâtisserie.



SERGUEI.

Autre don de l'évêché : Louvain-la-Neuve est une ville sans... prostituées. Une étudiante zaïroise qui, paraît-il, faisait commerce de ses charmes entre deux cours de sciences économiques a été discrètement sommée de s'en aller. *« Le week-end*, ironise un étudiant tunisien, *tous les étudiants belges rentrent chez eux. Alors, les touristes qui viennent visiter Louvain-la-Neuve ne voient que des Africains, des Latinos ou des Maghrébins... On se croirait au zoo ! Mais l'hiver, il fait tellement froid que nous ne mettons pas le nez dehors, alors c'est une ville morte. »*

Louvain la morte, Louvain la froide, dont les détracteurs disent qu'elle est la seule ville de Belgique édifiée sur un plateau en plein vent. Et d'ironiser aussi sur le lac artificiel, une merveille, mais qui n'arrive pas à retenir l'eau. Sauf le jour de la visite du pape où (miracle ?) il était plein à ras bord. Et de râler contre certains bâtiments qui, déjà, se détériorent, contre les mauvaises canalisations, etc.

Et si toutes ces récriminations apportaient la preuve que Louvain-la-Neuve existe vraiment, que cette ville sans passé avait déjà une (petite) histoire ? *« Quand j'ai commencé mes études*, raconte ainsi un « ancien », *il fallait venir au cours avec de grandes bottes en caoutchouc. C'était un véritable chantier. Aujourd'hui, je suis frappé par le changement. »* Et puis, derrière l'apparente froideur et uniformité du décor, commencent à se dessiner des quartiers. Les « snobs » vont danser dans cette boîte de nuit, les « politiques » boivent leur bière dans ce café. Certains préfèrent se promener dans le « haut » de la ville, d'autres dans le « bas ». Telle librairie, tel cinéma, a ses fans. Une centaine de marginaux ont même créé leur « zone ». Ces « baraquis » — le quartier a été surnommé « la Baraque » — vivent dans des roulottes et donnent du fil à retordre aux autorités. Bref, les enfants de Louvain-la-Neuve ont déjà leurs « Indiens ».

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 27 avril

– Reprise des vols directs URSS-Etats-Unis.

Lundi 28 avril

– *Bruxelles :* Conseil des ministres de l'économie et des finances de la CEE.

– *Alger :* Visite de M. Michel Noir, ministre français du commerce extérieur.

Mardi 29 avril

– *Bali :* Entretien entre les présidents Reagan et Suharto.

– *Tokyo :* Cérémonies du 60e anniversaire du règne de Hiro Hito.

– *Bagdad :* Réunion du conseil national palestinien.

Mercredi 30 avril

– *Thaïlande :* Visite du chancelier Kohl.

– *Canada :* Visite du prince de Galles.

Samedi 3 mai

– *Népal :* Elections.

– *Wallis et Futuna :* visite de M. Pons, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

– *Tokyo :* Rencontre entre M. Reagan et le premier ministre italien M. Craxi.

IL Y A VINGT-CINQ ANS

Le putsch des généraux d'Alger

Il y a vingt-cinq ans, le 22 avril 1961, un communiqué lu à la radio d'Alger frappait le monde de stupeur. La République française affrontait un putsch militaire. *« Je suis à Alger avec les généraux Zeller et Jouhaud et en liaison avec le général Salan pour tenir notre serment : garder l'Algérie. Un gouvernement d'abandon s'apprête à livrer les départements d'Algérie à la rébellion. Voulez-vous que Mers-el-Kébir et Alger soient demain des bases soviétiques ?* (...) *Le commandement réserve ses droits pour étendre son action à la métropole et reconstituer un ordre constitutionnel républicain gravement compromis par un gouvernement dont l'illégalité éclate aux yeux de la nation.* » La proclamation du général Maurice Challe, adressée à l'armée, éveille la ville, ce samedi matin. Dans la nuit, Alger, sans heurts, est passée aux mains du 1er régiment étranger de parachutistes et des commandos.

Les paras se sont saisis, au Palais d'été, du délégué général Jean Morin, de Robert Buron, ministre des transports en visite, et de leurs collaborateurs.

Le général Gambiez, commandant en chef, après avoir tenté, dans une vaine course-poursuite, d'arrêter le convoi du 1er REP, est fait prisonnier devant les grilles du gouvernement général, qu'il s'obstine, seul, à défendre. Le général Vézinet, commandant du corps d'armée, est ceinturé à son QG. Civils et militaires seront internés à l'hôtel Atlantique dans l'oasis d'In-Salah. Seul l'amiral Querville, « patron » de la marine, réussit à s'échapper et à s'embarquer pour la base navale de Mers-el-Kébir, près d'Oran.

Retraite volontaire

L'affaire a été décidée rapidement. Le général Challe, ancien commandant en chef en Algérie, devenu commandant des forces alliées Centre-Europe, a pris volontairement sa retraite le 1er mars précédent. Il n'a donné son accord que le 12 avril aux deux autres généraux, André Zeller et Edmond Jouhaud, anciens chefs d'état-major des armées de terre et de l'air. Les colonels Argoud, Broizat, Gardes, Godard, Lacheroy ont, de France, préparé l'opération et pris des contacts dans l'armée. Salan, en fait, n'a pas été tenu au courant. Exilé volontaire en Espagne depuis le 1er novembre 1960, il est considéré comme trop lié à des « civils » excités et compromettants. Dans la nuit du 20 au 21 avril, Challe s'était envolé en secret de la base aérienne de Creil avec Zeller et Broizat.

Paris est alerté dès le début de l'affaire. Le général de Gaulle, qui a assisté, la veille au soir, à une représentation de *Britannicus*, est réveillé par le premier ministre, M. Michel Debré. La police arrête à Paris le général Jacques Faure, six autres officiers et quatre civils qui forment l'antenne métropolitaine du complot. M. Louis Joxe, ministre d'Etat, et le général Olié, nommé commandant en chef, s'envolent pour l'Algérie.

Challe, à Alger, passe sa journée au téléphone pour convaincre des généraux réticents de se rallier à lui ou leur rappeler des engagements souvent restés flous. A Constantine, le général Gouraud reçoit les envoyés du pouvoir, mais il penche alors vers les hommes d'Alger. Le samedi soir, il se retrouvera, pour un temps, loyaliste. Outre le 1er REP, trois régiments qui opèrent dans l'est de l'Algérie, le 1er régiment étranger de cavalerie, les 14e et 18e régiments de chasseurs parachutistes, ainsi que le 27e dragons de Médéa, sont en route pour Alger pour conforter le nouveau pouvoir et convaincre, de gré ou de force, les hésitants.

Le commandant de l'aviation, le général Bigot, est « challiste », mais il n'est guère suivi. A Oran, le commandant du corps d'armée, le général de Pouilly, et le préfet Gey prennent du champ et gagnent Tlemcen. A Sidi-Bel-Abbès, la maison-mère de la légion, sous les ordres du colonel Brothier, reste neutre, malgré les objurgations du général en retraite Gardy, envoyé de Challe.

A Tizi-Ouzou, en Kabylie, le général Simon, gaulliste de la première heure, plonge dans la clandestinité. Le général Fourquet, qui commande l'aviation du Constantinois, organise la résistance, de même que le général Ailleret à Bône. Des colonels loyalistes prennent le maquis, d'autres sont arrêtés. Mais, de part et d'autre, on s'efforce d'éviter l'irréparable : l'ouverture du feu.

Le dimanche 23 avril, Challe qui, pour mieux convaincre les scrupuleux, parle de moins en moins de coup d'Etat, mais d'une sorte de cadeau forcé que l'armée ferait au pouvoir en lui livrant une Algérie pacifiée, a rencontré moins d'opposition directe que de faux-fuyants. Sur l'injonction de Zeller, Gouraud change de cap. Oran est vide, Mers-el-Kébir reste entre les mains d'une marine discrète. Les parachutistes s'apprêtent à prêter main-forte à Argoud, qui rejoint Gardy et s'exaspère des dérobades locales.

« Dramatique, mais pas sérieux »

Le général Salan fait son entrée en scène. Il a échappé à la police espagnole, et un petit avion l'a amené à Alger. L'OAS à ses débuts, qui a été tenue à l'écart, pavoise : les ultras pieds-noirs ont enfin un interlocuteur parmi les militaires : ils commencent aussitôt arrestations et interrogatoires de « gaullistes » et de « libéraux ».

« Tout cela est dramatique, mais ce n'est pas sérieux », dit de Gaulle à Louis Joxe retour d'Algérie. L'armée ? *« Cinq cent mille gaillards pourvus de transistors. »* A 20 heures, le général parle à la télévision, en uniforme. La radio transmet son texte : *« Un pouvoir insurrectionnel s'est installé en Algérie par un pronunciamiento militaire. Ce pouvoir a une apparence : un quarteron de généraux en retraite. Il a une réalité : un groupe d'officiers partisans, ambitieux et fanatiques* (...). *Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer la route de ces hommes-là... J'interdis à tout Français et d'abord à tout soldat d'exécuter aucun de leurs ordres.* » Il annonce qu'il met en application l'article 16 de la Constitution qui lui donne en pratique tous les pouvoirs et conclut les bras levés *« Françaises, Français, aidez-moi ! »* Les gaullistes et une partie de la droite, les partis de gauche et les syndicats, malgré leurs réticences, appuient le gouvernement.



ROUIL.

Le contingent en Algérie, qui manifeste une opposition plus ou moins ouverte aux « challistes », allant jusqu'à la grève et à de discrets sabotages, voit sa position légitimée. Il somme les cadres de prendre position en faveur du pouvoir légal. La chaîne hiérarchique est brisée. Non seulement le putsch patine, mais le temps travaille désormais contre lui.

La folle nuit

Le « quarteron » ne risque-t-il pas de se retourner vers la métropole et d'y tenter un débarquement aérien ? M. Michel Debré croit savoir qu'une telle tentative pourrait avoir lieu dans les heures qui suivent. Il paraît à minuit moins le quart à la télévision, le ton volontairement dramatique. Alerte aux parachutistes. *« Dès que les sirènes retentiront, allez* [sur les aérodromes] *à pied ou en voiture convaincre ces soldats trompés de leur lourde erreur. »*

Folle nuit ! Les pistes des aéroports sont barrées. Au ministère de l'intérieur, de hauts fonctionnaires, des journalistes, des membres des professions libérales, harangués par André Malraux, ministre des affaires culturelles, qui évoque la guerre d'Espagne, endossent des uniformes neufs, enfilent des bottes de parachutiste. Pas d'armes, malgré les requêtes de la gauche. Une grève générale d'une heure contre le « fascisme » sera suivie massivement le lundi 24 avril.

A Alger, le 24, on n'a, à ce moment, ni l'envie ni les moyens d'envahir la métropole. On tente de calmer les appelés. Le contingent 58-2 C est libéré et expédié en France par paquebot spécial. Il crie : *« Vive la République ! Vive de Gaulle ! »* L'après-midi, au balcon du Forum, les quatre généraux prononcent des discours optimistes. Le général de Pouilly, venu de Tlemcen pour tenter de convaincre Challe de renoncer, est expédié à In-Salah par Zeller. A Oran, le lieutenant de vaisseau Guillaume somme en vain l'amiral Querville de rallier la rébellion. L'amiral s'embarque sur l'escorteur *Maillé-Brézé*.

Le mardi 25, tandis que Paris ignore que la partie est gagnée pour le pouvoir, Challe sait déjà qu'il l'a perdue. Cinquante avions de chasse et de transport obéissant à de Gaulle se sont envolés vers la France. A Reggane, au Sahara, le général Thiry, malgré l'ordre formel d'Alger, a fait exploser une bombe atomique expérimentale. Oran est toujours vide, et l'amiral Querville regagne Mers-el-Kébir. A Constantine, Gouraud se réfère maintenant *« à l'autorité légitime du chef de l'Etat. »*

Challe renonce

Au quartier Rignot, où siège Challe, les visiteurs sont de plus en plus nombreux à lui conseiller d'abandonner la partie. Il cède et charge le colonel de Boissieu d'aller porter à Paris sa lettre de reddition. Ce que désapprouvent vivement les trois autres généraux.

Sursauts... A 22 heures 10, Radio-France annonce la démobilisation de tous les soldats qui ont plus de dix-huit mois de service, la mobilisation de *« huit classes de jeunes Algériens »*. Dans le même temps, les légionnaires du 1er REP, en accord avec les autorités légales qui sortent de l'« ombre », commencent leur repli dans la nuit. La radio lance un dernier appel à se rassembler au Forum. Les quatre généraux apparaissent au balcon déjà privé de projecteurs et de micros. Un geste de la main, ils s'effacent. Challe s'embarque sur un camion du 1er REP qui regagne la base de Zeralda. Il se livrera à l'aube. Zeller, en civil, se fond dans la nuit. Il se rendra quelques jours plus tard. Salan et Jouhaud entrent dans la clandestinité de l'OAS.

Le temps est fini des « putschs propres » entre soldats. Commence le temps du délire, des explosions et des meurtres en série.

JEAN PLANCHAIS.

IL Y A SOIXANTE ANS

Reza Khan devient chah d'Iran

Le 25 avril 1926, dans la grande salle d'apparat du palais du Golestan, le général Reza Khan s'installe sur le trône du Paon. Il a quarante-huit ans et va gouverner d'une main de fer pendant quinze ans un pays à peine sorti du Moyen Age, pour tenter d'en faire une nation moderne. Le souverain est un colosse rude et autoritaire, *« absolument illettré, l'instruction étant alors, en Perse, l'apanage des riches et des puissants »*, comme l'écrira son fils dans les Mémoires publiés en 1961 (1). Et il le décrira ainsi : *« Il avait des épaules larges, une stature imposante, des traits taillés à la hache, mais c'était surtout son regard acéré qu'on remarquait... »*

Né en 1878, dans la province septentrionale du Mazandéran, le futur roi a à peine un an lorsque son père meurt, et il n'a guère la possibilité de faire des études. A treize ans et demi, il s'engage dans la brigade des cosaques persans, créée en 1879 par le tsar pour encadrer les soldats du chah Nasreddine Ghadjar. Simple palefrenier, puis sous-officier, c'est à la force du poignet que Reza Khan franchit les échelons de la hiérarchie militaire. A quarante ans, il est colonel, grade le plus élevé auquel pouvait prétendre un Persan dans son pays envahi de troupes d'occupation alliées au cours du premier conflit mondial.

« La vie militaire n'était pas enviable, écrit son fils. *Comme le gouvernement n'exerçait aucune véritable autorité sur le pays, il n'était pas possible de percevoir le produit des impôts afin de payer les fonctionnaires. Les soldats vendaient des œufs, allaient casser du bois ou devaient trouver un petit métier afin de se nourrir, eux et les leurs. Mon père comme les autres.* »

Depuis les accords de Saint-Pétersbourg du 31 août 1907, la Perse est partagée en « zones d'influence » entre la Russie et l'Angleterre. Les cosaques du colonel Liakhoff se comportent en maîtres, matent durement les émeutes et tirent sur la foule au prix de dizaines de morts.

Après Brest-Litovsk, les brigades rouges, lancées à la poursuite de l'armée blanche qui bat en retraite et cherche refuge sur le sol persan, débarquent à Enzéli, sur la côte caspienne. Là, les Soviétiques font alliance avec le chef local en constante rébellion avec le pouvoir central, Koutchik Khan, et l'aident à créer la « République socialiste soviétique du Guilan » qui étend progressivement son autorité sur toutes les provinces du Nord.

Reza Khan, promu entre-temps commandant en second de toutes les unités cosaques, comprend qu'il peut enfin secouer la torpeur de ses compatriotes. Stationné à Ghazvine, à 150 kilomètres de Téhéran, il contrôle tous les mouvements entre la capitale, la Turquie et l'URSS.

Dès l'été 1920, il prend sur lui de remplacer tous les commandants russes de sa brigade par des officiers persans. Le 21 février 1921, à la tête de 2 500 hommes, et sans en avertir le général anglais Ironside dont il dépend, il se lance dès l'aube sur Téhéran, qu'il atteint vers midi. Quelques coups de feu sont tirés, pour le principe, mais pas une goutte de sang n'est versée. Le soir même, le gouvernement de Sepahdar Azam remet sa démission au jeune roi Ahmad Ghadjar, qui nomme le journaliste Tabatabai président du conseil. Reza Khan, promu général, est placé à la tête de l'armée.

« Ombre du Tout-Puissant »

Huit gouvernements se succèdent en trente mois avant que le nouvel « homme fort » décide de prendre les affaires en main. Il forme son premier cabinet le 28 octobre 1923, cumulant les fonctions de ministre de la défense et de l'intérieur.

Le 21 mars 1924, le général-président décide de préparer le changement de régime. *« Je suis absolument convaincu que mon père était un très chaud partisan de l'idée républicaine dans le nouvel Iran*, nous dira Mohamed Reza bien des années plus tard. *Son modèle était le tout nouveau président turc Mustafa Kemal.* »

Le 1er avril, dans la ville sainte de Qom, il rencontre les plus hauts dignitaires chiites. Après trois heures de palabres, il constate que son projet de république n'enthousiasme pas les docteurs de la loi coranique ; certains ulémas jugent son plan *« irréalisable sans mettre en péril l'unité nationale »*.

Le soir même, de retour à Téhéran, Reza Khan tranche le nœud gordien. On ne veut pas changer la forme de l'Etat ? On changera la dynastie. A trois reprises en dix-huit mois, il envoie des ambassades auprès du chah, en Europe, lui demandant de rentrer en Iran. Mal conseillé, malade et peu au courant des affaires du pays, le souverain renvoie constamment ce retour. Tant et si bien que le 31 octobre 1925, l'Assemblée dépose le souverain. Reza Khan constitue un gouvernement provisoire doté des pleins pouvoirs. Le 12 décembre, l'Assemblée constituante lui offre, à l'unanimité, la couronne de *« Roi des rois, ombre du Tout-Puissant, vice-régent de Dieu et centre de l'univers. »*

Le 16 septembre 1941, il abdiquera en faveur de son fils alors âgé de vingt-deux ans, sa germanophilie ayant inquiété les Alliés. Il mourra trois ans plus tard en Afrique du Sud.

FREIDOUNE SAHEBJAM.

(1) *L'Air du temps*, Gallimard.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

POLITIQUE ET TÉLÉVISION

Des progrès constants

La télévision tend-elle à mettre en œuvre, dans le domaine de la politique, le « degré zéro du journalisme ? » Le petit écran appauvrit-il le débat démocratique, le transforme-t-il en spectacle de music-hall ou en match de boxe ? Les professionnels de la communication se sont-ils donné pour mission — coûteuse et dangereuse — de faire régresser le fond au profit de la forme pour être mieux assurés du succès de leurs nouveaux « clients », les hommes publics ?

Questions provocantes, à tout le moins épineuses, surtout posées en présence d'un Paul Amar (chef du service politique d'Antenne 2), d'un Albert du Roy, *l'Evénement du jeudi*, mais aussi « L'heure de vérité », d'un Michel Bongrand (conseil en communication politique) ou d'un Pierre de Plas (président de l'agence de publicité DDB).

Les étudiants du séminaire de communication politique (dirigé par M. Jean-Pierre Raffarin) de l'Institut d'études politiques de Paris n'ont cependant pas hésité à se les poser à voix haute, devant semblable auditoire, au cours du colloque qu'ils avaient organisé mardi 22 avril à Sciences-Po.

Si la télévision a transformé le fonctionnement de la démocratie, de la circulation de l'information, elle n'a pas transformé la politique en spectacle, a fait valoir M. Jean-Louis Missika (Institut national de l'audiovisuel). Pour cette simple raison : toujours la politique a été, en partie, spectacle.

D'autre part, *« l'expression politique est-elle affaiblie par la télévision ? Dire cela, c'est oublier ce qu'était l'information politique au début du siècle,* indique M. Missika. *Attention à ne pas magnifier le passé pour dévaluer le présent ».* Car il ne peut être retiré au médium devenu omniprésent d'avoir *« fait entrer dans la discussion politique des catégories de citoyens qui en étaient exclues ».* En fait, sinon en droit.

Le degré zéro... Ce n'est pas le cas, a plaidé Albert du Roy. Mais il a fallu pour y parvenir échapper à une tare originelle : *« Le lien TV-Etat avait tout faussé au départ. »* Vive le régime de concurrence, donc, condition minimale, a-t-on cru comprendre pour *« tirer le journalisme politique de télévision de son marasme ».*

Degré zéro encore : ne reprochez pas au petit écran, a encore dit Albert du Roy, de vous montrer, à l'occasion de tel ou tel congrès politique, une vue de la salle, deux ou trois petites phrases et force applaudissements : *« Un congrès, ce n'est pas grand-chose d'autre. »*

Degré zéro enfin, mais venu d'ailleurs : *« De la télévision, les hommes politiques attendent de s'y voir et de s'y entendre le plus possible. »* Et rien d'autre.

Hauts risques

Le spectacle ? Pourquoi pas ? Paul Amar n'a pas honte d'émissions travaillées pour capter l'intérêt renouvelé des téléspectateurs. Une condition *sine qua non* de validité, pour lui comme pour Albert du Roy : manifester clairement par diverses formes de participation qui restent largement à créer que la télévision n'appartient pas à la seule cohorte des hommes politiques, journalistes et autres universitaires.

La politique-spectacle télévisé, les limites (que ce soient pour des raisons structurelles ou techniques) du journalisme politique d'« images » : ce sont des faits qui n'entament en rien l'irréversible nécessité de la nouvelle forme de communication.

Mais ici et là, hauts risques. On le perçoit bien quand, par la voix de M. Pierre de Plas, s'esquisse, avec humour mais aux limites du cynisme, la théorie de la politique marketing avec tout ce qu'elle traîne derrière elle : primat absolu de la forme, séduction à tout va, sélection « naturelle », renforcée par les prestiges de l'artifice maîtrisé... et les lois de l'argent.

On le perçoit encore en entendant des députés de base de province (MM. Jérôme Lambert, PS, Charente, et Willy Dimeglio, PR, Hérault) expliquer que, hors Paris et une poignée de grands responsables nationaux, aucune carrière politique ne peut plus se faire ou se maintenir sans l'existence que confèrent ou maintiennent les divers réseaux de FR 3.

Il reste, a conclu Albert du Roy, que depuis 1969 *« des progrès constants ont marqué les grandes échéances politiques ».* Au prix, il est vrai, de nombreux petits retours en arrière entre ces diverses échéances. Aussi espère-t-il *« qu'on fera de nouveaux pas en avant et qu'on ne reviendra pas sur les progrès accomplis ».* Espérons.

MICHEL KAJMAN.

LES ATTENTATS ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les locaux d'American Express à Lyon sont détruits par une explosion

De notre correspondant régional

Lyon. — Une très violente explosion a détruit, samedi 26 avril, peu avant 4 heures du matin, les quatre derniers niveaux d'un immeuble de bureaux situé rue Servient, dans le quartier de La Part-Dieu, à Lyon. L'immeuble abrite notamment la délégation locale de l'agence bancaire américaine American Express et la banque La Hénin.

Selon les inscriptions retrouvées au sous-sol, c'est l'organisme américain qui semble être visé : *« US go home »*, *« American Express »*, *« Control Data »* étaient « bombés » en rouge sur les murs. Une autre « signature » pourrait accréditer l'hypothèse d'un plan terroriste concerté puisque la marque Black et Decker apparaît moins de vingt-quatre heures après l'assassinat du président-directeur général de cette firme, M. Kenneth Marson, de nationalité britannique.

La déflagration, de très forte puissance, a blessé légèrement un voisin, touché par la projection d'une persienne. Les dégâts matériels sont très importants : l'engin explosif — dont les enquêteurs essaient de déterminer la nature — a, selon toute vraisemblance, été placé au sixième étage, à proximité d'une cage d'ascenseur, entièrement détruite. Vendredi, en fin de matinée, les membres du personnel d'American Express avaient reçu des menaces téléphoniques.

C. R.

L'ASSASSINAT DE M. KENNETH MARSTON

La piste « arabe » n'est pas la seule pour les enquêteurs lyonnais

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Il ne faut privilégier aucune hypothèse et n'en écarter aucune. »* La déclaration d'un des enquêteurs lyonnais, vingt-quatre heures après l'assassinat de M. Kenneth Eric Marston, président-directeur général des filiales France et Espagne de l'entreprise américaine Black et Decker, donne la mesure du désarroi des policiers et des gendarmes lyonnais. Le meurtre de M. Marston (*le Monde* du 26 avril) a certes été revendiqué par deux fois par des appels téléphoniques aux bureaux lyonnais de deux agences de presse : Reuter puis l'Agence France-Presse, à quelques minutes d'intervalle, au début de l'après-midi de vendredi. Mais le correspondant anonyme — dont la voix a pu être enregistrée sur une cassette — ne donnait aucune précision sur les circonstances matérielles du meurtre, commis le matin même à Ecully, dans la banlieue nord-ouest de Lyon.

Les données initiales de l'enquête sont simples : un homme seul, vêtu d'un blouson de cuir noir et le visage masqué par une cagoule, a fait feu à deux reprises sur M. Marston. Touché de près par deux balles tirées par un fusil à canon scié, la victime de nationalité britannique — le PDG de la multinationale américaine était né à Birmingham le 2 décembre 1943 — avait, selon son voisinage, un mode de vie sans histoire. M. Marston était père d'une fillette de dix ans, présente en compagnie de sa mère au moment du drame qui s'est déroulé devant la porte d'entrée d'une maison que le couple venait d'acquérir.

L'arme utilisée par le tireur solitaire n'appartient pas à la panoplie ordinaire des membres des mouvements terroristes. Les enquêteurs ne semblent, pour le moment, n'envisager la piste *« arabe »* que comme une hypothèse de travail parmi d'autres, dont le crime passionnel ou le règlement de comptes crapuleux. Après une courte phrase en arabe, le correspondant anonyme des agences de presse a indiqué : *« Nous sommes un groupuscule arabe. Nous revendiquons l'attentat. Nous détruirons les intérêts capitalistes anglais et américains dans le monde. »*

Cette revendication peut être liée au désir de quelques groupes — ou d'une seule personne — d'intervenir dans une période psychologiquement sensible : les habitants de l'agglomération lyonnaise ont encore en mémoire le récent démantèlement d'une filière du groupe Action directe.

En fin de compte, le travail des enquêteurs s'annonce difficile en raison de la minceur des indices, et malgré différents témoignages faisant état de la fuite de l'assassin en voiture Renault-5.

CLAUDE REGENT.

« Il faut empêcher d'agir les porteurs de valises »

déclare M. Robert Pandraud au « Figaro »

« J'ai entrepris une œuvre de sensibilisation générale », déclare M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, dans une interview publiée, samedi 26 avril, par *le Figaro*. *« Le terrorisme n'est pas seulement l'affaire des spécialistes. Chaque gendarme, chaque policier, doit se sentir concerné. Je dirais même chaque citoyen. Que chacun soit motivé. »*

M. Pandraud ajoute : *« Il nous faut obtenir l'aide de tous les Français. Le combat mené l'est d'abord pour eux. Par exemple, nous n'avons pas découvert toutes les caches des terroristes arrêtés récemment. Leurs photos sont parues dans la presse. Je souhaite que ceux qui ont vu ces suspects ou croient les reconnaître en informent les forces de l'ordre. Ce n'est pas de la délation, mais de la défense sociale ».*

— *» Le terrorisme interne existe. Principalement d'extrême gauche. Les opérations menées ces derniers jours et les arrestations effectuées l'ont montré. On a, à cet effet, parlé de la « mouvance » d'Action directe, de ces milieux de l'ultra-gauche composés de militants ou d'anciens militants qui peuvent, à l'occasion, faciliter, même de façon en apparence bénigne, les entreprises terroristes. L'opération conduite récemment dans les locaux de Radio-Mouvance indique clairement, que pour la police, il n'y aura désormais plus de sanctuaire. Car les terroristes ne sont pas seulement ceux qui passent à l'acte. Ces derniers, dans leur folie meurtrière condamnable, font parfois cependant preuve d'une forme de courage, bien que leurs actes soient particulièrement lâches. Mais ceux qui les encouragent, les soutiennent, les financent dans l'ombre sont nuisibles et n'ont aucun courage.*

» Terroriser le terrorisme, indique encore M. Pandraud, *c'est aussi cela : s'attaquer aux réseaux de soutien, empêcher d'agir les porteurs de valise. Je le répète, il n'y aura plus de sanctuaire, quel que soit le niveau social et culturel des gens qui composent la « mouvance ». Toute personne favorisant la clandestinité des terroristes, leur apportant un soutien logistique effectif, les logeant ou leur fournissant un alibi, sera poursuivie. »*

L'inquiétude du Syndicat de la magistrature

Trois jours avant la conférence de presse du garde des sceaux, M. Albin Chalandon, le Syndicat de la magistrature a exposé aux journalistes, le vendredi 25 avril, ses inquiétudes à propos des projets du gouvernement en matière de justice et du *« climat général »* qui y préside.

« Comme sous Peyrefitte, on crée une psychose et des amalgames pour faire passer un ensemble de lois réactionnaires. On gère un fonds de commerce de l'insécurité », a estimé M. Jean-Paul Jean, secrétaire général du syndicat ; selon lui, *« les propos de MM. Chirac, Pasqua et Pandraud sont des propos de campagne électorale permanente et non pas ceux de responsables gouvernementaux »*. A entendre les responsables du syndicat, le ministère de la justice est « dépossédé » de la préparation de la plupart des textes de loi le concernant au profit du ministère de l'intérieur et de l'hôtel Matignon, *qui « décident de tout »* en matière judiciaire et policière.

Les dirigeants du Syndicat de la magistrature se sont également élevés contre le fait que la police puisse être *« légitimée à prendre des mesures contraires à la loi »*, par exemple en multipliant les contrôles d'identité de sa propre initiative. La présidente, Mme Simone Gaboriau, *« s'est inquiétée du retour du délit de sale gueule »*. Il y a là, a-t-elle dit, un *« risque majeur de marginalisation de la population immigrée, notamment des jeunes, à un moment où la politique d'insertion menée depuis 1981 commençait à porter ses fruits »*.

De plus, le syndicat s'est déclaré hostile au retour à la règle de l'unanimité au sein de la commission d'application des peines, annoncé au dernier conseil des ministres. Cette disposition conduirait, estime-t-il, à donner un *« droit de veto »* au représentant de l'administration pénitenciaire ou au parquet sur les délibérations de cette instance, qui décide des remises de peine ou des libérations conditionnelles. Protestant contre la réduction dans le collectif budgétaire de certains crédits affectés à des opérations de prévention, les syndicalistes ont indiqué qu'ils attendaient, au-delà des déclarations générales, des *« engagements précis »* de la part de M. Chalandon, dans ce domaine de la prévention.

C. L.

En bref

● *Mgr Lustiger reçu par M. Chirac.* — Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a été reçu, le vendredi 25 avril, par M. Jacques Chirac pendant environ trente minutes. Au terme de cette *« visite de courtoisie »* chez le premier ministre, Mgr Lustiger a indiqué qu'il avait procédé avec son interlocuteur *« à un tour d'horizon de la situation intérieure et extérieure ».*

● *M. Schwartzenberg (MRG) partisan de l'« ouverture au centre ».* — M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président d'honneur du MRG, député apparenté PS du Val-de-Marne, a notamment déclaré, le mercredi 25 avril, pendant l'émission « Contact » de Sud-Radio : *« La gauche ne doit surtout pas se replier sur elle-même après les résultats du 16 mars. Elle doit choisir, au contraire, une stratégie d'ouverture et d'élargissement vers les électeurs du centre : elle doit ouvrir le dialogue et approfondir les convergences avec les électeurs centristes, qui sont attachés aux valeurs républicaines de liberté, de tolérance et de justice sociale et qui ne peuvent se reconnaître dans le conversatisme flamboyant du gouvernement Chirac, appuyé sur les thèmes de la droite profonde. »*

● *M. Juppé n'est pas un va-t-en guerre du libéralisme.* — M. Alain Juppé (RPR), ministre délégué chargé du budget, a estimé, le vendredi 25 avril, pendant l'émission « Face à la 3 », sur FR 3, qu'une *« marche progressive »* est nécessaire pour la mise en œuvre du programme gouvernemental. Cette mise en œuvre suppose, selon lui, *« courage et rupture »* avec le socialisme, mais aussi *« prudence »*. *« Nous ne sommes pas des va-t-en guerre »* [du libéralisme], a-t-il souligné.

AU TRIBUNAL DE BAYONNE

Basque français ou Basque espagnol ?

Le fait de parler en basque peut-il être considéré comme *« un élément objectif de nature à faire apparaître un individu comme étranger »* (arrêt de la Cour de cassation du 25 avril 1985) autorisant ainsi la police à contrôler son identité, en vertu de la loi sur les étrangers de 1946 ? Question délicate qu'avait à trancher, le jeudi 24 avril, le tribunal correctionnel de Bayonne devant lequel comparaissait M. Sabino Euba, quarante-neuf ans, réfugié basque, résidant à Bayonne depuis 1981 et qui n'avait pas fait renouveler son autorisation de séjour en 1984, par crainte d'être expulsé comme plusieurs de ses camarades.

Le 17 avril dernier, à Saint-Jean-de-Luz, des inspecteurs de la police de l'air et des frontières lui avaient demandé ses papiers lors du contrôle d'un véhicule dont il était le passager, et ce après avoir entendu le conducteur de nationalité française s'adresser à lui dans une langue qu'ils avaient cru être espagnol. En fait, il s'agissait de langue basque.

Les juges bayonnais ont repoussé l'exception de nullité de la procédure soulevée par son avocate, Me Christiane Fando, considérant que la langue basque, si elle était effectivement parlée par plusieurs dizaines de milliers de citoyens français, l'était également en territoire espagnol. M. Euba a finalement été condamné à deux mois de prison avec sursis pour séjour irrégulier.

● *Une décision de la chambre d'accusation de Pau sur une extradition.* — M. José Francisco Rementeria, réfugié basque de vingt-cinq ans résidant à Bayonne depuis 1983, ne pourra pas être extradé vers l'Espagne. Ainsi en a décidé, le vendredi 25 avril, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau, après avoir constaté que les dossiers correspondant aux cinq mandats d'arrêt internationaux lancés contre lui ne lui étaient pas parvenus à temps. — *(Corresp.).*

NOIR COMME LA NUIT

Sans doute, s'il avait été blanc, la justice aurait-elle tranché autrement. Mais il était noir. Une nuit de juin 1979, Doctrové Nomertin cheminait tranquillement, seulement vêtu d'un short, sur une route de Guadeloupe, au milieu de la chaussée. Heurté par une voiture, il mourut. Sa famille tenta d'obtenir des réparations, affirmant que le conducteur était ivre et circulait trop vite. Mais la cour d'appel de Basse-Terre s'y refusa. *« On ne saurait reprocher à l'automobiliste,* affirma-t-elle, *de n'avoir pas vu une victime de race noire, circulant en pleine nuit noire, à distance suffisante pour l'éviter. »* La Cour de cassation vient d'annuler cet arrêt en renvoyant l'affaire devant des magistrats plus... éclairés.

L'ENQUÊTE SUR ACTION DIRECTE

Une lettre de vingt médecins amis du docteur Darmon

A la suite de la publication dans le Monde daté 20-21 avril d'un article intitulé « Action directe revendique l'attentat contre M. Guy Brana », vingt médecins, anciens condisciples, amis ou confrères du docteur Jacques Darmon, inculpé et écroué depuis le 18 avril, nous ont adressé une lettre que nous publions ci-dessous.

Sans préjuger des résultats de l'enquête et de l'instruction en cours, nous avons été choqués par les points suivants :

1) Le docteur Darmon est connu pour son sérieux dans sa pratique médicale. Après un cursus universitaire habituel, il a exercé pendant trois ans la médecine générale, puis a diversifié son activité en pratiquant la mésothérapie, et ce jusqu'à son arrestation. Cette discipline médicale est enseignée dans certaines facultés et le journal *le Monde* s'en est d'ailleurs fait l'écho dans ses articles sur les médecines douces.

2) Le docteur Darmon a été sympathisant de l'extrême gauche dans les années 70, mais beaucoup d'autres l'ont été, même parmi les médecins et les journalistes. Sa « discrétion » actuelle vous semble un facteur aggravant et vous permet d'écrire *« qu'il n'aurait pas décroché »* et d'insinuer son appartenance à Action directe. S'agit-il là d'information ou de désinformation ?

[Cette lettre est signée par les docteurs Besse (radiologue), Bihan (psychiatre), Bijaoui (ophtalmologiste), Bornstein (anesthésiste-réanimateur), Coridian (généraliste), Coscas (pédiatre), Costa (pédiatre), Floury (santé publique), Fridman (gynécologue), Le Mau de Talence (immunologiste), Liotier (généraliste), Mal (pneumologue), Mandopoulos (généraliste), Naiditch (cancérologue), Nowak (gynécologue), Pluskwa (anesthésiste-réanimateur), Ract (chef de service en médecine interne), Spielvogel (anesthésiste-réanimateur), Squirrhes (généraliste) et le professeur Marty (cancérologue)].





Étranger

RFA

DÉCOUVERTE TARDIVE D'UNE « BAVURE »

En 1978, le gouvernement avait organisé un faux attentat pour infiltrer les milieux terroristes

De notre correspondant

Bonn. — Le célèbre commando anti-terroriste ouest-allemand GSG 9 avait simulé en 1978 un attentat à l'explosif, qui avait partiellement détruit le mur d'enceinte de la prison de Celle, en Basse-Saxe, pour infiltrer un agent dans les milieux terroristes. Cet attentat, qui avait à l'époque été imputé par la police à l'extrême gauche, avait été en fait approuvé par les autorités de Basse-Saxe et par le gouvernement fédéral, dont dépend le GSG 9.

Révélée le vendredi 25 avril par un journal de Hanovre et confirmée par le ministre-président M. Ernst Albrecht (CDU), la nouvelle a relancé en Basse-Saxe une vieille polémique sur les méthodes employées par le Verfassungschutz local (équivalent des RG) pour combattre la criminalité et le terrorisme. Elle a provoqué des réactions indignées à gauche. Le Parti social-démocrate, qui était pourtant au pouvoir à Bonn à l'époque des faits, a demandé la convocation de la commission des affaires intérieures du Bundestag. Quant aux Verts, ils ont porté plainte pour destruction de bien public contre M. Albrecht, l'ancien chancelier social-démocrate M. Helmut Schmidt et son ministre de l'intérieur d'alors, le libéral M. Gerhardt Baum.

Contrairement à ces deux derniers, qui affirment n'avoir été mis au courant de rien, le ministre président de Basse-Saxe a défendu l'opération en affirmant que le GSG-9 avait agi avec l'accord de Hanovre aussi bien que de Bonn. « *Chacun sait naturellement*, a-t-il dit, *que pour pouvoir infiltrer les milieux terroristes, la personne en question doit faire ses preuves par des actes. C'est ainsi qu'est née l'idée de simuler un attentat contre la prison de Celle. Le gouvernement du Land, le gouvernement fédéral et le gouvernement de Hesse ont pris ensemble cette grande responsabilité. J'assume pleinement cette responsabilité.* »

L'explosion, qui n'avait fait aucune victime, avait ouvert une brèche dans le mur d'enceinte de la prison. Pour compléter la mise en scène, le GSG-9 avait placé à proximité, au bord d'un canal, un canot pneumatique dégonflé, qui devait théoriquement servir aux prétendus candidats à l'évasion. Deux terroristes étaient alors dans la prison, Sigmund Debut et Ronald Augustin. L'opération était destinée à faciliter l'entrée en contact avec eux d'un repris de justice, condamné à dix ans de prison, qui avait accepté de collaborer avec la police en échange d'une remise de peine.

Selon les autorités de Basse-Saxe, cette opération a permis d'obtenir de précieux renseignements sur le mouvement terroriste et de prévenir d'autres attentats. En revanche, l'agent ne serait jamais parvenu à approcher le véritable noyau dur de la RFA. « *On doit se rappeler dans quelle situation nous nous trouvions*, a déclaré l'ancien ministre de l'intérieur de Basse-Saxe. *Il y avait des menaces sérieuses, des faits graves, comme l'assassinat de Hans-Martin Schleyer* [chef du patronat ouest-allemand, assassiné en 1977]. *Les gens exigeaient des actes, des résultats.* » « *J'avais approuvé le projet*, a-t-il ajouté, *il était clair que ce ne serait pas sans problème, mais cela m'apparaissait nécessaire.* »

HENRI DE BRESSON.

Espagne

Malgré l'attentat de Madrid

LES NÉGOCIATIONS SE POURSUIVENT AU PAYS BASQUE ENTRE NATIONALISTES ET INDÉPENDANTISTES

Bergara (*AFP*). — L'explosion de la voiture piégée qui a tué cinq gardes civils et blessé six personnes a été le premier point à l'ordre du jour d'une réunion du Parti nationaliste basque (PNV) au pouvoir au Pays basque espagnol avec la coalition indépendantiste Herri Batasuna (proche de l'ETA-militaire). Les principaux dirigeants de ces deux organisations, M. Xavier Arzallus, président du PNV, entouré des dirigeants des conseils provinciaux de cette formation, ainsi que les membres de la direction de Herri Batasuna, avec notamment MM. Txomin Ziluaga, Inaki Esnaola et Jon Idigoras, participaient à cette réunion, qui a commencé peu après l'attentat sanglant de Madrid.

Cet attentat, qui n'était pas encore revendiqué samedi 26 avril, a été attribué au « commando Espagne » de l'ETA-militaire par la police madrilène. Les participants à la réunion ont pris la précaution de souligner, au cours d'une conférence de presse tenue avant de se séparer, que l'ETA-militaire n'était pas représentée à leur séance de travail.

Commentant l'attentat perpétré à Madrid, le président Arzallus l'a qualifié d'« *infortuné* » en soulignant néanmoins qu'« *il l'avait ressenti comme un coup dur, mais que la réunion avait décidé de poursuivre les conversations, en dépit des actes de violence, puisqu'aucune condition préalable n'avait été imposée pour qu'elles aient lieu entre toutes les forces politiques* ».

● *Mme Aquino invitée aux Etats-Unis.* — Au cours de son premier entretien téléphonique avec la présidente des Philippines (*le Monde* du 26 avril), M. Reagan l'a officiellement invitée à se rendre aux Etats-Unis. — (*AFP.*)

● *Condamnations en Thaïlande.* — Deux membres du PC thaïlandais (interdit) ont été condamnés, le vendredi 25 avril, à douze ans de prison par un tribunal militaire de Bangkok, à l'issue d'un procès qui a duré presque trois ans. M. Damri Ruangsutham, âgé de soixante-trois ans, était accusé d'appartenir au bureau politique du PCT et de subversion. M. Prakob Thongthueng, âgé de vingt-huit ans, était accusé d'appartenir à la Ligue démocratique et libre de la jeunesse de Thaïlande, organisation créée par le PCT. Les deux accusés ont reconnu leur appartenance au PC clandestin. Leur peine a été ramenée par le tribunal à huit ans en raison de leur coopération. — (*AFP.*)

Ethiopie

UN AGENT AMÉRICAIN DE LA CIA AURAIT ÉTÉ TORTURÉ EN 1984

Washington (*AFP*). — Un agent des services de renseignements américains (CIA) a été arrêté et torturé pendant plus d'un mois il y a deux ans à Addis-Abeba par les services de sécurité éthiopiens, écrit le *Washington Post* dans son édition du vendredi 25 avril.

Selon le quotidien, l'agent américain avait un statut diplomatique et était engagé dans une campagne secrète de propagande contre le gouvernement d'Addis-Abeba.

L'homme, dont l'identité n'est pas révélée, a été libéré en février 1984, grâce à une intervention secrète de M. Vernon Walters, alors ambassadeur extraordinaire du président Reagan, auprès du chef de l'Etat éthiopien, M. Mengistu Haïlé Mariam, ajoute le *Washington Post.*

Après quelque trente-cinq jours de détention et des « *heures de terreur* », l'agent américain avait une fracture du crâne, des vertèbres brisées et les épaules démises, poursuit le journal. Ses tortionnaires l'ont notamment soumis à une forme de roulette russe, privé de sommeil pendant cinq jours et contraint de signer une confession reconnaissant ses activités.

Le gouvernement américain n'a jamais fait état de l'incident, qui, selon les sources citées par le quotidien, constitue « *l'une des pires attaques d'un gouvernement étranger contre un agent de la CIA opérant en tant que diplomate accrédité* ».

Depuis 1981, date de l'arrivée de M. Reagan à la Maison Blanche, le gouvernement américain a consacré environ 500 000 dollars par an à soutenir la propagande antigouvernementale éthiopienne et la résistance anti-communiste.

Au cours des derniers mois, de hauts responsables du gouvernement américain ont ébauché des plans pour la formation para-militaire de maquisards hostiles au régime de M. Mengistu Haïlé Mariam, poursuit le *Washington Post.*

● *L'URSS et la crise financière de l'ONU.* — Moscou versera « *à titre bénévole* » dix millions de dollars sur un fonds spécial pour aider l'ONU à faire face à ses difficultés financières, a annoncé le vendredi 25 avril l'agence soviétique Novosti. De plus, l'URSS paiera sa quote-part dans le budget régulier de l'ONU pour 1986 « *avant la date prévue* » et participera pour la première fois, et à raison de plus de 20 millions de dollars par an, au financement de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), ajoute Novosti. — (AFP.)

URSS

NOMMÉ AMBASSADEUR A LONDRES

M. Zamiatine est écarté en douceur

De notre correspondant

Moscou. — M. Gorbatchev s'est débarrassé en douceur du porte-parole sans doute le plus « contre-productif » que le Kremlin ait connu depuis la seconde guerre mondiale. L'agence Tass a en effet annoncé, le vendredi 25 avril dans la soirée, que M. Leonid Zamiatine avait été nommé ambassadeur en Grande-Bretagne. Ce n'est pas une véritable sanction. Ce n'est pas non plus une promotion pour l'homme que Leonid Brejnev avait désigné en 1978 à la tête du département de l'information internationale du comité central, recréé pour l'occasion, et qui avait conservé cahin-caha cette fonction sous Iouri Andropov, Constantin Tchernenko et M. Gorbatchev.

M. Zamiatine s'est fait au cours de sa carrière une solide réputation auprès des journalistes étrangers par ses manières cassantes, voire brutales. Idéologue passionné, toujours prêt à infliger une harangue avant d'en venir aux faits et de répondre aux questions, il avait en outre l'art de se mettre en colère quand ces dernières ne lui plaisaient pas. Dans certains cas, la « contre-performance » était telle que certains de ses collègues soviétiques en plaisantaient ouvertement avec les correspondants occidentaux après l'épreuve...

Le bruit de sa disgrâce avait couru à plusieurs reprises. Le style de M. Zamiatine, à la fois véhément et confus, cadrait mal avec la nouvelle politique de l'information, cette « *clarté* » légèrement teintée d'efficacité à l'américaine, prônée par M. Gorbatchev depuis son arrivée au pouvoir. M. Zamiatine a pourtant accompagné le numéro un soviétique à Paris et à Genève. Il avait su d'ailleurs se montrer plus souple et plus souriant à l'extérieur qu'il ne le faisait à Moscou.

M. Zamiatine, qui remplace à Londres M. Victor Popov, qui prend sa retraite à soixante-huit ans, est âgé lui-même de soixante-quatre ans. Il est entré dans la carrière diplomatique en 1946 et a été chef du service de presse du ministère des affaires étrangères de 1962 à 1970, puis directeur de Tass de 1970 à 1978. Une particularité de sa biographie explique peut-être qu'il n'ait pas été simplement mis à la retraite comme tant d'autres « vieux brejneviens ». M. Zamiatine était pendant la guerre à l'Ecole d'aéronautique de Moscou le condisciple de M. Ligatchev, actuellement numéro deux.

La visite à Moscou de M. Chnoupek, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, a d'autre part permis, vendredi, d'élucider définitivement les fonctions de M. Vadim Medvedev, nommé secrétaire du comité central le 6 mars dernier lors du vingt-septième congrès. M. Medvedev était aux côtés de M. Ligatchev lorsque le ministre tchécoslovaque a été reçu au comité central. M. Medvedev, qui a assisté à plusieurs rencontres semblables ces dernières semaines, est donc chargé des rapports avec les partis au pouvoir dans les pays de l'Est. Il remplace ainsi M. Constantin Roussakov, qui a prix sa retraite lors du vingt-septième congrès.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Pays-Bas

LA RÉVOLTE DES RÉFUGIÉS TAMOULS

(*De notre correspondant.*)

Amsterdam. — Des centaines de réfugiés tamouls venant de Sri-Lanka, exaspérés par le refus des autorités néerlandaises de les traiter comme les autres demandeurs d'asile, ont détruit cinq centres d'accueil dans l'est du pays où ils avaient été hébergés il y a plus d'un an. Deux bâtiments ont été incendiés par leurs occupants et les autres centres endommagés et rendus inutilisables.

Ces scènes de violence se sont déroulées dans la soirée du mercredi 23 avril, après que le ministre du bien-être social, M. Eelco Brinkman, eut refusé de revenir sur les décisions prises à l'encontre des Tamouls. Ceux-ci, contrairement à d'autres réfugiés, ne reçoivent pas d'allocations. De plus, ils ne sont pas libres de leurs mouvements et il leur est interdit de chercher un travail rémunéré. L'Etat prend en charge leur logement et leur nourriture.

Le gouvernement de centre-droite, en prenant ces mesures restrictives après l'arrivée de plus de trois mille Tamouls il y a un an, comptait ainsi dissuader ces réfugiés de s'installer aux Pays-Bas. Depuis lors, un grand nombre d'entre eux sont partis vers d'autres pays européens. Il en reste un millier, dont très peu peuvent espérer obtenir le statut de réfugié politique. Le gouvernement estime, en effet, que la majorité des Tamouls ont émigré pour des motifs économiques.

R. T. S.

La continuité francophone

Le « comité du suivi » créé en février à Paris en conclusion du premier sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays utilisant le français s'est réuni pour la première fois, dans la capitale, jeudi 24 avril. Cet organe, qui est animé par l'ambassadeur Jacques Leprette et qui comporte onze membres (Burundi, Canada, Comores, France, Liban, Mali, Maroc, Québec, Sénégal, Wallonie-Bruxelles, Zaïre), devrait à l'avenir se réunir à Paris une fois par mois.

S'il est un domaine où la cohabitation politique va de soi, c'est bien la francophonie. M. Mitterrand l'avait manifesté bien avant la lettre en nommant, dès 1984, l'essayiste gaulliste Philippe de Saint Robert à la tête du Commissariat général de la langue française. En février 1986, sans doute frustré de ne pouvoir participer au sommet francophone, M. Chirac avait mis les petits plats dans les grands pour recevoir ses participants à la mairie de Paris.

Plusieurs délégués avaient alors, en privé, conjuré les dirigeants français, socialistes ou néo-gaullistes, de maintenir la francophonie au-dessus des affrontements politiques hexagonaux. La réunion à Paris, cinq semaines après le changement de majorité parlementaire, du comité du suivi chargé de veiller à la mise en pratique de la trentaine de décisions prises par le sommet (*le Monde* du 21 février) confirme qu'il y a volonté de continuité dans la voie dégagée par les « états généraux » que M. Mitterrand convoque à Paris.

D'aucuns trouveront qu'il y a aussi volonté d'innover, puisque le gouvernement Chirac comprend, au bénéfice de l'élue guadeloupéenne de choc qu'est Mme Lucette Michaux-Chevry, cette nouveauté qu'est le secrétariat d'Etat à la francophonie, au reste placé sous l'autorité directe de Matignon. Sur cette nouvelle structure ministérielle il convient pourtant de rester circonspect, les attributions exactes de Mme Michaux-Chevry n'ayant toujours pas été publiquement définies un mois après sa nomination, pas plus que l'enveloppe financière de son département.

Au-delà de ces contingences, le comité du suivi a donc examiné jeudi les dossiers les plus avancés : aide aux frais d'écolage dans les établissements français de l'étranger, institution d'un bac valable dans toute l'aire francophone, appel à des experts (non encore nommément désignés) en matière d'industries culturelle, linguistique, audiovisuelle, etc. Il avait également été indiqué officieusement, avant la réunion, que la création d'une banque d'images francophones devait être prioritaire, près des 100 % de ce marché étant à présent monopolisés par les Anglo-Américains.

Enfin, l'Agence de coopération culturelle et technique, qui regroupe, à Paris, quarante pays francophones et qui avait été un peu tenue à l'écart du sommet, a décidé, à l'instigation de son nouveau sécrétaire général, M. Okumba d'Okouatségué (Gabon), de réunir avant la fin 1986 sa conférence générale, sans doute pour rattraper le train en marche.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A travers le monde

ÉTATS-UNIS

Kurt Waldheim interdit de séjour ?

Washington. — Le Bureau des enquêtes spéciales (OSI) du département américain de la justice a recommandé que Kurt Waldheim soit interdit d'accès aux Etats-Unis parce que ses déclarations sur son passé « *manquent de crédibilité* », ont indiqué, le vendredi 25 avril, des responsables américains qui ont demandé à conserver l'anonymat. Le département de la justice tente de déterminer, avec les dossiers dont il dispose, si les accusations de crimes de guerre portées contre Kurt Waldheim sont suffisamment fondées pour justifier une interdiction d'entrée aux Etats-Unis, comme la loi le stipule pour les criminels de guerre. M. Neal Sher, responsable de l'OSI, qui a pris connaissance des dossiers de l'ONU et du Congrès juif mondial (CJM) sur le passé de Kurt Waldheim, indique que ce dernier « *était un officier d'état-major pour des missions spéciales dans le domaine de l'espionnage et du contre-espionnage* ». L'ancien secrétaire général de l'ONU, qui est toujours candidat à l'élection à la présidence de la République autrichienne du 4 mai prochain, a démenti ces allégations, affirmant qu'il se trouvait bien dans l'armée allemande dans les Balkans, mais à aucun poste de responsabilité. — (*AFP.*)

POLOGNE

L'opposition ne pourra pas manifester le 1er mai

Varsovie. — La municipalité de Varsovie a interdit à l'opposition démocratique polonaise d'organiser une manifestation à l'occasion du 1er mai et l'a menacée de « sanctions ». Un comité *ad hoc* d'organisation des cérémonies du 1er mai, créé par l'opposition, avait, pour la première fois depuis 1981, demandé officiellement à la municipalité, mardi dernier, l'autorisation d'organiser une manifestation le 1er mai (*le Monde* du 25 avril). Les membres du comité convoqués jeudi à la municipalité se sont entendu dire que « *les slogans prévus* [en faveur du syndicat interdit de M. Lech Walesa] *pour cette manifestation pouvaient représenter un danger pour la sécurité* [de la population] *et l'ordre public* ». Il leur a été ensuite signifié que « *le non-respect de l'interdiction entraînera des sanctions prévues par la loi* ». — (*AFP.*)

URSS

Condamnation de dissidents

Deux dissidents soviétiques, le chimiste Kyrill Popov, trente-trois ans, et l'informaticien Sergueï Khodorovitch, quarante-cinq ans, ont été récemment condamnés à de lourdes peines d'internement, a annoncé la Société internationale des droits de l'homme (IGFM), basée à Francfort. Selon l'IGFM, M. Popov, catholique de Moscou et membre du Groupe pour l'instauration de la confiance entre l'URSS et les Etats-Unis, a été condamné à six ans de camp de régime sévère et cinq ans de relégation pour « *propagande anti-soviétique* ». M. Popov était soumis depuis 1977 à des traitements psychiatriques forcés. M. Khodorovitch, ajoute l'IGFM, a vu sa première peine de trois ans d'internement prolongée de trois années supplémentaires, le 15 avril dernier, pour « *désobéissance au personnel du camp* ». Il avait été condamné pour son soutien au Fonds d'aide pour les prisonniers et leurs familles, et interné à Norilsk (nord de la Sibérie). — (*AFP.*)

[Sergueï Khodorovitch a été victime du nouvel article du code pénal qui donne à l'administration des camps le pouvoir discrétionnaire de renouveler les condamnations des prisonniers à l'expiration de leur première peine.]

SOUDAN

Les rebelles sudistes refusent de participer au gouvernement

Addis-Abeba. — Les rebelles sudistes de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) ont rejeté, le vendredi 25 avril, une offre de participation à un gouvernement soudanais d'union nationale venue de l'Oumma, le parti centriste arrivé en tête aux élections du début du mois. A l'issue de deux jours de pourparlers entre les deux parties à Addis-Abeba, le commandant Arok Phon Arok, membre du haut commandement de l'APLS, a estimé que l'offre de l'Oumma revenait à « *mettre la charrue devant les bœufs* ». Il a déclaré que son mouvement insistait toujours pour qu'une conférence nationale constituante se tienne en juin à Khartoum afin de nommer un gouvernement intérimaire en prélude à une nouvelle consultation populaire. L'APLS a boycotté les élections à l'issue desquelles l'Oumma de Sadek Al Mahdi a retrouvé sa place de première formation politique soudanaise avec quatre-vingt-dix-neuf élus sur trois cent un. Le scrutin a cependant dû être reporté dans trente-sept des soixante-huit circonscriptions du sud du pays en raison des activités du mouvement rebelle. Le projet de conférence nationale a fait l'objet d'un accord signé le mois dernier à Koka, au nord d'Addis-Abeba, entre l'APLS et l'Alliance nationale, coalition de partis et de syndicats proche du pouvoir de Khartoum. De nouvelles négociations sur ce sujet sont prévues en mai, toujours en Ethiopie. Le commandant Arok a reproché aux propositions de l'Oumma de s'éloigner de l'esprit de l'accord de Koka. — (*Reuter.*)

TUNISIE

Une condamnation de M. Achour confirmée en appel

La cour d'appel de Tunis a confirmé la condamnation en première instance de M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens, à un an de prison, a-t-on appris le vendredi 25 avril à Tunis. Cette peine avait été réduite à huit mois par la cour d'appel de Sfax, statuant dans la première phase d'une procédure complexe (*le Monde* du 31 janvier). M. Achour a d'autre part été condamné à deux ans de prison le 5 avril pour une autre affaire. Dans un communiqué publié vendredi, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) proteste contre les différentes condamnations de M. Achour et affirme « *sa solidarité* ». On apprend d'autre part qu'un grand nombre des jeunes gens interpellés il y a quelques jours sur le campus ou dans la cité universitaire de Tunis ont été relâchés après contrôle d'identité. D'autres, des sursitaires, seraient incorporés autoritairement. Mme Wassila Bourguiba, dont les relations avec le chef de l'Etat sont tendues depuis quelques mois (*le Monde* daté 19-20 janvier), a quitté Tunis jeudi pour la France, où elle aurait besoin de recevoir des soins médicaux.

Culture

Etat d'enfance



Tirage noir et blanc de Lucia Radochonska.

C'est sur la jolie place nette et carré du Marché-Sainte-Catherine que Jean-Pierre Lambert, ancien technicien en bâtiment, a eu l'idée d'ouvrir une galerie dans un boyau exigu constitué de trois pièces successives dont la première fait office aussi de librairie.

Depuis presque deux ans, son projet est clair : découvrir des photographes voguant sous pavillon de la recherche de manière aussi éclectique que José They, le tireur Philippe Salaün, Mikael Levin et, tout récemment, Jean-François Malamoud.

Discret, tenace, mordu, Lambert en veut. Il propose actuellement 25 tirages noir et blanc de Lucia Radochonska, Belge d'origine polonaise, captivée par les enfants de huit ou neuf ans l'âge où elle a dû quitter son pays d'origine.

C'est à travers le babil de nourrissons sautillant dans les sous-bois, que l'on ne s'attend guère à voir accrochés sur un mur et qui pourtant n'ont pas été conçus pour être collés dans les pages d'un album de famille, qu'elle se remémore les échos du passé.

Il n'y a rien de spectaculaire dans ces clichés simples et sans histoire. Seulement des frimousses non encore façonnées par la vie. Toutes prises en plein air, ces photos sont sans intrigue et sans mystère, mais il est permis d'entrevoir ici et là un tremblement imperceptible, une face voilée ou, au second plan, un éclat d'eau qui perce de son jaillissement la surface trop calme d'un étang comme pour s'assurer par l'immobilité, l'attente et le silence, que le malheur ne pourra plus jamais resurgir.

PATRICK ROEGIERS.

★ Lucia Radochonska, photographies, galerie Jean-Pierre Lambert, 3, place du Marché-Sainte-Catherine, Paris 4e, métro Saint-Paul, jusqu'au 17 mai.

M. MARCEL LANDOWSKI EST CHARGÉ DE MISSION POUR LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

M. Marcel Landowski vient de se voir confier par M. Jacques Chirac une mission de réflexion sur la promotion des enseignements artistiques dans le système scolaire. Lors de la cérémonie pour le soixantième anniversaire de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), qu'il présidait, le premier ministre a dénoncé la *« dégradation continue »* des enseignements artistiques à l'école, ajoutant que *« tout, dans ce domaine, est à repenser : les horaires, le nombre d'enseignants à former, mais aussi les problèmes pédagogiques de ces enseignements, l'interpénétration des disciplines artistiques et des autres, les moyens de former le sens esthétique »*.

M. Landowski peut être considéré comme un expert en la matière. Après avoir été directeur de la musique (1970-1974) et avant de devenir « M. musique » à l'Hôtel de Ville de Paris, il avait été nommé inspecteur général chargé des enseignements artistiques au ministère de l'éducation sous M. Habby. Rappelons que l'enseignement artistique dans les établissements scolaires est l'un des chevaux de bataille de l'actuel directeur de la musique, M. Maurice Fleuret, dont les anciennes divergences avec M. Marcel Landowski sont bien connues.

« AMPHITRYON », de Kleist

Molière pris en traître

La fable d'*Amphitryon* est universellement connue. Le dieu Jupiter, pour tenir une nuit dans ses bras Alcmène, l'épouse du général en chef des Thébains Amphitryon, emprunte l'aspect physique d'Amphitryon, absent cette nuit-là parce qu'il conduit une bataille. Jupiter est accompagné de Mercure, lequel emprunte, lui, l'aspect de Sosie, l'ordonnance d'Amphitryon.

La pièce de Molière qui, s'appuyant sur une comédie de Plaute, reprend cette fable est de toute beauté. A l'encontre d'un jugement souvent exprimé, c'est une pièce très sombre, l'œuvre d'un grand mélancolique qui cache son jeu.

Michelet a eu le mot juste quand il a dit : *« Il y a dans cette pièce une verve désespérée. »* En effet, comme si l'acte de remuer ses obsessions pénibles aiguisait ses ressources et ses libertés d'écriture, Molière, tout au long d'*Amphitryon*, aligne des vers libres d'un allant, d'une fraîcheur, d'une lumière, prodigieux. La formule de Michelet peut être retournée : *« Il y a dans cette pièce du désespoir vif, brillant. »*

Il n'était pas possible, sans dire d'abord deux mots de la pièce de Molière, de rendre compte de la pièce qui fait l'objet de cet article : l'*Amphitryon* du poète romantique allemand Heinrich von Kleist.

Kleist, pour une grande part, traduit en allemand le texte de Molière. Sur les vingt et une scènes de l'*Amphitryon* de Molière, quinze sont adaptées quasiment telles quelles, mis à part quelques détails minimes qui, retraduits en français, ne sont pas toujours heureux.

Mais, en même temps, l'œuvre de Kleist n'a rien de commun avec celle de Molière. Ce qui a fasciné Kleist, dans cette fable, c'est le dieu, ce sont des attributs métaphysiques du dieu, c'est l'étendue de sa puissance.

La pièce de Kleist se structure entièrement autour d'une scène au cours de laquelle Jupiter se fait reconnaître par Alcmène. Cette scène, très longue, est magnifique. Dans le for intérieur d'Alcmène, puis plus tard d'Amphitryon, nous retrouvons les débats de conscience, les illuminations, les tentatives de fuite par évanouissement, qui figurent dans l'âme du prince de Hombourg. Et, de même que le prince de Hombourg, par discipline germanique, insiste pour être fusillé, Amphitryon se plie au pouvoir absolu du dieu, rayonne de fierté et de joie de lui avoir « consacré » sa femme. Attitude évidemment impensable chez Molière, qui, par sa pièce, tenait à hasarder une critique mi-figue mi-raisin des abus de séduction du roi.

Il faut savoir gré à Michel Dubois d'avoir eu la bravoure de monter l'*Amphitryon* de Kleist. Sa mise en scène, sans faste excessif, a des moments de beauté, dans la mesure où les costumes allemands, bien dessinés et colorés, s'inscrivent fermement dans la lumière, si bien que les protagonistes atteignent une valeur de signes sensibles et spirituels qui s'accordent à la poésie si particulière de Kleist. La traduction française de Henri-Alexis Baatsch est fidèle, un peu pâteuse. Ce spectacle est pourtant un échec, de par les options trop désinvoltes des comédiens : Alcmène (Claire Wauthion) devient une midinette parisienne de l'époque de Marcel Proust ; Amphitryon (Jean-Pierre Bagot) devient un matamore qui sort de voir *Rambo* au cinéma ; Jupiter (Gérard Chaillou) a un côté bon chien-chien nourri. Seul Jean-Pol Dubois (Mercure) manifeste l'aisance, le style, l'élévation d'esprit, propres à la nature poétique et philosophique de Kleist.

MICHEL COURNOT.

★ Maison des Arts de Créteil, 20 h 30.

Plans-reliefs : la guerre continue

Les plans-reliefs retourneront aux Invalides. Le secrétaire d'Etat à la culture, M. Philippe de Villiers, l'a annoncé vendredi au cours d'une conférence de presse. Aux 3 800 m² existant auparavant, il sera immédiatement adjoint une surface de 2 400 m² grâce à l'aménagement des combles de la chapelle et de la galerie Fourcroy. D'ici à deux ans, 1 800 m² supplémentaires seront récupérés sur des locaux administratifs actuellement occupés par le ministère des armées. *« Le musée des plans-reliefs,* a précisé M. Philippe de Villiers, *doit ainsi devenir le premier musée mondial des villes-maquettes. »* Il a confié à M. Christian Pattyn, chargé de mission à l'inspection générale de l'administration des affaires culturelles, le soin de réaliser ce projet. Ce dernier envisage de présenter l'ensemble des maquettes à travers une « promenade-spectacle » mise en scène grâce aux technologies sonores et visuelles les plus récentes.

En fin de matinée, M. Jack Lang réunissait à son tour la presse pour faire part de son indignation : *« Ce trésor, c'est notre gouvernement qui l'a sauvé de l'indifférence publique. »* L'ancien ministre estime que le rapatriement à Paris des plans-reliefs est essentiellement provoqué par le fait que le maire de Lille est socialiste. *« Les arguments juridico-historiques invoqués ne sont que l'habillage d'une décision petite, mesquine, politicienne, sans classe, sans élégance »*, a-t-il conclu.

A Lille, où quatre-vingts maquettes (sur cent deux) sont déjà arrivées à bon port, M. Mauroy s'apprête à passer à la contre-offensive. Organisant à son tour une conférence de presse, il déclarait qu'il *« n'acceptait pas »* l'oukase du maire de Paris. La municipalité lilloise fera tous les recours de droit pour s'opposer à la décision du ministère de la culture et de la communication. *« A défaut,* a-t-il menacé, *le maire de Lille peut s'opposer catégoriquement à la reprise des plans-reliefs. »* Chacun fortifie donc ses positions. La guerre des plans-reliefs continue.

AU MUSÉE MARMOTTAN

La collection d'un mécène

Mme Lila Acheson Wallace est une philanthrope comme en n'en trouve qu'aux Etats-Unis. Aucun secteur n'a échappé à sa boulimique bienfaisance. Elle en avait les moyens. Cette fille de pasteur a fondé, en 1922, avec son mari, le célébrissime *Sélection du Reader's Digest*, qui diffuse dans le monde entier, à trente millions d'exemplaires et en dix-sept langues, une vision condensée du rêve américain. Au cours de sa longue existence – elle est morte en 1984 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans – elle a dépensé plus de 60 millions de dollars en œuvres diverses. Qu'il s'agisse de sauver les temples égyptiens d'Abou-Simbel, de construire un refuge ou une aire de pique-nique dans un parc national, de financer un YMCA pour les ouvrières de Minneapolis, de renflouer les hôpitaux presbytériens de l'Etat de New-York, de construire une nouvelle volière pour le zoo du Bronx ou d'approvisionner en fleurs fraîches le hall du Metropolitan Museum, Mme Wallace était toujours prête à sortir son carnet de chèques.

A la fin de sa vie, sa passion des fleurs et des jardins l'a conduite à verser 2 millions de dollars pour la rénovation de la maison et du parc de Monet à Giverny. Une corde manquait à son arc : celle de l'art. Elle commença à combler cette lacune au lendemain de la guerre, et plus encore à partir de 1960. En une vingtaine d'années, elle acquit quelque trois mille œuvres, actuellement propriété de la Fondation du Reader's Digest. Aujourd'hui, trente-six d'entre elles nous sont présentées au musée Marmottan.

Son choix, nous dit-on, n'a dépendu que de son goût personnel. On pouvait, sans préjugés, le redouter un brin, l'art et les bons sentiments ne faisant pas nécessairement bon ménage. Les mauvais esprits seront déçus. Ce qui est exposé ici est largement du niveau de ce que l'on peut voir dans les grands musées. Bien sûr, ce sont les impressionnistes qui ont, avant tout, retenu son attention : à commencer par Monet (à cause des fleurs ?) et Degas, celui des danseuses (autre hobby de Mme Wallace, la compagnie des ballets Graham a d'ailleurs bénéficié de sa manne). Du premier est présenté un tableau de *Nymphéas* que le mécène – une photo le montre – avait accroché dans sa salle à manger, et d'éblouissants *Pruniers en fleur* ; du second, deux très beaux pastels. Parmi les autres chefs-d'œuvre, il faut citer le *Paysage à l'Estaque* de Cézanne, *les Chaumes de Jargus*, un petit Van Gogh aux tonalités claires, une charmante *Jeune fille allant au conservatoire*, de Renoir, une *Clairière* de Seurat avant le divisionnisme...

Mme Wallace ne s'est pas aventurée très loin dans le vingtième siècle. Un gros bouquet de tournesols, maniériste et apprêté, par Braque ; deux Vuillard quelconques, un Matisse splendide : des fleurs, encore, qui se détachent sur un miroir au noir profond. Un Bonnard aux couleurs vénéneuses. Elle a choisi un beau Chagall de 1939 : *les Trois Bougies*, avec deux amoureux flottant sur un tapis rouge. Un Soutine, comme l'aiment les Américains, assez peu expressionniste. Une sculpture de Picasso, la tête de jeune homme coiffée d'une marotte, de 1905. Aussi est-on presque surpris de voir figurer dans la collection l'humaine et célèbre *Forêt* de Giacometti.

Naturellement, les salles où sont les œuvres acquises par Mme Wallace ont été restaurées grâce à la générosité de la Fondation du Reader's Digest.

EMMANUEL DE ROUX.

★ Chefs-d'œuvre de la collection du *Reader's Digest*, musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, 75016 Paris, jusqu'au 11 mai.

COMMUNICATION

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION

L'Europe des clubs

De notre envoyé spécial

Cannes. – *« Sommes-nous capables de faire ensemble autre chose que deux guerres mondiales ? »* La boutade de Patrick Drowgoole, responsable de la chaîne privée britannique de Bristol, résume bien le défi posé aux professionnels de la télévision européenne : celui de la coproduction. Depuis quelques années, les chaînes du Vieux Continent cherchent à financer en commun de grandes séries de fictions ou des documentaires pour concurrencer les programmes américains. Mais la pratique est complexe. Faut-il partager la création artistique au prorata du financement ? Les acteurs français et italiens, dirigés par un metteur en scène britannique sur un scénario allemand, accouchent rarement d'un résultat satisfaisant. Faut-il alors, comme le faisait Pierre Desgraupes, substituer à ces cocktails dangereux des accords de réciprocité ? La solution se révèle à la longue boiteuse : ravies de pouvoir monter leurs propres projets avec l'aide de leurs partenaires étrangers, les chaînes se font tirer l'oreille dès qu'il s'agit de financer et de diffuser des émissions qu'elles n'ont pas contrôlées.

Pour produire des œuvres homogènes qui donnent satisfaction à tous les publics, les professionnels de la télévision préfèrent aujourd'hui la formule du club. Une structure plus souple, qui sélectionne des projets, tente de faire travailler ensemble des scénaristes de plusieurs nationalités, finance la réalisation d'un pilote. Si le résultat emporte l'adhésion, la coproduction financière peut se mettre en place entre pays intéressés. Le premier club a été fondé l'an dernier par des télévisions publiques. Antenne 2 y côtoie les chaînes italiennes, suisses, autrichiennes ainsi que la ZDF allemande et la britannique Channel Four. Le groupe travaille aujourd'hui sur trois grandes séries de fiction et deux documentaires. La réplique des télévisions privées ne s'est pas fait attendre avec la création du Consortium européen de télévision autour de MM. Jérôme Seydoux, Silvio Berlusconi et Robert Maxwell. Mais devant les incertitudes politiques qui menacent la Cinq et les concessions sur le satellite TDF 1, le Consortium semble avoir mis en sommeil les grandes productions annoncées sur Hemingway ou *Adieu Volodia*, de Simone Signoret.

Aujourd'hui, les producteurs suivent le mouvement. Télécip, l'un des groupes privés français à qui l'on doit le feuilleton « Châteauvallon », annonce la création de Visions, autre club formé avec des partenaires britanniques, allemands, italiens et France-Média-International (la société publique de commercialisation). A leurs programmes, des projets sur la révolution française, saint François d'Assise, des séries policières. Simultanément, un autre producteur privé français, l'éditeur Jean-Pierre Ramsay (FIT Productions) constitue European Production Corporation, avec trois autres producteurs britannique, allemand et italien. Sept projets sont en chantier, dont une série très ambitieuse de treize heures sur les croisades.

Même rêve chez tous : créer des œuvres suffisamment fortes pour plaire aux téléspectateurs européens, suffisamment universelles pour être vendues à d'autres pays, voire aux Etats-Unis. *« Les croisades, c'est le Far-West européen,* plaide Jean-Pierre Ramsay. *De l'action, de la violence, une épopée qui peut séduire les téléspectateurs américains. »*

Les coûts sont importants. Les chaînes publiques, qui ont peu de moyens disponibles, hésitent à faire des paris aussi ambitieux. Leurs partenaires européens se tournent alors du côté des chaînes américaines. Mais celles-ci exigent une participation majoritaire pour contrôler le contenu des œuvres. Que reste-t-il de l'enjeu européen ?

Un espoir pourtant : les banquiers entrent dans la danse avec leur propre club. Celui-ci réunit les huit banques françaises spécialisées dans le financement du cinéma (UFCA), l'Institut du financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC), la Banco del Lavoro, en Italie, et la Banco de Credito Industriale, en Espagne. Ce pool bancaire européen se propose de financer des coproductions cinématographiques et audiovisuelles en assumant une partie des risques de l'aventure.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *Vers une « Bulle » nationale.* – L'hebdomadaire *la Bulle*, créé par le quotidien *l'Est républicain* (Nancy) à destination des douze-quinze ans, fête son premier anniversaire en fanfare. Au bout d'une année, ce journal de douze pages, diffusé essentiellement par abonnements (prix en kiosque : 2,50 F), se vend entre quinze mille et vingt mille exemplaires. La publicité y a été introduite il y a trois mois. Centrée sur les jeunes, elle a permis au service commercial de *l'Est républicain* de *« découvrir des annonceurs totalement inconnus »*, la publicité destinée aux douze-quinze ans utilisant rarement des journaux comme supports. Deux quotidiens régionaux – *le Matin libre* (Le Mans) et *la Charente libre* (Angoulême), – intéressés par la formule de ce journal et par son succès, en ont racheté les droits de reproduction.

PLASTIC BERTRAND

La vraie voix

Je l'jure !, le dernier maxi 45 tours de Plastic Bertrand, sort à Paris. Chez les « branchés-musique » de Bruxelles, ce cri du cœur suscite quelques ricanements amicaux. Pour beaucoup d'entre eux, en effet, témoins directs ou indirects, Plastic Bertrand – né en 1949 dans la capitale belge sous le nom de Roger Jouret – n'aurait jamais enregistré *Ça plane pour moi*, qui l'a fait connaître (six millions d'exemplaires vendus). Au départ, une double farce (escroquerie ?) concoctée par un autre Belge, Francis de Pricks. Aussi noir que « Plastic » est blond, il chante déjà sous deux pseudonymes une musique qu'il qualifie lui-même de « kleenex ». On l'écoute et on la jette ! Avec *Lou and Hollywood Bananas* et *Two Man Sound*, il a, à son actif, quelques beaux succès. N'a-t-il pas été numéro un pendant vingt-six semaines au Mexique – avec une chanson portugaise ?

« En 1975, raconte Francis de Pricks, alias *Lou, avec deux amis musiciens nous nous sommes amusés à plagier les Sex Pistols et Johnny Rotten, mais en français. D'où* Ça plane pour moi. *Une firme de disques n'a pas trouvé ça si mauvais et a voulu le commercialiser. Sous quel nom ? Moi, j'étais déjà « pris » par deux pseudos, et en plus je n'avais pas le lock « néo-punk » qu'il fallait. Alors j'ai cherché. Et puis Jouret est arrivé. Il convenait parfaitement. « Plastic Bertrand » était né... Et ça a marché. Pour la télé avec un bon play-back, dans les concerts avec une bonne sono et un bon mélange, le public n'y voyait que du feu. Si j'avais su, peut-être que j'aurais signé le disque moi-même. »*

Le duo va continuer encore quelque temps. Puis ce sera le divorce, aux torts réciproques, et Plastic Bertrand volera alors de ses propres ailes. Seuls les spécialistes apprécient la différence. A tel point que, en 1985, Lou – cette fois sous le nom de « Scarlet » – et Plastic Bertrand enregistreront la même chanson, *Gueule d'amour*, à quelques semaines d'intervalle. Qui est le vrai ? Lou, semble-t-il. Mais Plastic peut être acquitté au bénéfice du doute.

Le temps a passé. *« C'est une vieille histoire. Lou m'a piqué mes bandes. Et, jaloux, raconte n'importe quoi »*, déclare Plastic. Aujourd'hui, Lou persiste et signe tout en s'occupant de sa dernière création, la superbe Viktor Lazlo, une quarteronne franco-belge qui vient de recevoir son premier disque d'or, *She*. Apparemment, tout indique que c'est elle et non Lou qui chante ! Quant à Plastic, il jure dans son dernier disque qu'il dit *Rien que la vérité, toute la vérité*.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

France

LE PROJET DE LOI D'HABILITATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Chirac renonce pour l'instant à engager la responsabilité de son gouvernement

L'Assemblée nationale a continué, vendredi 25 avril, la discussion du projet de loi d'habilitation économique et sociale. En début d'après-midi, le gouvernement a annoncé que la réforme électorale est retirée de l'ordre du jour de la semaine prochaine et remplacée par la suite du débat en cours. En clair, il n'y aura pas d'engagement de responsabilité en cette fin de semaine, contrairement à ce que beaucoup avaient cru. Au cours d'un rappel au règlement, M. Pierre Joxe s'est étonné que le gouvernement ait accordé soudainement un tel délai aux députés. Il met cette initiative sur le compte de *« divisions »* de la majorité à propos de la loi électorale.

Après une suspension de séance, demandée par les communistes, l'examen de l'article premier, commencé la veille, reprend. Comme il le fera tout au long de la journée, le PC défend des amendements sans guère de portée juridique, s'apparentant à des déclarations d'intention. Il demande, par exemple, que le droit de la concurrence qui sera préparé par ordonnance soit assorti de garanties au profit de *« l'initiative des salariés »*, ou *« au profit de l'intérêt communal »* ou *« régional »*. Il évoque aussi la lutte contre les *« gâchis financiers »*, la *« spéculation »*, etc.

Le Front national demande que soient amnistiés tous ceux qui ont été condamnés pour infraction aux ordonnances de 1945 sur le contrôle des prix. **M. Edouard Balladur** ayant répondu *« sans prendre d'engagement »*, que la situation sera examinée *« une fois l'abrogation* (de ces ordonnances) *intervenue »*, l'extrême droite retire son amendement. De même, un groupe de députés RPR menés par **M. Jean-Paul Charié** (RPR, Loiret) accepte de retirer un amendement prescrivant au gouvernement de mettre au point par ordonnance une nouvelle fiscalité agricole allégée. Par 289 voix (RPR, UDF) contre 251 (PS, PC), le FN s'abstenant, l'article premier du projet est alors adopté.

L'article 2 est celui qui donne mandat au gouvernement de mettre en place un plan pour l'emploi, particulièrement pour les jeunes. Dans sa discussion, quatre orateurs communistes estiment que le contribuable va se substituer financièrement au patronat. Six députés socialistes détaillent leurs craintes qu'il n'ait pas d'effet réel sur l'emploi, développe la précarité de l'emploi, mette à mal le monopole de l'Agence pour l'emploi.

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, s'efforce de dissiper des inquiétudes. Il disposera d'assez d'argent, car les crédits pour ce plan ne sont pas *« limitatifs »*. Si le gouvernement *« est déterminé à favoriser le recours aux contrats à durée déterminée, au travail temporaire, et au travail à temps partiel, le mode de recrutement de droit commun doit rester le contrat à durée indéterminée, car c'est la pierre angulaire de tout l'édifice de protection conventionnel des salariés »*.

L'Agence nationale pour l'emploi gardera statut d'établissement public, mais elle sera rendue *« plus efficace »*, les régions *« participant davantage aux actions de placement et de protection »*. Pour ce que l'on a appelé les *« zones franches »*, un amendement précisera les intentions du gouvernement : il n'y aura aucune atteinte aux *« fondements du code du travail »*, mais simplement allègement des impôts dus à l'Etat et des cotisations sociales. **M. Gérard Collomb** (PS, Rhône) lui réplique : *« Nous craignons que vous n'ayez été placé dans vos fonctions pour servir de paravent aux intentions profondes de votre majorité. »*

La discussion des 127 amendements déposés pour cet article, que l'Assemblée refuse de supprimer par 325 voix (RPR, UDF, FN) contre 247 (PS, PC), peut commencer. La plupart de ceux qui sont débattus, vendredi soir, sont d'origine communiste. Ce ne sont en général que des déclarations d'intention, tel celui demandant que le plan réponde *« aux aspirations de justice sociale des travailleurs et de la jeunesse »*. Dans la plupart des cas, le PS s'abstient, mais il ne prend pas part au vote sur l'amendement demandant que l'horaire de travail soit ramené à trente-cinq heures sans réduction des salaires.

Les Français d'abord ?

Les socialistes réclament – sans succès – que soit précisé dans la loi ce que le gouvernement ne compte pas faire, comme par exemple l'institution d'un « SMIC-jeune ». A M. Séguin, qui explique que cela est inutile puisqu'il a donné de nombreuses précisions sur ses intentions, **M. Michel Coffineau** (PS, Val-d'Oise) répond au contraire : *« Ce qui est inscrit dans une loi d'habilitation, qui donne de grands pouvoirs au gouvernement, est une garantie. »*

Le FN obtient l'engagement que les professions libérales seront concernées par ce plan *« comme toutes les entreprises »*. En revanche il s'oppose à tous les autres groupes de l'Assemblée lorsqu'il demande une priorité d'embauche pour *« les Français et les ressortissants de la CEE »*. Cet amendement obtient 11 voix de plus que les 35 voix du FN, mais les dix députés RPR ayant été portés comme ayant voté avec lui rectifient leur vote, ce que ne fait pas **M. Charles Desprez** (UDF, Hauts-de-Seine) qui était dans l'hémicycle pour voter avec l'extrême droite. Après cet incident le FN demande un scrutin public (ce qui prend chaque fois cinq à six minutes) sur presque tous les amendements.

M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) obtient que la limite d'âge de vingt-cinq ans, au-delà de laquelle on ne peut plus bénéficier du *« plan jeunes »*, soit reculée pour les mères de famille. Pour que les employeurs ne soient pas attentistes devant la promulgation des ordonnances, M. Séguin fait préciser que l'allégement de 25 % des charges sociales en cas d'embauche de jeunes entre en vigueur dès le 1er mai. M. Coffineau s'étonne du caractère *« rétroactif »* de cette disposition et s'interroge sur sa constitutionnalité. Sur cet amendement, comme sur le précédent, les socialistes ne prennent pas part au vote.

En deux séances de travail, après-midi et soir, et sept heures trois quarts de débat, 46 amendements ont été examinés, dont 28 sur l'article 2 (25 avaient été déposés par le PC, 8 par le PS, 5 par le FN, 2 par le RPR 1 par l'UDF, 3 par le rapporteur général et 2 par le gouvernement).

Le rythme s'est donc considérablement ralenti par rapport à jeudi soir. Contrairement à ce qui s'était passé en de semblables circonstances dans la précédente législature, l'Assemblée ne siège pas ce week-end. La prochaine séance a été fixée au lundi après-midi 28 avril.

Th. B.

La course de lenteur continue

Le gouvernement n'a pas engagé sa responsabilité sur le projet de loi d'habilitation économique et sociale, le vendredi 25 avril, contrairement à ce que l'on attendait, y compris parmi certains membres du gouvernement. Au cours d'une réunion vendredi en fin de matinée autour de M. Jacques Chirac, les ministres concernés et les responsables de la majorité ont estimé que la procédure de l'engagement de responsabilité n'était pas opportune.

Les giscardo-barristes, et particulièrement les membres du PR, qui au cours de la réunion de leur bureau politique avaient souhaité que soit limité le recours aux procédures de contrainte, ont donc obtenu gain de cause. La stratégie prévue par le gouvernement ne se justifiait plus guère et risquait surtout d'entraîner de nombreux contrecoups négatifs.

Prendre son temps permet au gouvernement de continuer à peaufiner un texte dont la première version était loin d'être juridiquement parfaite. Les membres de la majorité sénatoriale n'ont pas manqué de le faire remarquer. Or les ministres, même s'ils ne tiennent pas compte de toutes leurs suggestions, sont obligés de négocier avec eux s'ils veulent réussir à obtenir un vote conforme au Palais du Luxembourg dès la première lecture, et éviter ainsi le retour du texte en navette au Palais-Bourbon.

Laisser se dérouler une discussion parlementaire approfondie de son programme économique et social permet au gouvernement de masquer les vraies raisons du retard que prend la présentation de la loi d'habilitation sur la réforme du mode de scrutin.

L'UDF refusant de la voter avant de connaître le découpage précis des circonscriptions, cette réforme ne pourra être soumise à l'Assemblé mardi et mercredi prochains, comme cela était initialement prévu. Comment, dès lors, aurait-on justifier la clôture rapide du débat sur la première loi d'habilitation, alors que l'impossibilité de présenter immédiatement la seconde aurait mis le Parlement au chômage technique pendant la dernière semaine d'avril ?

Donner l'image d'un gouvernement capable de s'attaquer très vite aux vrais problèmes est certainement judicieux. Encore le risque existait-il – même s'il est très mince – que l'opinion publique s'inquiètât d'une tentation systématique à « bâcler » les débats parlementaires. D'autant que les oppositions d'extrême droite et de gauche avaient déjà largement commencé à matraquer sur le thème d'une atteinte aux prérogatives de députés qui venaient d'être élus. Laisser le débat se poursuivre permettait, ainsi, de les prendre – et particulièrement les socialistes – à contre-pied.

Ne pas utiliser l'arme absolue de l'engagement de responsabilité vendredi ne veut pas dire qu'on se l'interdit pour les jours à venir. Le gouvernement sera peut-être contraint de s'y résoudre. Dès que les députés ont compris qu'on les laissait débattre, ils ont pris leur temps. Les socialistes multiplient les questions encouragés par l'attitude de M. Philippe Séguin, qui, contrairement à M. Edouard Balladur, profite de la discussion parlementaire pour apporter de nombreuses précisions à son plan pour l'emploi, même si, comme son collègue de l'économie, il refuse que le texte de la loi d'habilitation limite sa marge de manœuvre. Les députés sont invités à le croire sur parole.

L'extrême droite, si elle vote souvent avec la majorité sur le fond, vient à l'aide de la stratégie de la gauche. Pour montrer au RPR et à l'UDF qu'il ne faut pas toujours compter sur elle, elle retarde volontairement le débat. Les socialistes sont d'autant moins mécontents de ce résultat qu'on ne peut pas leur en faire porter entièrement la responsabilité. La course de lenteur continue.

THIERRY BRÉHIER.

LA RÉNOVATION DU PS

Troisième gauche

(Suite de la première page.)

Si le PS s'est approché des 32 % il y a quelques semaines, ce n'est pas en gagnant sur la droite mais en absorbant les minuscules principautés de gauche limitrophes de son empire et en annexant au fil des années des provinces communistes entières. Désormais, il est la gauche non communiste à lui tout seul, il est l'essentiel de la gauche. Pour progresser encore, pour approcher les 40 %, son nouvel objectif, il lui faut (puisque le PC a choisi la stratégie du repliement et même de l'auto-enfermement) constituer, sans compter sur les autres, le « parti du mouvement », pour reprendre une expression fameuse de François Goguel. Ce n'est pas impossible : de même que les modalités du scrutin proportionnel employées le 16 mars l'ont aidé à capter les voix des petits affluents de la gauche, de même le retour du scrutin majoritaire peut l'aider à canaliser les suffrages communistes. La représentation proportionnelle n'a pas empêché la revanche de la droite ; la loi majoritaire peut aider le PS à franchir une étape supplémentaire pour réussir sa seconde carrière. Le Parti socialiste a le plus grand besoin du système politique qu'en théorie il réprouve.

D'ailleurs, ses meilleures chances il les rencontre à l'occasion de l'élection présidentielle dont le duel du second tour lui ménage une place naturelle. Sur ce terrain-là, il part (s'il sait d'abord se rénover) à égalité avec la droite modérée. Des champions potentiels, il en possède à lui seul autant que tous les autres partis politiques réunis. François Mitterrand pourrait reprendre à son compte la boutade prophétique du général de Gaulle : après moi, ce ne sera pas le vide mais le trop-plein. Michel Rocard est déjà candidat, Laurent Fabius et Pierre Mauroy fourbissent leurs armes, Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement n'écartent aucune hypothèse, Jacques Delors et Charles Hernu ne se sentiraient pas indignes du rôle. Quant au chef de l'Etat en personne, bien imprudent qui négligerait l'idée qu'il puisse tenter de se succéder à lui-même, surtout si le choc devait se produire avant 1988.

Cette pléiade de talents constitue pour le PS une chance et un handicap. Alors qu'il tente de se débarrasser du labyrinthe des tendances, la compétition souterraine et perceptible à laquelle se livrent ses chefs de file ne peut que gêner son nécessaire aggiornamento. Ce jeu de poker suprême brouille inévitablement la clarification idéologique, retarde la réforme de l'appareil, complique la recherche d'alliances. L'élection présidentielle domine de toute sa stature l'ensemble de la vie politique. Elle tyrannise les partis. Comme le PS peut se glorifier du fonctionnement interne le plus démocratique, il est aussi le plus exposé à la surenchère. S'il veut se transformer à temps, il lui faut donc faire vite. Il n'a pas une année devant lui pour bâtir une « troisième gauche » sur les ruines de la « première gauche », celle de la vulgate néo-marxiste, et sur les fondations inachevées de la « seconde gauche », celle de l'utopie autogestionnaire. Faute de quoi, le premier parti de France risquerait fort de trop goûter au paradis artificiel de l'opposition.

ALAIN DUHAMEL.

M. FRÉDÉRIC-DUPONT, ÉLU DE 1936

Pas d'ennemis à droite

Il faut enfin faire justice d'une insupportable iniquité. Non, M. Edouard Frédéric-Dupont n'est pas seulement le *« député des concierges »*. Certes, le tout nouveau doyen – quatre-vingt-quatre printemps – de l'Assemblée nationale est l'auteur de l'immortelle loi de 1946, éliminant définitivement le « cordon » de nos portes cochères, cordon grâce auxquels les noctambules éméchés s'arrogeaient le droit féodal d'arracher du sommeil la pipelette harassée.

Certes, l'inamovible député du septième arrondissement, qui fêtait le vendredi 25 avril son jubilé parlementaire – il a été élu pour la première fois le 26 avril 1936, – ne saurait se désintéresser de cette fraction du corps électoral qui peuple les loges des immeubles en pierre de taille : *« Les électeurs, on ne va pas leur demander s'ils sont concierges ou si elles sont vieilles filles. On leur dit : Venez, venez avec moi. »*

Mais si le très élégant septième, depuis l'époque du « Front popu » accorde amoureusement à M. Frédéric-Dupont des scores de républiques bananières, c'est bien parce qu'il est aussi un homme de droite, la vraie droite, estampillée par tous les combats du demi-siècle. Et qu'il sait mener d'autres luttes que celles pour l'installation d'un feu rouge ou l'ouverture d'un couloir d'autobus. De la guerre d'Espagne – *« Derrière les héros républicains, il y avait les pires assassins »* – à celle d'Algérie : *« En fait, nous l'avons gagnée ; cela ne nous a pas empêchés de brader l'Algérie au bénéfice des pires ennemis de la France. »*

Quelle constance ! Il est blessé à la tête lors de l'émeute anti-parlementaire du 6 février 1934, où il figurait au premier rang, poitrine barrée par son ruban de conseiller municipal. Tout naturellement, il vote en 1940 les pleins pouvoirs à Pétain. A la Libération, un aide de camp de de Gaulle le convoque : *« Le général cherche une droite. Plus personne ne veut être de droite. »* « Dupont des Loges » répond présent. Mais après les accords d'Evian, en 1962, il claque la porte du gaullisme. Il subit alors le seul revers électoral de sa carrière : même le septième veut la paix en Algérie. Qu'importe : il se paie une revanche éclatante en 1968, en écrasant M. Maurice Couve de Murville, alors ministre des affaires étrangères du général.

Un journal avait alors titré : « Le député des concierges contre le successeur de Vergennes ». « Dupont » ne se démonte pas : *« J'ai couru tous les kiosques de l'arrondissement pour acheter tous les exemplaires de ce journal, et j'en ai distribué deux cents gratuitement dans les loges. »* Un triomphe, en dépit de la trahison d'un couvent de bonnes sœurs : *« Dans leur bureau de vote, où je passais d'habitude haut la main, je n'ai eu que huit voix. »*

« Pas d'ennemis à droite » : M. Frédéric-Dupont pourrait bien faire sienne cette devise de son mouvement, le CNIP (Centre national des indépendants et paysans). A l'image de la petite fête organisée pour ce jubilé où les seuls ambassadeurs invités étaient ceux de la Corée du Sud, du Chili et de l'Afrique du Sud. M. Jacques Chaban-Delmas a gentiment décliné. Quant à M. Valéry Giscard d'Estaing, *« il est en Auvergne »*. Un peu seul parmi les survivants chenus de toutes les républiques et leurs dames en voilette, M. Jean-Marie Le Pen, qui fait figure de jeune homme, multiplie les sourires et les galanteries.

L'honneur d'Edouard

Car M. Frédéric-Dupont ne s'est pas seulement « vedettarisé » ces derniers mois en lisant à la tribune de l'Assemblée nationale le discours d'ouverture de Marcel Dassault, alors malade. Lui le compagnon de route de toutes les droites a choisi pour cette campagne-ci de faire un bout de chemin avec M. Le Pen, en figurant en deuxième place sur la liste parisienne du Front national.

« Jacques Chirac me promettait une place sûre, mais je savais qu'on lui reprocherait au RPR de prendre un homme de mon âge quand il y a tant de jeunes ambitions. » Précédant le refus qu'en fin politique il savait inéluctable, M. Frédéric-Dupont a donc préféré *« être au côté de celui que ces salauds de socialistes veulent abattre »*. *« C'est l'honneur de ma fin de carrière »*, dit-il. Ce qui ne l'a pas empêché déjà de joindre sa voix à la majorité RPR-UDF. Un demi-siècle d'hémicycle a appris à M. Frédéric-Dupont à ne croire qu'en son propre génie.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. GISCARD D'ESTAING SOUHAITE RÉUNIR LES PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX

M. Valéry Giscard d'Estaing, nouveau président du conseil régional d'Auvergne, a indiqué, le vendredi 25 avril à Clermont-Ferrand, qu'il a l'intention d'organiser, en mars 1987 en Auvergne, une réunion de tous les présidents de conseils régionaux de France pour *« faire le point après la mise en place de la décentralisation »*. Selon le député du Puy-de-Dôme, vingt présidents de région sont favorables à cette proposition.

M. Giscard d'Estaing a jugé *« désastreuse »* la gestion de son prédécesseur socialiste à la tête de la région, M. Maurice Pourchon. Il a indiqué avoir demandé un audit sur l'état financier exact de la région, dont les résultats seront connus dans la première quinzaine de juin. Il a affirmé que le préfet de la région Auvergne a engagé un recours auprès du tribunal administratif sur les conditions dans lesquelles certains marchés ont été passés par M. Pourchon pour la construction d'un *« hôtel de la région »*.

L'ancien président de la République a enfin annoncé qu'il se rendra aux Etats-Unis dans une quinzaine de jours. Il y rencontrera, a-t-il dit, *« tous les grands dirigeants et responsables politiques »*. Il profitera également de cette occasion pour rencontrer les dirigeants des industries pharmaceutiques américaines afin de les *« inciter à venir s'installer en Auvergne »*. M. Giscard d'Estaing a précisé que la région n'est pas engagée financièrement dans ce voyage.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 25 avril :

DES DÉCRETS

- N° 86-719 du 24 avril 1986 relatif aux attributions du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement.
- N° 86-720 du 24 avril 1986 relatif aux attributions du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la formation professionnelle.
- N° 86-721 du 24 avril 1986 relatif aux attributions du ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur.

DES ARRÊTÉS

- Du 8 avril 1986 relatifs au budget du Théâtre de l'Est parisien pour les exercices 1985 et 1986.
- Du 17 avril 1986 fixant le nombre maximum d'élèves ingénieurs à recruter en 1986 par voie de concours sur épreuves en première année des écoles nationales supérieures d'ingénieurs.
- Du 11 avril 1986 portant approbation du budget du Fonds de solidarité pour 1986.

Est publié au *Journal officiel* du samedi 26 avril :

UN ARRÊTÉ

- Du 21 avril 1986 relatif à la composition et à l'appel de la fraction du contingent 1986/06.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 26 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série noire : la Nuit du flingueur.
De P. Grimblat, d'après le roman de P. Siniac, adapt. S. Saada. Avec V. Lanoux, V. Genest, J.-M. Rivière...
Une drôle de nuit, toute une ambiance. Un « casseur » meurt sur un lit d'hôpital, livrant un secret à un autre, mais une jeune infirmière écoute... Une course au trésor où l'amour fait mal, un polar amoureux des « polars », avec une mise en scène soignée, une direction d'acteurs impeccable. Juste ce qu'il faut d'humour pour donner une distance à la violence. On aime !

22 h 10 Droit de réponse : A quoi rêvent les étudiants.
Emission de Michel Polac.
Après la parution de deux sondages dans le premier numéro de Campus (le Monde) *et dans l'*Etudiant *du 24 avril, Michel Polac a eu l'envie d'inviter une quinzaine d'étudiants et de lycéens pour qu'ils donnent leur point de vue sur les valeurs actuelles, sur l'argent, les études, la politique, la religion... Frédéric Gaussen (rédacteur en chef de* Campus*) et René Silvestre (directeur de* l'Etudiant*) participent au débat.*

0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Linda de Souza : Jean-Pierre Cassel, Richard Clayderman, Nicolas de Angelis, Culture Club...

21 h 55 Histoires de l'autre monde.
N° 3. Douleurs, de H. Barkin, réal. A. Mastroianni.
Comment se guérir de douleurs persistantes et inexplicables ? Un médecin suggère à Harvey de tuer sa femme.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n' roll graffiti : *David Alexandre Winter, Vince Taylor, Cilla Black, Lulu ;* Musicalifornia : *Los Lobos, the Cruzados, Wild Cards, les Oldies but Goodies, Violent Femmes. A 23 h 45,* Concert Cure à Barcelone, *enregistré en juin 1985.*

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... une nouvelle série, Les aventures de Kit Carson.

22 h Journal.

22 h 26 Feuilleton : Dynastie.
Complications : Amanda est kidnappée !...

23 h 10 Musiclub.
Symphonie n° 2 en do majeur opus 61, *de Schumann, par l'Orchestre de Cleveland, dir. C. von Dohnayi.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Fraggle Rock ; 18 h, Paris kiosque ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Kamikazé impro.

CANAL PLUS

20 h 30, Les dessous d'Hollywood ; 22 h, Série : Mike Hammer ; 23 h, Du sang pour Dracula, film de P. Morissey ; 0 h 35, Elle, film de B. Edwards ; 2 h 35, Embryo, film de R. Nelson ; 4 h 20, Série : Comics ; 4 h 55, l'Homme de Berlin, film de C. Reed.

LA « 5 »

20 h 30, Les grands films du petit écran : Chroniques policières (n° 1) (et à 1 h 5) ; 22 h 10 Record, le grand show du sport ; 23 h 15 Série : L'homme de l'Atlantide ; 0 h 5, Cinq sur cinq, programme musical.

TV6

14 h, 6 Tonic (et à 21 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Au 6e étage », d'Antoine Gallien. Avec J. Dufilho, D. Doll, M. Pecqueur, M. Pillet... précédé d'un entretien avec l'auteur.
22 h 10 Démarches avec... Marcellin Pleynet.
22 h 30 Bourges : musiques haut-parlantes. La voix, la femme, l'accueil. Récital Irène Jarsky, soprano.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNÉE ARTURO BENEDETTI-MICHELANGELI. Afin de respecter le souhait du pianiste, le programme, indique la chaîne, ne sera pas divulgué. Pianiste légendaire, italianissime, beaucoup plus jeune qu'Horowitz et Arrau (il n'a « que » soixante-cinq ans), le plus grand coloriste du clavier vivant, et toutes les caractéristiques extérieures de la star : ancien enfant prodige, passionné d'automobiles, champion de ski, pilote d'avion, maniaque de la justesse au point de régler lui-même ses pianos qui le suivent à chacun de ses concerts. Mais les concerts, il n'y en a plus guère puisque, en vrai monstre sacré, il en annule environ neuf sur dix... Il ne s'est d'ailleurs pas déplacé pour cette journée spéciale au cours de laquelle seront diffusés essentiellement des enregistrements et documents inédits, témoignages de ses activités sur scène et en studio entre 1952 et 1962. La bonne cuvée.

Dimanche 27 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Cinéma : Au nom de tous les miens.
Film franco-canadien de R. Enrico (1983), avec M. York, J. Penot, M. Méril, B. Fossey, J. Bouise.
En 1970, après la mort de sa femme et de ses trois enfants dans un incendie, un homme revit son passé tragique. Cette version cinéma du roman de Martin Gray est la réduction d'une série de télévision de huit heures (diffusée en 1985).

23 h Sports dimanche soir.
0 h Journal.
0 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret, Lognon et les gangsters.
D'après G. Simenon. Avec J. Richard, B. Lajarrige...
Règlements de comptes, en plein Paris, entre gangsters américains... Un Maigret insolite.

22 h 5 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Françoise Dolto, psychanalyste d'enfants, écrivain, sur le thème « La naissance et l'enfant ».

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Document : La puce et les géants.
(Lire notre article.)

21 h 25 Aspects du court métrage français.
Docteur D, de Frédéric Sauvagnac ; Gare à la douleur, d'Henri Jouf.

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : The Unknown Man.
Film américain de R. Thorpe (1951), avec W. Pidgeon, A. Harding, B. Sullivan (v.o. sous-titrée, N.).
Un homme de loi accepte de défendre un individu accusé de meurtre, dont le cas l'a ému et qu'il croit innocent. Mais il découvre des choses étranges. Fin du cycle des films noirs inédits. Analyse d'un cas de conscience et aperçus sur le syndicat du crime.

23 h 55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, la Horde sauvage, film de S. Peckinpah ; 23 h, Spacial surprises ; 23 h 45, Riz amer, film de G. de Santis ; 1 h 30, l'Arme au poing, film de M. Winner.

LA « 5 »

20 h 30, Les grands films du petit écran : Chroniques policières, de Jerry London, 2e partie (et à 23 H 40) ; 22 h 10, La cinq en concert : œuvres de Schumann, par l'Orchestre de la Scala (et à 2 h 15) ; 22 h 50, Série : L'homme de l'Atlantide ; 2 h 30, Série : Jaimie.

TV6

14 h à 24 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Bandes à part », par C. Rosset. Tout sur la BD, à Paris et à Angoulême.
22 h 30 Musique : Trois fois un, par M. Legras et J. Erwan.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Festival de Blossom) : *Concerto pour piano et instruments à vent*, de Stravinsky ; *Fantaisie hongroise pour piano et orchestre*, de Liszt ; *Symphonie n° 2 en ut majeur*, de Schumann, par l'orchestre de Cleveland, dir. B. Maderna, sol. E. Wild, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex libris.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 30, L'avenir du futur : *Population zéro*, film de M. Campus ; 22 h 10, Débat ; 23 h 20, Journal ; 23 h 35, C'est à lire.
A2	20 h 35, Les cinq dernières minutes : *Meurtre sans pourboire* ; 22 h 15, Série documentaire : *Le temps des usines* ; 23 h 10, Journal.
FR3	20 h 35, *le Président*, film d'H. Verneuil ; 22 h 25, Journal ; 22 h 55, Tous en scène ; 23 h 50, Prélude à la nuit.
CANAL PLUS	20 h 35, *Chicanos, chasseur de têtes*, film de J. Freedmann ; 22 h 20, Etoiles et buts ; 22 h 35, Sports ; 1 h 5, *Du sang pour Dracula*, film de P. Morissey.
LA « 5 »	20 h 30, Chroniques policières (et à 0 h) ; 22 h 10, Série : *la Cinquième dimension* (et à 1 h 40) ; 23 h 5, Série : *Supercopter*.
TV6	20 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 27 AVRIL

– *M. Jean Le Garrec*, député PS du Nord, ancien ministre, répons aux questions des journalistes de l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

– *M. Philippe Seguin*, ministre des affaires sociales et de l'emploi, est invité à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », à 18 h 15.

– *M. Jean Poperen*, député PS du Rhône, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 28 AVRIL

– *M. François Guillaume*, ministre de l'agriculture, est « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

A VOIR

La puce et la peur

On se plaint, à juste titre, du détournement de la science à des fins militaires. On apprend que les recherches de pointe dans les grandes universités américaines, de Yale à Harvard en passant par Stanford – sans oublier le prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT) – sont financées par le Pentagone.

L'excellente série de trois émissions, « La puce et les géants » qui débute dimanche soir sur FR 3 remet quelques idées en place. Saviez-vous que l'ordinateur – ou son grossier prototype, baptisé Colossus tellement il prenait de place – a été inventé en Grande-Bretagne par les Alliés dans les années 40, pour décoder les messages transmis par les Allemands lors de la bataille d'Angleterre ? Que l'envoi d'Armstrong et d'Aldrin dans la Lune par la NASA, en 1969, était la réplique de Kennedy au défi lancé par l'URSS en faisant de Gagarine, huit ans auparavant, le premier homme de l'espace ? Autrement dit, que le développement foudroyant de l'informatique qui a révolutionné nos vies en l'espace de vingt ans est le résultat d'une course à l'espace d'abord militaire avant d'être scientifique ?

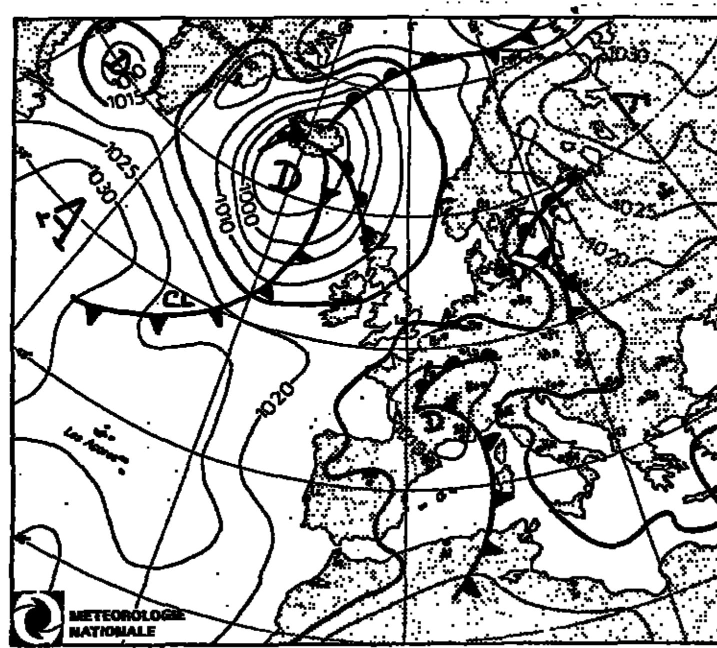
La puce est née de la peur ! Les premiers ordinateurs ont permis de venir à bout des V 2 de von Braun et des U Boats allemands. La puce, c'est-à-dire les circuits intégrés dans des mémoires miniaturisées aussi complexes que le cerveau humain, est devenue l'enjeu capital de tout progrès scientifique. Mais – cercle vicieux ! – cette invention a déclenché une nouvelle guerre entre les superpuissances. Guerre qui consiste, pour les Américains, à empêcher le transfert de ces nouvelles technologies vers les pays de l'Est, qui ne les maîtrisent pas encore ; et pour les Soviétiques d'acquérir ces connaissances par tous les moyens, y compris l'espionnage scientifique.

ALAIN WOODROW.

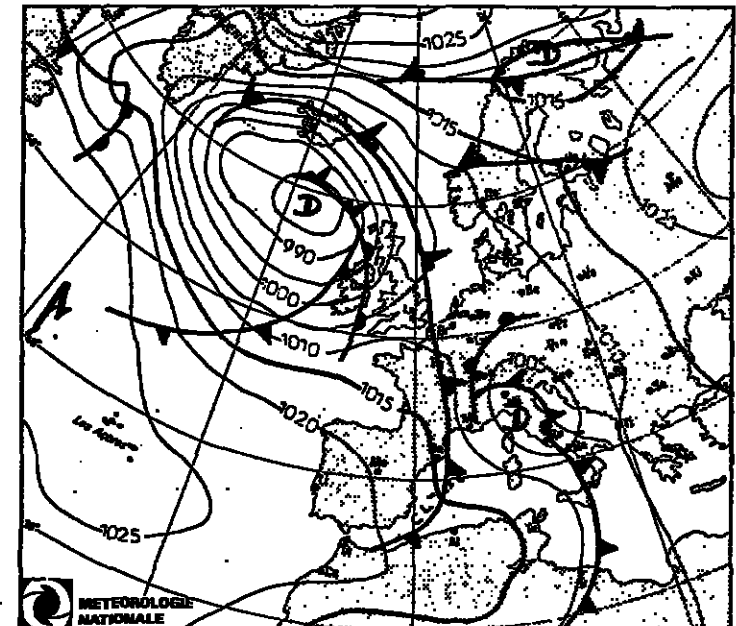
★ « La puce et les géants. I : la guerre et les étoiles », à partir du dimanche 27 avril, 20 h 35 sur FR 3.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 AVRIL 1986 A 0 h GMT



PRÉVISIONS POUR LE 28 AVRIL A 0 h GMT



Evolution probable du temps en France entre le samedi 26 avril à 0 heure et le dimanche 27 avril à minuit.

Situation générale :

Le minimum dépressionnaire situé sur la Méditerranée se décale lentement vers le nord-est, tandis qu'une nouvelle perturbation aborde l'ouest de la France.

Dimanche matin : une zone de temps couvert et pluvieux affectera un bon quart sud-est du pays : de la Méditerranée aux Pyrénées orientales, au sud-est et à l'est du Massif Central, jusqu'au nord des Alpes. Les pluies seront fortes sur le sud des Alpes. Il neigera vers 1200-1500 mètres.

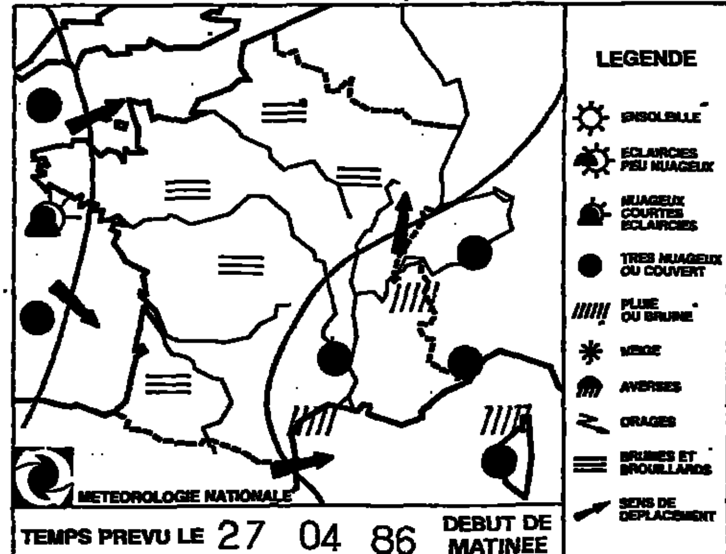
Sur le reste du pays, on verra de nombreux brouillards matinaux, surtout de l'Aquitaine au Centre, au Bassin parisien et au Nord-Est. Ces brumes et ces brouillards se lèveront en cours de matinée et feront place à quelques éclaircies.

En cours de journée, la zone de mauvais temps située sur le Sud-Est gagnera le Nord-Est tandis qu'une amélioration se développera près des côtes méditerranéennes et en Corse. Il pleuvra modérément des Alpes à l'est du Massif Central, jusqu'à la Bourgogne, la Champagne et les Ardennes, la Franche-Comté et l'Alsace-Lorraine. Une étroite zone de faible pluie ou bruine abordera les côtes de l'Ouest en matinée pour s'étendre en fin d'après-midi du Cotentin à l'Aquitaine et au Midi-Pyrénées.

A l'arrière, déjà quelques éclaircies dans l'après-midi sur la Bretagne. Sur les régions allant du Nord au Centre et au Massif Central, le ciel sera nuageux, mais avec de belles éclaircies en milieu de journée.

Les températures minimales seront voisines de 2 à 5 degrés du Nord au Sud, sur l'ouest de la France, et ailleurs de 5 à 10 degrés du Nord au Sud. Les maximales s'étageront de 12 à 19 degrés du Nord au Sud.

Le vent d'ouest à nord-ouest sera faible à modéré, soufflant plus fort sur le golfe du Lion.



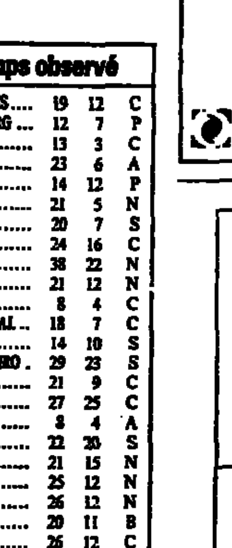
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES · maxima – minima – temps observé

FRANCE			
AJACCIO	23	12	P
BIARRITZ	10	7	P
BORDEAUX	13	8	P
BOURGES	17	10	P
BREST	13	5	C
CAEN	15	6	C
CHERBOURG	12	4	B
CLERMONT-FERR.	16	8	A
DIJON	16	9	P
GRENOBLE-St-M-H	18	12	P
GRENOBLE-St-Ge	16	7	S
LILLE	18	7	N
LYON	14	5	N
MARSEILLE-MAR.	19	12	S
NANCY	16	9	P
NANTES	15	9	P
NICE	15	13	P
PARIS-MONTS.	18	9	P
PARIS-ORLY	18	8	P
PAU	10	6	P
PERPIGNAN	17	8	C
RENNES	15	6	C
STRASBOURG	18	10	N
TOURS	15	8	P
TOULOUSE	17	7	C
POINTE-A-PITRE	31	20	S

ÉTRANGER			
ALGER	20	11	P
AMSTERDAM	17	4	N
ATHÈNES	23	12	S
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	15	6	S
BELGRADE	28	11	S
BERLIN	13	9	N
BRUXELLES	16	5	B
LE CAIRE	28	20	S
CANARIES	18	14	C
COPENHAGUE	13	5	P
DAKAR	26	18	S
DJERBA	21	15	S
GENÈVE	15	9	C
HONGKONG	27	24	C
ISTANBUL	16	10	N
JÉRUSALEM	24	17	C
LISBONNE	15	7	A
LONDRES	16	5	S
LOS ANGELES	19	12	C
LUXEMBOURG	12	7	P
MADRID	13	3	C
MEXICO	23	6	A
MILAN	14	12	P
MONTRÉAL	21	5	N
MOSCOU	20	7	S
NAIROBI	24	16	C
NEW-DELHI	38	22	N
NEW-YORK	21	12	N
OSLO	8	4	C
PALMA-DE-MAL.	18	7	C
PÉKIN	14	10	S
RIO-DE-JANEIRO	29	23	S
ROME	21	9	C
SINGAPOUR	27	25	C
STOCKHOLM	8	4	A
SYDNEY	22	20	S
TOKYO	21	15	N
TUNIS	25	12	N
VARSOVIE	26	12	N
VENISE	20	11	B
VIENNE	26	12	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige





France

Une nouvelle carte de santé informatisée est expérimentée dans le Nord-Pas-de-Calais

L'institut Pasteur de Lille vient d'annoncer le lancement d'une expérience d'utilisation de cartes informatisées de santé. Trois cents habitants du Nord-Pas-de-Calais possèdent aujourd'hui une carte de ce type (carte à puce fabriquée par Bull et Philips), sur laquelle on a intégré la totalité des informations contenues dans leur dossier médical. Deux mille personnes seront bientôt concernées.

Venant après d'autres expériences de même nature (à Blois et à Saint-Nazaire), celle du Nord-Pas-de-Calais possède une double originalité. D'une part, elle est menée au sein des sociétés de secours minières de Lens (Pas-de-Calais) et d'Aniche (Nord), qui constituent l'équivalent de caisses d'assurance-maladie. D'autre part, la technique retenue (carte d'une capacité de 8 Kbits, soit l'équivalent de mille cinq cents caractères) permet de stocker de très nombreuses informations. *« C'est*, indique M. Francis Deplancke, directeur administratif de l'institut Pasteur de Lille, *la « carte de toute une vie ». Les plus gros dossiers médicaux ne prennent que 25 % de la capacité mémoire d'une telle carte. »*

Cette carte de santé contient des informations sur l'identité des personnes (nom, date de naissance, sexe, numéro d'identification sociale et adresse) et des informations médicales. Ces dernières sont en partie situées dans une « zone d'urgence » (informations sur le groupe sanguin, les éventuelles allergies, etc.). Elles peuvent être utilisées lorsque les personnes sont accidentées ou dans le coma. D'autres informations sont dans une *« zone confidentielle »*, codée. Elles concernent l'essentiel du dossier médical (antécédents personnels et familiaux, maladie professionnelle, pathologies diverses). Seuls les médecins – et, dans une certaine mesure, les professionnels paramédicaux – peuvent lire les informations contenues dans cette carte.

L'expérience est, pour l'heure, basée sur le volontariat. Une demande d'avis a été formulée auprès de la Commission nationale informatique et libertés. Mais elle a été lancée avant que cette dernière ait rendu sa réponse.

J.-Y. N.

UN TEST DIAGNOSTIQUE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER SERA BIENTOT MIS AU POINT

Une équipe de chercheurs américains annonce, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Science*, avoir identifié une protéine dans les cerveaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou démence sénile. Cette maladie très fréquente se caractérise par la perte progressive, chez des personnes âgées, de la mémoire et des capacités intellectuelles.

« Nous avons découvert une protéine dans les cerveaux des patients atteints de la maladie d'Alzheimer qui semble être présente uniquement chez ces malades, a déclaré le docteur Peter Davies (Albert Einstein College of Medecine, New-York). *Cela n'arrive pas dans les cerveaux normaux ni dans ceux des malades ayant d'autres problèmes neurologiques. »* Cette découverte pourrait permettre la mise au point rapide (dans moins d'un an estiment les chercheurs américains) d'un test diagnostique de la maladie. L'un des problèmes posés par la maladie d'Alzheimer est en effet de parvenir à la distinguer des démences dues à des troubles vasculaires.

S'agit-il de la « clé » qui permettra de résoudre les mystères de cette maladie ? *« C'est*, a déclaré au *New York Times* le docteur Robert Katzman (université de Californie-San Diego), *une très, très importante découverte. »*

La présence de cette protéine dans certaines zones cérébrales atteintes par la maladie (cortex et hippocampe) permet, en effet, d'espérer retrouver la zone du patrimoine génétique qui contrôle sa production. On disposera alors de nouvelles données essentielles quant à la compréhension des origines de cette maladie.

J.-Y. N.

TÉMOIGNAGE

Un universitaire face aux services secrets

Les services secrets français cherchent à recruter des fonctionnaires de qualité, écrivions-nous dans **le Monde** ***du 17 avril (« La DGSE recrute »). A la suite de cet article, un universitaire – auquel nous conservons, à sa demande, l'anonymat – nous a adressé le témoignage suivant.***

Universitaire plus enclin – par tempérament – à servir l'Etat qu'à prêter main-forte à un parti politique, j'avais répondu favorablement à l'invitation du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), puis de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) qui m'avaient demandé – au vu de mes travaux scientifiques – de bien vouloir collaborer avec certains de leurs services. Depuis, je n'ai plus de relations avec ces administrations. A l'époque, je pensais pouvoir être utile à mon pays et à la paix, puisque seule une information de qualité est à même de légitimer les décisions. Je crois que le bon usage de ces services peut parer aux tempêtes sans transformer un pays en bunker, tout en évitant les périlleuses bravades des forces armées classiques.

Votre article du jeudi 17 avril sur le recrutement à la DGSE, m'incite, aujourd'hui, à examiner sans amertume ni illusions ce que j'ai été appelé à vivre dans le passé en tant que – je dirais – « collaborateur scientifique » du SDECE, puis de la DGSE, sans en être un fonctionnaire. La tentative du général Imbot — à vous lire – visant à améliorer le recrutement de sa « maison » me paraît devoir être vouée à l'échec, compte tenu de l'état des lieux. L'intelligence « brillante » d'un « sujet d'avenir » n'a aucune chance de s'épanouir dans les eaux usées de la « piscine » qui – en revanche – peut offrir un bassin à un élève moyen peu armé pour la compétition.

Illusoire

Il est tout à fait illusoire de penser recrutement de haut niveau, lorsque l'encadrement n'est pas à la hauteur. Le SDECE/DGSE est mieux introduit chez les truands que chez les intellectuels ou les chercheurs de renom dont il ne connaît généralement ni les usages, ni les problèmes.

Fonctionnaire de l'éducation nationale, j'ai eu affaire lors de mon expérience limitée mais précise à trois catégories d'officiers traitants – tous militaires de carrière : les sympathiques (la majorité), les incompétents (fort nombreux), les caractériels – toujours en activité. La DGSE n'a pas le privilège de l'imbécillité ni de la pathologie. Toutefois, dans la structure particulière qui réglemente les sujétions hiérarchiques au sein des services secrets français, un scientifique, une recrue de haut niveau, ne peut en ce moment que se sentir très mal à l'aise. A moins que des raisons personnelles douteuses ne soient à l'origine de sa vocation de collaborateur ou agent de la DGSE.

En 1986, il est absolument impossible qu'un jeune étudiant particulièrement prometteur et bien dans sa peau puisse accepter de dépendre d'une hiérarchie profondément marquée par l'esprit militaire – au sens le plus traditionnel et banal de l'expression. Je ne suis pas antimilitariste. L'armée française, comme le clergé et d'autres corps sociaux historiques, a ses propres codes, et surtout, une orthodoxie spécifique. Le propre de l'intelligence est de tendre à se libérer de toute orthodoxie.

Il m'est souvent arrivé de défendre une position que refusait l'autorité. Concrètement, cela a siginifié pour moi l'abandon obligé de telle recherche pour laquelle il fallait des fonds spéciaux. Bien sûr, quelques mois, quelques années plus tard, l'autorité exigeait de moi une information qu'il m'était impossible de fournir. Il m'est arrivé une fois de financer moi-même une mission que je jugeais légitime. Cela m'a contraint à démissionner... le temps que je la réussisse.

Au CNRS, il est possible de changer de laboratoire. De directeur de recherche. Pas à la DGSE, en vertu des cloisonnements mis en place essentiellement par les militaires. Il n'est donc pas de recours possible. Par ailleurs, la recherche y dépend des exigences des politiques dont on connaît la formule : « Je veux tout, et tout de suite. »

Etre affronté à un « moyen-chef » caractériel, voilà une situation professionnelle banale. Lorsque ce « supérieur » – de par la loi militaire – est votre seul interlocuteur, cela complique les choses. Surtout quand vos occupations comportent du danger.

Le général Imbot devrait savoir que l'irritabilité de la recrue à l'égard de la sottise est proportionnelle à ses qualités morales et intellectuelles. Etudiants des grandes écoles tentés par l'action clandestine, préparez-vous à vivre des actions qui, vues du côté civil, apparaissent comme autant d'effrayants canulars : réunion préparatoire à une opération dans un restaurant parisien connu pour être un lieu de rendez-vous d'un réseau adverse ; description insensée d'un agent à son réceptionnaire, par son chef de mission : « Il porte un manteau de tweed vert » (c'est l'hiver en France), et surprise du résident, car le missionnaire porte des shorts (le lieu d'accueil se situant dans l'hémisphère sud, où règne un soleil d'été !) ; commande de photos spéciales à un « explorateur » en oubliant de lui dire que les équipements de la DGSE ne permettent pas le développement de toutes les pellicules...

Gâchis : spécialistes de langues rares envoyés dans des secteurs linguistiques qui leur sont étrangers, blocages idéologiques, recours à des collaborateurs choisis en fonction de critères politiques, etc.

Un lourd appareil

Situation tragique. Une nation, pour survivre, a besoin de toutes ses intelligences. Hélas ! les meilleurs cerveaux ne se battent guère dans les vieilles culottes de peau.

La réforme des services secrets français doit passer par leur démilitarisation et leur revalorisation. Il est certain qu'un pays, un Etat, manifeste sa suspicion à l'égard de la classe politique et des citoyens lorsqu'il confie aux militaires la recherche de la documentation nécessaire au maintien de sa position internationale et les actions non publiques de défense qui assurent sa sécurité. L'armée française est un lourd appareil destiné à la guerre chaude. Rien, sinon la défection des civils, ne l'autorise à prendre en charge l'intelligence du monde.

Aux Etats-Unis, bon nombre de mes collègues enseignants-chercheurs sont régulièrement consultés par leur administration – département d'Etat, services spéciaux, – sans que cela ne soit jugé infamant par leur pairs. Cela, aussi, fait partie du sens civique à l'américaine. En France, si la magouille politique, le piston, les parrainages, sont depuis longtemps entrés dans les mœurs, en revanche toute relation avec le SDECE puis la DGSE a été et est encore considérée comme honteuse et nuisible par ceux et celles qui seraient les mieux qualifiés pour la servir.

Le retour du secteur privé dans les hôpitaux

(Suite de la première page.)

L'évolution de la structure hospitalière, que tout le monde souhaite, à droite comme à gauche, impose à la fois une modification des rapports de pouvoir au sein du corps médical et une participation active de ce dernier à la gestion des établissements. Seule une série de réformes visant ce double objectif pourrait modifier une structure aussi complexe que celle des hôpitaux publics.

La démarche adoptée par Mme Barzach procède d'une autre logique. Il s'agit pour elle de répondre à l'attente d'une partie de la haute hiérarchie du corps médical (rétablissement du secteur privé à l'hôpital public, suppression de la réforme de la départementalisation) et de maintenir le contrôle des dépenses hospitalières qui représentent environ la moitié des dépenses de santé.

Certes, les choses ne sont pas présentées aussi brutalement. On ne rejette pas totalement la notion de département et on évoque la possibilité d'une *« libre association de services pour optimiser les soins et la gestion »*. De même, on indique au cabinet de Mme Barzach que la possibilité retrouvée d'un exercice libéral au sein des structures publiques ne signifie pas un *« retour à l'avant 1981 »*. *« Il s'agira d'une organisation qui permettra une totale transparence. »* On souligne enfin que ces mesures nécessiteront la rédaction de textes législatifs et qu'on ne peut préjuger la volonté du Parlement.

Quoi qu'il en soit, il est difficile de distinguer dans cet ensemble de mesures ce qui permettra de véritablement responsabiliser les médecins hospitaliers et de « dynamiser » les hôpitaux publics.

JEAN-YVES NAU.

● ERRATUM. – M. René Billères, qui fut ministre de l'éducation nationale sous le gouvernement Guy Mollet de 1956 à 1957, nous fait savoir – contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 25 avril – qu'il n'était pas présent à la manifestation marquant le soixantième anniversaire de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

● *Les attributions de Mmes Alliot-Marie et Catala.* – Le *Journal officiel* du 25 avril précise que Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement, *« est chargée des affaires que lui confie le ministre de l'éducation nationale dans les domaines concernant l'enseignement préélémentaire, élémentaire et l'enseignement du second degré »*. Quant à Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la formation professionnelle ; elle a notamment pour tâche de *« suivre les affaires concernant l'apprentissage et la formation technique et technologique initiale dispensée aux jeunes au sein de l'éducation nationale »*, et, en liaison avec le ministre des affaires sociales et de l'emploi, de *« concevoir et définir les actions et moyens propres à favoriser l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle »*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4213

HORIZONTALEMENT

I. S'échappent d'un bidon. – II. Un homme qui n'est certes pas un fauteur de troubles. Peut servir à débiter. – III. Centre de recherches. Vit en « hiver ». Rendait service pour la confection. On ne quitte pas ses sabots avant d'y entrer. – IV. S'écoule près d'une pyramide. Nous a beaucoup donné de ses nouvelles. Tombe dans le lac. – V. Ont les « dents » longues. S'avère inutile pour celui qui met la charrue avant les bœufs. – VI. Ennemi des bigotes. Point américain. Pas autre chose. – VII. Porté par chacun de nous. Fit son apparition dans une île. Peuvent être comptés et mesurés. – VIII. Variété de poire. S'intéressa à la profondeur de champ. De nombreuses espèces de canards s'en préoccupent. Tombe souvent la face contre terre. – IX. Rendait la vie dure. Atteignit des sommets. – X. De quoi se faire crever la peau. Pour lui, on n'hésite pas à « plaquer » tout ce que l'on avait en main. Point de départ de nombreuses mises en « retraite ». – XI. Conjonction. Agréable à l'œil. Partie d'un pinceau. Ses menus finirent pas manquer de variété. – XII. Peuvent être issus de certains mariages. Flétrissent les « pommes ». – XIII. Un trait peut le rendre beau. A son nom dans la Bible. En France. – XIV. D'innombrables pilotes y font leurs évolutions. Il est souhaitable qu'elles aient quelque chose dans le corps ! – XV. Ne se plie pas à toutes les fantaisies. Sa tête est mise à prix.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II									■						
III			■					■				■			
IV							■				■	■			
V		■	■							■					
VI						■					■				
VII				■						■				■	
VIII					■			■					■		
IX									■						■
X						■						■			
XI			■				■						■		
XII	■					■									
XIII					■				■						■
XIV		■	■				■							■	
XV										■		■			

VERTICALEMENT

1. Bien des hommes sont prêts à faire du plat pour la satisfaire. Tape sur la pierre ou sur le bois. – 2. Difficile à avaler. Nombreux sont ceux qui finissent, un jour ou l'autre, par avoir une dent contre elle. – 3. Reprend des forces après la douche. Est spécialisé dans les ponctions. Fait naître la convoitise. – 4. Servait à donner un coup de fil. Saisies en étant empoignées. – 5. Mettent la larme à l'œil. Fut contrainte à s'en aller. Quelque chose d'éclatant. – 6. Ont trop fait parler d'elles. Manque d'épaisseur mais pas de consistance. Procéda par élimination. – 7. Chasse les brebis. Parfois apporté sur un plateau. Réfléchi. – 8. Article. Ne se fait pas la belle. Participe à des transformations journalières. – 9. Sujets de méprise. Désigne une huile. Note. – 10. Demeure en observation. Il n'est pas rare que l'on y boive la tasse. – 11. Occasionne tiraillements et déchirements. Peut terminer son travail en un éclair. – 12. Eclat de verre. Ah ! si la peur avait pu lui donner des ailes ! Abrite une grande collection de « nappes ». – 13. Travaillent sans ficelles. Est souvent à table mais reste toujours aussi mince. Nom d'artistes. – 14. Préférait parler de la pluie plutôt que du beau temps. Fut vaincu par une ennemie qu'il a longtemps combattue. – 15. Se manifeste durant l'hiver. Ne doit pas laisser indifférent. Pronom.

Solution du problème n° 4212

Horizontalement

I. Maléfice. – II. Patin. – III. Rite. Cri. – IV. Oliguries. – V. Sleeping. – VI. Pedum. Elu. – VII. I.S. (Intelligence Service) Ire. – VIII. Rire. Seul. – IX. Il. Corsé. – X. Tergal. Es. – XI. Essoreuse.

Verticalement

1. Prospérité. – 2. Maille. Iles. – 3. Attiédir. Rs. – 4. Liégeuse. Go. – 5. En. U.P.M. (P.M.U.) Car. – 6. Ri. Isole. – 7. Incinérer. – 8. Régleuses. – 9. Epis. Lèse.

GUY BROUTY.

FOOTBALL

Le PSG champion cinquante ans après le Racing

Cinquante ans après le titre acquis par le Racing de Paris, un club de la capitale a été sacré champion de France : fondé en 1973, le Paris-Saint-Germain a officiellement confirmé le 25 avril sa première place en tête du championnat de première division en dominant Bastia (3-1) devant quarante-cinq mille spectateurs enthousiastes, qui ont ensuite improvisé un défilé sur les Champs-Elysées.

Le parcours de l'équipe entraînée par Gérard Houiller a été exemplaire, surtout jusqu'à la trêve où le club a établi un record de vingt-six matches sans défaite lui ayant permis de compter jusqu'à 8 points d'avance. Finalement, le PSG termine avec 56 points, en devançant Nantes de 3 points et Bordeaux, le champion sortant, de 7 points. Il a eu la meilleure attaque (56 buts) et la deuxième défense (33 buts) du championnat.

La dernière journée du championnat a également permis à Toulouse, vainqueur à Nancy (1-0), de prendre la quatrième place du classement général, qualificative pour la coupe d'Europe de l'UEFA. Nancy est du même coup contraint de disputer les barrages contre le FC Mulhouse en raison d'une plus mauvaise différence de buts avec Toulon et Le Havre, qui ont assuré le nul (1-1) à Nantes et Marseille.

Enfin c'est le Sénégalais de Metz, Jules Bocandé, dont on ne connaît pas encore le prochain club, qui a été sacré meilleur buteur du championnat (23 buts), devant Dominique Rocheteau (19 buts), encore malheureux dans une tentative de penalty contre Bastia.

Résultats de la 30e journée

*Paris-Saint-Germain b. Bastia	3-1
*Nantes et Toulon	1-1
*Nice et Bordeaux	1-1
*Lens et Metz	0-0
Toulouse b. *Nancy	1-0
*Auxerre b. Laval	2-0
*Sochaux et Monaco	1-1
*Brest et Lille	1-1
*Marseille et Le Havre	1-1
*Rennes et Strasbourg	1-1

PALMARÈS

Champion de France : Paris-SG.

Qualifiés pour la C 3 : Nantes, Bordeaux (ou Lens si les Girondins gagnent la Coupe de France) et Toulouse.

Barragiste : Nancy contre Mulhouse.

Descendent en D II : Strasbourg et Bastia.

Montent en D I : Saint-Etienne et RC Paris.

Descendent en D III : Red Star, Chaumont, Grenoble, Lorient, Rouen, Sedan.

● TENNIS : *tournoi de Monte-Carlo.* – La pluie perturbe singulièrement l'open de Monaco qui doit, en partie, se dérouler sur court couvert. Cela n'a pas empêché Yannick Noah de se qualifier pour les quarts de finale en battant, le 25 avril, l'Argentin de La Pena, 6-3, 6-3.

Carnet

Naissances

– M. Ralph TATU,
et Mme, née Evelyne Tatu,
et Olivier,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Frédéric

le 27 mars 1986.

28, avenue Krieg,
CH-1208 Genève.

Décès

– Françoise,
sa femme,
Frédérique, Murielle, Charlotte, Félix,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Charly ARGUILLERE,

survenu le 24 avril à son domicile (Nantes), à l'âge de cinquante-sept ans.

Ceux qui l'ont connu et aimé sont invités à se rassembler auprès de lui pour son incinération, le mardi 29 avril 1986, à 15 h 45, au funérarium du cimetière des Joncherolles (93 Villetaneuse).

3, allée de Tua-Motou,
44300 Nantes.

– Mme Nelly Levy,
Ainsi que ses enfants, petits-enfants, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques LEVY,

qui selon ses dernières volontés sera enterré en Israël.

Remerciements

– Paris. Nice. Sainte-Lucie de Tallano.

M. Baptiste Andreani,
M. et Mme Jean-Laurent Andreani,
Jean-Alexandre et Olivia,
Mme veuve Pradelle, née Marie de Ortoli,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme veuve Dieudonné, née Eugénie de Ortoli,
ses enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean-Baptiste de Ortoli,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Joseph Bagni,
leurs enfants et petite-fille,
Mme veuve Yvette de Ortoli,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Louis de Ortoli
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Lasnon
et leurs enfants,
Mme veuve Toussainte Andreani,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Yvonne Andreani,
Mme veuve Donzel, née Delphine Andreani,
ses enfants et petit-fils,
M. et Mme Félix Franchi,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Nicoli
et leurs enfants,
Parents et alliés,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Baptiste ANDREANI,
née Bastienne de Ortoli,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– En cette journée du souvenir, une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Jean KRÈHER,

disparu le 25 avril 1966 en y associant le souvenir de son épouse

Anne PIC,

rappelée à Dieu en 1970.

– Leur famille et leurs amis rappellent le souvenir de

Lise NOEL,

disparue le 26 avril 1985

et de son frère

Claude DURAND,

disparu le 15 février 1985.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée à l'intention du

maréchal de France
Philippe PÉTAIN,

le jeudi 1er mai 1986 à 11 heures, en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères à Paris-2e. Métro : Bourse ou Palais-Royal.

...us-marins

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

PAYS DE LA LOIRE

RHÔNE-ALPES

Économie

ENTREPRISES

Une direction tricéphale chez Michelin

Le groupe Michelin, numéro deux mondial du pneumatique, aura bientôt une direction tricéphale. M. François Michelin, président du groupe et gérant de la Compagnie générale des établissements Michelin, pivot de l'empire Michelin, a décidé, en accord avec M. François Rollier, son bras droit, de nommer M. René Zingraff, quarante-neuf ans, cogérant de la compagnie. Cette nomination, dont le conseil de surveillance vient d'être informé, sera soumise à l'approbation des actionnaires convoqués en assemblée extraordinaire le 20 juin prochain. M. Zingraff aura les mêmes pouvoirs et les mêmes responsabilités que MM. Michelin et Rollier. Ainsi donc M. François Michelin aura deux cogérants. Fidèle au mystère qui l'entoure, la firme de Clermont-Ferrand ne fournit aucune explication. S'agit-il d'une banale affaire de succession ? Ou M. F. Michelin a-t-il décidé de prendre un peu de recul ? Ingénieur chimiste, M. Zingraff a fait toute sa carrière chez Michelin. Il a été notamment responsable « qualité » des usines du Royaume-Uni, puis responsable de la gestion des carrières des ingénieurs et cadres du groupe et enfin directeur de la division industrielle de Michelin Tire Corporation aux États-Unis.

La SNCF s'associe avec Avis

La Société de contrôle et d'exploitation des transports auxiliaires (SCETA), filiale de la SNCF, a mis fin au contrat qui la liait à la société Budget pour l'exploitation du service « Train + Auto ». Elle a conclu avec le loueur Avis un accord qui entrera en vigueur le 1er juin. Avis (304 stations de location de voitures) fera profiter la SNCF (207 gares disposant du service « Train + Auto ») de son nouveau système informatique Wizard, qui permet de louer une voiture en libre-service. La SCETA espère que ces nouvelles dispositions rendront bénéficiaire le service « Train + Auto ».

General Electric quitte l'Afrique du Sud

La firme américaine General Electric Corp. a vendu sa filiale sud-africaine South African General Electric (SAGE) aux cadres dirigeants de cette dernière, qui ont décidé immédiatemment de changer le nom de la société en Genwest Industries. Les divisions de la SAGE fabriquant du matériel médical et des plastiques ont fait l'objet d'accords séparés et ont aussi été vendues à leurs cadres, tandis que la branche construisant du matériel ferroviaire a été vendue au groupe sud-africain Dorbyl. – (AFP.)

Chantiers navals suédois : 518 millions de francs de pertes

Svenska Varv, l'entreprise nationalisée des chantiers navals suédois, a enregistré un déficit de 518 millions de couronnes suédoises (autant de francs au cours de l'année 1985), soit une « amélioration » de près de 50 % par rapport au milliard de couronnes de pertes de l'exercice précédent, ont annoncé les dirigeants, le 24 avril à Göteborg. Svenska Varv aurait pu enregistrer un bénéfice de 37 millions de couronnes, si des « pertes extraordinaires » de 550 millions de couronnes n'avaient pas été causées par la fermeture du chantier naval Kochums de Malmö, et la mise en faillite de Consafe, le premier groupe suédois de location de plates-formes de forage en mer du Nord. – (AFP.)

Rapprochement entre Auchan et la société Boulanger

Déjà actionnaire à 35 %, le groupe Auchan (distributeur) vient de prendre le contrôle de la société Boulanger. Boulanger emploie près de mille personnes. Son chiffre d'affaires – en télévision, hi-fi, ménager – s'est élevé en 1985 à près de 900 millions de francs, principalement dans le nord de la France.

LE GOUVERNEMENT DEMANDE AU PRÉSIDENT DE LA RATP DE FAIRE DES ÉCONOMIES

« La RATP devra réaliser 80 millions de francs d'économies effectives sur son budget d'exploitation de 1986, notamment en maintenant l'effectif moyen des agents à un niveau ne dépassant pas celui atteint en 1985 », soit 38 990 personnes, a indiqué, le 25 avril, le ministère des transports dans un communiqué.

Cette décision remet en cause la création de deux cents emplois que M. Claude Quin, président (communiste) de la RATP, avait obtenue du précédent gouvernement au titre du budget 1986 de la Régie.

Le communiqué du ministère souligne que les économies à réaliser doivent également aboutir à une réduction de 200 millions de francs sur un programme d'équipement évalué à quelque 3 milliards.

Ces économies sont la contrepartie que l'Etat demande à l'entreprise en échange de la hausse des tarifs de 8 % (en moyenne) accordée à compter du 1er mai. Ces *« objectifs »* viennent d'être confirmés à M. Quin par une lettre de MM. Balladur, ministre de l'économie, et Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports.

Dans un communiqué, M. Claude Quin a indiqué : *« Les économies nouvelles possibles à la RATP ne peuvent être que limitées, à moins de mettre en cause le niveau et la qualité du service public. »* M. Quin, ajoute que d'*« importants efforts de productivité ont été faits »* et que *« une grande rigueur de gestion a été nécessaire en 1985 pour surmonter un contexte financier difficile »*.

LE PS CRITIQUE TRÈS VIVEMENT LE PLAN DE RIGUEUR DU PRÉSIDENT DE LA SNCF

Le Parti socialiste *« a pris connaissance avec surprise et indignation du nouveau plan de rigueur mis en œuvre par la direction de la SNCF sous prétexte d'une adaptation indispensable de sa politique économique et sociale »*, indique un communiqué publié le jeudi 24 avril.

Selon le PS, *« rien n'imposait la remise en cause des décisions prises quelques mois auparavant seulement pour l'exercice 1986 »*. Il souligne également la *« contradiction »* entre les prévisions d'aggravation des pertes du trafic faites par la SNCF d'une part, *« les perspectives de relance de l'activité annoncées par le gouvernement ainsi que les projections d'évolution plus favorables du potentiel transportable faites par de nombreux économistes français et étrangers »*, d'autre part.

« L'indignation » des socialistes s'explique parce que *« le remède au déséquilibre budgétaire (...) est recherché par une diminution massive des effectifs qui va au-delà du supportable »*, et qui se fera au détriment de la qualité du service offert.

[On notera que M. Philippe Essig, président de la SNCF, qui a exposé ses objectifs dans *le Monde* du 22 avril, a été nommé par le précédent gouvernement socialiste.]

● **Le gouvernement norvégien met fin au conflit de l'industrie pétrolière.** – Le gouvernement norvégien a, le 25 avril, mis fin au conflit social qui touchait l'industrie pétrolière de la mer du Nord, en ayant recours à l'arbitrage obligatoire. Un tribunal spécial doit maintenant trouver une solution qui sera proposée au Parlement norvégien. Le conflit, qui affectait quatre mille trois cents ouvriers, paralysait la production pétrolière (900 000 barils par jour) depuis le 6 avril.

Suite à l'intervention gouvernementale, le cours du brut de la mer du Nord, qui était remonté jeudi soir à 12,60 dollars le baril après l'échec d'une nouvelle tentative de médiation, est retombé, vendredi, sur le marché londonien, à 11,60 dollars le baril pour livraison en mai. En revanche, la fin du conflit n'a pas eu d'effet à New-York, où les cours du West Texas Intermediate (la qualité de référence) ont gagné 40 cents à 13,30 dollars pour livraison en juin.

LES RÉSULTATS DES BANQUES EN 1985

Un bon cru

L'exercice 1985 a été favorable pour les grandes banques françaises, le dernier, peut-être, avant que la baisse des taux ne ralentisse la croissance de leurs résultats. Au début du mois, le Crédit lyonnais annonçait une augmentation de 20 % de son bénéfice consolidé, à 1,2 milliard, et ceux de la BNP et de la Société générale ne le cèdent en rien, avec cette particularité, déjà relevée en 1984, que les activités métropolitaines redeviennent plus profitables que celles exercées à l'étranger. Pour Indosuez, la progression a été moins sensible.

La BNP : + 21 %

Le bénéfice consolidé de la première banque française a augmenté de 21,6 % en 1985, passant de 1 634 millions de francs à 1 988 millions de francs. L'évolution a été plus favorable en métropole (+ 10,3 %) que dans les réseaux extérieurs (– 1,3 % après conversion en francs), tandis que l'augmentation des frais généraux et amortissements était limitée à 3,8 %. Les commissions ont progressé de 10 %, mais ne représentent que 17 % du produit net bancaire.

Fait notable, les provisions constituées pour les créances douteuses et les risques généraux ont diminué (4 876 millions de francs en 1985, contre 5 145 millions de francs en 1984), ce qui a contribué à l'augmentation du résultat total. Sur 28 milliards de francs de provisions globalement en cours, 16 milliards de francs concernent les risques souverains (Amérique latine, Afrique, etc.) désormais provisionnés à 32 %. Les fonds propres s'élèvent à 18,45 milliards de francs (+ 14,3 %), et ils vont être renforcés par une émission de certificats d'investissements de 3,88 milliards de francs. Le personnel se verra réserver 10 % de l'émission, avec un maximum de 15 % pour l'étranger, a précisé le président, M. René Thomas.

Société générale : + 41,1 %

« Nos résultats ont été satisfaisants », a déclaré M. Jacques Mayoux, président de la Société générale, dont le bénéfice consolidé a progressé de 41,1 %, à 1 308 millions de francs contre 927 millions de francs. Cette progression a été due, en grande partie, à l'augmentation des participations dans les filiales (SOGENAL, SOGEBAIL), sans oublier le redressement de la filiale commune aux Etats-Unis, European-American Bank, très lourdement déficitaire en 1984. Au niveau de la maison mère, les meilleures performances ont été enregistrées en métropole (+ 29,5 %), tandis que celles des succursales étrangères demeuraient modestes (+ 12 % à taux de change constant).

A l'inverse de la BNP, les provisions ont augmenté (+ 20,8 %) à 5 607 millions de francs contre 4 643 millions de francs, celles sur les risques étrangers progressaient de 34 %, contre 13,8 % pour celles sur les clients commerciaux français. Les fonds propres ont fait un bond de 51 % à 9 835 millions de francs contre 6 211 millions de francs en 1984, ce qui, selon M. Mayoux, est encore insuffisant, car *« nous nous étions fixé comme objectif, en 1983, de réunir en fonds propres 5 % de nos engagements clientèle et 0,5 % de nos engagements interbancaires »*, ce qui aurait dû porter les fonds propres à 15 777 milliards de francs en 1985.

Banque Indosuez : + 11,50 %

Les résultats de la Banque Indosuez ont été *« globalement un peu décevants »*, ont déclaré le président, M. Jean Peyrelenvade, et le directeur général, M. Antoine Jeacourt-Galignani : le bénéfice consolidé, après un bond de 40 % en 1984, n'a progressé que de 11,50 % en 1985, à 625,5 millions.

Une baisse de 22 % du dollar a affecté une maison dont la moitié des opérations s'effectuent en dollars, tandis que le fléchissement des activités au Moyen-Orient amputait fortement les marges des filiales saoudienne et libanaise. En revanche, un développement très sensible a été enregistré dans le domaine des activités financières, des opérations sur titres de la maison mère et des résultats des filiales spécialisées, CPR et CGM (marché monétaire et obligataire), Crédit-bail (Locafrance).

F. R.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE BEL-TRONICS (ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES) VA CONSTRUIRE UNE USINE EN ALSACE.

La société canadienne d'équipements électroniques Bel-Tronics de Mississauga (Ontario) ouvrira à l'automne à Cernay, près de Mulhouse (Haut-Rhin), une usine employant dans un premier temps 100 à 150 personnes, a annoncé le 24 avril à Colmar M. Sagl, président de la société.

Bel-Tronics, qui a hésité entre plusieurs sites (Allemagne, Italie et Strasbourg), fabriquera des équipements complets de réception de télévision par satellite. La société prévoit de porter ses effectifs à 200 personnes à la fin de l'année, puis, à la fin de 1988, à 700 salariés environ. L'investissement atteindra 110 millions de francs. L'entreprise va recevoir des pouvoirs publics (DATAR) des primes représentant 30000 à 35000 francs par emploi créé. Le conseil général du Haut-Rhin et la région Alsace lui apporteront des aides complémentaires, notamment pour la construction du bâtiment.

REPÈRES

Commerce extérieur : fort excédent en RFA

La RFA a réalisé en mars un excédent commercial de 8,4 milliards de deutchemarks (26,9 milliards de francs) contre 6,4 milliards une année auparavant, les exportations ayant atteint 43,6 milliards et les importations 35,2 milliards de deutchemarks. Pour l'ensemble du premier trimestre de 1986, le surplus commercial s'est élevé à 22,3 milliards de deutchemarks (13,6 milliards de janvier à mars 1985), les exportations ayant atteint 130,3 milliards et les importations 108 milliards de deutschemarks. Pour sa part, la balance des paiements courants a, sur trois mois, été excédentaire de 16,2 milliards de deutchemarks. En 1985, la RFA avait enregistré un surplus commercial record de 73,3 milliards de deutchemarks.

Paiements courants : déficit record en Grande-Bretagne

Après une année ininterrompue d'excédents, la Grande-Bretagne a enregistré en mars un déficit de sa balance des paiements courants de 538 millions de livres, qui bat le précédent record – 440 millions – en mars 1985. Ce déficit intervient après un excédent de 262 millions en février et de 1,14 milliard en janvier. Ce retournement a été provoqué pas la baisse du volume des exportations pétrolières, la chute des cours du baril et la dépréciation du dollar, qui en diminue la contrevaleur en sterling. Le déficit de la balance commerciale – 1,13 milliard de livres contre 338 millions en février – n'a pu être contrebalancé par l'excédent des invisibles, soit 600 millions de livres. Tout en qualifiant ces résultats de décevants, le ministère du commerce fait valoir que, pour le premier trimestre 1986, la balance des comptes courants reste excédentaire de 863 millions de livres contre un déficit de 374 millions un an auparavant

Prix : + 3 % en un an

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en mars, confirme l'INSEE, l'indice (base 100 en 1980) s'établissant à 160,4 contre 160 en février. En un an, de mars 1984 à mars 1985, la hausse est de 3 %. En mars, les prix de l'alimentation ont progressé de 0;2 %, ceux des produits manufacturés de 0,1 % et ceux des services de 0,4 %. On note une baisse de 1,8 % des produits pétroliers, tandis que de fortes hausses, par rapport à la moyenne, sont enregistrées dans le textile-habillement (+ 0,5 %), les services de santé (+ 0,7 %) et les services d'utilisation des véhicules privés (+ 1 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ELECTRE, Chaillot (47-27-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h.
PERSEPHONE, Petit Odéon (43-25-70-32), sam. 21 h 30.
OPÉRAPHORISME, Plaisance (43-20-00-06), sam. 20 h 30.
FEMME, Fontaine (48-74-74-40), sam. 16 h 30 + 21 h.
QUAI OUEST, Nanterre, Amandiers (47-29-80-00), sam. 20 h30, dim. 17 h.
LES TROMPETTES DE LA MORT, Paris Villette (42-02-02-68), sam. 21 h + dim. 16 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. 19 h 30 : Salomé.

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. 19 h 30 : la Fille du régiment.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), sam. 20 h 30 : le Menteur ; dim. 14 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam. 15 h et 18 h 30 : la Tragique Histoire de Macbeth (dern.) ; Grand Théâtre : sam. 20 h 30 + dim. 15 h : Electre ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour, la Tête noire.

ODÉON (43-25-70-32), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Question de géographie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 18 h 30 : les Baigneuses de Californie ; sam. 21 h 30 : Perséphone, de Y. Ritsos.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Portrait de famille ; Cinéma : dim. 20 h : l'Homme de nulle part, de P. Chenal ; la Forêt d'émeraude, de G. Boorman.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.). Débats/rencontres : 17 h 30 : Pianistes et légendes, avec A. Tubeuf, J. Spicket, B. Monsaingeon ; Colloque international Beckett dans le siècle : sam. 17 h : colloque ; 18 h 30 : Voix de S. Beckett, par P. Chabert ; dim. 11 h et 15 h 30 : colloque ; 18 h 30 : solo, lu par D. Warrilow ; Cinéma-vidéo : Tlj., 13 h, 16 h, 19 h : vidéo-information et vidéo-musique ; Salle Garance (programmation détaillée au 42-78-37-29) : Tlj. 14 h 30 : Vienne et le cinéma, 1811-1938 ; 17 h 30 : le cinéma italien, 1905-1945 ; 20 h 30 : le cinéma yougoslave.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Saison Rossini : dim. 14 h 30 : la Cenerentola ; Concert : sam. 20 h 30 : London Sinfonietta A. Pay, N. Jenkins (Rossini, Williams. Britten, Elgar).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : sam. 20 h 45 + dim. 14 h 30 : Groupe Emile Dubois : sam. 18 h 30 : H. Alexiou (Grèce).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Capriccio (dern.).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Miss Tootlie-Pootlie. II : sam. 21 h, dim. 15 h : Contre Mary.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Dupe.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : le Sexe faible.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visites (dern.).

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Hot House.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), Salle L.-Jouvet, sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Amoureux de Molière (dern.) ; Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Fragments lunaires.

BATACLAN (47-00-30-12), sam. 16 h, 21 h : Deuxième Coupe du monde d'improvisation.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), dim., 13 h : le Mahabharata. (Cycle entier).

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h et 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 et 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 16 h : Riffifoin dans les labours ; sam. 22 h, dim. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil, (43-74-24-08), sam. 18 h 30 ; dim. 13 h : l'Histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; Epée de Bois (48-08-39-74), sam. 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien.

CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), sam. 21 h : Candide ou l'optimiste ; dim. 15 h, 21 h : Gilbert sur scène.

CINQUANTE THEATRE (43-55-33-88), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Galerie, sam. 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre ; Resserre, 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 21 h : Poil de Carotte ; sam. 22 h, dim. 17 h : Intervioure.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h, dim. 16 h : les Bonnes (dern.) ; sam. 22 h 15, dim. 19 h 30 : les Voisins.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 17 h 30 et 20 h 30 : la Femme assise ; sam. 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : l'Avion dans la tête.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), sam. 16 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ESPACE CARDIN (42-66-17-61), sam. 20 h 30, dim., 15 h : Class Enemy.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Stratégie des papillons.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 21 h : les Fantaisistes.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 19 h et dim. 17 h : Histoires québécoises ; sam. 21 h, dim. 15 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 16 h 30 et 21 h : Femme.

Samedi 26 - Dimanche 27 avril

GAITÉ - MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h, dim. 15 h 30 : Tant que vivray ; sam. 21 h : Gaston H.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Vieilles canailles !

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. : I. 19 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky ; Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 21 h, dim., 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 15 : Haute surveillance ; 22 h : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Marx et Coca-cola.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 18 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Elles nous parlaient d'amour.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45 : l'Escalier (dern.) ; 18 h 30 : Compagnie (dern.).

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. sam. 21 h, dim. 17 h : Et Juliette ; II. sam. 22 h 30, dim. 17 h 30 : Just Married.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : les Trompettes de la mort.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. sam. 19 h 30, dim. 15 h : Ma'Dea. II. sam. 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h et 21 h : Mimie en quête d'hauteur (dern.).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : sam. 20 h 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie ; sam. 18 h et 22 h 15, dim. 19 h : Théâtre de chambre de J. Tardieu ; sam. 22 h, dim. 17 h, lun. : l'Ecume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Rêverire.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Astro Follies Show.

THEATRE DE PARIS (48-74-10-75), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Femme, si je vous disais (dern.).

THEATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Les tribulations de Pierre, Paul, Gédéon Preux, huissier de justice.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

THEATRE DU PRINCIPE (48-07-19-15), sam., dim. 19 h : Sombre printemps.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Cid ; sam. 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Hommage à Beckett (dern.).

THÉATRE 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Paris/Deauville.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Une petite douleur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Agatha ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

VALHUBERT-THEATRE (45-84-30-60), sam. 21 h, dim. 15 h : Un pied dans le crime (dern.).

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 27 AVRIL

« Les hôtels du Marais et leur histoire, Beauvais, d'Aumont, Sens et la Brinvilliers », 15 heures, métro Saint-Paul (E. Romann).

« Une très grande balade dans le Marais inconnu, du Temple aux Blancs-Manteaux », 15 heures devant l'église Sainte-Elizabeth (M. Hager).

« Le Palais- Bourbon et l'Assemblée nationale », 14 heures, métro Chambre-des-députés (Arts et curiosités de Paris).

« Le Marais, ses rues ses vieux hôtels, Isabeau de Bavière, la mort de la princesse de Lamballe, Mme de Maintenon... », 15 heures, 8, rue des Hospitalières-Saint-Gervais (S. Barbier).

« La peinture vénitienne de Titien à Tiepolo », 10 h 30, Louvre (porte Jaujard) (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais, l'hôtel de la Brinvilliers l'affaire des poisons », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au cimetière Montmartre », 10 heures et 11 h 30 devant le 16, avenue Rachel et « d'Offenbach à Berlioz, tombeaux de musiciens à Montmartre », 14 h 45, 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« L'Hôtel d'Angoulême-Lamoignon au Marais », 15 heures, 24, rue Pavée, s'inscrire 42-60-71-62, après 18 h 30 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 10 h 30, métro Pont-Marie (Corise Imbert).

« L'Académie française et le Collège des quatre nations, le tombeau de Mazarin... », 15 heures, 23, quai Conti (I. Hauller).

« La Basilique de Saint-Denis et ses dernières fouilles », 15 heures, hall station Saint-Denis-Basilique (M. Banassat).

« Salons du ministère de la marine », 14 heures, 2, rue Royale (carte d'identité) C.-A. Messer).

« L'Assemblée nationale », 14 h 45, 35, quai d'Orsay (AITC).

« Cours et jardins du quartier Mouffetard », 10 h 30, métro Monge et « Hôtels et passages du Faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis Madeleine (M. Ch. Lasnier).

« Jardins d'illusion (la folie St-James) », 15 heures, 34, avenue de Madrid Neuilly.

« La peinture espagnole », 14 h 30, Louvre porte Denon (Arcus).

« L'Opéra, les fastes de la vie mondaine au XIXe siècle », 14 heures entrée (M. Ch. Lasnier).

« De la rue Serpente à l'atelier de Picasso », 15 heures devant fontaine Saint-Michel.

« Une église-musée : Saint-Roch », 15 heures, 286, rue Saint-Honoré (Paris et son histoire).

« Les appartements royaux au Louvre », 14 heures, devant Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Toutes les maisons, cours et escaliers de la rue Mouffetard », 14 45, métro Censier-Daubenton (M. Banassat).

« Les appartements privés d'Anne d'Autriche au Louvre, l'enfance de Louis XIV », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« L'Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, tél. : 42-60-71-62, après 18 h 30 45-48-26-17 (Anne Ferrand).

« Un cimetière et ses mystères », 14 h 45, sortie escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Exposition de pastels de Delacroix à Degas », 14 h 30, caisse pavillon Flore (Arts et curiosité).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« Le vieux village de Belleville, la maison natale d'Edith Piaf », 15 heures, métro Place-des-Fêtes, sortie rue de Crimée (G. Botteau).

LUNDI 28 AVRIL

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, place de l'Opéra sur les marches (Paris Passion).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 27 AVRIL

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Florence 1985 », 16 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande », 18 h 30 : « La Crête ».

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « L'âme et son immortalité » (M. J. Morrannier), « Symbolisme et coutumes du 1er Mai » (Natya).

26, rue Bergère de 10 heures à 18 heures, séminaire : « Le rêve éveillé ou il était une fois » (M. Cauvi psychothérapeute) inscriptions 47-70-44-70.

LUNDI 28 AVRIL

26, rue Bergère, 20 heures : « L'œuvre de l'Eternel ».

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 26 AVRIL

17 h, Cuba, de R. Lester (v.o., s.t. fr.) ; 25 ans de la Semaine de la critique : 19 h 30, Remparts d'argile, de J.-L. Bertucelli ; 21 h 15, Soleil O, de Med Hondo.

DIMANCHE 27 AVRIL

Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Mandrin, d'H. Fescourt (épisodes 7 et 8) ; 17 h, l'Hôtel du libre échange, de M. Allégret ; 25 ans de la Semaine de la critique : 19 h, Trash, de P. Morrissey (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, Viva la Muerte, de F. Arrabal.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 26 AVRIL

17 h, les Chevaux de feu, de S. Paradjanov (v.o., s.t. fr.); 21 h, l'Etoffe des héros, de P. Kaufman (v.o., s.t. fr.); 19 h 15, Hommage à U. Langier.

DIMANCHE 27 AVRIL

Rétrospective Warner Bros : 15 h, la Corde raide, de R. Tuggle (v.o., s.t. fr.); 17 h 15, The Blue Gardenia, de F. Lang (v.o.); 21 h, Pale Rider, de C. Eastwood (v.o., s.t. fr.); 19 h, Hommage à U. Langier.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82) ; Grand-Pavois, 15e (43-80-30-11).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : *Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).*

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHEREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DELTA FORCE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

DREAM LOVER (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ENEMY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (43-27-52-37).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-47).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-07-49-70) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Mali-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NATTY GANN (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

RE-ANIMATOR (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

REMO (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-71).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).

SILVERADO (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ZONE ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

Z.0.0. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVENIR D'EMILIE, film allemand de Helma Sanders. Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

BERLIN AFFAIR (*), film de Liliana Cavani, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BLACK MIC MAC, film français de Thomas Gilou. Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

DOUBLEPATTE ET PATACHON, film Danois de Lau Lauritzen. Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ILE DES AMOURS, film portugais-japonais de Paulo Rocha, v.o. : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SUIVEZ MON REGARD, Film français de Jean Curtelin. Forum 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (47-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TENUE DE SOIRÉE (*), film français de Bertrand Blier. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86 ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AVANT-PREMIÈRE

SOLEIL D'AUTOMNE, film américain de Bud Yorkin. Club de l'Etoile, 17e, sam. 20 h, 22 h (43-80-42-05).



Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Bain de sang

Gentils épargnants, ou capitalistes, que le ciel vous pardonne ! Ce n'est peut-être pas seulement pour avoir trop embrassé, et ce n'est certainement pas pour la seule raison d'avoir trop péché, que, moins d'une semaine après que 10 milliards de dollars de papier nouveau eurent submergé New-York et le secteur du marché international des capitaux libellé dans la devise américaine, l'un et l'autre se sont effondrés sous l'infortunée conjonction d'un déluge d'offres et d'un manque d'acheteurs. Trois facteurs additionnels ont concouru à une situation extrêmement dangereuse pour les eurobanques abandonnées avec une montagne d'euro-papiers invendus.

Premièrement, les Japonais ont énormément désinvesti durant la première moitié d'avril. Au cours de cette période, leurs ventes d'obligations du Trésor américain et d'euro-obligations libellées en dollars des Etats-Unis ont été beaucoup plus fortes que leurs achats dans ce domaine. Personne n'avait prévu l'illogisme de cette réaction. Comment les investisseurs japonais, qui dévoraient le papier du gouvernement américain lorsque le yen était faible (1 dollar = 230 yens), ont-ils pu le rejeter à partir du moment où la devise nippone s'est montrée extrêmement forte par rapport à sa consœur américaine (1 dollar = 168 yens) ? C'est en général l'attitude inverse qui s'impose. Deuxièmement, les investisseurs européens se sont détournés de la devise américaine par suite de sa persistante faiblesse sur les marchés des changes. Troisièmement, la baisse des taux d'intérêt dans le monde n'a pas été uniforme. Les taux d'intérêt allemand, qui, à leur tour, auraient dû baisser, n'ont pas bougé. Ce faisant, ils se sont non seulement opposés à la tendance générale, mais ils ont en grande partie annihilé l'effort américain et japonais destiné à provoquer une détente supplémentaire dans ce domaine.

La forte chute des cours aux Etats-Unis, qui a vu le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor remonter cette semaine de près de 7 % à un niveau proche des 7,40 %, a également envoyé au tapis la quasi-totalité des euro-émissions nouvelles. A une seule exception près, tous les euro-emprunts lancés au cours des deux dernières semaines se traitent avec des décotes bien supérieures aux commissions bancaires, faisant disparaître la rentabilité des banques internationales les dirigeant.

En l'absence d'investisseurs, la masse d'europapier est restée sur les bras des eurobanques, réduisant d'autant plus la valeur de leurs inventaires que leur volume se gonflait. Les banques commerciales du monde entier, déjà mises à rude épreuve par l'impact négatif sur nombre de leurs clients de la chute du prix du pétrole et de l'énergie, n'ont certainement pas besoin de voir la valeur de leurs portefeuilles se réduire, elle aussi, comme peau de chagrin.

Le Crédit agricole a été pratiquement le seul à avoir échappé au bain de sang qui a substantiellement vidé, cette semaine, la plus grande partie du marché international. Les 125 millions de dollars d'euro-obligations à dix ans du Crédit agricole, offertes huit jours plus tôt à un prix de 100,50 avec un coupon annuel de 7,50 %, se traitaient encore en fin de semaine avec une décote moyenne de seulement 2 %. C'est remarquable. La Banque française du commerce extérieur (BFCE), qui a eu la malencontreuse idée de proposer, cette semaine, 100 millions de dollars d'euro-obligations à huit ans avec un coupon annuel de 7,25 % sur un prix d'émission de 100,125, a immédiatement rencontré une vive résistance. Le papier de la BFCE se traitait jeudi avec une décote supérieure à 3,50 %, alors que la commission bancaire globale n'excède pas 1,875 % !

Parmi les plus touchés, il faut relever Petro Canada, dont les 200 millions de dollars à dix ans offerts une semaine plus tôt, à partir d'un prix de 100,25 et d'un coupon annuel de 7,25 %, se négocient sur la base d'une décote infamante de 5,50 %. Il en va de même de First Boston, la banque américaine d'investissement. Son euro-emprunt de 100 millions de dollars à dix ans proposé, il y a huit jours, à 99 avec un coupon annuel de 7,75 % pour donner un rendement brut de 7,90 %, est recherché maintenant à partir d'une décote de 5,50 %.

Il y a trois jours, l'américaine Mountain States Telephone & Telegraph Company, plus connue sous le sobriquet de « Moutains Bell », pour marquer son appartenance au « Bell System », a également essuyé un cuisant échec après avoir lancé une euro-émission de 200 millions de dollars sur dix ans. Les euro-obligations, qui seront émises à un prix de 100,875 % avec un coupon annuel de 7,625 %, se traitaient en fin de semaine avec une décote de plus de 3 %.

Double imprudence de la BEI

Le marché de l'ECU, également sursaturé de propositions nouvelles lancées à partir de conditions de moins en moins alléchantes, a aussi beaucoup souffert. Le volume primaire a, tout comme celui libellé en dollars des Etats-Unis, fortement diminué cette semaine. Il n'en demeure pas moins que le dentiste belge, tout comme les institutions, reste sous l'influence négative d'une pléthore de papiers dotés de coupons insuffisants. La Banque européenne d'investissement (BEI) a été tout particulièrement affectée en lançant un euro-emprunt de 50 millions d'ECU sur douze ans qui a d'emblée été déserté par la plus grande partie du marché international. Mais, en l'occurrence, la BEI doit avant tout s'en prendre à elle-même. La transaction a été contrainte de voir le jour, alors qu'il aurait mieux valu en différer le lancement, parce qu'elle est l'extension internationale d'une émission totalisant 300 millions d'ECU dont 250 millions sont spécifiquement destinés au marché intérieur français. Les deux tranches sont dotées des mêmes conditions : un coupon annuel de 6,50 %, un prix au pair et une commission bancaire globale de 1,875 %. Si cette dernière est attrayante pour la tranche française, elle ne l'est par contre absolument pas pour l'internationale, qui, selon les euro-usages, aurait dû bénéficier d'une commission de 2,125 % vu la longue durée de l'opération. En imposant cette structure, la BEI semble avoir commis deux erreurs. D'une part, elle a rebalkanisé le marché de l'ECU en différenciant le placement des deux tranches au travers de deux syndicats bancaires bien distincts, l'un exclusivement composé d'établissements français pour la tranche hexagonale, et l'autre de banques étrangères pour l'europartie. Une telle différenciation à un moment où tous les marchés des capitaux du monde « se globalisent » paraît une régression fâcheuse. D'autre part, elle s'est mis à dos un certain nombre de banques internationales dotées d'un excellent placement en ECU qui n'ont pas voulu accepter une commission arbitrairement réduite. Privé de cet indispensable soutien, le résultat ne s'est pas fait attendre dans un marché déplorable, l'euro-tranche s'est effondrée pour se traiter sur le marché gris en dehors des commissions. La seule consolation pour la BEI est que, ce faisant, son euro-émission s'est peut-être finalement traitée légèrement mieux que les autres.

Nul ne doute que les certificats d'investissement que la BNP va offrir à partir de la semaine prochaine seront extrêmement bien accueillis à l'étranger. En effet, 15 % des 8 millions de titres sont réservés au placement international sur la base du prix unitaire de 485 F fixe pour le placement français. Ces certificats sans droit de vote sont également dénués de privilèges. Cette technique, qui est pour la première fois utilisée par une société détenue par l'Etat français, semble ouvrir la voie vers une privatisation ultérieure de la BNP. Une telle perspective, conjuguée avec le prix attrayant de l'action parce que sa valeur réelle se situe quelque part dans la fourchette des 525-600 FF, fait que l'émission est assurée d'un très vif succès. Euro-investisseurs, précipitez-vous : il n'y en aura certainement pas pour tout le monde !

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un Japon très mécontent

Rien ne va plus entre le Japon et ses partenaires, en premier lieu les Etats-Unis, suivis par l'Allemagne et la Grande-Bretagne qui, manifestement, jugent insuffisante la baisse du dollar vis-à-vis du yen ou la hausse de la devise nipponne vis-à-vis du billet vert, au choix.

C'est à Washington, naturellement, que l'on se montre le plus déterminé à poursuivre la réévaluation du yen, amorcée au lendemain de la réunion des Cinq, le 22 septembre 1985 à New-York. Successivement, le président Reagan et M. James Baker, secrétaire au Trésor, ont déclaré que la baisse de la devise japonaise devait continuer. Il y eut même un moment d'émotion lorsque le président de Chrysler, M. Lee Iacocca, fit connaître qu'au dire du même M. Baker, s'exprimant en privé, le dollar pourrait tomber *« jusqu'à 150 yens »* (contre 170 actuellement). *« C'est une blague »*, démentit plus tard M. Iacocca, mais l'impression demeure. Dans ces conditions, il n'était pas étonnant que le dollar s'orientât à nouveau à la baisse, enfonçant allègrement le plancher des 170 yens à Tokyo, pour tomber, mercredi, à son plus bas cours historique depuis la guerre, soit 166,50 yens. A Tokyo, le gouvernement réagit vivement, le ministre des finances, M. Noloru Takeshita, réclamait une intervention concentrée des banques centrales pour freiner la chute du dollar contre le yen, puis, se voyant peu suivi, déclara s'en remettre aux chefs d'Etat occidentaux qui vont se réunir le mois prochain dans la capitale nipponne.

C'est donc la Banque du Japon qui dut intervenir seule, consacrant plusieurs milliards de dollars à cet effet, aidée assez curieusement par la Réserve fédérale des Etats-Unis, qui vint lui prêter main forte mardi et mercredi, sans beaucoup de résultats immédiats, il est vrai : *« Cela ne marche pas »*, reconnaissait M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale. Il n'en reste pas moins que, intervention ou pas, le dollar était remonté en fin de semaine au voisinage de 170 yens grâce en partie à un raffermissement très net des taux d'intérêt aux Etats-Unis. A Paris, après avoir glissé au-dessons de 7 francs (jusqu'à 6,95 francs) il retrouvait les 7 francs de même que, à Francfort, il se redressait de 2,1780 DM à 2,20 DM. A cette occasion, d'horribles rumeurs ont couru sur les marchés des changes. Les investisseurs institutionnels japonais qui depuis des années, et surtout en 1985, ont acheté des obligations américaines par dizaines de milliards de dollars, contribuant ainsi, dit-on, à financer 15 à 20 % du déficit budgétaire des Etats Unis, commencent à en revendre, pour 1,5 milliard de dollars pendant la première quinzaine d'avril, et surtout par quantités massives depuis le début de la semaine sous revue.

Sans doute ces investisseurs, qui ont déjà essuyé d'énormes pertes de changes depuis le 22 septembre 1985 en raison d'une baisse de 30 % du dollar, peuvent vouloir limiter les dégâts en se reportant sur des placements en monnaies moins instables (parmi lesquelles des obligations françaises). Mais, selon les rumeurs auxquelles nous faisions allusion, la Banque du Japon les aurait incités à vendre leurs obligations américaines. La conséquence a été de faire chuter les cours à New York (de près de 4 %) et donc mécaniquement de faire remonter les taux d'intérêt américains. En huit jours, ceux-ci ont progressé de 0,50 à 0,75 %, atteignant 8 1/4 % contre 7,50 % pour le « papier » à cinq ans. La hausse est étendue aussi bien aux obligations à 30 ans (+ 0,65 % sur les rendements) qu'à l'eurodollar à 6 mois et 1 an (+ 0,50 %).

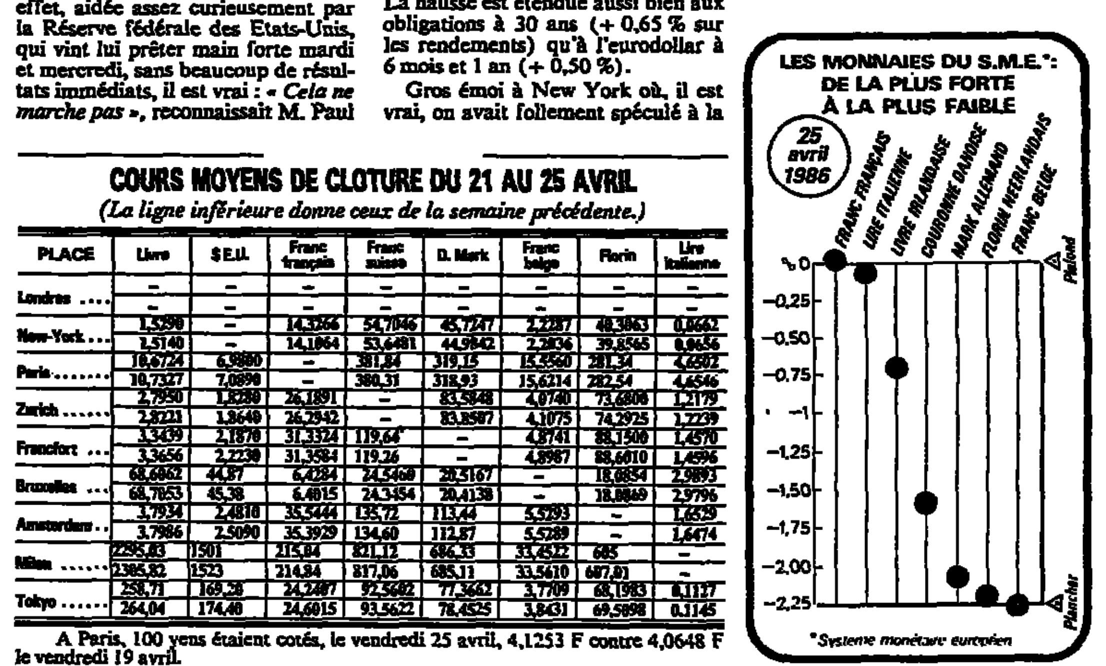
Gros émoi à New York où, il est vrai, on avait follement spéculé à la baisse des taux depuis deux mois, mais où l'on avait aussi le sentiment bien précis que les autorités japonaises entendaient ainsi faire pression sur la Maison Blanche, avec l'air de dire : *« Si vous insistez vraiment pour faire encore baisser le dollar, nous retirons nos avoirs des Etats-Unis, et cela va faire mal. »* M. Volcker a de nouveau qualifié de *« dangereux »* le recul du billet vert et dénoncé, derechef, l'énormité du déficit budgétaire américain et la fragilité de son financement. En outre, la Banque du Japon rachèterait aux investisseurs japonais les dollars tirés de leurs ventes, pour éviter de peser davantage sur les cours du billet vert. Diabolique !

Vraies ou fausses, ces rumeurs illustrent la réalité de la menace qui pèse sur le marché américain et qui pourrait tempérer les ardeurs revanchardes de la Maison Blanche.

En Europe, le mark continue d'être éprouvé par des sorties de capitaux à la recherche d'une meilleure rémunération, notamment en France, ce qui a, entre autres raisons, poussé la Bundesbank à ne pas abaisser ses taux. Au sein du SME, le franc belge est retombé au plancher avec, non loin de lui, le mark et le florin.

Le franc français caracole en tête, soutenu par les taux d'intérêt élevés toujours pratiqués à Paris, ce qui induit un flux de capitaux vers la France et gonfle la masse monétaire, casse-tête désormais familier des autorités de tutelle. Faudra-t-il instituer des réserves obligatoires sur les dépôts des non-résidents, à l'allemande ? Mieux vaudrait baisser les taux à Paris...

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 AU 25 AVRIL

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5290	–	14,3266	54,7046	45,7247	2,2287	40,3863	0,0662
	1,5140	–	14,1064	53,6481	44,9842	2,2036	39,8565	0,0656
Paris	10,6724	6,9800	–	381,84	319,15	15,5560	281,34	4,6502
	10,7327	7,0890	–	380,31	318,93	15,6214	282,54	4,6546
Zurich	2,7950	1,8280	26,1891	–	83,5848	4,0740	73,6800	1,2179
	2,8221	1,8640	26,2942	–	83,8587	4,1075	74,2925	1,2239
Francfort	3,3439	2,1870	31,3324	119,64	–	4,8741	88,1500	1,4570
	3,3656	2,2230	31,3584	119,26	–	4,8987	88,6010	1,4596
Bruxelles	68,6062	44,87	6,4284	24,5460	20,5167	–	18,0854	2,9893
	68,7053	45,38	6,4015	24,3454	20,4138	–	18,0869	2,9796
Amsterdam	3,7934	2,4810	35,5444	135,72	113,44	5,5293	–	1,6529
	3,7986	2,5090	35,3929	134,60	112,87	5,5289	–	1,6474
Milan	2295,03	1501	215,04	821,12	686,33	33,4522	685	–
	2385,82	1523	214,84	817,06	685,11	33,5610	687,01	–
Tokyo	258,71	169,20	24,2407	92,5602	77,3662	3,7709	68,1983	0,1127
	264,04	174,40	24,6015	93,5622	78,4525	3,8431	69,5898	0,1145

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 25 avril, 4,1253 F contre 4,0648 F le vendredi 19 avril.

Les matières premières

Hausse de l'aluminium – Repli du cacao

Les cours des matières premières utilisées à des fins industrielles ne parviennent pas à décoller de leur bas niveau.

MÉTAUX. – *Insensible à la nouvelle réduction des stocks britanniques de métal revenus à 134 325 tonnes (– 4 250 tonnes), les cours du cuivre n'ont pratiquement pas varié d'une semaine à l'autre.*

A l'inverse de la semaine précédente, l'aluminium a été le métal le plus favorisé, récupérant la presque totalité de sa perte. Le dégonflement des stocks britanniques de métal et la raréfaction des disponibilités à court terme semblent à l'origine de ce nouveau comportement du marché.

Les cours du platine ont progressé. En revanche, la baisse s'est poursuivie sur l'argent dont les prix actuels ne représentent que le dixième du recours record de 1980, lors de la folle chevauchée spéculative des frères Hunt aux Etats-Unis.

C'est toujours le marasme sur le marché du plomb et du zinc. La position statistique de ces métaux ne porte pas à l'optimisme.

Sur le marché de Kuala-Lumpur, les cours de l'étain n'ont donné aucun signe manifeste de reprise, se maintenant à leurs niveaux les plus bas. Le gouvernement malais a refusé d'instaurer un système de soutien artificiel des prix, l'échec enregistré par le Conseil international en ce domaine l'en a dissuadé. Le ministre malais des mines prévoit d'ailleurs que la dépression actuelle du marché de l'étain persistera au moins encore pendant deux ans en raison de stocks mondiaux surabondants et d'une diminution sensible de la consommation mondiale de métal. A leurs niveaux actuels, les prix pratiqués sur les marchés ne couvrent plus les coûts de production des mines les plus rentables en Malaisie... Que dire de celles situées en Bolivie ou en Indonésie ! Conséquence : la production de la Malaisie est tombée en dessous de 37 000 tonnes l'an dernier alors qu'elle dépassait les 50 000 tonnes en 1982. Quant au nombre de mines en activité, il a été réduit entre-temps pratiquement des deux tiers.

DENRÉES. – *Le mouvement de reprise a été de courte durée sur le marché du cacao. Les cours ont enregistré une baisse sensible les ramenant à leurs niveaux de mai 1983. Cette baisse serait due à la diminution sensible des broyages de fèves durant le premier trimestre dans certains pays consommateurs importants comme les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne et à des ventes de la part de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Un marché à terme du beurre de cacao fonctionne à la Bourse de commerce de Paris depuis le 22 avril.*

Reprise des cours du café sur la plupart des marchés. La vague de sécheresse aurait réduit, selon les dernières estimations, de 1 million de sacs la récolte de l'Etat de Espirito-Santo au Brésil.

CÉRÉALES. – *Légère progression des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago, malgré la perspective pour la sixième campagne consécutive d'une augmentation des stocks mondiaux. La production mondiale est évaluée par le Conseil international du blé à 525 millions de tonnes, soit 5 millions de tonnes de plus que lors de l'estimation faite il y a deux mois.*

LES COURS DU 24 AVRIL 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 941,5 (941) ; à trois mois, 955,5 (962) ; plomb, 243 (246) ; zinc, 434 (437,50) ; aluminium, 780 (749) ; nickel, 2 605 (2 640) ; argent (en pence par once troy), 331 (354). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,15 (64,25) ; argent (en dollars par once), 5,10 (5,29) ; platine (en dollars par once), 426,70 (414,80). – Penang : étain (en ringgit par kilo) 14,69 (14,70).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mai, 65,35 (63,93) ; juillet, 65,57 (64,58). – Sydney (en cents par kilo), laine peignée à sec, mai, 615 (610). – Roubaix (en francs par kilo), laine, mai, inch. (45).

CAOUTCHOUC. – Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 194 (196).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 1 805 (1 860) ; juillet, 1 869 (1 838) ; sucre, mai, 8,40 (8,36) ; juillet, 8,65 (8,67) ; café, mai, 238,99 (227,63) ; juillet, 234,04 (233,14). – Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mai, 187 (181) ; août, 191,60 (184) ; café, mai, 2 290 (2 233) ; juillet, 2 338 (2 278) ; cacao, mai, 1 374 (1 438) ; juillet, 1 357 (1 428). – Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 480 (1 550) ; décembre, 1 500 (1 548) ; café, septembre, 2 575 (2 520) ; novembre, 2 630 (2 560) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 544 (1 611) ; octobre, 1 555 (1 620). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mai, 152,50 (150,70) ; juillet, 152,90 (150,70). – Londres (en livres par tonne), juin, 127 (128,50) ; août 123,50 (123).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 287 (284,75) ; juillet, 252,50 (246) ; maïs, mai, 231 (227,75) ; juillet, 219 (217,75).

INDICES. – Moody's, 954,80 (949,90) ; Reuter, 1 792,20 (1 798,40).

Marché monétaire et obligataire

Un flottement général

La belle mécanique de la baisse des taux a semblé un peu grippée cette semaine sur l'ensemble des marchés financiers, après, il est vrai, une véritable orgie de diminutions : taux d'escompte américain et japonais, taux d'intervention de la Banque de France (un demi-point tout entier), taux de base des banques américaines, ramené de 9 % à 8,5 %, au plus bas depuis huit ans. Dans la foulée, on voyait ce bel exemple imité par la Banque fédérale d'Allemagne, et puis non : la Bundesbank a estimé que, la « locomotive » allemande étant bien lancée avec 4 % d'expansion annuelle, il n'était pas nécessaire d'accélérer sa vitesse, bien au contraire, puisque la croissance de la masse monétaire frôle actuellement les 7 % par an, bien au-dessus de l'objectif de 5,5 % fixé à la fin de 1985. Or on sait que les dirigeants de la Bundesbank, hantés par l'inflation, ont en permanence les yeux fixés sur l'évolution de la masse monétaire et, en l'occurrence, ils n'ont éprouvé nul besoin de modifier le taux d'escompte allemand et le taux lombard, ramenés le 6 mars dernier respectivement à 3,5 % et 5,5 %.

Autre phénomène de nature à calmer les ardeurs, les taux d'intérêt se sont nettement tendus aux Etats-Unis, essentiellement à la suite de ventes japonaises de valeurs à revenu fixe. Par ailleurs, les anticipations à la baisse des taux avaient été si fortes qu'une pause s'imposait, d'autant que personne n'entrevoit plus de nouvelle diminution du taux d'escompte de la Réserve fédérale avant au moins deux mois. En fait de pause, ce sont de vifs remous qui ont été observés, avec des baisses de cours substantielles.

A Paris aussi, un flottement a été observé. D'abord, la Banque de France n'a pas cru devoir alimenter le marché en procédant à de nouvelles adjudications pour l'échéance du mardi 22 avril, en raison de l'existence d'abondantes liquidités, en provenance, notamment, de l'étranger (eurofrancs). Le maintien de ses taux par la Bundesbank ne pouvait, au surplus, que l'encourager à rester l'arme au pied. De nombreux trésoriers, anticipant, à tort, une nouvelle diminution des taux, après celle (un demi-point) du lundi 14 avril (taux directeur ramené de 8 1/4 % à 7 3/4 %), avaient pris position à la baisse et, dans les banques, retardé la constitution des réserves obligatoires, dont la période prenait fin vendredi 25 avril. En conséquence, le loyer de l'argent au jour le jour, revenu à 7 3/4 % la semaine dernière, est remonté à 8 1/8 %. Selon toute vraisemblance, il devrait fléchir la semaine prochaine.

A Paris, le marché obligataire et le MATIF, qui vivent désormais en symbiose, se sont lentement remis de la secousse qui leur a été infligée la semaine dernière par l'annonce inopinée du retour au droit commun fiscal pour les SICAV court terme. Sous le coup de l'émotion et des dégâts commis, certains parlèrent de « krach » et de « jeudi noir », ajoutant que ce serait un tort irréparable aux yeux de l'étranger. C'était notoirement excessif, car, à l'étranger précisément, les secousses ne sont pas rares : cette semaine à New-York par exemple. Encore plus à Tokyo. Lorsque, huit jours après l'ouverture du MATIF nippon, joyeusement orienté à la baisse des taux, la Banque du Japon entreprit, brusquement, de relever les siens, ce fut un beau carnage. On compte au moins deux suicides. Apparemment, personne ne s'est donné la mort au MATIF, et le chiffre de 20 milliards de francs d'« interventions », avancé pour la fameuse séance du jeudi 17 avril, a été ramené à 6 milliards de francs, soit bien moins que les 20 milliards fournis en toute hâte le fameux 6 décembre 1984, journée véritablement « très noire », elle.

Sur le MATIF, les cours, en vive remontée lundi, puis en recul les jours suivants, étaient revenus au voisinage de leur niveau de début à la veille du week-end, et, sur le marché secondaire en Bourse, les rendements ont fléchi, s'abaissant de 8,16 % à 7,86 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, et de 8,17 % à 7,88 % pour ceux de deux à sept ans. Il n'en reste pas moins que la commotion a été forte, car les SICAV représentent, dit-on, 60 % du marché obligataire, dont elles ont assuré le développement depuis trois ans. Selon toute vraisemblance, les banques pourront difficilement modifier leur programme informatique pour, d'ici au 1er juin, établir les relevés des clients avec l'indication du coupon couru et de la plus-value.

Quant à la suite des événements, une éventuelle adjudication d'obligations assimilables du Trésor (OAT) le 30 avril prochain paraît mal partie, car celle du 10 avril (26 milliards de francs, un record), qui doit être payée le 3 mai, a fait l'objet d'une spéculation non négligeable, avec d'audacieuses anticipations. Il est vrai que le Trésor, avec ses 96 milliards d'emprunts à long terme depuis le début de l'année, peut voir venir...

F.R.

Le Monde

REGIONS

AQUITAINE

BORDEAUX. – La préfecture de la région Aquitaine vient de constituer un guide télématique des aides publiques aux entreprises qui peut être consulté par minitel. Depuis toute la France, il suffit de composer le numéro de téléphone 36-15-91-77, le code d'accès AQT, puis le nom du service PANDORE.

L'interrogation de ce guide donne aux entreprises une information sur les aides attribuées par l'Etat, les organismes publics et parapublics et, pour la région Aquitaine, par certaines collectivités locales.

AUVERGNE

Une bourse des commerces

Une bourse régionale d'offres et de recherches de commerces en Auvergne a été présentée à Paris par la chambre de commerce et d'industrie, la chambre régionale des notaires et les agents immobiliers FNAIM de la région.

Baptisée Transcommerce, cette structure vise à assurer un service complet aux personnes intéressées par la reprise d'un commerce, d'un hôtel, d'un restaurant ou d'un débit de boissons en Auvergne. Transcommerce facilitera les recherches par la mise à disposition d'un fichier des commerces disponibles et sera le relais des repreneurs auprès des trois cent cinquante notaires et agents immobiliers.

Les responsables de l'opération ont indiqué qu'environ mille cinq cent commerces et hôtels font annuellement l'objet de transactions en Auvergne. En quelques mois, plus de trois cents opportunités ont été recensées. L'Auvergne a perdu huit cents à neuf cents commerces de base entre 1978 et 1984. Actuellement, plus de six cents commerçants souhaitent vendre leurs fonds dans les cinq prochaines années.

CORSE

BASTIA. – Un journal télématique consacré à l'actualité corse est désormais accessible par minitel sur le réseau Télétel 3. Corsi, c'est son nom, propose un ensemble d'informations politiques, économiques, sociales et surtout culturelles qui s'adressent essentiellement aux Corses de la diaspora désireux de suivre l'actualité de l'île.

Ce journal est préparé par une équipe de quatre personnes. Les textes sont tapés en Corse même puis transmis à Marseille à un ordinateur de saisie. Le lancement officiel de Corsi est prévu à la fin du mois d'avril.

ILE-DE-FRANCE

Une machine à couper les « bouchons »

Les élus des départements du Val-d'Oise et des Hauts-de-Seine viennent d'assister à la présentation d'un séparateur transposable, qui sera installé en juin sur l'autoroute A 15, à hauteur du viaduc de Gennevilliers reliant les deux départements. Ce nouveau système est expérimenté depuis deux ans par la société Techniques spéciales de sécurité installée à Rambouillet, qui a repris un brevet australien.

Il s'agit d'une glissière de sécurité composée d'éléments de béton, chacun d'entre eux pesant 600 kilos et mesurant 1 mètre de long. Montés sur rail mobile, ces éléments sont reliés à une machine entièrement automatisée qui les déplace d'une voie sur l'autre au gré des besoins de la circulation, sur toute la longueur du viaduc. Actuellement construit sur deux fois deux voies, le pont sera donc réaménagé sur cinq voies, celle du milieu pouvant être affectée à la circulation dans un sens ou dans l'autre, selon l'importance du trafic.

La machine, qui est une sorte de camion muni de deux cabines, à l'avant et à l'arrière, couvrira les 2,4 kilomètres du viaduc en quelque trente minutes. L'opération se fera aux heures creuses, à midi et à minuit. Le coût de la machine est de 2 500 000 F, mais l'ensemble – revêtement du tablier du viaduc, panneaux, garages pour le camion – représente la somme de 23 millions de francs. Le financement sera assuré à parts égales par l'Etat et la région Ile-de-France.

A Cherbourg, où naissent les sous-marins

« *JE donne volontiers le nom de Cherbourg 2000* » à ce chantier, déclare le vice-amiral Fuzeau, préfet maritime de la I[re] région, en parlant de la modernisation de l'arsenal de Cherbourg, spécialisé dans la construction de sous-marins. La mise à l'eau de *l'Emeraude*, le quatrième sous-marin nucléaire d'attaque de la marine (*le Monde* daté 13-14 avril), a permis en effet à l'état-major de présenter la plus grosse opération d'infrastructure actuellement engagée par les forces armées en France. Un chantier qui a commencé en 1982, unique en Europe et qui s'achèvera en 1991 pour permettre la réalisation, au rythme d'un bâtiment tous les vingt-quatre mois, si l'état des finances le permet, des sous-marins nucléaires dits de nouvelle génération.

Les quatre-vingt-neuf sous-marins construits à ce jour par l'arsenal de Cherbourg depuis 1886 ont été lancés à partir de cales qui datent de la marine à voile. Adaptées au début des années 60 pour permettre la réalisation de la composante navale stratégique, ces cales sont aujourd'hui contraignantes pour les ingénieurs de la marine, obligés de construire les sous-marins nucléaires de la République à partir d'un outil industriel conçu pour les vaisseaux de l'Ancien Régime.

C'est pour faire face à trois principales charges de travail – construction de sous-marins nucléaires d'attaque, refonte des sous-marins nucléaires lance-missiles et réalisation du prochain prototype de sous-marin stratégique – que l'arsenal de Cherbourg a entrepris de rénover son infrastructure : un grand chantier baptisé « Caïman » et réalisé en deux temps.

La première phase a été officieusement inaugurée samedi 12 avril à l'occasion d'une remise de médailles du travail dans l'une des nefs géantes de l'atelier « coques », qui attend d'imposantes machines. Un tour vertical, une rouleuse-cintreuse et une presse géante destinés à usiner et à former les couples et les tôles des sous-marins de la nouvelle génération : 13 mètres de diamètre pour les uns, et un nouvel acier spécial français et à très haute limite élastique pour les autres.

Il a fallu créer un terre-plein de 55 000 mètres carrés pour accueillir la plus grosse surface d'atelier couvert en France.

La deuxième tranche de l'opération (1) qui doit commencer en juin, sera encore plus spectaculaire. On prévoit, en effet, d'élever deux nefs parallèles de 150 mètres et de 190 mètres de longueur, 44 mètres et 36 mètres de largeur, 50 mètres et 55 mètres de hauteur. Deux arcs de triomphe de l'Etoile y tiendraient en largeur. Cette infrastructure est conçue pour la préfabrication d'éléments très lourds allant de 400 tonnes à 4 000 tonnes et pour l'assemblage de sous-marins de 13 000 tonnes et de 150 mètres de long (avec une extension possible à 16 000 tonnes et 190 mètres).

Le prototype de sous-marin appelé à inaugurer ces nefs est déjà commandé au niveau des études, pour une admission au service actif en 1994 ou en 1995. Contrairement à ses prédécesseurs du type *le Redoutable*, le nouveau modèle de sous-marin stratégique ne sera pas lancé, mais mis à l'eau à l'aide d'une plate-forme. La conception de cette plate-forme-ascenseur n'est pas définitivement arrêtée, mais la nouvelle méthode, qui condamne définitivement les cales de lancement existantes, présentera de nombreux avantages.

L'assemblage des tronçons de coque se fera à l'horizontale au niveau des terre-pleins, l'automatisation des procédés de soudure sera totale, de même que la pré-fabrication, y compris chez les coopérants du programme. La durée d'achèvement en forme – actuellement de l'ordre de dix-huit mois à deux ans – sera sensiblement réduite, car le sous-marin pourra être mis à l'eau avec la majorité de ses équipements à bord, un exploit impossible en l'état actuel des méthodes de construction dans la marine.

RENÉ MOIRAND.

(1) Le coût de la modernisation réalisée sous la maîtrise d'œuvre des travaux maritimes avait été chiffré en 1980 à plus de 1 milliard de francs sans tenir compte du démantèlement des vieilles installations, transfert d'ateliers et comblement de l'ancien bassin. Des centaines de marchés pour les entreprises régionales mais la construction des nefs vient d'être attribuée au groupement Quillery-Dodin pour une valeur de 433 millions de francs.

LORRAINE

Le retour de l'hydro-électricité

Depuis le début du mois d'avril, les travaux ont commencé sur le chantier de l'usine hydro-électrique de Villey-le-Sec, sur la Moselle, non loin de Nancy. D'une puissance globale de 5 826 kW, avec une production moyenne annuelle prévue de 23,42 MWh, cette centrale est le premier maillon d'une chaîne de dix ouvrages qui devront couvrir la Moselle jusqu'à Apach, près de la frontière luxembourgeoise. En utilisant cette rivière, EDF espère récupérer, sur 130 kilomètres de son cours lorrain, une production de 160 millions de kWh soit environ un quarantième de la consommation d'électricité lorraine.

L'idée est parfaitement réalisable puisque l'usine d'électricité de Metz (UEM) exploite déjà trois centrales à Wadrinau, Jouy-aux-Arches et Argenay.

Il faudra environ dix-huit mois de travaux et 60 millions d'investissements avant que l'usine de Villey-le-Sec ne produise son électricité.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Les « gagnants »

« Gagnants ». Sous cette bannière, une soixantaine d'entreprises de la région viennent de se rassembler au sein d'une association Pour faire réussir le Nord-Pas-de-Calais. Les entreprises adhérentes représentent à elles toutes quelque deux cent mille salariés et affichent un total en chiffre d'affaires de 200 milliards de francs. Figurent parmi elles Auchan, Bonduelle, Ferinel, Phildar, La Redoute, Les Trois Suisses...

Les « gagnants » entendent s'attaquer à la mauvaise image de marque dont souffre le Nord-Pas-de-Calais, notamment auprès des cadres français. Ils s'emploieront à promouvoir des initiatives collectives de communication sur le renouveau économique de la région et à développer au sein des entreprises régionales une « dynamique » du succès.

Première action : une campagne de notoriété de 1,8 million de francs dans la presse nationale sur le thème : « Rejoignez le pays de l'entreprise ».

PAYS DE LA LOIRE

Un an de tramway à Nantes

Le tramway nantais a soufflé sa première bougie le 15 avril. Un an après sa mise en service sur les 11 kilomètres de voie ferrée qui relie d'est en ouest les deux extrémités de la ville et qui desservent le centre, la gare SNCF comme de grandes cités populaires, il atteint aujourd'hui sa vitesse de croisière.

Le succès commercial se confirme avec une fréquentation de quarante-quatre mille passagers par jour, contre trente-cinq mille en juin 1985, et une saturation aux heures de pointe, ce qui justifie la mise en service de nouvelles rames à l'automne.

Circulant en site propre, le tramway a pour atout sa sécurité, sa vitesse et sa régularité. Financé par une subvention d'Etat à hauteur de 35 % et par un emprunt dont le remboursement est assuré par le surplus du versement transport employeurs (porté de 1 à 1,4 %), il n'a pas coûté un centime aux contribuables.

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

MARSEILLE. – Près de 50 % des accidents corporels de la circulation impliquant un « non-assuré » – automobiliste ou pilote de deux-roues – surviennent dans quinze départements seulement, les Bouches-du-Rhône (8,5 %) et le Nord (5,4 %) occupant, de loin, les deux premières places de ce palmarès peu glorieux.

La proportion, précise le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), avoisine les 3 % dans les Alpes-Maritimes et le Var, en Gironde et dans les Yvelines. En revanche, elle n'excède pas 1 % dans... soixante-quatre autres départements.

Cette enquête, réalisée par les assureurs à partir de vingt mille procès-verbaux de gendarmerie, démontre aussi que 70 % des conducteurs démunis d'assurance se recrutent parmi les « moins de trente-cinq ans ».

RHONE-ALPES

Demi-tour pour la « taupe » du métro

La « taupe » a pointé son nez, jeudi 17 avril, au fond du puits d'arrivée du Vieux Lyon. La ligne D du métro lyonnais a pris un an de retard en raison des énormes difficultés techniques rencontrées par le « tunnelier à boue bentonitique » – un nom moins familier – chargé de forer une double galerie sous le Rhône et la Saône.

La « taupe » a rencontré des obstacles inattendus : des piles fossilisées d'un pont médiéval, des blocs de moraines glaciaires insidieusement placés dans les alluvions de la « presqu'île » lyonnaise. Et surtout de l'eau. Selon un technicien, *« aucune machine au monde n'avait percé dans un terrain d'une telle perméabilité »*. La machine est allemande, les solutions techniques ont été imaginées au fil des difficultés par les techniciens de quatre entreprises de travaux publics (trois françaises et une allemande).

Le « demi-tour » de l'engin de 100 mètres de long et de 9 mètres de diamètre durera... trois mois. Le temps d'être démonté puis reconstitué sur la rive gauche du Rhône pour forer dans le même sens est-ouest une seconde galerie de 1 kilomètre et 200 mètres. La durée de ce dernier forage est estimée à dix mois au lieu de dix-huit pour le premier. La mise en service de l'intégralité de la ligne D (Vénissieux-Saint-Jean) est prévue pour 1990.

Le spectaculaire chantier lyonnais emploie en permanence cent quatre-vingts personnes. Le double tunnel coûtera, *in fine*, 300 millions de francs (valeur 1982).

Bonnes eaux d'Aix-les-Bains

Formidable réserve d'eau, en quantité mais aussi en qualité, les Alpes, « mises en bouteilles » déjà à Evian et à Thonon, le seront également prochainement à Aix-les-Bains. La première bouteille « commerciale » de l'eau d'Aix-les-Bains sera en vente à partir du mois de juillet.

Depuis cinquante ans, l'eau de la première ville thermale française (cinquante-huit mille curistes en 1985) n'avait jamais franchi les frontières de la cité savoyarde. Une usine d'embouteillage en cours de construction à proximité de la source Saint-Simon produira vingt-cinq millions de cols par an (Evian en commercialise sept cents millions).

Reconnue pour son pouvoir « défatigant » en raison de sa forte teneur en magnésium et recommandée aux sportifs, l'eau de la source aixoise, propriété de la ville, sera distribuée par l'intermédiaire d'une grande chaîne de magasins, la société Intermarché. Chaque litre d'eau mise en bouteille rapportera à la ville d'Aix 1,5 centime.

Cette page a été réalisée, sous la responsabilité de Jacques-François Simon, par nos correspondants : Dominique Antoni, Jean-Louis Bemer, Claude Francillon, Jean-René Lore, Jacqueline Meillon, Claude Régent, Yves Rochcongar.

LES CHARMES DE LA CATALOGNE

Editeur en montagne

MARCEVOL, petit village du bout du monde, accroché sur le plateau entre la vallée de la Têt et celle de l'Agly, face au Canigou, était promis à une mort certaine quand Xavier d'Arthuys y a débarqué, un beau jour de 1971, *« à la suite d'un erreur de carte routière »*.

Le prieuré, du XII[e] siècle, servait de bergerie et de grenier à foin, il pleuvait dans l'église et le hameau n'abritait plus, en tout et pour tout, que deux familles. Pourtant, Xavier a su tout de suite qu'il avait trouvé ce qu'il cherchait depuis longtemps : *« Deux lieux en un : un lieu d'accueil, le prieuré, et un lieu de vie quotidienne, le village. »*

Pour Xavier et ses amis, *« tous issus de 68 »*, encore proche, l'idée de la convivialité était en effet primordiale, mais – et il insiste là-dessus – *« avec une mentalité et une réflexion radicalement différentes de celles des « babas ». Nous avions tous une expérience professionnelle en arrivant à Marcevol, de sorte que, dès le départ, notre démarche a été économique et positive »*.

Après le rachat du prieuré en 1971 par une société civile immobilière – créée à seule fin d'éviter toute spéculation – et sa location pendant quatre-vingt-dix-neuf ans pour 1 franc symbolique, les travaux de restauration ont démarré à Pâques 1972 dans l'enthousiasme et l'improvisation : *« Imaginez une fourmilière de 90 personnes travaillant dans l'euphorie, dans un tourbillon pendant trois mois. C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu d'accident. »* Tous des amis, des bénévoles, rassemblés autour du projet.

Cette époque héroïque s'achève en 1976. C'est alors que Xavier est venu vivre à demeure à Marcevol. En 1977, « Chiendent », sa maison d'édition, était transplanté à son tour. Progressivement, les maisons du village se garnissent, s'animent. Sophie et Sandrine, deux architectes, s'installent elles aussi, président désormais à la restauration du *monastir*, assurée, durant l'été, par des chantiers de bénévoles.

La vie à Marcevol a pris son rythme de croisière : après les turbulences des débats, on passe à une phase plus calme d'aménagement. Reste la « *magie* » du lieu, un mot que Xavier laisse tomber à regret, mais il n'en voit pas de meilleur pour définir l'impression que laisse un séjour à Marcevol.

Il est vrai que le site lui-même intimide : par temps clair, la sauvage beauté du panorama, embrassant le massif du Canigou, les monts de Cerdagne et du Capcir, vous prend à la gorge ; par temps maussade, l'environnement est inhospitalier, voire franchement hostile, avec ses petites maisons grises, refermées. De toute façon, on ne peut rester indifférent.

Complet

De plus, Xavier attache beaucoup d'importance au caractère « débridé » des lieux d'accueil. Aux nouveaux arrivants, il tient à peu près ce langage : *« Ce lieu est à votre disposition, vous allez le construire et il va vous construire. »*

Au gré de leur humeur ou de leurs besoins, les occupants peuvent modifier la configuration des lieux, déplacer les meubles, à dessein très mobiles (tables et tréteaux), opter pour la grande salle ou pour la cour intérieure.

Les occupants, qui sont-ils ? Essentiellement des groupes, réunis autour d'un thème, d'une réflexion. Très souvent, ils reviennent pour la deuxième, troisième fois, ayant succombé une fois pour toutes au charme du monastir. Sans qu'aucune promotion soit nécessaire, le prieuré affiche complet tout l'été jusqu'à la fin du mois d'août. La publicité se fait surtout de bouche à oreille. Une permanente – depuis l'année dernière, c'est Véronique Raymond – est chargée de l'accueil des groupes, veille à leur bien-être matériel et à l'entretien des locaux.

L'un des temps forts est marqué par les rencontres annuelles de l'édition. Cette année pour la neuvième fois, les 18 et 19 octobre prochain, autour du thème : « Et maintenant, quoi ? ». Organisées par Xavier d'Arthuys, elles rassemblent le temps d'un week-end éditeurs, libraires, hauts fonctionnaires. Là encore, la magie du lieu opère, et *« les rencontres qui se font au réfectoire ou au soleil de la cour intérieure sont aussi importantes qu'en salle de réunion »*.

Editeur régionaliste, Xavier d'Arthuys ? Il s'en défend avec une belle énergie : *« Dès que l'on quitte le cinquième arrondissement, on devient suspect de régionalisme. »* Il n'empêche que, grâce à son installation à Marcevol, il lui a été donné de faire des rencontres exceptionnelles : c'est ainsi qu'il a découvert le superbe écrivain catalan Ludovic Massé. Il a été le premier à le tirer de l'oubli et à le rééditer, suivi récemment par un confrère parisien.

Quand on demande à Xavier d'Arthuys s'il a planté sa tente définitivement à Marcevol, il a cette jolie réponse, en forme d'énigme : *« Avez-vous bien regardé le site ? En venant de la route, on dirait une piste de delta-plane. Dire aujourd'hui : je me suis fixé pour toujours à Marcevol, n'est-ce pas trahir l'esprit même de Marcevol ? »* Fixer – figer. Sous le ciel bousculé par le « marin » ou la tramontane, le *monastir*, sur sa colline, est sans fin en partance, sa grand-voile de pierre et de marbre rose tendue entre mer et montagne.

EVELYNE BRANDTS.

Le Monde

AUJOURD'HUI

WENDERS A BEAUBOURG : ARRÊT SUR IMAGE

RICHARD BERRY AVEC DE LA GOMINA
CIESLEWICZ, LES COLLAGES ET LA POLOGNE
SARAH KOFMAN, PHILOSOPHE ET PERTUBATRICE
MÉTRO-ETHNOLOGIE
LE POURBOIRE MAL COMPRIS

PHOTO WIM WENDERS

DOCUMENT

Qui a livré à Barbie les chefs militaires de la résistance communiste en zone sud ?

Supplément au nº 12829. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 27 - Lundi 28 avril 1986.

...TTE CONTRE LE TERRORISME

...ériennes françaises de Méditerrané... renforcé leurs défenses

QUATRE IRAKIENS DEMAN... DENT LE DROIT D'ASILE ... FRANCE

...permettra de mener à bien ...que agricole commune

La FNSEA et le CNJA demande... des mesures nationales

Le Monde

ACCEPTÉES PAR LE CNPF

Les négociations sur les licenciements pourraient préciser le rôle de l'administration

L'annonce de la volonté du CNPF d'ouvrir des négociations sur les procédures de licenciements, dès lors que l'autorisation administrative de licenciement serait supprimée par la loi (*le Monde* du 26 avril) a laissé, les syndicats plutôt sceptiques.

Premier à s'exprimer, M. André Bergeron, a aussitôt fait savoir qu'il avait « *l'intention de demander à M. Yvon Gattaz la portée exacte de sa déclaration* ». « *Quoi qu'il en soit, les organisations de Force ouvrière seront naturellement partie prenante dans les négociations qui pourraient s'engager* », a poursuivi le secrétaire général de Force ouvrière, qui avait auparavant déclaré : « *Nous essaierons d'obtenir par des négociations collectives les garanties qui nous paraissent nécessaires en cas de licenciement.* »

Plus réservée, la CFTC a souligné dans un communiqué que le président du CNPF avait « *posé comme préalable à une discussion sur les garanties en cas de licenciement la suppression par le gouvernement des dispositions actuelles* ». « *C'est parfaitement contradictoire et la ficelle est un peu grosse* », a estimé la CFTC, qui « *ne lâchera pas la proie pour l'ombre et demande au gouvernement de ne pas tomber dans le piège, en se chargeant du sale boulot pour laisser au patronat le beau rôle d'essayer de réparer les dégâts* ».

Réunie à l'occasion de son conseil national, qui s'achevait le vendredi 25 avril, la CFDT n'a pas pris position. Elle devrait le faire lundi au cours d'une conférence de presse.

Quel pourrait-être le contenu de ces négociations destinées à préciser les garanties et les procédures qui viendraient compenser la suppression de fait de l'autorisation administrative de licenciement ? « *Nous négocierons sur le respect strict des procédures* », a expliqué M. Gattaz à Deauville, convaincu qu'« *une solution honorable pour les deux parties est possible* ». « *Des garde-fous* » devront-être trouvés pour éviter le piège du « *libéralisme sauvage* ». Le président du CNPF a ainsi évoqué les structures de concertation — à commencer par les comités d'entreprise, — « *les garanties offertes par la loi et par les conventions* » ou encore l'obligation d'un plan social.

Le cadre général du nouveau dispositif a été tracé par le ministre des affaires sociales. Il n'y aurait pas de seuil particulier en dessous duquel on pourrait licencier sans se conformer à certaines règles. L'administration n'aura pas à se prononcer *a priori* mais disposera, si ce n'est d'un droit de veto, du moins d'un droit de regard en cas d'abus ou de manquement à la procédure définie ; elle pourrait demander à l'employeur d'en revenir à la situation antérieure à l'erreur constatée, puis de reprendre la démarche normale. Dans le cas des entreprises qui, pour l'élaboration de leurs plans sociaux, ont recours aux aides publiques versées par le FNE (Fonds national de l'emploi), pour des préretraites, des formations ou des congés de conversion, la négociation devra préciser les méthodes de contrôle appropriées. Une mesure générale pourrait être approuvée, sauf pour les grands groupes.

La « deuxième ouverture » de M. Gattaz

La fin de l'autorisation administrative entraînera le développement des recours en justice pour contester le cas échéant le bien-fondé du licenciement intervenu. Enfin, s'agissant des délais, rien ne serait prévu pour réduire ceux qui ont été définis par convention dans les branches et qui peuvent atteindre jusqu'à six mois dans la chimie.

« *Nous défendons un principe*, a expliqué M. Gattaz. *Il existe des contraintes qui, qu'on le veuille ou non, qu'elles soient vraies ou non, freinent l'emploi.* » « *Nous tenons beaucoup à ce que les salariés soient protégés*, a-t-il ajouté ; *il faut des réglementations simples, rustiques, durables.* »

La deuxième ouverture faite par M. Gattaz, accordant le « soutien » du CNPF à l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) pour s'engager dans une négociation de branche, notamment sur l'aménagement du temps de travail demandée par les métallurgistes CFDT (et non par l'Etat, comme il a été indiqué par erreur dans nos éditions du 26 avril), permettrait également de régler la situation de la Fédération des travaux publics que préside M. Jean-Louis Giral, démissionnaire du CNPF.

Cette fédération a signé, il y a un peu plus d'un an maintenant, un accord toujours illégal. Débarrassé d'un seul point litigieux, cet accord pourrait être reconnu par la commission nationale des conventions collectives dans le cadre de la loi Delebarre. C'est du moins le souhait vivement exprimé par M. Giral auprès de M. Delebarre, puis de M. Séguin ; ce dernier pourrait donner son aval prochainement, le CNPF y paraissant disposé désormais.

Toutefois il ne semble pas possible que d'autres fédérations professionnelles puissent à leur tour négocier des aménagements du temps de travail, le CNPF, sur ce point, paraissant décidé à monter bonne garde.

ALAIN LEBAUBE.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les unités anti-aériennes françaises de Méditerranée ont renforcé leurs défenses

Des manœuvres interalliées de grande ampleur — plus d'une centaine d'avions américains F-111 y ont participé — ont mobilisé les défenses anti-aériennes en Grande-Bretagne. Les défenses anti-aériennes des bases de Gribraltar et de Chypre sont renforcées dans la crainte d'une réplique libyenne au raid récent des Etats-Unis sur Benghazi et sur Tripoli. Il n'en a pas fallu davantage pour que, la psychose du terrorisme international aidant, on ait interprété ici ou là le renforcement de certaines unités anti-aériennes dans le sud-est de la France comme l'installation d'un « barrage » de missiles anti-Kadhafi.

La situation est à la fois plus simple et plus subtile. Depuis juillet dernier, le 54e régiment d'artillerie, équipé de missiles sol-air Roland, a pris son cantonnement à Hyères (Var), non loin de la base aéronavale où sont entreposés des avions d'attaque Super-Etendard. Il y a quinze jours, ce même régiment a reçu sa cinquième batterie, c'est-à-dire qu'il est aujourd'hui doté de l'ensemble de ses missiles anti-aériens.

Dans le même temps, la base aéronavale a décidé de renforcer son entraînement et la marine nationale a déployé au large de Toulon ses deux frégates lance-missiles, le *Duquesne* et le *Suffren*, qui participent indirectement à cet exercice. Des mesures de sécurité rapprochées ont été appliquées sur la base aérienne d'Istres (Bouches-du-Rhône) où sont stationnés des missiles anti-aériens Crotale. De son côté, le 54e régiment d'artillerie a déployé, pour les tester, ses batteries Roland entre Hyères et Saint-Mandrier, soit sur une distance d'une vingtaine de kilomètres.

Alors que ces mesures de précaution et de vigilance sont prises, deux transports d'assaut de la VIe Flotte américaine en Méditerranée, le *Guadalcanal* et l'*Ermitage*, font escale à Toulon. Un autre transport d'assaut, le *Ponce*, et deux navires de débarquement de chars, l'*El Paso* et le *Manitowoc*, de la même VIe Flotte, font une escale à Marseille, soit, dans ces deux ports, deux mille permissionnaires à chaque fois. Autant de « cibles » en puissance pour des terroristes, malgré les consignes spéciales de prudence données par l'état-major américain à l'ensemble de ses marins.

Telle est la situation avec ses risques d'attentat. Mais, de là à affirmer qu'un « barrage » de missiles anti-Kadhafi avait été dressé de Nice à Perpignan, il y a un pas que même le ministre de la défense, M. André Giraud, n'a pas osé franchir. « *Kadhafi ne nous a pas menacé de ses commandos*, a dit le ministre, vendredi 25 avril, à RTL. *La possibilité qu'il y ait des dégâts en France de la part de la Libye est infime, pour ne pas dire nulle.* »

J.I.

QUATRE IRAKIENS DEMANDENT LE DROIT D'ASILE EN FRANCE

Quatre passagers clandestins affirmant être des Irakiens ayant fui leur pays puis l'Iran, où ils avaient cherché refuge, viennent de débarquer à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) et ont demandé le droit d'asile à la France.

Ces quatre personnes, arrivées d'Afrique du Sud, après une escale à Dunkerque, sont retenues dans les locaux de la Police de l'air et des frontières (PAF) à Boulogne-sur-Mer, où elles font l'objet d'un « examen de situation ».

L'accord de Luxembourg permettra de mener à bien la réforme de la politique agricole commune

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — « *Nous sommes parvenus à un résultat assez exceptionnel* », a déclaré M. François Guillaume avant de quitter Luxembourg. La satisfaction du ministre-paysan est légitime, car la France, comme il l'a dit, a convenablement tiré son épingle du jeu. Grâce à la dévaluation, elle a pu offrir à ses agriculteurs, au moins à ses éleveurs, des ajustements de prix qui devraient permettre d'enrayer la chute de leurs revenus.

Le maintien d'une partie des montants compensatoires monétaires (MCM), créés après le réalignement d'Ootmarsum, est certes commercialement gênant ; ces MCM jouent en effet comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation. Mais il était difficilement évitable, face à des partenaires ressentant comme injuste une situation propre à la France, qui, tout en ayant ramené son inflation au niveau le plus bas, pouvait offrir à ses électeurs paysans un cadeau qu'ils étaient contraints, quant à eux, de refuser à leurs troupes.

A cet égard, le compromis de lundi est avant tout un succès collectif. Pour son baptême du feu, l'Europe verte des Douze, pesant appareil difficile à manœuvrer, bien conduite par MM. Geritt Braks et Frans Andriessen, le président du conseil et le commissaire chargé des affaires agricoles, tous deux Néerlandais, s'est plus qu'honorablement comportée. L'accord de vendredi non seulement ne compromet pas les efforts d'adaptation de la politique agricole commune (PAC) accomplis depuis deux ans, mais il y apporte une contribution nouvelle et déterminante. Beau succès, railleront les paysans, en notant qu'on se félicite de voir la retraite de la PAC se dérouler en bon ordre ! Ils n'ignorent pas cependant que, compte tenu de la surproduction généralisée que connaît le monde solvable, tout dérapage pourrait être fatal au Marché commun agricole.

Deux décisions courageuses viennent d'être prises. La production laitière, qui, par des ajustements divers, s'était installée un peu trop à l'aise dans le système des quotas, sera réduite de 3 millions de tonnes en trois ans. Surtout, les producteurs de céréales seront assujettis à une taxe de coresponsabilité qui, grâce à un système d'aides, épargnera les plus modestes. Par touches successives, les Européens conduisent avec prudence mais détermination une réforme agricole qui apparaît plus efficace et moins brutale que celle actuellement mise en œuvre aux Etats-Unis.

C'est la chance de la France que cette entreprise de modernisation implique une plus grande spécialisation, autrement dit donne une chance supplémentaire à ceux qui bénéficient de conditions naturelles propices ou d'une meilleure organisation de la production.

L'opération est moins favorable aux agriculteurs allemands, qui vont éprouver des difficultés certaines à supporter une nouvelle diminution de l'ordre de 10 % des prix des céréales. M. Ignaz Kiechle, leur ministre, s'est battu avec acharnement pour atténuer la sévérité du programme d'austérité que proposait la Commission. Il a marqué des points, sans pour autant infléchir la tendance.

En laissant passer le compromis de vendredi, la République fédérale a donné un gage de sa bonne volonté communautaire. Bonn comme Londres apprécieront que, pour une fois, l'accord ne se soit pas fait sur le dos du contribuable européen. Les difficultés budgétaires de la Communauté, prochain obstacle à franchir, n'en sont pas pour autant réglées.

Les *ministres des finances*, qui prennent à leur tour, lundi, le chemin de Luxembourg, auront du mal à se mettre d'accord sur la manière de répartir, entre les différentes actions nécessaires, une manne qui, compte tenu de l'élargissement, a été comptée trop chichement. L'accord agricole permet cependant d'envisager ces débats avec plus de sérénité.

PHILIPPE LEMAITRE.

La FNSEA et le CNJA demandent des mesures nationales

La satisfaction exprimée par le ministre français de l'agriculture, après le compromis de Luxembourg sur les prix agricoles, contraste avec les réactions des centrales syndicales, FNSEA et CNJA. Si M. Guillaume n'était pas l'ancien président de la FNSEA, qui demandait à ce titre il y a peu une augmentation des prix de 4,7 %, on pourrait dire que le contraste entre le jugement du ministre et celui des paysans n'est pas une surprise.

A l'issue du marathon, M. Guillaume a qualifié d'« *assez exceptionnel* » le résultat de ces négociations, estimant que la délégation française avait « *bien tiré son épingle du jeu* ». Il s'est notamment félicité d'avoir atteint son objectif, qui était « *la réduction de 50 % des montants compensatoires monétaires négatifs* ».

Le ministre a encore indiqué qu'il n'y aura pas de problème lorsqu'il s'agira de transformer la suspension obtenue pour un mois des MCM sur le porc et les volailles en suspension définitive.

Les syndicats proches de M. Guillaume ont, eux, tiré comme conclusion de cet accord que c'était désormais au gouvernement français de compenser ses insuffisances. Certes, la FNSEA ménage son ministre, puisqu'elle attribue à la « *conjugaison d'intérêts catégoriels et nationaux* » la faiblesse du compromis. De même, elle reconnaît « *les efforts déployés par la délégation française, qui a réussi ainsi à sauvegarder les points essentiels, comme la suspension de certains MCM* ». Mais, dans le même temps, elle souligne « *les graves insuffisances en matière de niveau de prix et de démantèlement des MCM* », et elle indique qu'elle demandera « *aux pouvoirs publics de prendre des mesures nationales compensant les insuffisances et même, pour certains secteurs de production, des pénalisations résultant de l'accord* ».

La réaction du CNJA paraît moins embarrassée. Les Jeunes Agriculteurs sont globalement insatisfaits. « *Le CNJA espérait que l'agriculture ne serait pas le seul secteur économique à ne pas bénéficier des effets positifs de la dévaluation du franc. Le démantèlement insuffisant des MCM ne répond pas à cette attente. Les réformes des règlements de marché, notamment pour les secteurs des céréales et du lait, vont entrainer, comme le CNJA le craignait, non pas un gel mais une nouvelle baisse des prix insupportables, compte tenu de l'évolution négative du revenu agricole.* »

Le CNJA demande « *une action rapide et vigoureuse pour réduire les charges des exploitants* ». C'est d'ailleurs au premier ministre que le CNJA en appelle. M. Chirac vient, en effet, d'accepter l'invitation du président du CNJA, M. Michel Teyssedou, qu'il recevait vendredi 25 avril à l'hôtel Matignon, à participer au prochain congrès de Montauban le 22 mai prochain. La présence d'un premier ministre au congrès du CNJA est rare. La dernière remonte à 1976, au congrès de Bordeaux. Louis Lauga, aujourd'hui député RPR, quittait alors la présidence de l'organisation syndicale, et le premier ministre était Jacques Chirac.

J. G.

« LA TRÉSORERIE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE EST EXCÉDENTAIRE », RÉPOND M. BÉRÉGOVOY A M. CHIRAC

A la suite des propos de M. Jacques Chirac au cours de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le mercredi 23 avril, sur *la « situation vraiment dramatique »* de la Sécurité sociale et « *le bilan très lourd* » dont hérite, selon lui, le gouvernement, nous avons reçu la réponse suivante de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, puis de l'économie et des finances avant le 16 mars 1986 :

« *Trois années de suite, les comptes de la Sécurité sociale ont été excédentaires : en 1983, 11,2 milliards ; en 1984, 16,6 milliards ; en 1985, 12 milliards. Ce que la droite n'avait jamais pu réaliser, nous l'avons fait : une Sécurité sociale en équilibre, dans le respect des principes posés en 1946. De nouveau, on reparle du trou de la Sécurité sociale. La droite entonne le même refrain que l'an passé.*

» *Les chiffres avancés par le premier ministre mercredi dernier émanent des services qui entendent bouleverser la Sécurité sociale et réduire les prestations, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la vérité des comptes. J'invite M. Chirac à les faire vérifier soigneusement.*

» *En ma qualité de membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, j'ai consulté la direction générale de la Caisse nationale d'assurance-maladie pour connaître la situation de la trésorerie de la Sécurité sociale. Au 24 avril, celle-ci était excédentaire de 47 milliards 384 millions de francs, contre 45 milliards 12 millions au 24 avril 1985. Cela signifie que la Sécurité sociale évolue au même rythme que l'an dernier, et que les prévisions faites en janvier sont réalistes. La campagne actuelle n'a pas d'autre but que de permettre l'institution d'une sécurité sociale à deux vitesses.* »

● *Accords sur le temps de travail à la Sollac.* — Un accord sur l'aménagement du temps de travail a été signé jeudi 24 avril à la Sollac (Société lorraine de laminage continu) par les syndicats CGC et CFTC. Les salariés effectueront des postes suplémentaires les dimanches en période de haute production (janvier à septembre) : les dates seront annoncées huit jours à l'avance. La rémunération des heures effectuées le dimanche ou au-delà de 39 heures sera majorée. Les postes supplémentaires « *seront récupérés en période de basse production (octobre à décembre) sur des jours fériés, nuits et samedis* ». Les congés payés devront être pris en période basse si possible ou pendant une « *période intermédiaire* » correspondant aux congés scolaires. La direction prévoit 12 postes supplémentaires par an. Pour la CGT, cet accord va de pair avec la suppression de la cinquième équipe et entraîne l'allongement des horaires.

A B C D E F G

M. MITTERRAND : LA « DÉCHIRURE INUTILE »

M. François Mitterrand a expliqué, le vendredi 25 avril, à un groupe de journalistes japonais qu'il avait décidé de jouer le jeu de la coexistence dans un souci d'« *éviter que la France ne connaisse un nouveau traumatisme, une déchirure inutile* ». Son « *devoir* » et celui d'un gouvernement de droite, a-t-il précisé, est de faire en sorte que « *le pays ne souffre pas* » de cette nouvelle configuration politique. « *Il y a coexistence au sommet de l'Etat entre un président de la République et un gouvernement qui ne relèvent pas de la même volonté démocratique (...). On n'avait pas connu cela depuis 1958. Cela devait fatalement arriver un jour.* » « *C'est intéressant parce que c'est nouveau* », a remarqué M. Mitterrand. — (*AFP, AP.*)

NOUVELLES BRÈVES

● *Des syndicats de policiers reçus par M. Robert Pandraud.* — « *Je tiens à faire aboutir tous les dossiers en instance avec l'objectif de servir les intérêts de la police nationale et de ses fonctionnaires* », a déclaré, vendredi 25 avril en fin d'après-midi, M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, au terme de la réunion qu'il a tenue à l'hôtel de police de la rue Nelaton, à Paris (15e) avec une partie des organisations syndicales de la police nationale. Les autres syndicats seront reçus le mardi 29 avril. « *Je tiens aussi*, a fait remarquer M. Pandraud, *à souligner le caractère très cordial des échanges qui ont marqué cette rencontre. Les interventions des différentes délégations ont été franches et constructives et j'en ai tiré des enseignements dont je tiendrai compte.* » M. Pandraud a ajouté qu'il était « *particulièrement heureux de se trouver à la tête d'une administration dont il estime profondément les fonctionnaires, qui font un métier difficile au service de la sécurité de la population* ».

● *Madagascar obtient une aide de 300 millions de dollars.* — Le groupe consultatif de la Banque mondiale sur Madagascar s'est engagé à fournir à ce pays une aide d'environ 300 millions de dollars pour 1986 et 330 millions pour 1987, a annoncé, le vendredi 25 avril à Paris, M. Pascal Rakotomavo, ministre malgache des finances et de l'économie. Il a précisé que son gouvernement entendait accorder, au cours des trois prochaines années, *une large priorité à l'agriculture et* au développement des infrastructures en leur consacrant respectivement 43 % et 27 % de son programme d'investissements. Selon M. Rakotomavo, la dette extérieurs malgache s'élève actuellement à 2,5 milliards de dollars, et en 1986 son service atteindrait 365 millions de dollars.

● *Plus de dix millions de réfugiés dans le monde.* — Selon le comité américain pour les réfugiés, le nombre de ces derniers s'est élevé à plus de dix millions en 1985, soit environ un million de plus qu'en 1984. Le rapport, publié vendredi 25 avril à Washington, se fonde sur des chiffres donnés, notamment par les Nations unies, divers gouvernements et Amnesty International.

Le numéro du « Monde » daté 26 avril 1986 a été tiré à 520 947 exemplaires

COURRIER

« DOUCES » OU « HÉTÉRODOXES » ?

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Dans la controverse sur les médecines dites « douces » (je préfère les appeler « hétérodoxes ») qu'alimente mon confrère parisien le docteur Elie Arie (*le Monde Aujourd'hui* daté 13-14 avril), il y a quand même deux points qu'on ne souligne pas assez. Je me borne au secteur que je connais depuis trente-cinq ans : l'homéopathie.

1) Les médecins homéopathes sont actuellement plusieurs milliers. Formés aux disciplines scientifiques de l'Université, sont-ils devenus des imposteurs ou des dupes, lorsqu'ils ont adopté la méthode hahnémanienne ? Quand il ne s'agirait pas de charlatanisme, ce serait un cas étrange de retour à la mentalité prélogique.

2) Les confrères qui les disqualifient ont-ils pris eux-mêmes la peine de connaître l'homéopathie et d'en faire l'expérience ? Elle est ouverte à n'importe quel esprit sérieux et ne réclame aucun charisme particulier : l'objectivité y suffit. Comme disait mon maître, le docteur Pierre Schmidt, de Genève, la différence entre un médecin homéopathe et un médecin qui ne l'est pas, c'est que, en plus de la formation qui leur est commune, le premier a fait des études que le second n'a pas faites.

Dr H. PÉRICHON-BASTAIRE
(Meylan).

LES BÉTONNEUSES LYRIQUES

Comme beaucoup de lyricomanes, nous suivons depuis plusieurs mois le « feuilleton » Opéra Bastille, projet discuté, et combien discutable. A l'origine noyé dans les « *pyramides* » *de l'ex-nouveau* régime, il n'a révélé que progressivement ses contradictions et ses conséquences néfastes... pour l'art lyrique.

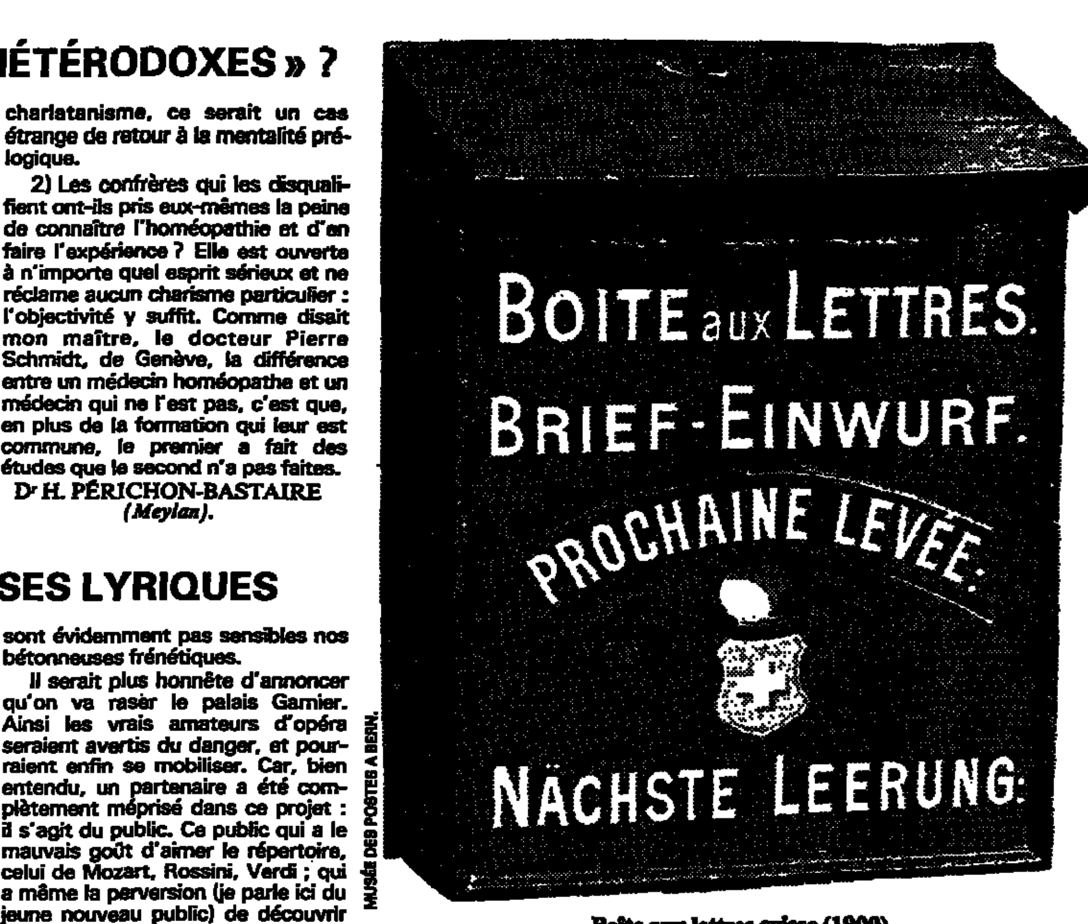
Le dossier publié dans *le Monde* daté 20-21 avril est significatif. On parle promotion immobilière d'un quartier, équipement commercial et promotion publicitaire pour rentabiliser l'énorme appareil de béton. On nous bombarde de chiffres aussi incontrôlables qu'hypothétiques : il n'est pas sérieux de totaliser les représentations lyriques de Garnier et de Favart sur une base de 1 900 places. Encore moins de fixer le prix des places du futur Opéra pour 1989... ou plus tard encore...

Tels sont les arguments des partisans du projet. Et puis, recueillis par Danielle Tramard, les arguments des adversaires, ou du moins des réticents. Excusez du peu. Il s'agit tout simplement des artistes lyriques, des vrais utilisateurs de l'instrument opéra. Et, conduisant leur groupe désolé de voir massacrer le palais Garnier, rien de moins que Rolf Liebermann, dont l'article dans *le Monde de la musique* en octobre dernier était significatif. De ce côté, donc, ceux qui estiment irremplaçable pour le chant ce magnifique instrument sonore, cette salle qui, selon le mot de M. Lagrange, est « habitée ». Il y a une magie des lieux, à laquelle ne sont évidemment pas sensibles nos bétonneuses frénétiques.

Il serait plus honnête d'annoncer qu'on va raser le palais Garnier. Ainsi les vrais amateurs d'opéra seraient avertis du danger, et pourraient enfin se mobiliser. Car, bien entendu, un partenaire a été complètement méprisé dans ce projet : il s'agit du public. Ce public qui a le mauvais goût d'aimer le répertoire, celui de Mozart, Rossini, Verdi ; qui a même la perversion (je parle ici du jeune nouveau public) de découvrir ce répertoire et de s'y enchanter, dans le cadre des grandes salles à l'italienne qui lui conviennent si bien. Ce public détestable qui aime entendre des « voix » (curieux pour des amateurs de lyrique) et qui se détourne majoritairement de l'informe « théâtre lyrique » qu'on lui présente comme l'opéra du vingt et unième siècle.

On pourrait profiter de l'opération Bastille pour lui imposer des doses de plus en plus fortes de ce qu'il n'aime pas... ou pour l'obliger à déserter. Cette tendance à imposer un pseudo-modernisme culturel sous-tendait tous les discours tenus par les officiels, à France-Culture et France-Musique, ces derniers mois. Messieurs, un peu d'air s'il vous plaît ! Construisez si vous le voulez, si vous le pouvez, votre temple contemporain à la Bastille. Mais laissez aux véritables amateurs d'art lyrique le palais Garnier. D'ailleurs, qui a étudié sérieusement son aménagement technique ?

M.-F. LE CAM,
agrégée d'histoire
(Quimper).



Boîte aux lettres suisse (1900).

SOUPAPE BELGE

A la suite de l'article de Jacques Meunier sur les histoires franco-belges (le Monde *daté 6-7 avril), Mme Elisabeth Demoly, de Paris, nous a communiqué la lettre qu'elle a adressée, en novembre dernier, au premier ministre.*

En voici des extraits :

Le racisme est loin d'être une réaction monolithique. Ses manifestations ne sont-elles pas proportionnelles à l'appréciation de la différence, donc multiples et subjectives ? et peuvent être : « Qu'est ce qui est plus con qu'un Belge ? Deux Belges » ; « Pourquoi Dieu créa-t-il le Noir ? Parce qu'il manquait de poils pour faire le singe », etc. La blague raciste est-elle une bonne soupape pour les peuples ? Un petit bouc émissaire de poche sur lequel on se décharge et que l'on juge sans conséquence ?

Et pourtant... je reprendrai l'extrait d'un article paru en 1979 dans un hebdomadaire belge qui commentait largement le phénomène des « histoires belges en France ». Il signalait, entre autres, des voitures incendiées dans le Midi parce qu'elles portaient des plaques belges. Et ne parlons pas des affrontements qui ne sont pas toujours verbaux !

A l'époque de l'extension de l'audiovisuel, ne pourrait-on être plus vigilant et voir naître une éthique de la profession d'amuseur public ? Ou est-ce au nom de la liberté d'expresssion qu'il faut les laisser impunément ridiculiser d'autres nations ?

BUREN ET MARTYR

L'« affaire Buren » — l'implantation de deux cent soixante colonnes tronquées dans une cour du Palais-Royal — serait une remarquable circonstance pour réaliser, sur le plan du droit, des valeurs de l'art et de la communication avec le public, une démonstration susceptible de mettre en évidence un changement de style et d'esprit.

En demandant, en application stricte de la loi qui n'autorise pas la destruction d'œuvres d'art, d'enterrer sur place une œuvre dans les tranchées qui l'ont vue naître, les partisans de l'extrémisme conservateur transgresseraient ainsi leurs propres règles, qui sont fondées sur le respect de l'œuvre, faisant aussi un martyr d'un artiste qui a déjà conquis la vedette en proclamant le néant de l'art.

L'œuvre de Daniel Buren a accaparé un espace historique, mais aussi un décor — dont elle est directement issue — qui ne lui appartenait pas. Elle reste équivoque dans cette mesure et si comme le souhaitent les riverains, elle devait être déplacée, si d'autre part la loi en condamnait l'implantation, elle ne pourrait être transportée qu'en lui restituant son décor, dont elle est partie intégrante.

Il serait d'ailleurs fondamental dans ce cas que l'artiste soit invité à concevoir le contexte de son œuvre, qui par ailleurs se doit d'être achevée. L'œuvre pourrait être implantée au cœur d'un jardin urbain d'une ville nouvelle ou à l'entrée d'un siège social.

Notre vœu est que cette affaire s'achève par l'ouverture d'un concours aux créateurs français, invités à proposer une œuvre originale dans l'espace public qu'est le Palais-Royal, avec exposition, débat public, et qu'ils fassent ainsi la démonstration de l'authenticité de leur inspiration artistique et de son insertion dans un site qui est un délicat tissu urbain.

ANDRÉ PARINAUD.
Président de l'Académie nationale des arts de la rue.

QUI A TUÉ CRUSOÉ ?

L'article de Jacques Meunier « Robinson a tué Crusoé » (*le Monde* daté 30-31 mars) présente le phénomène de la survie comme une réaction devant l'avachissement de l'homme moderne et sa difficulté à vivre dans un monde trop organisé mais rempli d'insécurité. C'est vrai. Mais, continue-t-il, *« le seul remède sera le risque volontaire (...) La valorisation du risque et de l'exploit ressemble à une parade de mort ».* L'article se déroule alors sur le thème survie = *« commando », « cauchemar personnalisé »,* etc.

Soyons sérieux. Si ce que suggère J. Meunier peut s'appliquer à l'attitude de certains partisans d'une survie dure de type commando, assez développée aux Etats-Unis et en Angleterre (encore me garderai-je de porter un jugement aussi catégorique), il est pour le moins dommage de réduire la survie à cette dimension ; c'est même tronquer l'information que de ne donner de la survie que cette vision.

Les journalistes ne sont pas les seuls à être fascinés par ce qui se passe aux Etats-Unis, d'où vient le *« survivalisme »* que décrit J. Meunier. Ce n'est en fait qu'un aspect des USA, certes important, celui où la violence règne en maître.

J'ai vécu huit ans aux Etats-Unis et je n'y ai que rarement côtoyé la violence et l'avachissement... C'était plutôt tout le contraire, le monde n'est pas que négatif. En 1975, j'ai commencé à y animer moi-même des *survival trips.* Le milieu où ils se déroulaient n'était pas celui des films hyperviolents qui prétendent décrire l'Amérique ; leur but n'était pas de procurer des sensations fortes mais de permettre à chacun de retrouver une relation avec son environnement, avec d'autres êtres humains, au sein d'un groupe et, éventuellement, avec lui-même. Nous voilà bien loin de la survie cauchemar.

Cette approche, c'est aussi la survie, je n'étais pas le seul à la pratiquer de cette manière. Revenu en France en 1980, j'y anime régulièrement des « opérations survie », ainsi qu'en Suisse et en Belgique. Leur sous-titre : « Venez vivre en harmonie avec la nature. » Je ne suis pas le seul ; Jean-Loup Petitqueux anime des survies dans le même esprit. Sa devise : « Réveillez le sauvage qui est en vous. » Pourquoi la survie douce que nous représentons aurait-elle moins de valeur que la « survie dure » qui obnubile J. Meunier ?

FRANÇOIS COUPLAN
(Paris).

Chronique

L'HEURE DU COURRIER

par Bruno Frappat

A piquer une « grosse colère », comme on le fit ici il y a trois semaines à propos du passage à l'heure d'été, on s'expose à quelques chocs en retour. Et, précisément, par retour du courrier. On impose au facteur une surcharge passagère de sa sacoche, qui s'emplit de libelles, de protestations, d'approbations mêlées dans un joyeux ensemble cacophonique.

C'est que le sujet ne peut laisser personne indifférent. S'il y a ne disons pas une chose, mais plutôt une entité, un concept commun à tous, qui transcende les clivages culturels, sociaux et les générations, c'est bien, comme le temps qu'il fait, l'heure qu'il est. Nous sommes tous embarqués dans le même fuseau horaire, et toute modification des règles communes aboutit à modifier (ou perturber, c'est tout le débat) les marques du temps, les rythmes du jour et de la nuit, de haut en bas de l'échelle sociale.

Passionnant sujet, au sens étymologique, puisqu'il soulève les passions après la passion qui s'inscrivit ici. Il est légitime, ayant exprimé une opinion, de céder (momentanément) la place aux opinions contraires, et quasiment adverses, si l'on en juge par la tonalité de certains écrits. Pour résumer notre propos, disons, en trois mots, que nous avions considéré le passage à l'heure d'été comme une vaste fumisterie sur le plan des économies qu'on prétend en attendre, comme un danger pour la santé des petits et des grands (sans parler de nos amies les bêtes), bref, comme un délit technocratique contre la nature.

∴

Première réplique, de volée, due à la plume d'un confrère, M. Jean-Pierre Alaux : *« On eut un choc » ; « on ne se tint plus de joie » ; « on allait poster une carte de remerciements ». Qui est donc cet indéfini choqué par le rétablissement des heures d'été, puis joyeux à l'annonce de leur disparition au point d'en féliciter le président de la République ? Serais-je par hasard compris dans ce « on », et y serions-nous majoritairement inclus ? Mon esprit ressentit d'autant plus de doutes qu'il jubilait au plaisir des longues journées retrouvées. « On » le frappa. Qu'importent, monsieur Frappat, votre opinion et la mienne. L'indéfini compte seul ici : il confond le singulier et le pluriel, le particulier et le général, l'humeur individuelle avec la volonté collective. Il m'assimile à vous et se prend pour moi. Il me faut vous inciter à plus de raison : vous frappâtes sans moi contre l'heure d'été. »*

On s'apprêtait, monsieur Alaux, à vous répondre qu'une passion en vaut une autre. Quand on s'avisa qu'on avait promis de donner la parole aux autres. *« Votre chronique,* écrit crûment M. A. Decaen, de Paris, *reprend tous les poncifs éculés sur les enfants qui ont sommeil et les nouvelles de 20 heures en plein jour.* [NDLR : « on » n'avait pas parlé du journal télévisé...] *N'appréciez-vous pas vous-même les longues soirées claires d'été en avril ? Pourquoi donner tant d'attention aux grincheux qui, de toute façon, ne seront jamais contents de rien ?* (...). *Bien sûr, il y a cette vieille rancœur parce que c'était l'« heure allemande » au temps de l'Occupation, mais ce sont là des « histoires de vieux ». La vérité, c'est que les gens sont rassis et n'aiment pas changer leurs petites habitudes, tout au moins la majorité d'entre nous. Si un changement d'heure pouvait un peu secouer cette anorexie, ce ne serait pas si mal ! ».*

∴

Anorexie ? C'est le mot. C'est l'état en tout cas dans lequel le décalage perpétuel — heure d'été de-ci, heure d'hiver de-là, heure solaire... jamais — en met plus d'un. Ce n'est, apparemment, pas le cas de M. Jacques Viennay, de Montbard (Doubs), qui, colère pour colère, n'y va pas par quatre chemins : *« Votre « grosse colère » contre l'heure d'été m'a agacé. Je la trouve caractéristique de la superficialité arrogante avec laquelle les journalistes traitent de tout. Moi, je ne la crois pas absurde, cette heure d'été. Chômeur et pauvre, elle m'économise bien cent quatre-vingts heures de consommation électrique par an. Pour vous, c'est sans doute des économies de bouts de chandelle. Pour moi, qui ne transmue pas mon agressivité en salaire chaque fin de mois, c'est intéressant. Campagnard, je trouve aussi quelques modestes plaisirs à l'heure d'été. Mais, là, je pense qu'un Norvégien me comprendrait mieux qu'un villotin. Alors, je n'insiste pas : qu'est-ce qu'un journaliste peut avoir à fiche du plaisir de quelques obscurs compagnards pauvres ? Un technocrate, lui, y a pensé. Je le remercie. »* C'est sans réplique.

Sauf que tout le monde — villotin ou campagnard — n'est pas d'accord. L'heure d'été a ses partisans, on le voit, elle a aussi ses adversaires, les militants du soleil de midi, les adhérents de l'heure cosmique, les admirateurs de la stabilité, les fixistes du fuseau.

Eux aussi ont pris la plume. Parfois, ce sont comme des reclus, des clandestins qui sortent de l'ombre : *« Continuez ce combat ! »,* lance Mme Laurette Plénat, de Grabels (Hérault). M. H. Anglès d'Auriac, de Paris, ne se tient plus de contentement : *« Bravo ! Bravo ! Enfin un journaliste* [ici éloge excessif] *s'insurge contre l'effroyable atteinte à la liberté qu'a constituée — que constitue toujours — l'heure d'été. Merci, merci, mais il ne faut pas en rester là. Il faut créer un mouvement puissant ou plutôt l'accoucher, car virtuellement il existe. Seuls quelques cadres distingués y trouvent l'avantage de jouer au tennis le soir... Le prix à payer est que l'écolier, ou l'ouvrier brestois, qui se lève à 6 heures est, en réalité, debout à 3 h 30 ! »*

Créer un mouvement ? Mais il existe. C'est l'Association contre l'heure d'été, lancée et présidée par un pédiatre de Libourne, le professeur B. Sandler. Dans un document qu'il nous a adressé figure un argumentaire complet sur les buts de l'association, les effets néfastes de cette réforme bisannuelle et la liste des... mille cent communes de France dont les conseils municipaux ont émis un vœu pour la suppression de l'heure d'été.

∴

Economies ? Non pas, affirme M. Roger Grihangne, de Chirens (Isère) : *« Il y a erreur. Depuis début avril, on consomme davantage d'énergie. Il faisait jour à 7 heures, le 30 mars, et maintenant, il fait nuit. Le soir, les usines ferment tôt (on a diminué les horaires de travail, la journée continue se généralise) : l'allongement de l'éclairement naturel ne peut donc pas être porté au crédit de la consommation industrielle. »*

Il y a pis. Il y a des drames humains franchement bouleversants. En témoigne ce récit que nous adresse, de Madrid, M. Lattanzio Fernando. *« Le 30 mars,* écrit-il, *je changeai l'heure de mon radio-réveil, de mon vidéo, de mon téléviseur, de mon percolateur, d'une vieille pendule qui se déglingue (la commande cuivrée de l'aiguille des heures supporte de moins en moins les manipulations arbitraires). Paré ? Je le croyais. Le lundi de Pâques, j'avais promis à une amie désirable d'aller la chercher à l'aéroport. Eh bien ! Pendant que son avion se posait, j'étais en train de nettoyer mes chaussettes. J'avais oublié de changer l'heure de ma Cartier. Mon ex, qui avait cru me faire plaisir en m'en faisant cadeau, m'avait dit :* « Une Cartier, faut pas la toucher. » *Alors, je ne la touchai pas. Et tandis qu'elle trônait fièrement avec une heure de retard sur l'étagère au-dessus de mon lavabo, et pendant que je l'observais précautionneusement toutes les dix minutes pour ne pas louper mon rendez-vous, celui-ci était loupé depuis longtemps. Par acquit de conscience, j'allai quand même à l'aéroport. Mon bel oiseau s'était envolé ! (...) Les pseudo-dollars épargnés par nos sociétés débiles ne valent pas mon amour perdu, qui, lui, n'a pas de prix ! »*

Voilà comment la technocratie peut tuer, même un amour dans l'œuf.

∴

Nous interpellions le *« technocrate honni »* responsable de ces méfaits de l'heure d'été. La vérité, c'est qu'ils s'y sont mis à plusieurs. Voici, selon un arrêté du 20 février 1986, la liste des gens chargés par les ministères (de l'époque...) de faire appliquer l'heure d'été : *« Le directeur général de l'aviation civile, le directeur des transports terrestres et le directeur de la météorologie au ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, le directeur général de l'énergie et des matières premières et le directeur de la qualité et de la sécurité industrielles au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, le directeur de la flotte de commerce et de l'équipement naval, le directeur des ports et de la navigation maritimes et le directeur des pêches maritimes et des cultures marines au secrétariat d'Etat chargé de la mer. »*

Un dernier et tout petit détail : cet arrêté — un arrêté sur le temps ! — a fixé la période de l'heure d'été pour 1986, 1987 et 1988. Pourquoi pas jusqu'au troisième millénaire ? ■

BUREN ET MARTYR

QUI A TUE CRUSOÉ ?

par Bruno Frappat

CINÉASTE

WIM WENDERS : ARRÊT SUR IMAGE

par Patrick Roegiers

Wim Wenders, le réalisateur de *Paris, Texas,* expose à Beaubourg. Quoi ? Des photos. Clichés pris dans l'Ouest américain en 1983, en amont des véritables repérages du film et qui l'acclimateront aux paysages et à l'utilisation de la couleur. Photos d'un cinéaste, mais propos aussi d'un créateur largement désabusé sur le septième art, et qui n'hésite pas à dire : *« Les photographes ont une conscience, une morale de ce qu'ils font, alors que le cinéma a été profondément atteint, vidé, par la publicité et la télévision. Il y a une éthique dans la photo. »*



HÉLÈNE BAMBERGER/GAMMA

Wim Wenders, metteur en scène allemand, auteur notamment de « Alice dans les villes », « Au fil du temps », « l'Ami américain », « Hammett »,...

« ON *ne retrouve jamais ce qu'on a vu* », dit en contemplant ses clichés le héros de *Alice dans les villes,* interprété par Rüdiger Vogler. La photographie de repérage, c'est l'inverse, et c'est pour flâner à la rencontre de son rêve que pendant trois mois, dans un mobile-home, en compagnie d'un chef de production, puis de son assistante Claire Denis, Wim Wenders a parcouru 2 500 miles dans l'Ouest américain, prenant près de trois mille diapositives et aussi des photographies qu'il réalise pour son compte personnel et dont il présente une sélection au Centre Pompidou (1).

L'entretien a eu lieu dans une « bulle » surchauffée au premier étage du Centre où, durant une heure et demie, assis de profil, la barre brune des lunettes éludant son regard, Wenders, fidèle à sa légende, sur un ton égal, d'une voix douce et plaintive, presque chantante, s'explique en ne vous regardant qu'une ou deux fois comme pour visser un point d'appui.

Après avoir créé une tension jusqu'au malaise, le cinéaste quadragénaire, solitaire et surdoué, vous remercie de votre patience et disparaît comme il est venu ; il est déjà ailleurs, intense et mélancolique, flottant entre deux rêves, entre deux continents, entre deux films.

« Durant deux mois, vous avez fait des repérages pour *Paris, Texas,* mais les photos que vous exposez au Centre Pompidou ne sont pas des photos de repérage. Quel statut leur accordez-vous ?

– C'était une autre manière de préparer le film. Ces photos ont toutes été prises en 1983 avec un appareil grand format, pour mon seul plaisir personnel, et pour saisir les couleurs et la lumière de l'Ouest américain. Il y a vingt-cinq ans que je fais des photos, presque toujours en noir et blanc, et puisque *Paris, Texas* est un film en couleurs, je me suis dit qu'il fallait aussi faire en couleurs les photos de préparation du film.

» Cela m'a demandé du courage parce que, pour moi, la photo, c'est le noir et blanc. Et puis, le grand format oblige à trouver un point de vue, on avance, on recule, on attend que la lumière tombe juste, on prend seulement une photo, pas plus. C'est pour cela que j'ai accepté de faire une exposition. Montrer des photos de repérage aurait doublé le travail du film.

– Le noir et blanc était pour vous la couleur du voyage. Comment s'est fait le passage à la couleur ?

– Avant, je me perdais dans les couleurs. Mes films en couleurs ne m'appartiennent pas de la même façon que les films noir et blanc. C'est aussi pour ça que j'ai fait tant de photos de préparation.

» Les couleurs de l'Ouest américain sont très particulières. D'abord, le ciel est presque toujours bleu, pas seulement bleu, mais d'un bleu qui n'existe pas en Europe. Et il y a les autres couleurs ; elles sont sans relation entre elles, mais chacune est si forte qu'on pense : « Voilà la couleur verte, ou bleue, ou rouge, voilà le rouge même. » Ainsi, peu à peu, j'ai pris confiance en mon droit de prendre les couleurs, et, durant le tournage, j'ai été tout à fait à l'aise avec elles.

» La couleur était pour moi une abstraction, le noir et blanc me semblait plus réaliste, la couleur me paraissait quelque chose de rajouté. Ça s'explique. Si on regarde l'histoire du cinéma, on voit que la couleur est une chose qui a été ajoutée. C'est ce qui s'est passé pendant que je faisais toutes ces photos. Si bien que lorsqu'on a commencé le film la couleur ne me donnait plus l'impression d'être en plus, elle était devenue évidente, il ne fallait plus en parler, elle était là.

– N'est-ce pas dû aussi au fait que, après six ou sept ans passés aux Etats-Unis, vous avez apprivoisé votre regard sur l'Amérique ?

– Je ne crois pas, et je me demande si ça existe un regard sur l'Amérique. Surtout dans l'Ouest. Face à ces grands espaces vides, on se rend compte qu'on n'a pas de regard. C'est différent dans les villes, surtout si on y a vécu quelques années, mais dans l'Ouest, si on arrive avec un regard, on ne voit plus rien. Seulement ce qu'on connaît déjà.

» Bien sûr, on voit toujours ce qu'on veut voir, et on ne photographie que ce qu'on connaît déjà, mais dans l'Ouest américain, quand on voyage seul et qu'on se réveille le matin, rien n'est jamais pareil, on se retrouve pour ainsi dire sur la Lune.

– Vous aviez avec vous deux appareils. Un Leica pour le repérage, les prises de vue rapides, et un autre pour fixer la mémoire. Qu'est-ce qui déterminait l'usage de l'un ou de l'autre ?

– Prendre une photo avec un Leica est très facile, et efficace. Entre l'instant où l'on voit ce qu'on veut photographier et le déclenchement, il n'y a même pas une seconde. Tout va à la vitesse de la lumière, on ne pense pas à la photo qui suit. J'ai fait ainsi deux mille ou trois mille diapositives pour me rappeler certains endroits.

» L'autre appareil est tout à fait différent. D'abord, il est lourd, on hésite avant de regarder dedans, son cadre n'est pas celui du cinéma, il a un format 6 × 7, presque carré, comme une toile, et permet un travail sur la forme qui n'existe pas ou qui est à peu près inconscient avec le Leica ou n'importe quel autre appareil reflex.

– Qu'est-ce qui vous engageait à photographier un paysage plutôt qu'un autre ?

– Je crois que mes photos ont toutes plus ou moins la même source. Dans la plupart d'entre elles, il y a l'écriture qui se détache, il y a l'horizon et quelque chose d'établi par les hommes. On voit des stations-service, des cinémas, des panneaux publicitaires, des boutiques et des maisons. Ce qui frappe dans l'Ouest américain, c'est que tout ce que l'homme a construit périt très vite. Ce n'est pas à cause du soleil ou du climat, mais parce que le paysage n'est pas vivable. Il y a cent ou deux cents ans, il a été conquis comme un nouveau continent avec un optimisme énorme, mais ce n'est pas une réussite.

» Aujourd'hui, l'Ouest redevient un désert. Il y a encore quelques autoroutes, mais les routes disparaissent, c'est trop grand, les gens prennent l'avion, toute la civilisation – les petites villes, les stations-service – est en train de rétrécir, si bien qu'on peut imaginer qu'il n'y aura bientôt plus rien, que l'Ouest redeviendra comme il était il y a deux cents ans lorsqu'il appartenait aux Indiens.

» Il me semble que cela se voit surtout à tout ce qui est écrit dans le paysage, comme les panneaux. L'écriture est une façon de conquérir le monde, elle demeure alors que les gens qui ont écrit ne sont déjà plus là. On dirait qu'il y a eu une catastrophe, mais c'est tout le contraire, simplement la nature est la plus forte, et cela m'a beaucoup attendri.

» Quelquefois, dans une maison ou à un endroit du paysage, on voit un objet qui se détache. C'est là que je me suis arrêté pour faire ces photos, comme à l'époque où j'étais peintre et m'arrêtais avec mes couleurs et mes papiers. C'est une autre différence entre mes photos et la photo de repérage. Les deux ou trois mille diapos sont des photos pour lesquelles on ne doit pas vraiment s'arrêter. Bien sûr, on s'arrête, mais à l'instant où l'on prend la photo on est déjà à nouveau en mouvement.

– La photo de repérage est donc une première mise en place du décor, de la couleur et aussi, évidemment, de la lumière du film. Dans quelle mesure vous en êtes-vous servi lors du tournage ?

– Pour *Paris, Texas,* j'ai vraiment fait un repérage excessif. Plus de trois mois, du Texas à l'Arizona. Si vous voyiez les cartes... je suis allé partout. J'aurais pu faire une trentaine de films avec la mémoire de ce repérage, mais dans le cas de *Paris, Texas,* c'était vraiment utile parce que toute la deuxième partie du film a été plus ou moins improvisée, si bien que mon repérage excessif m'a finalement sauvé la vie : je savais toujours qu'il y avait un endroit proche où on pouvait tourner telle ou telle scène. J'en gardais certains en réserve, d'autres étaient sûrs dès le premier instant où je les avais vus. Quelquefois, j'ai même inventé des scènes pour pouvoir y tourner.

– Existe-t-il pour vous un lien entre le repérage et l'écriture du film ?

– Oui. Tout à fait. Et plus particulièrement pour ce film-là qui est à ce point lié au repérage que les lieux ont souvent été co-scénaristes. Les cinq premières minutes ont été écrites par ce lieu qu'on a trouvé par hasard, il n'était même pas sur un plan, il n'y avait pas de routes pour y arriver. Sam Shepard ne connaissait pas tous les lieux de tournage, alors je lui envoyais des photos, et il écrivait les dialogues d'après la description de l'endroit.

– Vous l'avez dit, il y a beaucoup de mots, d'images (publicitaires) et de signes dans vos photos. Pour *Au fil du temps,* vous vous référiez à Walker Evans. Est-ce que pour *Paris, Texas* vous avez pensé à Robert Frank ?

– Non, parce que justement le travail de Robert Frank n'est pas imaginable en couleurs. Je n'ai pas essayé de dépeupler l'Ouest. Au contraire. J'ai souvent attendu que quelqu'un finalement apparaisse, il y a du vide dans mes photos parce que c'est comme ça, et c'est pour ça que ce n'est pas vivable. Il est impossible de faire des photos qui ne soient pas des projections, chaque photo donne une définition de la relation entre soi-même et le monde, et c'est sûr que là il y a beaucoup à apprendre de Robert Frank.

– Vous avez vécu trois mois dans un mobile-home qui remplissait toutes les fonctions, à la fois bureau de production et chambre à coucher. Est-il vrai que vous mettiez une musique différente à chaque paysage ?

– On ne peut pas le dire de cette façon, comme si c'était un acte conscient, la musique et le regard vont ensemble. Il y a une affinité entre le rock'n roll et la liberté qu'on retrouve quand on voyage sans but pendant plusieurs mois. Chaque matin, on peut choisir ou ne pas choisir où on va, la musique définit une ambiance au hasard d'une cassette, il y a accord ou il n'y en a pas. C'est parfois un hasard, la musique est en trop, elle renforce une ambiance qu'il y avait déjà, et pourtant, un jour, en écoutant du blues en voiture avec Sam Shepard, on s'est rendu compte qu'on avait les mêmes cassettes. Donc, ce n'était pas tellement un hasard.

– Vous avez été peintre, ou plutôt, je crois, peintre paysagiste. Que vous en reste-t-il lorsque vous regardez un paysage ?

– Il reste l'envie de mettre un cadre. Pour un peintre, il y a toujours d'abord un truc blanc, de telle dimension, le cadre est donné par le blanc du papier, et on met quelque chose dedans. C'est une façon de cadrer différente de celle du photographe. Pour le photographe, le cadre est donné quand il regarde dans le viseur, il se définit par l'extérieur, tandis que le peintre fait le contraire.

» Un peintre est quelqu'un qui se trouve dans une chambre où on ne voit rien et qui ouvre un rideau. Le photographe n'a pas de rideau, il a une fenêtre, il avance ou recule, mais la fenêtre est déjà ouverte. C'est vague.

(Lire la suite page IV.)

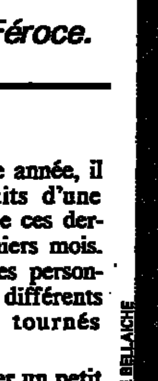
(1) Wim Wenders, « Written in the West », Centre Georges-Pompidou, grand foyer, 1er sous-sol, jusqu'au 23 mai.

COMÉDIEN

RICHARD BERRY SANS ARME A FEU

par Olivier Schmitt

Grand admirateur de Jack Lang, il est aussi celui qui sait manier du lourd calibre dans le cinéma policier à la française. Le voilà aujourd'hui qui se recycle façon cils de velours et taille cambrée dans les pas glissés d'un homme-tango, affiché pour le 30 avril sous le titre Taxi boy. *Il se souvient aussi de son passage à la Comédie-Française. Féroce.*



CAROLE BELLAICHE

« Un acteur ne peut pas raisonner comme un fonctionnaire »...

ON le connaît surtout pour ses rôles de policier ou de voyou dans des films comme *la Balance*, *Spécial police* ou *l'Addition*. Moins nombreux sont ceux qui savent que Richard Berry a fait ses classes au conservatoire d'art dramatique et ses premiers pas au théâtre.

Il a commencé sa carrière à la Comédie-Française, où, pendant sept années, il a appris son métier. Puis le cinéma s'est intéressé à lui ; Anouk Aimée, de retour en France, l'impose pour le rôle de son fils dans *Premier amour*, d'Elie Chouraqui.

Depuis, Richard Berry enchaîne film sur film, mais n'en tire pas toujours les satisfactions qu'il voudrait. Aussi, depuis quelques mois, a-t-il décidé de prendre le temps de choisir des rôles plus inattendus, plus proches de ses goûts. Aujourd'hui, il récolte les fruits de cette nouvelle attitude : il sera Manuel del Castillo, gigolo des thés dansants parisiens, dans *Taxi Boy*, d'Alain Page (sortie le 30 avril), puis il interprétera son propre rôle dans *Un homme et une femme, vingt ans déjà*, de Claude Lelouch (présenté hors compétition au Festival de Cannes). Enfin, il retrouvera le théâtre au mois de septembre prochain, à Paris, face à Niels Arestrup, dans *B 29*, première pièce écrite par Alain Page.

Richard Berry raconte ici sa carrière, ses hésitations, son « compagnonnage » avec Jack Lang lors de la première campagne électorale. Et le printemps d'un homme jeune, de trente-cinq ans, acteur parmi les plus populaires de sa génération.

— Deux films à l'affiche dans les prochains jours et deux compositions différentes pour un comédien que l'on a surtout rencontré dans le genre policier. On a l'impression d'assister à un printemps de Richard Berry, presque à de nouveaux débuts...

— Le printemps, c'est vrai, est un beau symbole car c'est la saison où tout revit. Cette année, il va voir mûrir les fruits d'une réflexion que j'ai menée ces dernières années, ces derniers mois. Je voulais revenir à des personnages, à des films très différents de ceux que j'avais tournés jusqu'à présent.

» Je voulais m'éloigner un petit peu des films d'action, des polars, sans pour autant affirmer que je n'y reviendrais pas. Mais j'ai envie de me préoccuper beaucoup plus de mon plaisir de comédien, de trouver des personnages riches, forts, qui demandent un travail d'élaboration, de transformation.

— Le rôle de Manuel dans *Taxi Boy* est de ceux-là.

— C'est un personnage formidable. Alain Page aurait pu penser que Richard Berry est un « porte-flingues », un flic, un héros traditionnel du film policier comme ceux que j'ai incarnés dans *la Balance* ou *l'Addition*. Il a préféré parier sur le travail du comédien, travail de transformation, travestissement presque.

» Ce personnage est donc un « taxi boy », un mec qui fait danser les vieilles dames dans les thés dansants entre quatre et huit heures du soir. Celui-là a la particularité d'être un passionné de tango et s'identifie plus ou moins à Carlos Gardel.

» C'est un homme de basse extraction, naïf, un innocent qui a une idée bien à lui de l'élégance. Comme tous les pauvres, il veut paraître ce qu'il n'est pas. Il a un goût très suspect : gourmette en or, chevalière, vestes de couleurs vives coupées de façon vulgaire, cravates voyantes... Il est aussi extrêmement maniaque et méticuleux.

» Quand j'étais enfant, j'ai connu chez moi non ce genre de mec mais l'atmosphère dans laquelle ils évoluent. Par exemple, quand on se lave dans la cuisine parce qu'on n'a pas de salle de bains, la cuisine doit être encore plus propre. Il ne faut pas, au vrai sens des termes, mélanger les torchons et les serviettes qui sont accrochés côte à côte ; sur le robinet de l'évier, on appuie la petite glace pour se laver les dents...

» Le décor dans lequel vit mon personnage m'est presque familier. J'ai connu cette chambre, ces meubles passe-partout mais toujours parfaitement cirés, brillants, le linoléum qu'il ne faut pas salir. Pauvre mais propre. Il ne peut pas être question de désordre comme chez les riches, d'une chambre en foutoir que rangera la bonne...

— Pourquoi, pour la première fois, avez-vous choisi de coproduire ce film ?

— Quand on est coproducteur d'un film, cela signifie qu'on a pris un risque financier en plus du risque artistique habituel. Le regard que l'on porte sur le film est beaucoup plus dur, plus profond. On fait plus attention à ce que l'on tourne. Dans le même temps, on domine mieux le film lui-même, son élaboration, sa fabrication, sa distribution, jusqu'à l'image qu'on véhicule de soi, jusqu'à l'affiche.

» Le problème de l'affiche est très intéressant. Le comédien a d'ordinaire des préoccupations artistiques, émotionnelles : il veut, en gros, faire rire ou pleurer le public ; le distributeur veut plus prosaïquement que le public vienne voir le film. Comme le producteur, il est plus réaliste. Etre coproducteur m'a fait prendre conscience de cette part de réalisme. Cela a modifié ma perception du cinéma, du contact avec le public.

» Si j'ai pris ma part de responsabilités dans ce film, c'est aussi parce que j'avais une grande confiance dans mon association avec Alain Page et Claude Brasseur et que j'avais envie d'en conserver les bénéfices. Enfin, cela fait baisser le budget du film : si j'avais demandé mon prix habituel, si Claude Brasseur avait demandé son prix habituel, les seuils de rentabilité auraient été beaucoup plus élevés. En choisissant d'être coproducteurs, nous faisons baisser les seuils et donnons une impulsion, une confiance à nos partenaires financiers très stimulantes.

— Le public vous découvrira sous un jour encore différent dans *Un homme et une femme, vingt ans déjà*, de Claude Lelouch. Votre rencontre avec lui n'était pas évidente. Pourquoi avez-vous fait ce choix ?

— Lelouch est un grand metteur en scène avec qui je n'avais jamais travaillé. Cela excitait ma curiosité. *Vingt ans déjà* est la suite d'un film immense, quasi mythique, qui a marqué le cinéma. Je l'avais vu quand j'avais seize ans. C'est une histoire d'amour que tout le monde rêve de vivre, une musique que j'aurais voulu entendre dans toutes les scènes d'amour que j'ai eues avec les femmes.

» On a tous rêvé de courir sur une plage de Normandie, à Deauville, à la rencontre de sa femme et de tournoyer avec elle dans le vent. C'est un symbole romantique ; cela m'amusait d'entrer dans ce mythe, ce symbole. C'est une sensation un peu similaire à celle que j'avais ressentie quand Jacques Demy m'avait demandé de tourner *Une chambre en ville*.

— Qu'avez-vous pensé de ce que l'on appelle le « système Lelouch » ?

— C'est très excitant ; c'est le contraire de tout ce qu'on a l'habitude de faire, et cela procure forcément du plaisir. Formé au théâtre, je suis très disponible face aux metteurs en scène. Avec Lelouch, on arrive sans bagages, sans rien, c'est comme une récréation. On n'a pas lu le scénario mais Lelouch nous l'a raconté vingt-cinq fois, vingt-cinq fois de manière différente.

» Plus tard, on se retrouve face à sa caméra. Il maîtrise parfaitement les rapports avec les comédiens et distille à l'envi ses informations... On se sent transporté, pris en charge. Puis on se rend compte que tout ce système n'est fait que pour mettre l'acteur en situation de créativité, d'invention, de liberté et si on ne prend pas cette liberté, alors le rôle devient moins intéressant, Lelouch s'intéresse moins au personnage.

— Vous avez fait allusion à votre formation au théâtre. Or vous avez décidé d'y revenir, après sept années d'absence, en septembre prochain à Paris, pour jouer une pièce d'Alain Page, *B 29*, en compagnie de Niels Arestrup. Ce retour sera-t-il passager ou bien êtes-vous décidé à fréquenter plus assidûment les planches ?

— Quand on a été élevé au théâtre, on ne peut pas ne pas y revenir. C'est une nécessité physique, un équilibre. On y retrouve un plaisir physique continu, une vibration forte qui dure deux heures ou plus, des sensations qu'on n'éprouve que très momentanément au cinéma.

» C'est aussi un équilibre car, chaque soir, on retrouve un endroit, un décor, un texte, la journée se passe dans l'angoisse de se demander ce que l'on fera le lendemain. Il n'y a pas cet état d'urgence du cinéma où l'on sait que l'on va tourner une ou deux scènes dans la journée et que l'on ne pourra plus y toucher. Au théâtre, on peut approfondir son travail.

» Il y a bien sûr aussi la présence du public. Au cinéma, on l'imagine, on l'invente, on le rêve, on l'inscrit à l'intérieur de son jeu mais on ne crée pas le rôle avec lui. Cet isolement peut, au bout du compte, devenir dangereux. J'avais besoin de retrouver le contact avec le public. Pas pour être devant lui, pour qu'il me touche ou pour que je le touche, mais pour redécouvrir l'effet qu'il a sur moi, le réécouter m'écoutant. Cela permet d'affiner vraiment son jeu.

» Je voudrais essayer désormais d'équilibrer mes choix entre le cinéma et le théâtre. Les grands rôles au cinéma, ça demande beaucoup de préparation. On ne peut pas faire quinze films par an, deux peut-être si l'on veut bien les préparer, bien les faire écrire. Il ne faut pas se presser. Pour ne pas lasser le public, pour qu'il ait toujours l'envie de venir nous voir, il faut prendre de l'espace.

» Le meilleur moyen, c'est de jouer au théâtre régulièrement. Mais là, comme au cinéma, le problème est le même : je reviendrais volontiers au théâtre s'il y avait des textes, de belles pièces, de beaux rôles, si j'avais l'opportunité de travailler avec des metteurs en scène comme Patrice Chéreau ou Gildas Bourdet, des gens que j'aime bien. Si j'avais un lot de pièces géniales à jouer, programmable sur dix ans, je ferais beaucoup plus de théâtre...

— N'avez-vous jamais l'envie de revenir à la Comédie-Française, où vous fûtes pensionnaire pendant sept ans ?

— Je n'y reviendrai pas, je crois que je ne pourrai jamais y revenir. Certes, ce fut une expérience exceptionnelle, une expérience d'acteur qui compte. Mais l'esprit de la troupe, son fonctionnement intérieur, son atmosphère, ses statuts, la médiocrité ambiante, permanente, tout cela est insupportable.

» On essaie d'uniformiser les acteurs. On y travaille beaucoup mais on s'emmerde à jouer des petits trucs à droite ou à gauche, dans des mises en scène nullissimes. J'ai été jugé par mes propres camarades, qui étaient pour la plupart des grands ringards, et qui, en fin d'année, décidaient qui ils augmentaient, qui ils n'augmentaient pas. Tout cela est complètement décadent et ne devrait plus exister.

» C'est un microcosme très dangereux pour le théâtre. La notion de troupe est une notion sublime mais pas quand elle est traitée de cette façon. Elle est aujourd'hui trop hiérarchisée, détournée de son sens originel. Au départ, la Comédie-Française fut la première entreprise où la participation était intégrale. Désormais, la société n'est plus qu'un symbole, le théâtre est géré par une énorme administration et les comédiens sont des fonctionnaires payés sur les subventions de l'Etat.

» Alors, on y travaille sans urgence, sans vraie peur. On sait qu'on y restera de toute façon, que l'on soit bon ou pas, parce qu'il y aura toujours des abonnés, de père en fils, un public assuré. On y perd flamme, ferveur, folie. Un acteur ne peut pas raisonner comme un fonctionnaire.

— Acteur reconnu, vous avez, lors de la dernière campagne électorale, mis votre popularité au service des socialistes, et particulièrement de Jack Lang, que vous avez accompagné dans de nombreuses réunions publiques. C'est peut-être là votre premier échec... Comment l'avez-vous ressenti ?

— Je suis d'abord très triste. Si je me suis engagé à ce point dans la campagne électorale, c'est que je suis convaincu d'une certaine idée de la vérité et de la justice. Cette idée passait très bien dans le discours, l'engagement de Jack Lang. Je suis convaincu que les intérêts de la France et des Français ont beaucoup perdu dans cet échec. Au plan culturel, on s'est fait un peu hara-kiri.

» Certes, la gauche n'a pas le monopole de l'intelligence, de la culture, de l'invention, de la créativité, mais elle a su, mieux qu'aucun gouvernement de droite avant elle, donner une réelle impulsion à une culture de masse, populaire, en profondeur. Pas seulement lors des grandes fêtes qu'on a souvent reprochées à Jack Lang mais partout, et à tous les stades de l'apprentissage de la culture. Il a redoré le blason de la culture en France mais aussi à l'étranger.

» Un pays, c'est certes une économie, une défense nationale, des rapports sociaux, mais tout cela n'est rien sans la culture. Les socialistes ont libéré la culture, Jack Lang l'a popularisée. La culture, c'est une histoire, un passé, mais c'est aussi ce qui se fait et va se faire, ce sont les créateurs. On leur a permis de s'exprimer et on les a fait connaître.

» Ce qui se fera, ce sont les enfants qui le feront. Il fallait absolument leur donner l'envie de créer, leur faire sentir que c'était en leur pouvoir. C'est à mon avis le plus important du travail de Jack Lang. Il a créé un véritable mouvement de vie. » ■

WENDERS, ARRÊT SUR IMAGE

(Suite de la page III.)

» Je n'arrive pas à exprimer ce que je veux dire, mais il me semble que j'ai gardé une notion de cadre qui est plutôt une feuille blanche.

— Vous dites que le cinéma a perdu sa capacité de regarder, d'être une affaire de regard. Croyez-vous qu'il en aille différemment pour la photographie ?

— Oui, je crois vraiment que la photographie a de plus en plus approfondi son regard, elle est restée intacte comme forme et comme acte, beaucoup plus intacte que le cinéma. Partout dans le monde, on rencontre des photographes qui ont une conscience et une morale de ce qu'ils font. Il y a une forme, un style dans leur travail, alors qu'au cinéma style, forme et conscience de l'acte se perdent de plus en plus. Le cinéma a été profondément atteint, creusé, vidé par la publicité et la télévision. Il y a une éthique dans la photo, alors que dans le cinéma, c'est *catastrophal*.

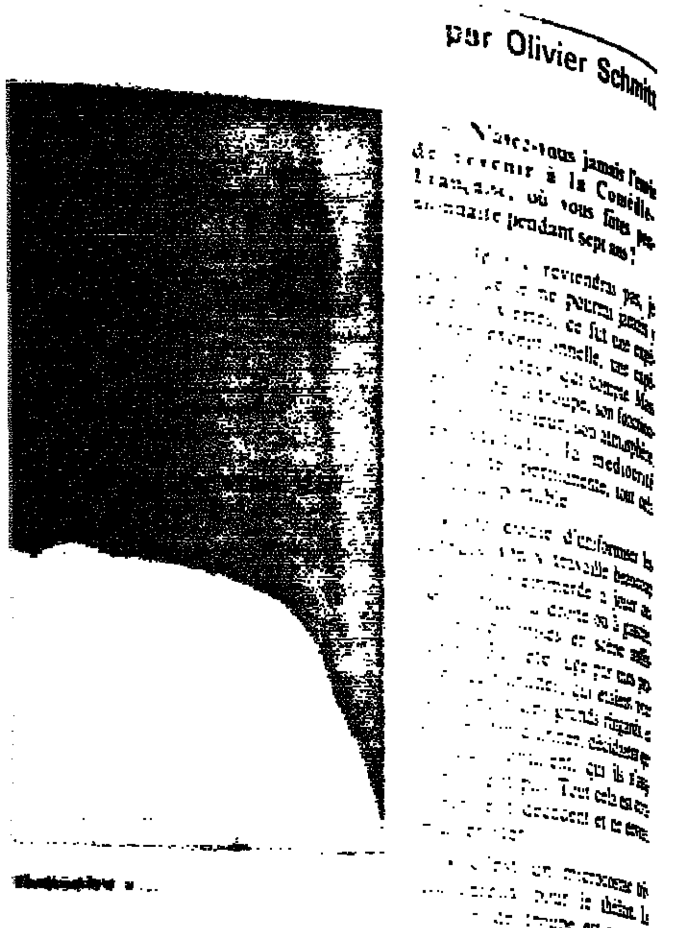
— On connaît le rapport de vos personnages à la photo, mais vous-même, quel rapport entretenez-vous personnellement avec la photographie ? Quels sont les photographes que vous aimez ?

— Il y a beaucoup de photographes que j'aime, les vieux surtout, et d'abord Walker Evans, car c'est à travers lui que j'ai vraiment commencé à apprécier la photographie. Il y a aussi Atget, et aussi Meyerowitz. Mais les noms m'échappent, c'est comme lorsqu'on me demande : « Qu'est-ce que tu écoutes en ce moment ? »

— Dans un texte intitulé « Le rêve américain », publié dans la revue *Autrement*, vous écrivez : *« Voilà sept ans maintenant que je vis aux USA. J'ai appris la différence entre mon attente de l'Amérique et la réalité américaine. »* Cela signifie-t-il que vous avez cessé de rêver de l'Amérique ?

— Oui et non. Quand je rêve de l'Amérique, je sais maintenant qu'il s'agit d'un rêve. Je peux penser aux Etats-Unis de façon objective, froide, dure, ou déçue et même horrifiée, mais je peux toujours en rêver. L'Ouest reste pour moi un paysage de rêve, c'est le paysage d'Ulysse, aujourd'hui, au XXe siècle. C'est un paysage où je peux encore imaginer des histoires mythiques, mais c'est un paysage, ce n'est pas un pays. C'est ce que j'ai appris pendant ces sept ans. Je peux penser à « l'Amérique » comme pays, c'est autre chose que penser aux Etats-Unis. Penser à l'Amérique est lié au rêve mais penser aux Etats-Unis peut être lié au cauchemar. Je l'ai écrit dans ce texte. Le rêve se présente comme un cauchemar par les images qu'il produit. » ■





GRAPHISTE

L'ACTUALITÉ COMME UN COLLAGE

entretien avec Roman Cieslewicz

Tandis que le Musée de l'affiche présente à Paris le travail des graphistes polonais (1), nous avons rencontré dans son atelier, à Malakoff, Roman Cieslewicz, qui parle de son pays d'origine, de son art et de son goût pour les photomontages. Pour lui, « l'actualité elle-même est un collage ».

Roman Cieslewicz, chez lui, à Malakoff.

JOHN SCHULTS.

DANS son atelier, à Malakoff, parmi les feutres, les livres et les rouleaux d'affiches, Roman Cieslewicz, cinquante-six ans, parle de la Pologne, qu'il a quittée en 1963 et dont il garde en mémoire l'odeur particulière de terre noire.

Sa mère a cinquante ans quand il naît à Lvov, ville universitaire de cinq cent mille habitants (aujourd'hui annexée par l'URSS) où son père, petit patron comme il n'en existe plus, répare les cheminées. Il a neuf ans quand éclate la guerre. Sa jeunesse se passe à tenir les yeux ouverts. Toute sa famille disparaît.

Il rejoint le sculpteur Alina Szapreznikov, sa première femme, à Paris, en 1959. Il s'y installe définitivement en 1963 et adopte la nationalité française en 1971. Mais avant cela il rencontre Peter Knapp, directeur artistique à *Elle*, qui lui donne sa chance. De *Vogue* en 1966, à *Opus International* et *Zoom*, il y a le Festival d'automne, les catalogues fameux du Centre Pompidou, les campagnes publicitaires pour Charles Jourdan, les éditions Hazan, dont il rénove l'image depuis 1983.

Raoul Hausmann disait : *« Dada n'est qu'un petit cheval de bois. »* Cieslewicz en fait son cheval de Troie. Bille en tête, ce glouton optique, tout en pointe et en déflagrations, recrée le monde avec des ciseaux.

« Vous êtes installé en France depuis 1963. Quel rapport entretenez-vous avec votre pays d'origine et avec les artistes qui y résident, ainsi qu'avec ceux qui sont exilés comme vous ?

– Je n'ai pas un contact suivi avec les artistes polonais vivant en France. Je connais Mrozeck, Ian Lénica, l'acteur Pszoniak, qui jouait Robespierre dans *Danton*, et aussi Polanski, avec qui je n'ai eu l'occasion de travailler qu'une seule fois. C'était pour *Amadeus*, dont j'ai réalisé l'affiche. J'ai gardé beaucoup d'amis là-bas, on s'écrit et on se retrouve dans les mêmes expositions, mais c'est tout.

» Les artistes polonais ne peuvent sortir que si le ministère de la culture le juge vraiment indispensable. Ils sont alors en visite officielle, ce qui est de plus en plus rare, et cela pour des raisons moins politiques qu'économiques. Mais je me prononce avec beaucoup de retenue. J'ai appris à me méfier des nouvelles qui nous parviennent.

» Seuls ceux qui vivent là-bas ont le droit de témoigner. La Pologne est un pays très exalté et très pieux. Nous, ici, nous ne savons rien du tout.

– Dans quelle mesure vos origines polonaises nourrissent-elles votre création et en quoi votre style se distingue-t-il de celui des graphistes français ?

– Je suis né dans une enclave de l'ancien Empire austro-hongrois. C'est là aussi qu'ont vécu ou sont passés Bruno Schulz et Witkiewicz. Toute ma sensibilité artistique vient de là. Nous étions très influencés par la culture viennoise. A tel point que lorsque je suis à Vienne je m'y sens presque comme dans ma ville natale.

» Quant à la distinction avec les graphistes français, ce n'est pas à moi de le dire, mais je crois qu'elle se situe dans la noirceur du regard, le scepticisme et le sarcasme plutôt que dans le dithyrambe et la surenchère, liés au système commercial.

– En Pologne, comment voyez-vous ce qui se passe actuellement sur le plan graphique par rapport au temps où vous y étiez ?

– Il y a des tendances nouvelles, principalement en ce qui concerne l'affiche, mais elles restent très classiques, presque académiques comme l'école cracovienne, qui a subi elle aussi l'influence austro-hongroise. En dehors de cela, on retrouve les habituels éléments surréalisants et l'humour grinçant.

» Dès les années 50, nous étions conscients du danger du formalisme. Il y avait un discours théorique puissant durant la période stalinienne, alors que maintenant il n'y a pratiquement plus qu'une tendance, et tout le monde la copie. Je m'en méfie. Ce sont de faux amateurs de printemps.

– Vous avez été un des premiers à rompre avec les moyens d'expression traditionnels et vous partagez votre temps entre la conception de livres et de catalogues, les affiches et le photomontage. Comment conciliez-vous ces trois activités ?

– Dans les trois domaines, je travaille avec le plus grand plaisir et, hormis les impératifs techniques, on ne m'impose rien ; j'échappe à toutes les contraintes commerciales. Un graphiste doit être assuré de tout pouvoir contrôler. Je ne confonds pas ces trois activités, mais je ne vois pas leur différence.

» Passer de l'un à l'autre est pour moi une hygiène, mon seul problème est la coordination. S'il fallait choisir, je dirais que, par goût, je préfère l'affiche.

– Vous faites des montages et non des collages. Quelle est la différence ?

– On nous a mis dans la tête que ce sont les cubistes et quelques dadaïstes allemands qui ont inventé le collage. On cite Juan Gris, Braque, Picasso, Miro, et, bien sûr, Max Ernst. Le collage était pour eux un assemblage de divers matériaux. Par contre, le photomontage tel que l'ont pratiqué Rodchenko dès 1918, et ensuite Heartfield, était fait d'éléments réels et entiers. Deux éléments contraires collés ensemble en créaient un troisième : c'est le photomontage.

» Vers 1925, il y avait à Lodz le groupe Blok, dont les grands maîtres étaient Szczuka et Berman, qui était le plus actif après les constructivistes russes et au moins aussi important que les dadaïstes allemands ou le Bauhaus. Il est certain qu'ils m'ont beaucoup influencé. Eux-mêmes étaient d'ailleurs les fils spirituels de Colin et de Cassandre.

– Il y a beaucoup d'imaginaire mais aussi de douleur dans vos images. Vous exprimez aussi bien la turbulence de votre monde intérieur que celle de l'actualité. Comment arrivez-vous à les montrer sur un même plan ?

– La vie est en soi un collage extrêmement bizarre... et épouvantable. Comment comprendre que des avions aient soudain attaqué la Libye ? Et, parallèlement, comment comprendre la disparition de Simone de Beauvoir et de Genet ? Et comment même comprendre simplement le temps qu'il fait ? Tout cela forme un curieux mélange dans ma tête et en ressort sous des formes différentes.

» Je peux en faire aussi bien un photomontage qu'une affiche. La réalité est par elle-même un matériau fabuleux dont je me nourris sans cesse.

– Pourquoi ne créez-vous pas vos propres documents pour réaliser vos montages ?

– Je préfère fouiller dans les poubelles. On y découvre le reflet exact des goûts du consommateur. Il a ses idoles, ce ne sont pas les miennes, mais je m'en sers pour fabriquer mes images. De *Play Boy* à la plus obscure revue littéraire d'avant-garde, sans la moindre illustration, chaque journal colporte sa propre bondieuserie. Tout ce qui entre dans notre cerveau pénètre nos cellules, a déjà été vu quelque part. Les clichés sont les images pieuses du monde moderne.

– Vos photomontages des années 70 étaient surtout graphiques et conçus en noir et blanc alors que vos dernières créations sont presques toutes en couleurs et se réfèrent d'abord à la peinture. Comment s'est produite cette évolution ?

– Par soif de couleur. Le noir et blanc m'est apparu un jour un peu trop mécanique. Je ne l'ai pas abandonné totalement car on ne peut pas modifier son style du jour au lendemain vis-à-vis du client. J'utilise énormément la peinture de la Renaissance italienne pour son côté idolâtre. C'est l'hyperréalisme du quinzième siècle qui remplace un peu les photos d'aujourd'hui. Les personnages peints par Carpaccio ou les grands maîtres flamands étaient tous des célébrités de l'époque.

– Vous avez plusieurs fois représenté le pape dans vos photomontages. Il est polonais comme vous et vous ne semblez pas l'apprécier particulièrement. Que lui reprochez-vous ?

– Absolument rien. Je l'utilise parce qu'il pèse un poids politique considérable dans la vie de certains peuples. C'est une idole. Je ne le critique pas et je suis plutôt ébloui par son dynamisme. C'est un activiste qui méprise le danger.

– Jarry situait l'action de *Ubu roi* en Pologne, c'est-à-dire nulle part. Croyez-vous qu'il ferait de même aujourd'hui ?

– Sans aucun doute. Quand on arrive en Pologne, on ne sait jamais où on est. Vous attendez un taxi et, quand il arrive, il y a déjà cinq personnes dedans. Vous êtes le sixième. Personne ne demande si vous voulez monter et personne ne vous oblige à monter, mais tout le monde s'étonne si vous ne montez pas. Le mot « pagaille » est le seul qui convienne actuellement à mon pays.

» En Pologne, on passe sans cesse de l'éblouissement le moins prévisible à la douche écossaise. Cela n'est pas dramatique tant que les gens restent ouverts, merveilleusement généreux. Lorsque je séjourne en Pologne, c'est chaque fois une surprise totale.»

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS.



« Transitville », étrange émigrant de l'Est, 1982.
Photomontage de Roman Cieslewicz.

(1) « Les graphistes polonais, maquettes originales et affiches », Musée de la publicité, 18, rue du Paradis, Paris-10e. Jusqu'au 25 mai. Et aussi : Roman Cieslewicz, *Affiches, posters, collages*, éditions Hazan.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 21 au 25 avril

Tous records battus

APRÈS deux semaines consacrées à consolider très sommairement ses positions, la Bourse de Paris a été reprise ces derniers jours d'une irrésistible envie de monter. Elle n'y a pas résisté. Lentement mais sûrement, les cours ont progressé, s'avançant si bien que, ô surprise, dès jeudi soir, l'indice de la Compagnie des agents de change franchissait la barre des 400 points, un pic jugé à peu près inaccessible en début d'année. Historique, l'événement est aussi exceptionnel. Il s'est produit avec près de huit mois d'avance sur les prévisions. En début d'année, le « broker » londonien James Capel avait prédit que ce cap serait atteint avant la fin de 1986. Mais l'on aurait traité de fou quiconque se serait avancé à établir un tel pronostic en fixant pour date le 24 avril. Les chiffres qui accompagnent cette performance sont encore plus époustouflants. Depuis le 2 janvier dernier, la hausse dépasse maintenant 52 %. Elle frôle 98 % si l'on retient comme base de référence la date du 5 octobre 1985, qui coïncidait, après la langueur de dernier été, avec le démarrage du grand mouvement de hausse.

Inutile de le préciser, les cinq séances écoulées ont donné l'occasion au marché d'administrer la preuve de sa vigueur. Même si chaque fois la Bourse a donné l'impression d'éprouver un certain mal à s'échauffer, elle a toujours *« fini très fort »*. Les mises en route y sont, il est vrai, toujours rendues laborieuses par l'avalanche des ordres. La liquidation mensuelle, qui eut lieu mardi 22 avril, ne posa aucun problème, avec un bilan somptueux, le gain moyen atteignant 13,7 % en un mois. C'est un des meilleurs scores jamais enregistrés rue Vivienne, avec un temps fort les deux premiers jours (+ 3 %) ; quant au bilan hebdomadaire, il est à peu près inégalé. Les valeurs françaises ont en moyenne monté de 8,5 %.

Décidément, la communauté financière est bien versatile. Apeurée moins de huit jours auparavant par la décision de M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, d'aligner sur le régime commun la taxation des plus-values provenant des SICAV et FCP à court terme en incluant désormais la partie du coupon courue dans le calcul, elle n'a retenu de l'ensemble des dispositions arrêtées que ses aspects positifs, à savoir, pour les particuliers la possibilité de reporter sur les actions, dans certaines conditions, l'abattement accordé aux obligations et de pouvoir manœuvrer à l'intérieur d'une marge de 10 000 F au lieu de 5 000 F. En outre, avec la baisse généralisée des taux d'intérêt dans le monde, suivie à Paris à la fin de semaine précédente, il est rapidement apparu que ni le marché obligataire ni le MATIF n'était menacé de sinistre. *« Ce n'est pas l'alerte Bérégovoy de novembre 1984 »*, glissait-on de façon pas toujours très innocente.

En outre, comme il n'y a pas de vases communicants, les capitaux « collés » sur le marché obligataire et sur le MATIF n'ont guère la possibilité de s'évader. L'incident fut donc vite oublié, et la détente monétaire aidant, le baromètre est revenu au beau fixe. Pour tout dire, le marché n'a pas eu grand mal à retrouver un deuxième souffle. L'encouragement est d'abord venu du côté des entreprises avec des résultats excellents dans la plupart des cas. L'augmentation a été de 40 % chez Sanofi, de près de 41 % chez Merlin-Gerin, de 23,4 % chez Sagem, de 20 % chez Bouygues. Schneider a passé la surmultipliée et décuplé ses profits, presque nuls l'an dernier, il est vrai. Havas a fait un retour très remarqué dans l'ère des bénéfices et ajouté encore à la bonne impression causée en reprenant la distribution de son dividende. Seules les Presses de la Cité ont déçu avec une faible progression de 4,2 %. Elles sont allées rejoindre La Redoute, au piquet pour la même raison.

Les rumeurs sur les rentrées de capitaux assez massives – on parle de l'équivalent de 7 milliards de dollars (50 milliards de francs) – ont également contribué au raffermissement des cours. Autour de la corbeille, on tient le raisonnement suivant : cet argent viendra inévitablement se placer en actions. Autant devancer tout de suite le mouvement. M. Jacques Chirac a lui aussi joué indirectement un rôle moteur. Son intervention à « L'heure de vérité » était attendue. Elle a porté. Le premier ministre a en effet insisté sur la priorité à donner à l'emploi. La Bourse en a immédiatement déduit que de nouvelles mesures favorables aux entreprises allaient être prises.

Mais ce sont encore une fois les étrangers qui ont fait véritablement la différence. Ils n'ont pas relâché un seul instant leur pression. Aux investisseurs habituels (britanniques, américains, allemands, italiens) se sont joints des Japonais – le syndic en a reçu vendredi – mais aussi, c'est nouveau, des Australiens. Le phénomène « boule de neige » s'est donc tout naturellement développé, prolongeant la pénurie de papier, déjà sévère, dont la hausse se nourrit elle aussi en bonne partie. C'est le cycle infernal.

Il n'est guère étonnant dans ces conditions que le marché n'ait réagi, ni au refus des Allemands d'abaisser leurs taux directeurs, ni à la tension observée à Paris sur le loyer de l'argent au jour le jour, technique il est vrai *(voir d'autre part)*. Pour la même raison, les boursiers ont ignoré les tourments causés à Wall Street par la faiblesse du marché du crédit américain et ne se sont pas inquiétés un seul instant des lourdeurs dont les places financières étrangères sont victimes ces derniers temps. *« Les malaises boulimiques n'arrivent qu'aux autres »*, assurait un gérant de portefeuille qui s'inquiétait quand même des excès commis sous les lambris. Mais sa remarque est tombée à plat. Elle n'a pas fait écho.

Subjugués, les professionnels se laissent porter par la vague. Aucun n'aperçoit le bout de la hausse, du moins jusqu'à l'été. *« Les étrangers déjouent tous les pronostics »*, entendait-on près des piliers. Autrement dit, la durée du mouvement est liée à leur bon vouloir d'investir en Bourse à Paris.

Et puis, ajoutait-on, *« d'une façon générale, le marché fantasme sur les privatisations et frétille à l'idée de voir l'Etat remettre en circulation les actions qu'il détient dans le capital de Matra, de Havas, d'Europe 1, de Dassault, d'Elf »*. *« Indirectement*, disait-on encore, *les sociétés de portefeuille vont profiter de la réorganisation des compagnies d'assurances. »*

Bref la dénationalisation, pour l'appeler par son nom, favorise l'émulation parmi les investisseurs, qui se livrent à des jeux subtils d'arbitrage. C'est ainsi qu'on a vu Peugeot, vedette de ces dernières semaines, piquer un peu du nez car jugé trop cher et sans dividende pour l'instant. En revanche une valeur assez difficile à remuer comme Cofimeg, s'est envolée à la veille du week-end. De la même façon, jusqu'ici passablement délaissée, L'Air liquide s'est remise à frémir. Que dire des pétrolières, comme Elf, en pleine ébullition, et de Total qui a crevé pour la première fois le plafond des 400 F. *« Le CAC et total même combat »*, susurrait un commis en plaisantant. A la reprise de sa cotation, Valeo gagnait 18 % ! Autre phénomène curieux : au lieu de rendre les opérateurs prudents, le franchissement, bien avant l'heure, de la cote 400 par l'indice CAC semble bien au contraire les galvaniser. C'est l'ivresse de l'altitude. *« Plus dure sera la chute »*, murmurait entre ses dents un spécialiste, qui ne voulait pas en démordre : *« Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel. La Bourse est faite du même bois. »*

ANDRÉ DESSOT.

Matériel électrique services publics

	25-4-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	560	+ 84
CIT-Alcatel	2 380	+109
Crouzet	329	+ 15
Générale des Eaux	1 590	+240
IBM	1 150	+ 46
Intertechnique	2 184	+232
ITT	340	+ 14
Legrand	4 005	+195
Lyonnaise des Eaux	1 425	+195
Matra	2 490	+257
Merlin-Gérin	3 680	+385
Moteurs Leroy-Somer	882	+ 43
Moulinex	106,50	+ 5,60
Philips	180,50	– 6
PM Labinal	845	+ 86
Radiotechnique	875	+ 64
SEB	681	+ 41
Siemens	2 220	– 75
Schlumberger	218,80	– 1,20
Signaux	565	+ 16
Téléméc. Electrique	3 470	+180
Thomson-CSF	1 190	– 85

Filatures, textiles, magasins

	25-4-86	Diff.
André Roudière	261	+ 42,60
Agache Willot	900	+ 132
BHV	720	+ 174
CFAO	1 898	+ 83
Damart-Serviposte	1 988	– 162
Darty	3 210	+ 161
DMC	519	+ 19
Galeries Lafayette	1 600	+ 200
La Redoute	1 872	– 113
Nouvelles Galeries	595	+ 87
Printemps	710	+ 95
SCOA	132,90	+ 13,90

Pétroles

	25-4-86	Diff.
Elf-Aquitaine	373	+ 53,10
Esso	460	+ 5
Exxon	427	+ 15
Francarep	349	+ 44
Petrofina	1 185	+ 25
Pétroles B.P.	126	+ 14
Primagaz	540	+ 71
Raffinage	131,10	+ 6,30
Royal Dutch	566	+ 23
Sogerap	522	– 13
Total	404	+ 41

Produits chimiques

	25-4-86	Diff.
BASF	1 040	– 30
Bayer	1 046	– 49
Hoechst	1 020	– 20
Imp. Chemical	105,90	– 3,10
Institut Mérieux	4 450	+ 650
Laboratoire Bellon	1 435	– 140
Norsk Hydro (1)	132	– 4,40
Roussel-Uclaf	1 680	– 70

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,1.

Métallurgie

	25-4-86	Diff.
Alspi	409	+ 14
Avions Dassault-B.	1 875	+ 580
Chiers-Châtillon	72,40	+ 3,60
FACOM	1 845	+ 220
Fives-Lille	619	+ 72
Fonderie (Générale)	156	+ 11
Marine Wendel	476	+ 36,5
Penhoët	1 510	+ 210
Peugeot SA	1 020	– 5
Poclain	102,90	– 7,30
Sagem	2 980	+ 330
Valéo	619	
Vallourec	198	+ 6,20

Bâtiment, travaux publics

	25-4-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 325	+ 35
Bouygues	1 250	+ 100
Ciments Français	850	+ 100
Dumez	1 439	+ 189
GTM	369	+ 29
J. Lefebvre	890	+ 81
Lafarge	1 555	+ 85
Maisons Phénix	319	+ 29
Poliet et Chausson	1 597	+ 150
SCREG	95,10	– 2,40
SGE-SB	76	+ 6,40

Mines, caoutchouc,

	25-4-86	Diff.
Charter	28	+ 0,20
Géophysique	435	+ 6
Imétal	99,70	+ 4,90
INCO	101	– 11,1
Michelin	3 400	+ 305
Min. Penarroya	71,30	+ 1,30
RTZ	75	– 3
ZCI	1,51	– 0,02

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	25-4-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 575	– 30
7 % 1973	7 510	– 65
10,30 % 1975	103,80	+ 1,20
PME 10,6 % 1976	104,80	+ 0,50
8,80 % 1977	120,50	+ 0,99
10 % 1978	106,40	– 0,10
9,80 % 1978	105,70	+ 0,20
8,80 % 1978	100,90	+ 0,18
9 % 1979	103,90	+ 0,70
10,80 % 1979	109,30	+ 0,80
13,80 1980	108,85	+ 1,14
16,75 % 1981	111,45	+ 0,35
16,20 % 1982	125,40	+ 0,80
16 % 1982	127,20	+ 1,20
15,75 % 1982	122,15	+ 1,05
CNE 3 %	4 065	+ 2
CNB bq. 5 000 F.	103,90	+ 1,70
CNB Paribas 5 000 F	106,90	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	106,90	– 2,60
CNI 5 000 F	103,60	+ 1,05

Valeurs diverses

	25-4-86	Diff.
Accor	486	+ 52
Agence Havas	1 760	+ 230
Arjomari	1 900	+ 221
Bic	675	+ 13
Bis	1 575	+ 140
CGIP	1 270	+ 90
Club Méditerranée	560	+ 6
Essilor	2 605	+ 25
Europe 1	1 460	+ 220
Hachette	3 000	+ 430
L'Air Liquide	875	+ 95
L'Oréal	3 415	– 275
Navigation Mixte	1 280	+ 272
Nord-Est	235	+ 45,50
Presses de la Cité	2 445	+ 95
Sanofi	843	+ 114
Skis Rossignol	1 350	+ 53

Banques, assurances sociétés d'investissement

	25-4-86	Diff.
Bail Équipement	842	+ 192
Bancaire (Cie)	1 270	+ 72
Cetelem	1 739	+ 158
Chargeurs SA	1 260	+ 65
CFF	1 900	+ 100
CFI	620	– 1
Eurafrance	3 541	+ 521
Hénin (La)	753	+ 37
Imm. Pl.-Monceau	872	+ 49
Locafrance	789	+ 59
Locindus	1 225	+ 100
Midi	6 650	+ 470
Midland Bank	466	+ 5
O F P	1 630	+ 125
Parisienne de résc.	2 218	+ 288
Prétabail	1 645	+ 69
Schneider	630	+ 40
UCB	750	+ 47

Alimentation

	25-4-86	Diff.
Béghin-Say	540	+ 69
Bongrain	2 049	+ 94
BSN G.-Danone	4 000	+ 220
Carrefour	3 750	+ 352
Casino	1 770	+ 140
Cédis	1 265	+ 190
Euromarché	2 555	+ 445
Guyenne et Gasc.	786	+ 92
Lesieur	1 295	+ 173
Martell	1 910	+ 140
Moët-Hennessy	2 465	+ 50
Nestlé	34 500	+ 500
Occidentale (Gle)	1 000	+ 50
Olida-Caby	270	+ 15
Pernod-Ricard	1 187	+ 124
Promodès	1 670	+ 291
St-Louis-Bouchon	780	+ 85
C.S. Saupiquet	633	+ 34
Source Perrier	733	+ 47
Veuve Clicquot	4 400	+ 350

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Gén. Bisc. (1)	311 709	589 714 729
Pernod	485 131	569 971 200
Michelin (1)	141 306	462 837 520
Elf (1)	1287648	438 337 380
BSN	83 336	314 456 835
CSF (1)	251 367	311 180 275
Navig Mix. (1)	286 150	303 956 635
Peugeot (1)	283 485	300 303 809
Crédit Nat (1)	152 721	296 369 066
Midi (1)	42 720	273 787 526
Air liq. (1)	317 104	264 283 252
Renault part. (1)	150 746	248 398 500
Chargeurs	179 064	222 275 111

(*) Du 17 au 24 avril inclus.
(1) Séance du 25 avril comprise.

UNE NOUVELLE LETTRE POUR « LES BRUNS ET LES BLANCS »

Le politique, l'économie, le financier, avaient leurs « lettres » d'informations régulières. Avec la contagion, qui a gagné, les grands secteurs industriels comme l'électronique, la hifi, la télé, la vidéo, l'horlogerie et l'électroménager ont désormais la leur. Elle s'appelle *Blanc, brun, la lettre*. Sa parution est bimensuelle. Le deuxième numéro vient de sortir.

★ Renseignements : 14, bd Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 48-24-28-30.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21 avril	22 avril	23 avril	24 avril	25 avril
RM	1 670 080	2 127 181	2 078 042	2 228 643	2 331 473
Comptant					
R. et obl.	5 785 025	7 297 260	6 406 533	6 393 100	8 329 272
Actions	308 120	476 820	393 416	337 533	526 027
Total	7 763 225	9 901 261	8 877 991	8 959 276	11 186 772

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)

Françaises	144,3	146,6	150,1	151,8	–
Étrangères	111,2	111,1	111,1	110,7	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)

Tendance	144,4	145,6	148,8	150,5	152

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	380	385,1	391	400,5	404,9

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	25 avril	18 avril	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	164	156,9	+ 4,7	162,6	117,6

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
A. Dassault	+ 44,8	L'Oréal	– 7,5
Aussedat-Rey	+ 36,7	Damart	– 7,4
B. Equipement	+ 30	CSF	– 6,7
Nav. Mixte	+ 29,3	Poclain	– 6,6
Créd. Nat.	+ 29,1	Salsigne	– 5,8
CFDE	+ 27	Redoute	– 5,7
Strafor	+ 25,7	Fichet-Bauche	– 2,7
Compt. Entr.	+ 24,7	SCREG	– 2,6
Nord-Est	+ 24,5	Sogerap	– 2,4
Nouv. Gal.	+ 22	Créd. Fonc. Im.	– 0,6
Euromarché	+ 21,1	Peugeot	– 0,5
Promodès	+ 21,1	Berger	– 0,3
Sommer	+ 20,8	SDR-P.d.Cal.	– 0,2

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18 avril	Cours 25 avril
Or fin (kilo en barre)	78 100	77 900
– (kilo en lingot)	78 000	77 950
Pièce française (20 fr.)	600	555
Pièce française (10 fr.)	455	465
Pièce suisse (20 fr.)	545	540
Pièce latine (20 fr.)	489	480
● Pièce tunisienne (20 fr.)	455	485
Souverain	625	597
Souverain Elizabeth II	595	590
● Demi-souverain	343	340
Pièce de 20 dollars	3 200	3 160
– 10 dollars	1 630	1 500
● – 5 dollars	1 040	980
– 50 pesos	3 170	3 020
● – 20 marks	585	595
– 10 florins	520	485
● – 5 roubles	370	355

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 avril

COURS	ÉCHÉANCES Avril 86	Mai 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86
Premier	109,35	111,70	111,80	112,00	111,95
+ haut	110,35	112,10	112,35	112,50	112,50
+ bas	109,35	111,70	111,70	111,85	111,80
Dernier	110,20	112,10	112,35	112,50	112,50
Cours comp.	110,20	112,10	112,35	112,50	112,50

Bourse et télévision : attention aux règles

Interrogée par les producteurs d'une émission télévisée consacrée à la Bourse et aux entreprises, diffusée en fin de semaine, sur les mesures à prendre en matière d'information lorsque les participants à l'émission font publiquement appel à l'épargne, la Commission des opérations de Bourse (COB) apporte une réponse à cette question dans son dernier bulletin de février 1986.

Les dirigeants d'une entreprise *« gardent toute latitude pour adopter le mode de présentation qui leur agrée, mais le fait qu'une entreprise fasse appel public à l'épargne implique le respect de deux principes »*, explique la COB :

– toute information significative fournie au cours de l'émission et de nature à entraîner une incidence notable sur les cours de Bourse doit être reprise dans un communiqué publié dans la presse dès le lundi suivant l'émission ;

– la présentation d'une opération financière ayant donné lieu à l'établissement d'une note visée par la Commission ne doit comporter aucun élément nouveau et significatif par rapport au contenu de ce document. Dans le cas contraire, il convient de le faire connaître par un communiqué et d'en informer aussitôt la COB.

La Commission précise que, l'émission étant enregistrée avant sa diffusion, l'utilisation dans une opération boursière d'une information donnée lors de l'enregistrement mais non encore diffusée *« pourrait donner matière à constitution d'informations privilégiées »*.

Pour ce qui concerne la publicité financière intégrée dans ce magazine, les règles et usages relatifs à la publicité écrite doivent être transposés, à savoir : rappel de l'insertion de la notice au BALO et de l'existence de la note d'information visée par la Commission.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Tassement

Après avoir battu un nouveau record lundi avec le « Dow » à 1 855,90, Wall Street s'est très vivement replié puis est remonté, enfin a évolué de façon très irrégulière. Vendredi, l'indice des industrielles s'établissait à 1 835,56, en recul de 4,84 points par rapport à son niveau du 18 avril dernier. La chute a été amortie, mais les échanges ont été nerveux. D'abord bien accueillie, la baisse des taux d'intérêt n'a pas eu de prolongements bénéfiques. Elle avait été, il est vrai, déjà très anticipée. Mais les opérateurs ont craint que, avec la baisse du dollar, les capitaux étrangers ne commencent à quitter les Etats-Unis. Leurs appréhensions se sont avivées avec l'alourdissement du marché du crédit.

Ajoutons à cela les ventes bénéficiaires habituelles qui suivent un mouvement de hausse prononcé. En l'espace de quinze jours, ce dernier avait permis au « Dow » de progresser de plus de 101 points. La demande sélective, dont ont bénéficié les valeurs de haute technologie mais aussi les actions des entreprises travaillant pour les loisirs avec les nombreuses annulations de voyages en Europe, a permis à la résistance de s'organiser.

	Cours 18 avr.	Cours 25 avr.
Alcoa	41 3/4	41
ATT	24 1/2	24 7/8
Boeing	58 3/8	56 3/8
Chase Man. Bank	48	47 3/4
Du Pont de Nemours	76	79 3/4
Eastman Kodak	58 3/4	60 3/8
Exxon	57 3/8	57 1/4
Ford	83 3/8	80 3/4
General Electric	77 1/4	79 5/8
General Motors	81 1/2	81 5/8
Goodyear	32 3/8	32
IBM	152 5/8	159 1/2
ITT	46 1/8	48
Mobil Oil	28 3/4	30 1/8
Pfizer	63 7/8	61 3/4
Schlumberger	30	30 3/8
Texaco	32	33 1/8
UAL Inc.	61 3/4	61 3/8
Union Carbide	24 3/8	24 1/2
US Steel	19 7/8	20 1/2
Westinghouse	56 5/8	54 7/8
Xerox Corp	60 1/8	59 1/2

LONDRES

Moins 3 %

Comme sur presque toutes les places étrangères, la tendance s'est sensiblement alourdie cette semaine sur le marché londonien. Une légère reprise s'est produite à la veille du week-end, mais cela n'a pas permis, et de loin, d'effacer les pertes initiales. En moyenne, les industrielles ont baissé de 3,2 %. La baisse du dollar et de Wall Street, l'annonce d'un déficit record de la balance des paiements en mars, surtout la chute pour le premier trimestre des profits d'ICI, premier groupe industriel privé et baromètre du marché, ont constitué autant de raisons qui expliquent les dégagements enregistrés.

Indices « F.T. » du 25 avril : industrielles, 1 357,9 (contre 1 403,1) ; mines d'or, 257,2 (contre 271,7) ; fonds d'Etat, 93,24 (contre 94,51).

	Cours 18 avril	Cours 25 avril
Beecham	423	416
Bowater	321	328
Brit. Petroleum	550	528
Charter	258	248
Courtaulds	282	262
De Beers (*)	765	735
Free State Ged. (*)	11 7/16	n.c.
Glaxo	10 1/2	9,83
Gt. Univ. Stores	14 1/2	10 1/2
Imp. Chemical	964	921
Shell	758	750
Unilever	16 51/64	16,40
Vickers	508	458
War Loan	42	n.c.

(*) En dollars.

FRANCFORT

Baisse

Après avoir atteint de nouveaux sommets, le marché allemand s'est replié cette semaine sous la pression des ventes bénéficiaires favorisées par la baisse du dollar. Les valeurs « exportatrices » ont été les plus touchées. D'un vendredi à l'autre, la baisse atteint 2,8 % en moyenne.

Indice de la Commerzbank du 25 avril : 2 193,2 (contre 2 255,9).

	Cours 18 avril	Cours 25 avril
AEG	340,70	339,70
BASF	331,80	310,50
Bayer	342,50	311,50
Commerzbank	369	348,50
Deutschebank	893,50	864
Hoechst	320,20	308
Karstadt	370,80	359
Mannesman	264	250
Siemens	716,50	667
Volkswagen	661	631,50

TOKYO

Stabilité

Le marché de Tokyo a été relativement stable cette semaine. Si la hausse du yen a favorisé des dégagements initiaux, les craintes suscitées par les dommages prévisibles aux sociétés exportatrices se sont un peu calmées avec le retour du dollar aux alentours de 170 yens. Les achats d'actions ont repris, notamment samedi, permettant à la Bourse de se retrouver à ses niveaux précédents.

Indices du 26 avril : Nikkeï Dow Jones, 15 707,34 (contre 15 758,61) ; indice général, 1 246,32 (contre 1243,34).

NOUVELLE

JEUDI MATIN AU CAFÉ DU COMMERCE

par Annie Saumont

IL est arrivé à 7 h 47. Il portait une veste de tweed dans les tons beige et gris, un pantalon de velours côtelé brun. Autour du cou, une écharpe vert vif. Il avait un journal à la main *(l'Expansion)*. Il est allé s'installer à une table du fond. Les clients au comptoir se sont tus, les habitués de la salle ont tendu le cou ; tout le monde l'a vu. A l'exception de la non-voyante, qui était assise à la table voisine et buvait un schweppes-citron. (Drôle d'idée. Une boisson glacée lorsqu'on vient d'affronter les frimas de novembre.)

Il a tapoté sur la table. Il a dit : *« Pour moi, un chocolat au lait et un croissant, merci. »* Il a ôté son écharpe, l'a pliée soigneusement ; l'a posée sur la banquette.

Il avait dû se faire couper les cheveux chez Orlando. On reconnaissait la main du maître. C'était vraiment une coupe très *in*. Mais tout de même pas extravagante. En dégradé sur les côtés. Un soupçon de crête. De la modernité avec modération.

Un beau mec.

La non-voyante – oui c'est ainsi qu'il faut s'exprimer à présent ; question de respect pour les infirmes, oh ! pardon, les handicapés, – la non-voyante tournait légèrement la tête dans sa direction, comme si elle savait qu'il était là, qu'il feuilletait *l'Expansion*. En veste de tweed et pantalon marron. Avec une écharpe verte. Et une coiffure Orlando.

La serveuse est venue lui apporter sa tasse de chocolat. Ou plutôt une tasse vide et, dans un pot de faïence blanche, le chocolat fumant. Deux croissants au fond d'une corbeille. La tasse, le pot, la corbeille sur un plateau barré en rouge de l'inscription RICARD-PERNOD. La serveuse n'était pas une serveuse de métier mais une étudiante qui se faisait un peu d'argent en donnant tous les matins, entre 6 h 30 et 8 heures, un coup de main à Jo, un vrai serveur, lui, déjà quinze ans d'ancienneté.

Lorsque est arrivé le type coupe Orlando, l'étudiante avait, en principe, terminé son boulot. A 8 heures un quart, elle était encore là. Tout de même, elle a dit : *« Je vais me tirer. »* Jo le serveur l'a embrassée sur les deux joues en soupirant : *« A demain, ma belle »* (et c'est vrai qu'elle était très belle). Le type à l'écharpe verte n'a pas levé les yeux de son journal. Elle avait dit : *« Je me tire »*, mais elle était allée s'accouder au comptoir. La non-voyante lisait du braille, ses doigts agiles glissaient sur les pages cartonnées de son livre gros comme le dictionnaire Larousse en deux volumes (gros comme un seul des deux volumes) ; en même temps, elle remuait les lèvres.

La non-voyante était mince, pas toute jeune mais le teint encore frais, les cheveux châtain-roux et longs, resserrés sur la nuque par une barrette. Posé sur ses genoux, un petit sac de verni noir, la fermeture Eclair en partie ouverte et dans l'entrebâillement on voyait un mouchoir froissé, une boîte ronde laquée, peut-être un poudrier. Difficile pour une non-voyante de se maquiller comme il faut. Celle-ci était impec, pas un grumeau de poudre dans les sourcils et non plus sur les ailes du nez, où la peau en général est moite et réagit mal. Une femme extrêmement soignée. L'étudiante la regardait.

L'étudiante (la serveuse) était blonde et ses cheveux tombaient librement sur ses épaules. Des yeux gris, les pommettes hautes, le nez droit, des dents éblouissantes. Lorsqu'elle s'approchait de lui, le serveur s'immobilisait, comme subjugué, et le plateau frémissait entre ses doigts (un autre plateau-réclame RICARD PERNOD). La non-voyante avait certes un physique agréable mais on avait envie de savoir ce que cachaient les lunettes noires. Des yeux morts encore en place ou bien des orbites vides ? C'eût été peu délicat de lui demander d'ôter ses lunettes. Pour permettre une vérification. Elle paraissait absorbée dans sa lecture. Elle ne penchait pas la tête sur son livre mais ses doigts bougeaient constamment sur la page.

C'était un jeudi au Café du Commerce.

Bon. C'était encore un jeudi. La semaine suivante. Même décor. La non-voyante en flanelle grise. D'une élégance de bon aloi. La serveuse (l'étudiante) jolie comme un cœur. Le type à la coupe Orlando, les cheveux sans doute un peu plus longs (juste la pousse d'une semaine). Toujours en novembre, mais plus pour longtemps. Le type portait la même veste de tweed dans les tons beige et gris, un pantalon de velours brun. On voyait sur l'écharpe verte la trace d'une brûlure de cigarette. Peut-être y était-elle déjà la première fois. Même si l'on observe les gens avec une grande attention, on ne remarque jamais tout.

Le serveur a dit à la serveuse : *« T'es d'accord pour ce soir ? »* Elle a souri ; elle n'a pas répondu. Bon Dieu ! ce qu'elle était belle ! La non-voyante avait toujours le même charme discret dans un genre plus classique. Mais sans vraie curiosité, sans malveillance, on continuait à se demander ce qu'elle camouflait derrière ses lunettes. Des yeux à jamais fermés ou des yeux sans regard baignant dans une eau glauque ? Ou encore deux prothèses de verre à la pupille sombre, à l'iris noisette, entre les bourrelets rouges des paupières irritées ?

La serveuse a apporté la tasse de café pour la non-voyante et elle s'est assise un moment à sa table. Elles ont parlé du temps bien de saison, du prix des choses, de fringues et du gouvernement. Par un temps aussi pourri, on a envie de se resaper moins triste et tout va encore augmenter c'est la faute au gouvernement. Et puis la non-voyante a posé une question, l'étudiante pensait-elle vraiment que la perception fait l'être ? Ce qu'on ne voit plus cesserait d'exister. C'est l'opinion de Berkeley, a dit la serveuse (étudiante en philo ?) : c'était aussi – semblait-il – son opinion à elle. La non-voyante hochait la tête.

Le type à la coupe Orlando lisait *l'Economist*. L'étudiante n'arrêtait pas de lui jeter des coups d'œil, où peut-être de lui faire de l'œil. Mais Jo, le garçon de café, s'était déjà précipité pour le servir. Le type a regardé l'anneau que Jo portait à la main gauche. Il nous a dit : *« Vous êtes marié ? »*. Le serveur a répondu : *« Non, pas encore »*, c'était l'anneau de sa mère. Il a dit qu'elle était morte l'année d'avant, d'une crise cardiaque. Il a ajouté que lui aussi avait quelque chose au cœur, un souffle. Il devait éviter les efforts trop soutenus, les émotions violentes. Il a conclu que ce qu'il lui fallait c'était une vie bien tranquille. Une vie à deux ? Oh ! pourquoi pas ! Et plus tard un enfant, une vie à trois. La vie de famille.

La dame est entrée dans la salle tenant son gosse par la main. Un môme extra, blond et bouclé avec de grands yeux bleus. Ce jeudi, au Café du Commerce, il y avait de la beauté en rab. Les autres jours, allez savoir ! Parfois peut-être on ne voyait que du laid. L'un dans l'autre, ça faisait une moyenne. Le pas trop moche après tout de la vie dans son ensemble. La dame était de celles dont on ne dit rien comme on dit, mais le gosse, lui, était super. La serveuse (l'étudiante) l'a contemplé un instant et puis elle a souri. Déjà, le gosse souriait en retour. Ce jeudi-là, pourtant, il faisait plutôt froid. Même au Café du Commerce.

Jo le serveur s'est approché. Jo avait roulé les manches de sa chemise rose sur ses bras nus bien musclés, à peine poilus, la peau encore brunie par le soleil de ses derniers congés payés.

La non-voyante a relevé la tête. Le petit garçon a dit : *« Pourquoi que l'aveugle elle nous regarde de travers ? »*, sa mère lui a donné une tape, le petit a pleurniché bien quoi qu'il avait rien fait. La mère a dit : *« Tu veux te taire ? »* Il a eu droit à une vraie baffe.

Là, le temps s'est comme arrêté. Le serveur observait l'étudiante qui s'était approchée du type assis à sa table habituelle, en veste de tweed et coiffure Orlando. L'écharpe était pliée avec soin, posée sur la banquette. Le type a repoussé le journal, il a dit à mi-voix : *« Un autre chocolat »*, d'un ton désabusé. Il a ajouté : *« S'il vous plaît »*. Et puis, *« merci »*. L'étudiante a hésité. Elle a demandé : *« Voulez-vous des... »* Le mot s'est coincé dans sa gorge. Le type a levé la main gauche pour dire non. Il avait un gros pansement à l'index. La fille a voulu savoir ce qui lui était arrivé. Il a dit qu'il s'était blessé en nettoyant son revolver. Il a dit que c'est un engin qu'on doit toujours garder en bon état. Vu les circonstances. Juste au cas où. En ces temps troublés, ça pouvait être utile. La fille l'écoutait bouche bée. Comme s'il lui murmurait des mots tendres.

La non-voyante elle aussi restait immobile, le menton en avant, comme lorsqu'on est aux aguets, lorsqu'on attend que se passe quelque chose. Puis elle a soulevé son verre, bu une gorgée de schweppes.

Jo le serveur a dit : *« Bordel de merde ! »* La serveuse (étudiante en philo ?) l'a regardé un instant et elle a dit : *« Tais-toi, t'es con. »* Un langage qui surprenait chez une fille aussi belle. La non-voyante droite et tranquille s'était remise à sa lecture, sa main suivant, légère, le relief de la page. Le type à la veste de tweed et à l'écharpe trouée par une brûlure de cigarette, à la coupe de cheveux Orlando qui lui donnait vraiment un look de jeune premier, a pris l'air satisfait du mec qui fout la pagaille sur un coin de la planète (ici le Café du Commerce) rien qu'en levant le petit doigt. Ou plutôt en levant une main avec un pansement à l'index. De l'autre main, il feuilletait le supplément de *l'Express* sur les placements immobiliers et les *SICAV* à court terme, mais sans paraître intéressé. Il a fouillé dans sa serviette.

On a entendu un bruit sec. La détonation d'une arme à feu. Quelqu'un a dit : *« C'est dans la rue. »* La mère de l'enfant blond lui a marmonné quelque chose de complètement idiot sur le démarrage des camions-citernes. La serveuse a tressailli, comme secouée par un sanglot sans larmes. La non-voyante, visage tendu vers la table au coin de la salle, disait non, qu'elle n'avait rien vu. Le type à la coupe Orlando s'était seulement affaissé un peu sur la banquette. Il penchait le front vers son journal *(l'Express)*.

Quelqu'un a répété que ça venait de la rue. Le petit garçon a crié *« Maman ! »*, et puis encore : *« Maman, regarde ! »* Il montrait du doigt le serveur qui, l'air hagard, brandissait le couteau, poing serré sur le manche luisant. La lame était terne, engluée de rouge sombre. Le serveur venait de découper une tarte aux groseilles. ■

[Annie Saumont a publié plusieurs recueils de nouvelles : *la Vie à l'endroit* (Mercure de France), *Enseigne pour une école de monstres* (Gallimard), *Dieu regarde et se tait* (Gallimard), *Quelquefois dans les cérémonies* (Gallimard), *Si on les tuait ?* (Luneau-Ascot). Deux nouvelles d'elle sont parues dans les tomes III et IV des *40 nouvelles du Monde*.]

FABIENNE RUBIN

LE MONDE AUJOURD'HUI
DIMANCHE 27-LUNDI 28 AVRIL 1986 VII



PHILOSOPHE

APPRENDRE AUX HOMMES A TENIR PAROLE

portrait de Sarah Kofman par Roland Jaccard

Maître de conférences à l'université de Paris-I, Sarah Kofman est de ces rares femmes philosophes que l'on croise aussi bien aux colloques de Cerisy que sur les campus américains. Seize ans après* l'Enfance de l'art, Pourquoi rit-on ? *est le titre du dernier ouvrage de cette intellectuelle « perturbatrice ».

« *JE ne suis pas mère. La nature m'ennuie très vite. Je suis une inconditionnelle de la culture. J'adore les grandes villes, le cinéma, la peinture, les musées et j'ai horreur de la campagne. Je ne me sens pas proche de la nature. Je n'ai aucun désir de maternité. Je ne suis pas une femme, si on entend par là un être soumis au sentiment, amoureux de son corps, allié de la nature ou épanoui dans la maternité.* » A cinquante et un ans, avec son lourd bagage de quinze livres déjà publiés, Sarah Kofman passe pour une femme originale, mais plus encore pour une « perturbatrice » en philosophie.

L'université de Montréal la fête, celle d'Amherst attend sa visite, mais le Tout-Paris ne prête pas toujours une oreille assez attentive à ses œuvres. Femme philosophe, Sarah Kofman se demande parfois si elle est femme, et si elle est philosophe : « *Si on oppose souvent la femme et le philosophe, c'est parce que par philosophie on entend système philosophique. Or rares sont les femmes qui échafaudent des systèmes, le système étant ce qui mime la paranoïa masculine.* » L'écriture faite femme, la mièvrerie philosophique ne justifient cependant que ricanements de sa part : « *Je n'admets pas qu'il y ait une écriture propre aux femmes. Je suis partisane de la clarté, j'aime les discours rationnels et bien construits.* »

Alerte, chaleureuse, Sarah Kofman s'enthousiasme pour la diététique comme pour les expositions des musées viennois. Elle vante les vertus de la tomate et de l'artichaut et analyse, avec la même aisance, l'extase érotique qui émane des tableaux d'Egon Schiele, son peintre préféré. A ses heures perdues, il lui arrive même de jeter aux oubliettes folie et philosophie pour tâter du pinceau et réaliser quelques dessins inspirés par Egon Schiele. Mais sa grande passion fut de tout temps la lecture, et elle évoque la violente ardeur qu'elle mettait au travail et à la lecture, dès la petite enfance : « *J'empruntais des livres à la bibliothèque et je lisais, le soir, assise sur une chaise, le dos tourné à la cheminée. Un jour, j'étais tellement plongée dans ce que je lisais que, en me balançant sur ma chaise, j'étais tombée dans la cheminée, où le feu était allumé. J'avais continué à lire, sans me rendre compte de rien. Je m'étais retrouvée ce soir-là avec une fesse entièrement brûlée.* »

La seconde guerre mondiale, survenue alors qu'elle avait à peine six ans, fut le premier événement traumatique de son enfance. Les cauchemars et les catastrophes se succédèrent à un rythme infernal. Son père, qui était rabbin, fut déporté à Auschwitz. Il n'en revint jamais. Durant toute l'Occupation, obligée de se cacher, elle fut séparée de sa mère et recueillie par une femme qui devait par la suite l'aider à entreprendre des études poussées : « *Ma mère ne voulait pas que ses enfants fassent des études. Lorsque j'étais au lycée Jules-Ferry à Paris, elle venait souvent en pleine classe pour me ramener de force à la maison. Je n'avais pas d'argent, même pas un sou pour prendre le métro. Je ne mangeais qu'à midi, à la cantine du lycée. Faute d'argent, je ne possédais aucun livre, j'étais obligée de les emprunter à mes camarades et de les apprendre par cœur, ce qui a d'ailleurs développé chez moi une mémoire prodigieuse. Je fréquentais beaucoup les bibliothèques et empruntais des livres que je lisais la nuit, dans mon lit, à la lumière d'une lampe de poche cachée sous mes draps, car ma mère fermait le compteur d'électricité pour m'empêcher de lire. J'avais dévoré ainsi, en classe terminale, les trois volumes des* Chemins de la liberté *de Sartre. Je mangeais, j'avalais, littéralement, les livres pour pouvoir m'en servir.* »

JOHN SCHULTS

« Je n'admets pas qu'il y ait une écriture propre aux femmes. Je suis partisane de la clarté, j'aime les discours rationnels et bien construits. »

QUINZE TITRES

L'Enfance de l'art, 1970, Galilée, 1985.

Nietzsche et la métaphore, 1972, Galilée, 1983.

Camera obscura, De l'idéologie, Galilée, 1973.

Quatre romans analytiques, Galilée, 1974.

Autobiogriffures, Christian Bourgois, 1976, Galilée, 1984.

Aberrations, le Devenir-femme d'Auguste Comte, Aubier-Flammarion, 1978.

Nerval, le Charme de la répétition, l'Age d'homme, 1979.

Nietzsche et la scène philosophique, « 10/18 », UGE, 1979.

L'Enigme de la femme, la Femme dans les textes de Freud, 1980.

Le Respect des femmes, 1982.

Comment s'en sortir ?, 1983.

Un métier impossible, 1983.

Lectures de Derrida, 1984.

Mélancolie de l'art, 1985.

Pourquoi rit-on ?, 1986.

Les sept derniers titres sont parus aux éditions Galilée. ■

Platon, ou comment s'en sortir

La découverte de la philosophie, en classe de terminale, fut décisive pour Sarah Kofman. Comment s'en sortir ? Telle était la question que se posait cette jeune fille de dix-sept ans en proie à des difficultés psychiques, à des conflits intérieurs et à une lancinante culpabilité. Platon, lu et relu en grec, fut la première révélation. Elle consacrera, trente-deux ans plus tard, un livre à Platon intitulé précisément *Comment s'en sortir ?*, ouvrage qui lui est le plus cher. Platonicienne convaincue, Sarah Kofman s'avoue pourtant fascinée par la figure imposante de Sartre dans les années 60 : « Les Chemins de la liberté *a été pour moi un grand livre. Je me disais que je pouvais m'en sortir, à condition d'être libre. Avant la psychanalyse, Sartre m'a sauvée, parce qu'il m'a fait croire à la liberté.* »

Trois événements ont marqué son itinéraire : la guerre, la philosophie et son analyse. Pourtant, son premier livre, *l'Enfance de l'art*, fut publié avant qu'elle n'entreprenne une analyse. La lecture, en allemand et en anglais, des œuvres complètes de Freud la conduisit sur le divan du psychanalyste : « *L'analyse comme telle ne m'a jamais aidée à lire les textes, je crois même que ce sont mes recherches théoriques qui ont alimenté mon analyse.* »

Peut-on encore lire Sartre, après une analyse ? Sartrienne pendant près de vingt ans, Sarah Kofman, deux semaines après s'être allongée sur un divan, ne pouvait plus croire une minute en la philosophie de *l'Etre et le Néant*, ni lire une ligne de Sartre : « *Je me suis rendu compte, au bout de huit années d'analyse, que la psychanalyse m'a permis de m'assumer, d'orienter ma vie en toute lucidité. C'est avant l'analyse que l'on est moins libre. J'arrive en fait à concilier ce qu'il y a d'intéressant en Sartre, c'est-à-dire la possibilité de la liberté, et une analyse.* »

L'alliance de la philosophie et de la psychanalyse devait conduire Sarah Kofman à s'intéresser aux « philosophes du soupçon » que représentent Nietzsche et Freud. Sauver Freud fut à l'origine de la passion qu'elle voua, depuis vingt ans, au père de la psychanalyse. *L'Enfance de l'art* répondait à ceux qui traitaient Freud de petit bourgeois inculte. *L'Enigme de la femme* sauva du naufrage la statue de Freud, noyée sous le flot des critiques des féministes qui huaient en le fondateur de la psychanalyse un misogyne rétrograde et phallocrate.

En même temps que ce « sauvetage » de Freud, Sarah Kofman cherche à serrer le personnage de plus près, à dévoiler ses faiblesses et ses insuffisances. Dans *Pourquoi rit-on ?*, son dernier livre au sujet apparemment futile, Sarah Kofman s'interroge sur les raisons qui ont poussé Freud à brûler, en 1907, un recueil d'histoires juives qu'il conservait depuis dix ans : « *L'identité juive de Freud est en jeu dans ses textes. Dans* le Mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient, *l'objet du texte – c'est-à-dire le mot d'esprit – coïncide avec l'auteur du texte, c'est-à-dire Freud. Freud a découvert une double face dans le mot d'esprit : le sens et le non-sens. Mais, ce dont il ne s'est peut-être pas rendu compte, c'est qu'il est lui-même un Janus, avec une face juive et une face païenne. L'auteur du texte et l'objet du texte, selon moi, sont totalement inséparables.* »

Sarah Kofman ne serait-elle pas elle-même un Janus bifrons, regardant à la fois du côté de Nietzsche et du côté de Freud ? « *Je tiens Nietzsche et Freud des deux mains et simultanément. Quand je me penche sur Freud, je le lis à la lumière de Nietzsche, c'est-à-dire en faisant une lecture généalogique des textes psychanalytiques. Quand je m'intéresse à Nietzsche, je mets tout mon savoir analytique au service de ma lecture.* »

Se définissant avant tout comme une lectrice, mais une lectrice qui soupçonne, Sarah Kofman cherche, derrière les affirmations théoriques, à deviner les positions pulsionnelles, politiques ou humaines. Son ambition est de lire et d'apprendre à lire au nom d'une certaine vérité et de la probité : « *Je suis aussi professeur, et j'initie mes étudiants à la lecture des textes philosophiques. Apprendre à lire équivaut pour moi à un geste politique. Nietzschéenne en cela, je pense que l'homme est un animal dont les traits ne sont pas encore fixés. Parmi les multiples pouvoirs de l'homme, le pouvoir de tuer et le pouvoir de tenir parole (c'est-à-dire parler et laisser parler, mais aussi faire des promesses) sont les deux pôles importants. Or apprendre à bien lire, c'est apprendre aux hommes à tenir parole. En essayant de tenir parole, on empêche le pouvoir de tuer, c'est-à-dire qu'on retarde le retour d'Auschwitz. C'est cela, mon geste politique dans l'apprentissage de la lecture.* »

Entre la panique et l'extase

La lecture est synonyme de symbiose chez Sarah Kofman. Hors la sympathie, point de salut. Aussi, à la différence des nietzschéens fervents, elle n'apprécie guère Schopenhauer, trop misogyne, trop antisémite. Heidegger, non plus, ne trouve pas grâce à ses yeux : « *Je l'ai beaucoup pratiqué. Mais il est, quelque part en moi, totalement étranger. Je le lis comme un effet de culture qui reste extérieur à moi, comme la reliure d'une belle encyclopédie. Je n'ai pas l'impression de transformer son texte en le lisant, et son texte ne me transforme pas non plus. Or, quand je me tourne vers Freud et Nietzsche, je les transforme et ils me transforment.* »

Grâce à son père, qui lisait et relisait le Talmud, Sarah Kofman avait appris que la lecture est nécessairement une tâche infinie, qu'il ne faut jamais cesser de lire, mais, au contraire, interpréter et réinterpréter. A force de se pencher sur les textes de ses auteurs – Freud, Nietzsche, Nerval et Auguste Comte – le risque de dépersonnalisation s'insinue en elle : nous sommes à mi-chemin entre folie et philosophie, entre la panique et l'extase.

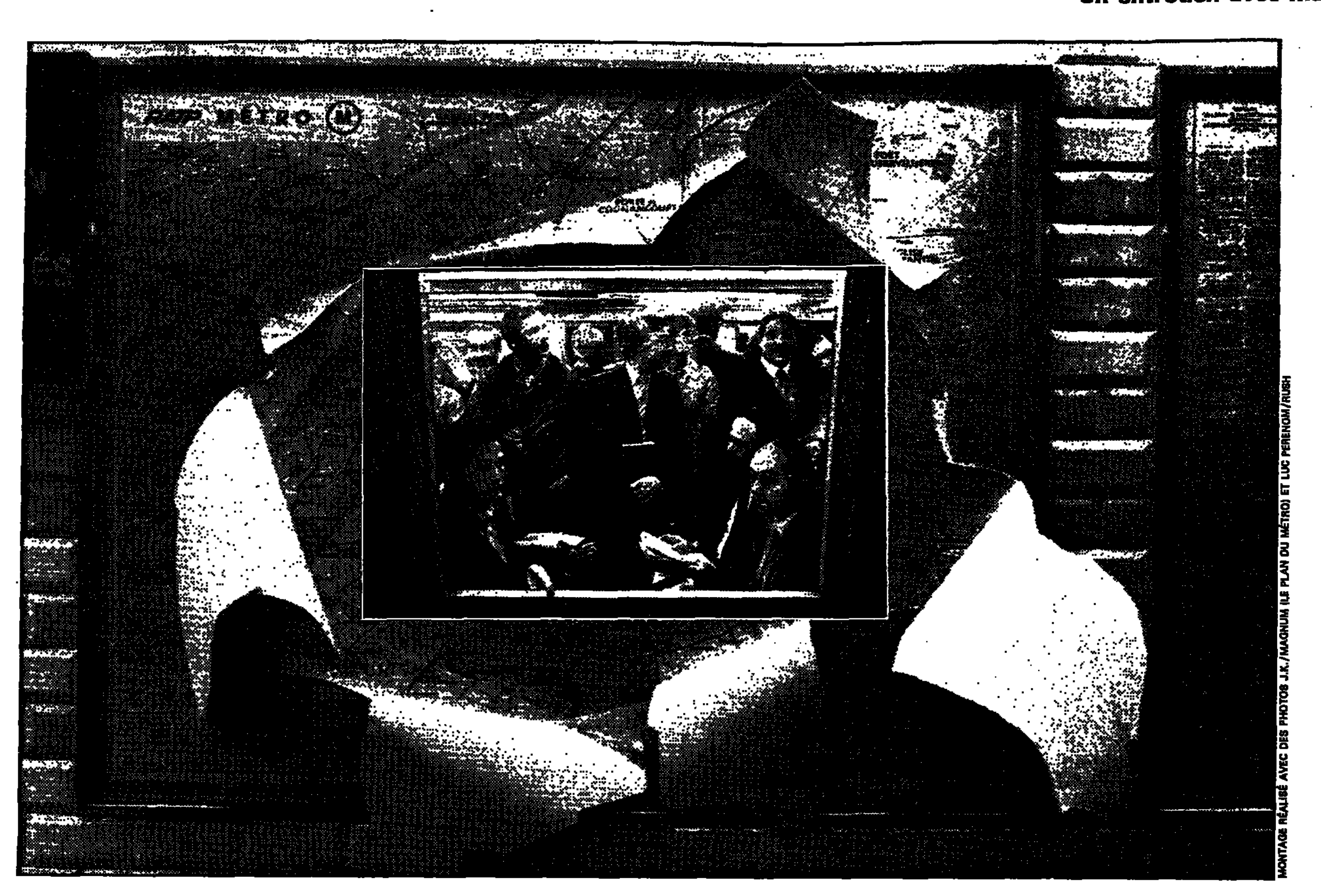
« *On se heurte,* confie-t-elle, *non sans un vague effroi, à un danger de folie plus grand dans la répétition, même déconstructive comme je fais, que dans une inventivité originale. Hölderlin, et Blanchot l'a fort bien souligné, avait senti la folie l'envahir, non pas dans les moments où il inventait ses poèmes, mais dans ses traductions. La folie l'avait saisi lorsqu'il se livrait à la traduction d'* Antigone, *de Sophocle. Mon écriture « mimétique » ou « hystérique » implique un risque de folie, non seulement parce que les auteurs sur lesquels j'écris sont presque tous devenus fous, mais parce que cette méthode conduit à une désappropriation permanente. Je ne sais qui je suis, peut-être ne suis-je rien, d'où mon désir de m'identifier à des auteurs multiples. J'ai consacré au* Chat Murr, *d'Hoffmann, un texte,* Autobiogriffures. *Je suis comme ce* Chat Murr, *dont l'autobiographie n'est qu'un assemblage de citations d'auteurs divers. Il cherche à affirmer son identité par cette autobiographie, mais il ne se rend pas compte qu'il la perd par l'écriture même.* »

Sarah Kofman, Janus bifrons, le *Chat Murr* toujours en quête de son identité, nous livrera-t-elle un jour une autre face de son personnage, non pas celle de l'exégète de Freud, ni celle de la nietzschéenne, mais le vrai visage de Sarah elle-même ? « *Je suis parvenue à un moment où je sens la nécessité d'écrire une « autobiogriffure » biographique qui ne soit pas simplement une autobiographie à travers les textes. J'ai l'impression de n'avoir plus rien à dire et, pourtant, je me sens acculée à faire une autobiographie qui serait moi-même. Mais ce moi-même, n'est-ce pas un leurre ? N'est-ce pas un leurre de croire que j'ai une autobiographie autre que celle qui transparaît dans ma bibliographie ?* » ■

MÉTRO

RÉAUMUR, QUI EST SÉBASTOPOL ?

Un entretien avec Marc Augé



MONTAGE RÉALISÉ AVEC DES PHOTOS J.K./MAGNUM (LE PLAN DU MÉTRO) ET LUC PERENOM/RUSH

Ethnologue, Marc Augé fait du métro comme d'autres du vol à voile ou de la course à pied. Par pur plaisir. Sous les faïences, il repère des climats, des luttes et des interrogations. De l'écheveau des lignes, il tire des fils et regarde les hommes naviguer dans le labyrinthe d'Hermès, ce dieu des carrefours.

« N'EST-IL pas curieux qu'au moment où les gens fuient le métro vous vous y engouffriez par pur plaisir ? Ce labyrinthe souterrain semble permettre l'imbrication déroutante de votre mémoire personnelle avec celle de l'histoire, l'invention d'intrigues policières aussi bizarres que le kaléidoscope humain qui s'y bouscule ; voyageur anonyme à la frontière de l'ailleurs, mais muni d'un ticket de retour...

– Les vagabondages imaginaires dont le métro peut être le lieu et l'occasion exigent d'abord une espèce de disponibilité physique : à sa façon de descendre l'escalier, d'introduire son ticket dans la machine, d'entendre venir le métro sans pour autant presser le pas, on reconnaît la maîtrise du vrai voyageur de métro. Il faut se sentir bien dans sa peau pour apprécier le pur plaisir des parcours effectués à l'aventure et des itinéraires de hasard. Pour ma part, je suis suffisamment sensible à la dimension romanesque du métro pour le prendre parfois sans projet de destination. Julien Gracq remarque que l'on a souvent, des villes, une connaissance par monuments qui est un appauvrissement ; ce qu'il essaie de retrouver, en évoquant Nantes, ce sont des parcours sans signification immédiate et qui ont marqué pourtant sa mémoire et sa sensibilité. Eh bien, le métro est une manière de faire le tour des monuments mais sans les voir.

– Dans ce tourisme souterrain, quel monument particulier préférez-vous ne point voir ?

– Je n'essaie pas de fuir certains monuments ; comme tout le monde, il y en a que je vois rarement, sinon de loin, comme le Sacré-Cœur, mais je ne peux cependant pas dire que je prenne le métro pour les éviter !

– Serait-ce plutôt pour l'agréable sentiment de vous y « égarer » ?

– De temps en temps, il m'arrive, en effet, de remonter d'une station dont j'ai remarqué le nom sur le plan sans pouvoir me faire une idée précise de son emplacement géographique ; à la sortie, il m'arrive d'éprouver, au moins pour quelques secondes, un effet de dépaysement analogue à celui qui peut suivre un évanouissement, lorsqu'on revient à soi et à un monde extérieur dont on a perdu les repères. Bien entendu, cela ne dure qu'un instant ; je suis un trop vieux Parisien pour qu'ils ne finissent pas par se remettre en place. Mais enfin, je ne suis pas encore remonté par tous les escaliers de toutes les stations de métro de Paris ; par conséquent, j'ai encore des impressions visuelles à éprouver...

– Des sensations inédites à explorer...

– Exactement. Je crois que le métro est l'un des rares moyens d'obtenir des impressions parfaitement inédites : pour un ethnologue qui ne hait ni les voyages ni les explorations, il est, ma foi, un ersatz acceptable.

– Ne serait-il pas aussi une source intarissable de souvenirs personnels ou historiques ?

– Quand on est un vieux Parisien, il y a des séries de noms que l'on peut réciter comme un rosaire : Volontaire, Vaugirard, Convention... Et consulter un plan de métro, c'est un peu relire sa vie, ou lire des lignes de la main, mais qui ne diraient que le passé. Les noms des stations sont souvent historiques : il y a les grands hommes, les monuments, les batailles... Tout ce pêle-mêle historique balise nos souvenirs et ordonne nos parcours du jour. Son imbrication avec le passé individuel peut produire des effets étonnants. Par endroits, il y a comme une coïncidence entre notre géologie intime et l'histoire.

– L'alchimie du métro serait-elle aussi tributaire des différentes heures de la journée, laissant apparaître plus de solitude ou plus de convivialité selon les cas ?

– Le matin vers 6 heures, il n'y a que des « solitaires », même s'ils voyagent à plusieurs. Peut-être cela tient-il à une lente émergence du sommeil, ou bien l'ennui de la journée à venir pèse-t-il sur les esprits ; toujours est-il qu'on ressent une grande discrétion : les gens se répandent sans bruit dans le wagon ; c'est un parcours silencieux, assez étonnant. En revanche, aux heures creuses, les conversations s'animent ; le métro devient un lieu beaucoup plus mondain, plus convivial. Aux heures de bureau, c'est encore autre chose : les fidèles d'une ligne, les collègues, se retrouvent sur le quai, se saluent, plaisantent.

– Lorsqu'on croise tant de voyageurs, ne devient-on pas un peu voyeur, cherchant à déchiffrer le secret de ces visages anonymes ?

– L'imagination peut jouer en effet au spectacle du visage de ceux que l'on rencontre un moment. Il est vrai que j'aurais tendance à être un peu voyeur et à scruter les visages. Vous savez, quand un nuage passe sur la mer, les couleurs se mettent à jouer sur l'eau ; eh bien, sur le visage silencieux des voyageurs, l'expression est parfois mal maîtrisée. On y voit passer une émotion dont l'origine nous échappera toujours, mais qui est réelle et dérangeante. A la manière dont certains voyageurs arrivent à s'abstraire de leur entourage, on peut juger du degré de leur préoccupation, ce qui est toujours inquiétant et fascinant à la fois. On aimerait parfois « offrir » un mot de réconfort, mais on craint d'être mal compris.

– Ces multiples visages, expressions, comportements, ne suscitent-ils pas, au-delà de l'imagination romanesque, une espèce de sociologie du quotidien ?

– Je faisais à l'instant une comparaison entre les lignes de la main et celles du métro : elles se croisent sans se croiser avec des petites ramifications secondes qui permettent de passer de l'une à l'autre. Il y a donc là une symbolisation immédiate de tous les parcours possibles. Rencontrant des gens et des visages avec lesquels je me sens éventuellement en sympathie, il m'arrive en effet d'imaginer ce qu'ils peuvent être, ce qu'ils font, où ils vont. En outre, il y a tout un vocabulaire, toute une réalité du métro, qui aident à développer ce type d'imagination.

» Il y a ainsi des « correspondances » ; c'est un terme baudelairien, poétique, mais c'est aussi le dispositif qui permet de passer d'une ligne à une autre, et plus généralement, si l'on se reporte à l'emploi du temps quotidien des gens, c'est ce qui leur permet de passer d'un certain aspect de leur existence à un autre. Lorsqu'ils prennent leur « correspondance », ils basculent, diraient les ethnologues, d'un « système symbolique » à un autre, de la vie publique à leur vie privée (leur vie familiale ou peut-être leurs aventures secrètes...).

– Cela se reflète-t-il dans leur manière d'être ?

– Parfois, mais... Vous pouvez imaginer tout ce que vous voulez à partir d'un visage.

– Pour découvrir une ambiance plus poétique, faudrait-il plutôt voyager le soir ?

– Vous faites allusion à la poésie du dernier métro. Mais je ne suis pas sûr que ce soit la plus évidente : on y croise surtout des petits jeunes gens qui rentrent du cinéma ou d'un McDonald, et qui ne cessent de parler. A ces heures-là, le métro prend effectivement une dimension tout à fait sonore.

– Quel serait alors pour vous le métro le plus poétique ?

– C'est assurément celui de l'après-midi, à l'atmosphère plus trouble, ou alors celui du petit matin, plus sérieux, mais qui fait réfléchir à la dureté de la vie quotidienne.

– Ces innombrables « correspondances » ne vous amènent-elles pas à la mythologie ?

– C'est exactement ce que je voulais dire. Le métro est un système labyrinthique ; Hermès pourrait être son dieu, dieu psychopompe qui accompagne les âmes des morts dans les Enfers, et, en même temps, dieu des carrefours. Les noms de stations sont souvent doubles (Reuilly-Diderot, Réaumur-Sébastopol) et renvoient alors généralement à ce qui, à la surface, est une croisée de chemins. La station, qui est elle-même une « correspondance », renvoie donc, par un effet de redoublement, à un « croisement » sur la terre.

» Il y a deux thèmes dans le métro qui relèvent d'une symbolique tout à fait fondamentale : le thème du carrefour et celui de la frontière. Tous deux ont marqué l'histoire mythique des hommes : Œdipe rencontre le Sphinx au seuil de Thèbes, il tue son père à un carrefour... Et le métro, c'est cela : Pantin-Quatre-Chemins, voilà un nom qui fait rêver. Remarquez encore comme dans les couloirs des grandes correspondances on se rassemble autour de musiciens inconnus dont le talent, en ce lieu, étonne et inquiète assez les simples mortels pour les faire s'arrêter – comme s'ils voulaient vérifier qu'il s'agit bien de mortels comme eux.

– Les carrefours sont évidents, mais où sont les frontières ? A moins que, comme l'imagine Boris Vian, la ville s'arrête soudainement, et que l'on se trouve dans le désert ?

– Le métro s'arrête, en effet, aux portes de la ville (Porte d'Ivry, Porte d'Orléans) ou légèrement après, en points de suspension, ce qui sollicite l'imagination.

– Ces « portes », puisque nous sommes dans les entrailles de la terre, évoqueraient-elles celles de l'Enfer ?

– Mais non ! Si nous sommes en Enfer, c'est quand nous descendons sous terre, c'est-à-dire dans le métro lui-même ; mais celui-ci est un enfer dont on est toujours sûr de ressortir ; de ce point de vue, c'est le seul auquel je crois.

– De ce voyage dans les catacombes, dans l'obscurité, on surgit soudainement à la lumière, avec le métro aérien. On a ainsi l'étonnante impression que le réel et l'irréel se chevauchent...

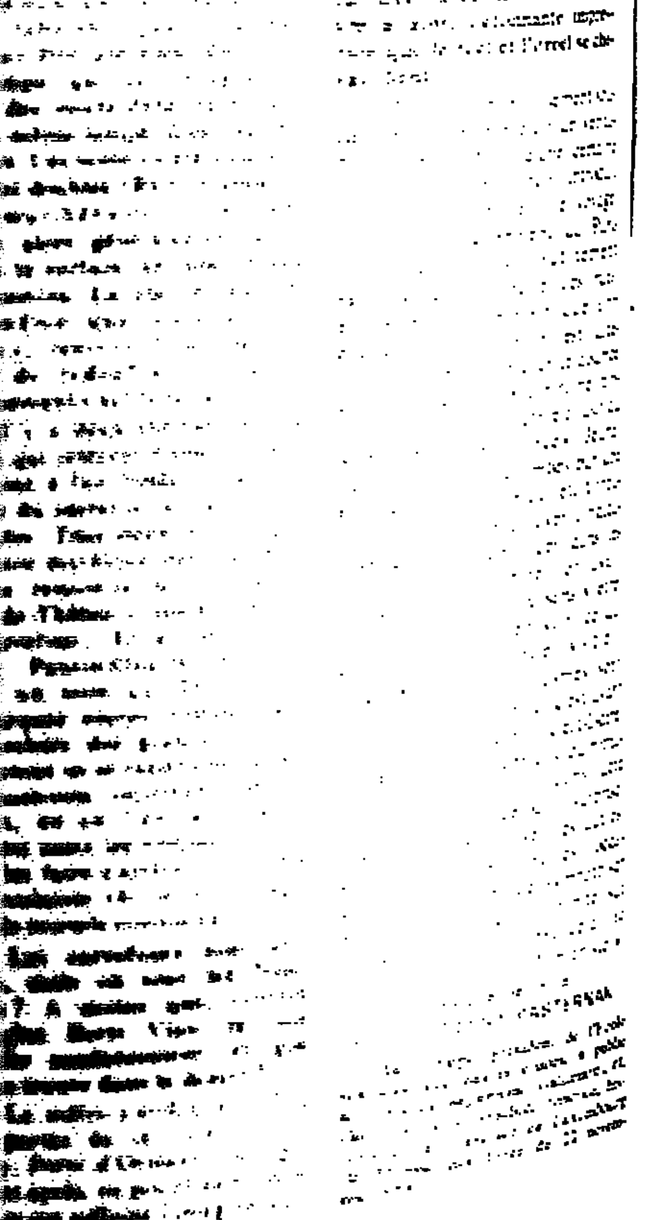
– Enfant, ce jaillissement soudain à la lumière était un véritable plaisir. Mais, d'une certaine manière, je crois qu'il introduit aussi une gêne dans le voyage. C'est le surgissement du Paris extérieur : on est subitement ramené à l'ordinaire des rues, alors que le plaisir que l'on éprouve dans le métro est justement dû en partie à cette aisance d'une circulation souterraine ininterrompue, au caractère allusif du « monde de la surface ». Jeune, j'ai visité les catacombes par une entrée dérobée ; ce qui était troublant, c'était de trouver l'indication du nom des rues dans les boyaux de la terre : on avait l'impression d'y être sans y être, non pas de ne rien voir, ce qui était le cas, mais d'être invisible.

» Mais ces fantasmes sont éphémères. Le métro, c'est avant tout du quotidien, c'est-à-dire, dans le meilleur des cas, du romanesque. Et puis aussi, dans l'acte réitéré du voyage sans surprise, l'occasion de côtoyer les autres, de faire comme les autres, l'occasion, en somme, de sympathiser sous terre avec l'humanité sur terre. Au fond, c'est cela ; le métro est une valeur humaniste. »

Propos recueillis par
GUITTA PESSIS-PASTERNAK

[Marc Augé, président de l'Ecole pratique des hautes études, a publié *le Génie du paganisme* (Gallimard), et, chez Hachette, *Symbole, fonction, histoire* et *la Traversée du Luxembourg* (*le Monde des livres* du 22 novembre 1985).]

Un entretien avec Marc Augé



POURBOIRE

QUAND LE PLEIN TARIF NE SUFFIT PLUS

par Jacques Meunier

Si le pourboire est souvent une petite chose, il n'en est pas pour autant une mince affaire. Comment nous engageons-nous dans cette toujours et très délicate procédure, comment nous sortons-nous de ce piège subtil et grossier à la fois que proposent les marchandages non-dits de la journée ?



RICHARD KALVAR/MAGNUM.

La qualité du « merci » n'est pas la même avec ou sans pourboire.

LE premier pourboire de la journée, c'est celui du café crème. Pourboire machinal, somnambule, entre le sommeil et la veille. Geste rituel et furtif s'il en est. Le client laisse généralement le reliquat de la petite monnaie, tout ou partie des « pièces jaunes ». Il n'entend pas se lester de trop de « ferraille » au petit matin. Le garçon de café, qui connaît sur le bout des doigts le syndrome de la poche trouée, s'arrange pour que la soucoupe soit assez chargée. Le patron joue le jeu, et la qualité du « merci » n'est pas la même avec ou sans pourboire.

L'appel au pourboire fait partie de ces signes discrets qui constituent l'univers symbolique d'une société. Test de micropsychologie : celui qui ne le comprend pas est, réellement ou par extension, un étranger. Le donneur de pourboire entend être reconnu et nommé. Le pingre est renvoyé dans le monde indifférencié des relations anonymes. Il boit, il paie, il s'en va. En retour, s'il revient le lendemain, il ne se verra pas gratifié d'un *« Comme d'habitude, monsieur ? »*, qui vous pose un client digne de ce nom. Le client est roi, bien entendu, à condition qu'il en ait les largesses...

Votre deuxième pourboire ira-t-il ou n'ira-t-il pas au chauffeur de taxi ? Cela dépend de l'humeur du moment, de la tête du chauffeur et, peut-être aussi, du but de la course. Il est difficile de démêler les motifs profonds de l'acte. Chacun a ses trucs particuliers, et ces trucs varient selon des paramètres plus ou moins conscients. C'est dire que le pourboire appartient à un système flou qui échappe, en partie, à la rationalité. Il se tient à la charnière de l'ordre culturel et de l'ordre économique, puisque ce même geste symbolique multiplié devient, pour le receveur, substantiel. Saut qualitatif en quelque sorte. Boris Vian, à sa manière, l'a bien noté : *« Les pauvres se servent du pourboire pour manger. »*

N'importe quel étudiant en sciences humaines vous le dira : le pourboire est un acte social total. Non pas « social » au sens d'humanitaire, de charitable, mais un acte sociologiquement plein. Il met en jeu l'ordre général de la société et il est saturé de sens. C'est pourquoi il peut tout aussi bien recevoir une interprétation économique, religieuse, historique, ethno-sociologique ou psychanalytique. Abraham Moles (1), qui s'est fait le spécialiste du presque-rien quotidien, de l'imperceptible, dirait qu'il « colore » le champ de notre conscience.

Mais cela ne dit toujours pas s'il faut donner quelque chose au chauffeur de taxi. L'usage, selon les guides touristiques, serait de laisser 10 % ou 15 % du montant de la course. La tradition est une solution commode. Reste qu'elle n'explique pas le pourquoi de cette loi non écrite. Peut-être, dans ce cas précis, la *« petite libéralité »*, comme dit le Littré, souligne-t-elle que le parcours s'est fait sans accroc et que le chauffeur à qui l'on a confié sa vie s'est montré conscient de sa responsabilité. Cela implique donc une relation privée, qui n'existe pas dans le cas de l'autobus, de l'avion ou du métro. Le pourboire serait alors une marque de confiance ostentatoire et personnalisée.

4 % de la population laborieuse vivraient, totalement ou partiellement, du pourboire. 68 % auraient moins de vingt-cinq ans et 72 % seraient des femmes. Ces chiffres sont sujets à caution, car le pourboire échappe souvent à l'impôt, et la discrétion est de rigueur. Les chauffeurs de taxi, les ouvreuses de théâtre et de cinéma, les employés de salon de coiffure, les livreurs, les facteurs, les télégraphistes, les plombiers, les vitriers, les pompistes et les dépanneurs, les serveurs dans les cafés, les hôtels et les restaurants, les préposés au vestiaire et les dames-pipi sont les grands bénéficiaires du pourboire facultatif ou obligatoire.

A noter que les garçons de boucherie et les poissonniers, qui préparent la truite ou le maquereau, touchent aussi. Peu de données filtrent sur cette « économie souterraine », et les organismes spécialisés, par peur d'apparaître trop inquisiteurs, ferment les yeux. Il est vrai que le pourboire ne doit pas être confondu avec la pratique occulte de l'« enveloppe » ou du pot-de-vin...

N'empêche que, globalement, le produit du pourboire est estimé à plus de 2 milliards de francs (2). Cette manne, qui passe de main en main, impressionne. Les percepteurs doivent en rêver la nuit et maudire le *statu quo* qui leur interdit d'intervenir. (Cela me rappelle, à propos, une question que je posai à un ethnologue péruvien sur le distinguo subtil qu'il faisait entre « art populaire » et « artisanat » : *« L'art populaire échappe à l'impôt »*, m'avait-il répondu, l'œil en coin.)

Disproportionné ou incongru

Le pourboire se donne à l'estime, dans tous les sens du mot. Il suffit de se trouver à l'étranger, où il perd son caractère d'évidence et prend un tour problématique, pour comprendre qu'il recouvre, chez nous aussi, un réseau complexe de motivations. Donner un juste pourboire implique une grande familiarité et une bonne connaissance, de l'intérieur, des systèmes d'échange et de gratification. La limite est incertaine entre le pourboire qui ressemble à une aumône et le pourboire trop lourd, pharaonique, qui vous fait passer pour un pigeon, une huile ou un flambeur. Mieux vaut quelquefois faire un compliment bien ajusté – autrement appelé « monnaie de singe » – que de donner un pourboire disproportionné ou incongru.

Le pourboire, comme signe extérieur de richesse, peut être mal interprété. La façon de donner compte autant que ce que l'on donne, c'est bien connu. La même somme peut signifier le mépris ou la solidarité. Et il faudrait ici rappeler l'origine du mot « symbole » : n'est-ce pas, justement, dans le monde grec, une pièce de monnaie coupée en deux ?

Chaque pourboire est spécifique. Ainsi la gratification donnée aux croupiers des casinos n'est-elle pas de même nature que celle accordée à l'ouvreuse de cinéma. Dans le premier cas, le joueur peut pérenniser son bonheur et, en la partageant, reconduire sa chance. Le pourboire donné à l'ouvreuse ressemble plus à une obole. Plus qu'une rétribution, qui correspondrait à un service, il est une sorte d'offrande à une vestale de l'art : l'ouvreuse qui vit entre deux mondes, le clair et l'obscur, le réel et l'imaginaire, assure le passage de l'un à l'autre. Là encore l'étymologie nous indique une piste à suivre : autrefois, les Grecs mettaient une obole (la sixième partie de la drachme) dans la bouche des morts, afin qu'ils payassent à Caron le prix du passage du Styx...

Les ouvreuses de cinéma posent cependant un problème politique. Leur situation de « vestales de l'art » ne doit pas cacher le caractère humiliant d'un métier qui les oblige à tendre la main dans la pénombre. Les patrons de salle ne pourraient-ils pas inclure leur salaire dans le prix du billet ? D'autant que les cinémas sont de moins en moins spacieux et que personne ne risque de s'y perdre ! Au reste, il se pourrait bien que le pourboire que nous donnons soit un acte commémoratif et nostalgique. L'ouvreuse, vestige des grandes salles d'autrefois, pourrait alors être remplacée par une statue de plâtre aux pieds de laquelle nous déposerions nos offrandes. L'idée est à creuser.

Sauf le respect pour les ouvreuses, il faudrait ajouter la part de culpabilité qui entre dans le pourboire. Ainsi un critique de cinéma qui bénéficie d'entrées gratuites sera tenté d'augmenter la dîme. Pareillement, ceux qui mangent aux frais de leur entreprise ne mégotent pas sur le pourboire. Cette mauvaise conscience, d'ailleurs, peut s'étendre à tous les métiers qui ont à voir avec le corps et avec la nourriture : la dame-pipi, tâche ingrate et nécessaire, en serait le plus bel exemple. Les étrennes aux éboueurs participent du même réflexe purificateur. Le pourboire, vu sous cet angle, blanchit notre relation à autrui.

Le cas des infirmières mériterait un traitement à part, car les pourboires sont interdits dans les hôpitaux : elles reçoivent donc, habituellement, des dons en nature, qui vont de la boîte de chocolats à la montre de luxe, en passant par tous les produits dont le malade fait commerce dans la vie extra-hospitalière. Rares sont les cas où les infirmières se font coucher sur le testament d'un grand malade, mais cela est arrivé. Bonnes gens, attention ! La promesse d'héritage est un pourboire exorbitant et à double tranchant, il peut aussi bien favoriser l'attention médicale que précipiter votre perte.

Un homme sans valeur ne vaut pas une obole. Le dicton populaire se vérifie dans l'acharnement des autres à l'obtenir. Les touristes sont les victimes préférées des coureurs de deniers. Refuser devient une offense et le mot *bakchich*, qui recouvre l'idée de pourboire et de pot-de-vin, a fait le tour du monde. En Afrique, par exemple, votre pâleur vous désignera à la horde des quémandeurs, mais, passé un mois, lorsque le hâle sera fixé, vous verrez la demande diminuer. Un truc : arrivez bronzé. A moins que, ployant sous le fardeau de l'homme blanc, vous n'acceptiez ce rôle de cible vivante. Le pourboire, en tout cas, ne saurait être une solution raisonnable aux problèmes structurels du tiers-monde. Même si le plus pauvre des voyageurs, comparé aux pieds poudreux endémiques, peut être tenu pour un nabab...



Du taxi au valet de chambre

Les pays développés, comme la Suède ou les Etats-Unis, ne sont pas épargnés par le phénomène. L'hyperdivision du travail fait, par exemple, qu'en vous rendant à l'hôtel vous paierez un pourboire au taxi, un pourboire au chasseur et un pourboire au valet de chambre, car le transport de votre valise se fera en autant de mains qu'il y a de zones, syndicalement délimitées, par corps de métier. Cela en est arrivé au point que certains consommateurs se sont regroupés en associations anti-pourboires, *« non-tipers associations »*. En guise de pourboire, ils laissent une carte imprimée où sont exposées les raisons de leur refus de « cracher au bassinet ». Dans le style : *« On vous exploite. Tout travail mérite salaire, pas de pourboire. Les patrons prennent prétexte du pourboire pour diminuer vos appointements. Ils savent que ce système encourage la concurrence et les heures supplémentaires, non payées. Le pourboire ne vous sera pas compté à l'heure de votre retraite. Faites comme nous : protestez ! »*

Bien sûr, il est tentant de rapprocher le pourboire de la théorie du don et du contre-don, mais le pourboire ne se comprend pas hors l'économie de marché. La politesse primitive, qui consiste à donner pour éventuellement recevoir, ne se conçoit que dans des groupes où les termes d'achat et de vente, de prêt et d'emprunt, sont indifférenciés. La circulation des objets, sous forme de cadeaux réciproques, y est réglée par des lois coutumières. Le prix des choses et des services n'y est pas scellé par un contrat individuel. Si bien que la notion de supplément, ou de gratification, n'a pas beaucoup de sens. Seuls peut-être les shamans-sorciers, qui attendent, en échange de leurs soins, quelques morceaux de tapir ou quelques bananes, pourraient être assimilés au régime du pourboire. La parenté semble toutefois bien vague et artificielle. Notons tout de même que le shaman-sorcier, comme la shampouineuse et l'épileuse, s'occupe du corps et que, comme le prêtre, il guérit les âmes. Etrange activité où se concilient l'aumône et le pourboire.

Le pourboire au garçon boucher, moins répandu que celui au coiffeur, n'a sans doute rien à voir avec le côté sacrificiel de la profession. Y voir une survivance de l'Occupation et du marché noir serait par trop cynique. Mais, en plus du persil et du mou pour le chat, qui sont le privilège des bonnes clientes, il doit y avoir de ça...

« Je m'excuse, je n'ai pas de monnaie ! », me dit le chauffeur de taxi, faussement piteux. Et moi, perdu dans mes réflexions, je m'entends lui répondre : *« Gardez tout ! »* L'habitude, quoi. ■

(1) Abraham Moles et Elizabeth Rohmer, *Micropsychologie et vie quotidienne*, coll. « Médiations », Denoël-Gonthier. Voir aussi : *la Conquête du présent*, par M. Maffesoli, PUF, et *la Mise en scène dans la vie quotidienne*, par E. Goffman, Ed. de Minuit.

(2) Cf. les revues *Que choisir ?*, novembre 1982, et *50 millions de consommateurs*, août 1983. Le Centre d'études des revenus et des coûts a réalisé plusieurs enquêtes qui font allusion au pourboire.

DOCUMENT

QUI A LIVRÉ A BARBIE LES CHEFS MILITAIRES

L'association Mémoire et histoire des F.T.P (1), que préside Charles Tillon et qui regroupe d'anciens résistants autrefois proches du Parti communiste, a décidé de se constituer partie civile contre Klaus Barbie. Aux yeux de ses animateurs, il s'agit avant tout d'éviter que ne tombe dans l'oubli la mémoire de leurs camarades de l'état-major zone sud des francs-tireurs et partisans, arrêtés à Lyon à la mi-mai 1944, torturés puis déportés ou fusillés, voire achevés par la Gestapo.

Dans leur ouvrage Service B *(paru en 1985 aux éditions Fayard), Roger Faligot et Remi Kauffer ont apporté les premiers éléments sur le passé de celui qui fut l'informateur de la Gestapo et de Klaus Barbie lors du coup de filet de mai 1944 : un bien étrange Alsacien, ancien agent de l'appareil clandestin de l'Internationale communiste, Lucien Iltis.*

Ils livrent aujourd'hui le fruit d'une enquête inédite qui met en cause les services secrets soviétiques, peut-être même certains dirigeants communistes, dans le destin tragique de l'état-major zone sud des francs-tireurs et partisans.


KEYSTONE

Klaus Barbie, chef de la Gestapo à Lyon.

I. – LYON, MAI 1944 : LES NAZIS DÉCAPITENT L'ÉTAT-MAJOR DES FTP

LYON, dimanche 14 mai 1944. Il est à peine 11 heures du matin quand cinq hommes armés de pied en cap font irruption dans un immeuble paisible du 62, rue de Gerland. Sans perdre de temps, le petit commando s'engouffre dans l'escalier. Mais, quand il pénètre dans l'appartement du quatrième droite, c'est la déception ! Les cinq assaillants n'y trouvent qu'une jeune femme enceinte, Manon Guimpel. L'oiseau s'est envolé...

« Où est-il ? », aboie l'Allemand qui commande les opérations. Il est visiblement hors de lui. C'est que son chef, l'Obersturmführer SS Klaus Barbie, déteste les échecs...

« L'oiseau » n'est autre que le mari de Manon Guimpel, Boris. Cet ancien officier des Brigades internationales de la guerre d'Espagne est un des principaux responsables des Francs-tireurs et partisans (FTP), l'organisation de combat créée en 1942 par le Parti communiste. Membre du comité militaire de la zone sud (CMZ), il en est à la fois le chef militaire et le commandant du Service B, un appareil de renseignement ultra-secret. Autant dire : une cible de choix pour Barbie et ses hommes !

Quand il revient rue de Gerland, vers midi trente, l'appartement est transformé en souricière. Les cinq agents de la Gestapo tiennent Manon en joue. Mais ils ignorent le courage de la jeune résistante.

« Sauve-toi, Bob ! », hurle-t-elle, au péril de sa vie.

Guimpel comprend aussitôt. Depuis le matin, il est d'ailleurs en alerte. Des détails inquiétants l'obsèdent. Au téléphone de son ami, André Jacquot, alias « Larzac », une voix inconnue lui a répondu et Guimpel a immédiatement flairé le piège. Jacquot entre les mains des nazis, c'est un coup dur : « Larzac » n'est autre que le chargé de liaison entre le comité militaire zone sud des FTP et la direction nationale que dirige Charles Tillon, numéro trois du Parti communiste.

Au cri de sa femme, Boris Guimpel dévale l'escalier sous les balles. Blessé au bras, il parvient néanmoins à s'enfuir. Une heure plus tard, le voilà en sécurité chez Henriette Gastaud, son agent de liaison. Mais il ignore encore l'ampleur de la rafle. La veille, vers midi, un autre dirigeant FTP, le « commissaire technique » du comité militaire zone sud Mathieu Puyo, a été cueilli par la Gestapo de Lyon alors qu'il devait rencontrer un de ses subordonnés, Lucien Iltis. Quelques heures plus tard, c'était – comme Guimpel l'avait deviné – le tour d'André Jacquot, du « commissaire aux effectifs » Francisque Jommart, de leurs deux agents de liaison et de Servoz, dit « Dupuy ».

Trois membres du CMZ sur quatre ! C'est un nouveau succès pour Klaus Barbie. D'ores et déjà, la direction zone sud des FTP – la moitié de la Résistance communiste – est démantelée. Mais l'Obersturmführer ne s'en tient pas là. Le lundi 15 mai, il tend une nouvelle souricière au numéro un de la Grande-Rue Saint-Clair. Une réunion exceptionnelle de l'état major de « l'interrégion » lyonnaise des FTP doit s'y tenir. Remarquablement informé, Barbie ne l'ignore pas. Et ses coups de boutoir prennent de vitesse les résistants communistes, pourtant très avertis en matière de sécurité.

« En ouvrant la porte, je vis dans le fond de la cuisine, derrière la table, un homme en bras de chemise et qui, souriant et dans un français parfait, me dit : « Bonjour camarade... », racontera plus tard le seul survivant de la rafle de la Grande-Rue Saint-Clair, Charles Perrin.

Cet homme au sang froid mêlé de cynisme, c'est le boucher de Lyon ! Outre Perrin, il capture ce jour-là plusieurs cadres FTP de valeur : Georges Livet (que la Gestapo assassinera à l'hôpital de la Croix-Rousse), Marcel Clouet, Albert Pouzeratte, Marius Gayet. Le soir, il arrête Madeleine Perrin et Camille Labruxe. Nombre de ces prisonniers seront torturés puis fusillés par les nazis à Saint-Didier-de-Formans le 16 juin 1944, en compagnie du grand historien Marc Bloch. Mathieu Puyo et André Jacquot seront déportés en Allemagne.

Un vent de panique secoue l'organisation FTP. Sur ordre des responsables du Parti communiste clandestin – épargné par le coup de filet de la Gestapo – les survivants sont mis au vert. En fait, hors circuit. Presque tous sont membres du PC. Disciplinés, ils obéissent. Guimpel est planqué à Embrun. Son adjoint Guy Serbat, un jeune universitaire, chez ses beaux-parents en Ariège. L'adjoint de Puyo, Raymond Barbé, alias « Cauquil », ordonne à un cadre FTP, Maurice Bouard, de quitter Lyon.

De fait, c'est un véritable transfert du pouvoir qui se produit en zone sud, à l'occasion de la chute du CMZ sous les coups de boutoir de Barbie. Les leviers de commande de l'organisation de combat que constituent les FTP passent directement entre les mains de la « troïka » clandestine qui dirige le Parti communiste en zone sud. Eugène Hénaff, Léon Mauvais et Raymond Guyot chapeautent désormais sans intermédiaires les groupes armés de résistance communiste. Et les orientent presque aussitôt sur des objectifs plus politiques que militaires.

On peut noter que les trois membres de cette « troïka » sont des hommes d'appareil, totalement obéissants aux ordres de la direction du PC et de Moscou. En un mot, des staliniens inconditionnels. Raymond Guyot, notamment. Vieux routier de l'appareil secret de l'Internationale communiste, il a séjourné dans la capitale soviétique jusqu'à la fin de 1941. A la faveur d'un accord entre services secrets russes et britanniques, il a finalement été parachuté par les Anglais dans le sud de la France.

Dans quel but ? Le Parti communiste est toujours resté discret sur cette question. Mais Charles Tillon, le chef des FTP exclu de la direction du Parti communiste en 1951, accusera plus tard Guyot d'être venu en France pour appliquer à la lettre les consignes de Staline : mettre la pédale douce à l'action purement militaire de la Résistance communiste aux côtés des alliés. Accélérer, au contraire, l'action politique de conquête des pouvoirs locaux en zone sud au profit du Parti.

Après quelque temps de domination sans partage, la « troïka » Guyot-Mauvais-Hénaff désigne Roger Roucaute, alias « colonel Lazare », à la tête des FTP. Lui aussi est un inconditionnel de la direction.

Situation bizarre, pour ne pas dire plus. Alors que certaines régions, la Dordogne, le Limousin, la Corrèze, sont pratiquement en état d'insurrection ouverte, on maintient au frigo des cadres militaires confirmés comme Boris Guimpel – ancien chef d'état-major de la 35e brigade internationale en Espagne. Serbat, Bouard, Barbé, Combault alias « Placide », Périnetti et d'autres militants de valeur piétinent dans un mini-maquis de la vallée d'Azergues, au Chamelet. Certains après avoir vécu une période de disgrâce sous étroit contrôle de la police interne du Parti, la « section des cadres ».

Pis encore : des bruits se répandent sur l'attitude des anciens dirigeants FTP de Lyon et de toute la zone sud, tombés entre les mains de Barbie. Les membres du CMZ auraient mené la belle vie avec l'argent de la Résistance. Et leur chute ne serait, au fond, que le résultat de leurs imprudences...

« Fini la belle vie, les restaurants du marché noir et les beuveries ! », s'entend signifier avec stupeur Guy Serbat, muté à Marseille. Lui qui n'avait en tout et pour tout qu'une somme ridicule de 3 000 francs pour vivre avec son épouse, également membre des FTP !

Que valent donc ces insinuations sur la vie dissolue et les imprudences continuelles des dirigeants du CMZ qui se répandent comme une traînée de poudre, ces arguments peu fraternels que reprendra à son compte après-guerre le chef national du service B, l'ingénieur-chimiste Georges Beyer, quand il sera question d'écrire l'histoire des Francs-tireurs et partisans ? Pas grand-chose, en vérité. Des imprudences, les chefs FTP de la zone sud en ont sans doute commis quelques-unes : les prudents, on le sait bien, n'étaient pas dans la Résistance. Ils attendaient tranquillement des jours meilleurs. Quant aux beuveries, à la fiesta, cela relève de la calomnie pure et simple. Qui veut noyer son chien, c'est bien connu, l'accuse de la rage. Pratique que le communisme stalinien a érigée quasiment en principe...

Car voici justement ce qu'aucun bruit, aucune insinuation ne sauraient cacher à long terme : la chute du CMZ, la rafle de la Grande-Rue Saint-Clair, les dizaines d'arrestations qui les ont suivies ne sont pas dues à des imprudences, mais à une trahison.

Voici ce que la rumeur cherchait précisément à occulter : cette trahison est venue du cœur même de l'appareil communiste. Elle est due à l'un de ses hommes de confiance, blanchi sous le harnais du *Komintern*, l'Internationale communiste.

Cet homme, c'est Lucien Iltis, le responsable technique interrégional de Lyon des Francs-tireurs et partisans.

Iltis avait rendez-vous avec son supérieur hiérarchique, Mathieu Puyo, dit « Mérignac », quand celui-ci a été pris par les hommes de la Gestapo, le 13 mai 1944.

Iltis était l'organisateur, le 15 mai, de la réunion exceptionnelle de la Grande-Rue Saint-Clair où Klaus Barbie attendait bien tranquillement les responsables FTP lyonnais. Et pour cause : Lucien Iltis possédait un double des clefs du lieu de rendez-vous qu'il avait lui-même fixé !

Iltis est à l'origine de l'affaire la plus mystérieuse, la plus troublante de la Résistance communiste. Une affaire qui, plus de quarante ans après les faits, étonne et interpelle, ne serait-ce que par le silence dont elle a été entourée.

> *Témoignage de Guy Serbat alias « Cayrol »*
>
> « LUCIEN Iltis m'a été présenté en septembre 1943 (sans doute fin septembre). Mon chef immédiat, Boris Guimpel, « Mailly », commandant militaire de la zone sud des FTP, m'a conduit à un rendez-vous dans la banlieue lyonnaise. J'y ai trouvé Jacquot dit « Latour », dit « Larzac », qui coiffait le CMZ en assurant les liaisons, personnellement, avec la direction nationale des FTP. Jacquot me présenta – sous un pseudonyme que j'ai oublié – un bonhomme pas très grand, au front dégarni, en me disant : *« Regarde bien ce camarade ; il est responsable des parachutages pour la zone sud. C'est à lui que tu auras affaire si tu bénéficies d'un parachutage... »*
>
> Faute de parachutage, je n'ai pas revu Iltis durant l'automne 1943. Mais je le retrouvai en janvier 1944. Il était commissaire technique interrégional pour l'interrégion de Lyon.

II. – LUCIEN ILTIS, HOMME DE LA GESTAPO ET AGENT DU KOMINTERN

C'EST dans le Haut-Rhin, à Kirchberg, que se situe le berceau de la famille Iltis. Né en 1880, le père de Lucien, Camille, a le goût de l'aventure. Au début du siècle, il part travailler de l'autre côté de la frontière et épouse une Allemande, Berta Rumstadt. Lucien naît à Mannheim le 15 mai 1903. Trois filles viendront ensuite : Clara, Berta et Rosa.

Curieux destin que celui de Lucien Iltis ! Son père a la bougeotte. Lui ne sait pas très bien où se situer : pour les autorités allemandes, il est sujet du Reich. Aux yeux de nos compatriotes, il reste citoyen français puisque né d'un père alsacien. En 1919, il résout le problème en rejoignant ceux qui affirment que les prolétaires n'ont qu'une patrie, l'URSS. Il adhère au Parti communiste allemand.

Les responsables de l'appareil clandestin du parti décèlent rapidement chez la nouvelle recrue un tempérament de « révolutionnaire professionnel ». Lucien Iltis est sélectionné pour suivre, à Moscou, les cours de l'école Lénine. Dès 1929, le voici officier de l'armée rouge, avec le sentiment bien ancré d'appartenir à l'élite des militants internationalistes.

A son retour en Allemagne, il est muté dans l'appareil clandestin du Komintern, après avoir été secrétaire technique du CC du PC. Il séjourne à Berlin, où il rencontre Jeanne Zander. Une fille naît de leur union en 1932.

Mais l'horizon s'assombrit. Hier groupuscule extrémiste, le Parti nazi d'Adolf Hitler fait une percée politique fulgurante. En 1933, l'homme aux petites moustaches devient chancelier du Reich. Et les communistes, victimes de leur obéissance aveugle aux consignes du Komintern et de Staline, sont battus.

Serré de près par les nazis, Iltis passe en Autriche avec femme et enfant après un second séjour à Moscou. A Vienne, le Komintern espère prendre sa revanche. Peine perdue : en 1934, c'est une nouvelle défaite. Les communistes sont écrasés.

Lucien Iltis est un cadre clandestin trop précieux pour être perdu dans un combat désormais aléatoire. De retour pour la troisième fois d'URSS, il s'installe en Alsace, à Strasbourg, et est « réintégré » dans la nationalité française en janvier 1935. Le voici rédacteur en chef du quotidien communiste *l'Humanité d'Alsace et de Lorraine*.

En septembre 1938, alors que la guerre approche à grands pas, Iltis effectue une période dans l'armée française. Mobilisé en janvier 1940, il est capturé par la Wehrmacht le 13 juin, vers Troyes. On l'envoie au stalag IV A sans que la Gestapo ne l'ait identifié comme un gibier de choix : un cadre de haut niveau du Komintern.

« Iltis est né en Allemagne de parents allemands. Comme tous les Alsaciens, il n'est pas français mais sujet du grand Reich... », estiment les responsables nazis. Ils le libèrent donc le 21 août 1940. Une première fois, l'imprécision sur sa nationalité lui sauve la vie.

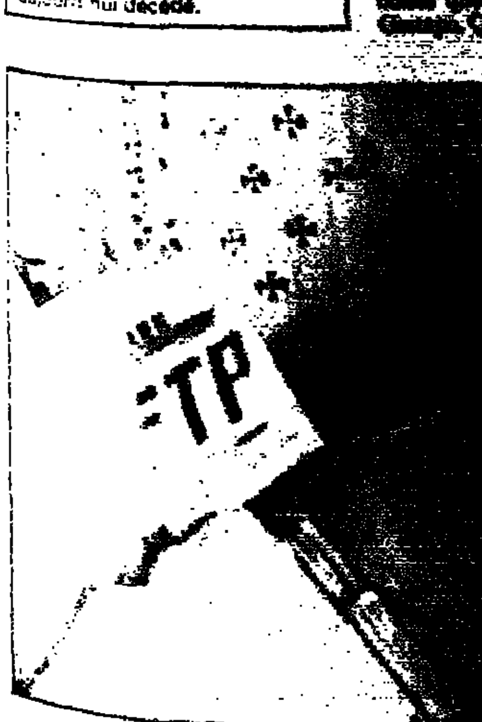
Le 1er septembre, Lucien Iltis est démobilisé par l'armée française à Montpellier. Jeanne et leur enfant le rejoignent à Herepian, dans l'Hérault. Fin de la vie errante ? Pas du tout ! Le Parti communiste enjoint à Iltis de retourner à Strasbourg. Cette fois, la chance l'abandonne. Il est capturé par la Gestapo, identifié et transféré à Berlin, au siège du tout-puissant RSHA, le « Bureau pour la sécurité du Reich ».

« Il n'y a pas de milieu, lui font comprendre les nazis : *ou c'est la torture et la mort, ou c'est le passage à notre service. »*

Iltis accepte le marché. Étonnant ? Pas tellement. Nous sommes en pleine période germano-soviétique. Les cadres importants du Komintern ont une consigne précise : en cas de capture, collaborer avec les hitlériens en attendant d'être contactés à nouveau par l'Internationale.

Voilà donc Iltis agent double. Côté cour, la Gestapo, côté jardin, le Komintern. On le place sous les ordres d'un responsable de la division « renseignement » de la Gestapo de Strasbourg, Johannes Leber. la division « renseignement » cherche à s'infiltrer au sein des partis communistes.

Muni d'un viatique de 10 000 F, Lucien Iltis est libéré en mars 1941. Il retourne à Herepian et renoue avec les milieux communistes. Mais il ne peut remplir complètement la



…IEFS MILITAIRES

II. – LUCIEN ILTIS, … DE LA GESTAPO ET AGENT DU KOMINTERN

DOCUMENT

DE LA RÉSISTANCE COMMUNISTE EN ZONE SUD?

par Roger Faligot et Rémi Kauffer

mission d'infiltration dont Leber l'a chargé, à cause... de la vigilance de la police de Vichy ! Repéré comme agitateur communiste, Iltis est interné le 7 juillet 1941 par décision du préfet de l'Hérault. Au camp du Vernet puis, à compter du 4 septembre 1941, à celui de Saint-Sulpice-la-Pointe, il retrouve nombre de militants du parti.

Le 12 octobre 1942, « mesure de clémence » du maréchal Pétain : Iltis est libéré. Presque aussitôt, il se rend à la Gestapo de Montpellier, 4, ancien chemin Castelnau, et demande qu'on prévienne Johannes Leber de sa libération. Parce qu'il a choisi définitivement le camp des nazis ?

« *Non*, expliquera-t-il plus tard. *Pour tenter de sauver ma vie et celle de ma famille.* »

Pour le compte de la division « renseignement » de Strasbourg, il rédige un premier rapport sur l'organisation communiste des camps du Vernet et de Saint-Sulpice-la-Pointe.

Et voici que, brusquement, la carrière de Lucien Iltis bascule dans l'inexplicable, l'incompréhensible ! Un courrier du Komintern se présente à son domicile.

Comment l'appareil secret de l'Internationale communiste a-t-il eu vent de l'adresse du clandestin ? Par son propre beau-frère, dont Iltis expliquera après guerre qu'il n'était autre que le secrétaire du mouvement communiste de Zurich, en Suisse ! Sans en révéler l'identité exacte...

« *J'ai accepté de travailler pour la Gestapo conformément aux instructions. Le Kriminal Inspektor Leber a confiance en moi. C'est une excellente raison pour que l'organisation m'envoie travailler à nouveau en Alsace. Je pourrais ainsi bénéficier de la protection de Leber...* », affirme Iltis à l'envoyé du Komintern. Celui-ci disparaît presque aussi mystérieusement qu'il était venu.

Une filière suisse du Komintern ?

QUI était le beau-frère de Lucien Iltis, lié à l'appareil secret de l'Internationale communiste ? Après-guerre, une lettre anonyme est parvenue au tribunal militaire affirmant qu'il s'agissait de Léon Nicole. Celui-ci, dirigeant communiste suisse, a servi de support au réseau d'espionnage soviétique dirigé depuis Genève par le Hongrois Sandor Rado. Mais Léon Nicole, de vingt-trois ans plus âgé qu'Iltis, n'a jamais été responsable à Zurich. La « lettre anonyme » a, selon nous, eu comme fonction de masquer l'identité du vrai beau-frère de l'Alsacien. Il pourrait s'agir d'Edgar Woog, alias « Stirner », né en 1898, vieux routier du Komintern, responsable de Zurich pour le PC suisse avant-guerre et député au Parlement fédéral de 1947 à 1955. Il est aujourd'hui décédé.

En attendant de nouvelles consignes, Iltis s'installe à Casteljaloux, dans le Lot-et-Garonne. Il est employé dans une scierie et, selon ses propres aveux, reçoit une nouvelle visite : celle d'un envoyé de Johannes Leber. Bien que, si l'on en croit ses dires, Iltis ait cessé de se considérer comme communiste à partir de 1940, il se garde bien d'informer l'homme de la Gestapo de ses contacts avec le Komintern. Entre deux affiliations désormais contradictoires – depuis juin 1941, une lutte à mort est engagée entre URSS et Allemagne, – Iltis a choisi celle de sa jeunesse : le Komintern.

L'organisation communiste internationale est dissoute par Staline en juin 1943. Mais son appareil secret continue à fonctionner, y compris dans les pays occupés par l'Allemagne. En voici un exemple : au printemps 1943, un second courrier communiste se présente à Casteljaloux.

« *L'organisation ne t'envoie pas à Strasbourg comme tu l'as suggéré. Tu te présenteras à l'endroit que je vais t'indiquer, près de Lyon...* »

Le destin de Lucien Iltis et celui du comité militaire de zone sud des FTP est désormais scellé.

A la mi-octobre, selon ses dires, Lucien Iltis rencontre dans un petit village des bords du Rhône, pas loin de Vienne, un « *responsable de l'organisation militaire du Komintern* ».

Celui-ci, dont Iltis n'a jamais révélé l'identité, lui indique que le mouvement communiste international lui a affecté une « *mission honorable* ». L'ancien cadre du Parti communiste allemand, l'ancien officier de l'armée rouge, doit devenir responsable des parachutages.

III. – QUARANTE ANS DE MYSTÈRE ET UN DOSSIER DÉLICAT POUR LE PC

A l'automne 1943, Lucien Iltis entre par la grande porte dans les Francs-tireurs et partisans de zone sud. A peine installé, il rencontre André Jacquot, le numéro un des FTP de zone sud. Un militant directement « branché » sur la direction nationale.

Officiellement, Iltis est chargé de la « section G », celle des parachutages. Le doute subsiste donc sur la nature exacte de ses activités. Après guerre, il affirmera qu'il s'agissait de préparer des terrains d'atterrissage pour l'armée rouge...

Fin 1943, il change d'attribution. Le voici commissaire technique interrégional de Lyon. Autant dire : « bonne à tout faire » de l'organisation où il est connu sous le pseudonyme de « Boulanger ».

En sous-main, Iltis continue ses contacts avec la Gestapo. Il se rend à plusieurs reprises à Strasbourg ce qui, dans un système d'organisation aussi structuré que celui des FTP, suppose une marge de manœuvre assez inhabituelle. Dans la capitale de l'Alsace, il retrouve Johannes Leber, son « officier traitant ». Les deux hommes tiennent leurs réunions au 8, faubourg de Saverne, chez une cartomancienne du nom de Kornbraden. Bien sûr, cela peut paraître rocambolesque. Mais, nous savons déjà que, dans cette affaire, le ridicule côtoie le tragique. Et que ce dernier finira par l'emporter...

Le Kriminal Inspektor est un peu déçu des performances de son agent en milieu communiste. Il y a de quoi : voilà un monsieur qui a ses entrées au plus haut niveau de l'organisation FTP de zone sud, qui côtoie les plus hauts dirigeants... et ne ramène que des renseignements fragmentaires, souvent dépassés ! Il pourrait mettre les nazis sur la piste d'André Jacquot, donc sur celle de la direction nationale du mouvement de résistance communiste. Il ne le fait pas. De quoi penser qu'il ne donne que le strict minimum à la Gestapo. Qu'il conserve ses liens privilégiés avec ce qu'il nomme « appareil militaire du Komintern » – services secrets soviétiques probablement. Rappelons qu'il n'a pas informé Leber de ces contacts...

Désormais méfiant, le Kriminal Inspektor lui envoie un de ses adjoints, Buchner. Le nouveau venu attaque l'Alsacien « bille en tête » : il l'accuse de ne fournir à la Gestapo que des renseignements de faible valeur. Mais, Iltis trouve rapidement un moyen de neutraliser l'empêcheur de tourner en rond :

« *Il m'avait emprunté de l'argent pour acheter des œuvres d'art. Ainsi, je le tenais à ma merci...* », affirmera-t-il après-guerre.

A n'en pas douter, les instructeurs des services secrets de Staline auraient applaudi à une telle ingéniosité ! On est même en droit de penser qu'ils l'ont fait. Il y a, en effet, une faille dans le raisonnement d'Iltis : est-ce avec sa maigre « solde » de combattant FTP, à peine suffisante pour subsister, qu'il peut ainsi acheter la conscience de Buchner ? Difficile à croire. A moins qu'une source de financement extérieure intervienne pour assurer le complément. Posons la question encore plus nettement : Lucien Iltis reçoit-il d'agents soviétiques les sommes qui lui permettront de faire patienter plusieurs mois les « hommes pressés » de la Gestapo ?

En mai 1944, l'Alsacien effectue une volte-face impressionnante puisqu'il livre enfin aux nazis les renseignements dont ils ont besoin pour décapiter les FTP en zone sud. Là encore, on est en droit de s'interroger : agit-il par faiblesse personnelle ou sur ordre ? La suite, nous la connaissons. Les militants FTP sont raflés par Barbie. L'appareil du Parti communiste est épargné et reprend les leviers de commande.

Iltis disparaît alors complètement. Derrière lui, le cadavre de sa maîtresse, une Française surnommée « Marie-Claire ». On le retrouve dans le Rhône peu après la libération de Lyon.



L'Ecole de santé, siège de la Gestapo à Lyon, bombardée le 26 mai 1944.

L'ancien Kominternien s'est découvert une nouvelle vocation : le voici patriote ! Il se retrouve dans les rangs de la Ire armée française du général De Lattre de Tassigny qui fonce... droit sur l'Alsace. Lors d'une poussée sur Mulhouse, Iltis est même chargé par un tribunal militaire improvisé d'une mission de *confiance* : il s'agit de faire fusiller deux personnes, dont un Suisse, accusés d'avoir prévenu les troupes allemandes par signaux lumineux ! Peu après, il réapparaît furtivement dans le village de son père, Kirchberg. Il porte l'uniforme de l'armée française et les galons d'adjudant-chef...

A l'insu des dirigeants du Parti communiste ? A première vue, on pourrait le croire. Mais, en 1946, un fait surprenant – pour ne pas dire plus – remet cette thèse en question. Georges Beyer, l'ancien chef du Service secret communiste, le service B envoie un de ses subordonnés en mission spéciale. André Teuléry, ancien du service B, doit se rendre à Walmathingen, près de Constance. C'est dans une caserne qu'il rencontre... Lucien Iltis. Mais, l'entrevue ne donne aucun résultat concret. Méfiant, Beyer n'a pas raconté toute la vérité à Teuléry. Celui-ci n'est donc pas en mesure de confondre l'Alscien.

Pourquoi cette méfiance ? Depuis 1945, Georges Beyer est chargé par la direction du PC d'enquêter sur la chute du Comité militaire zone sud. Mais, il s'agit là d'une enquête-boomerang : en réalité, l'ingénieur chimiste sait fort bien que plusieurs rescapés de la rafle l'accusent d'avoir « objectivement » introduit Iltis dans leur organisation. Il le confiera d'ailleurs par la suite à un haut dignitaire communiste, André Marty...

On va de paradoxe en paradoxe : Iltis est devenu un « super-patriote » et travaille dans les organismes de sécurité de l'armée française d'Allemagne. Beyer, dirigeant communiste d'importance et ancien membre du Comité militaire national des FTP, sait où se trouve l'homme qui a « donné » une partie de ses camarades de zone sud... et ne fait strictmeent rien ! De quoi désorienter : on a vu le Parti communiste moins indulgent envers les « traîtres ». A moins, précisément, qu'Iltis soit protégé par une instance supérieure pour avoir obéi à des ordres venus « d'en haut »...

Le 29 novembre 1946, Lucien Iltis est pourtant arrêté à Strasbourg. Mais le Parti communiste n'y est pour rien ! C'est son ancien officier « traitant », le Kriminal Inspektor Leber, qui, capturé par la DST, a jeté du lest pour sauver sa mise et livré son agent.

Les hommes du contre-espionnage français recherchent également Buchner, l'amateur d'art. Ils perdent sa trace dans un camp américain. Un mystère de plus : l'ancien subordonné de Leber est-il passé au service secret des Américains comme Barbie et beaucoup d'autres nazis ? Dans ce cas, les Etats-Unis seraient bien informés sur les circonstances exactes de la chute du Comité militaire de zone sud...

Témoignage de Guy Serbat sur l'attitude du PC par rapport à la chute du comité zone sud des FTP.

« AVANT même la Libération, le PC s'attacha à accabler les responsables FTP qui étaient morts : *Dolce vita*, mépris des mesures de sécurité, etc. Bref, ils avaient mérité leur triste fin. Je peux affirmer, pour avoir vu vivre pendant des mois les Jomard, Puyo, Guimpel, Jacquot, Livet, Perrin et d'autres, que ce sont des calomnies infâmes, tout à fait dans le style de ce que certains procès ultérieurs ont révélé au monde. Après guerre, cette attitude ignoble resta celle du PC.

Iltis enfin sous les verrous, le Parti communiste devrait pavoiser. Au contraire : il fait le gros dos. *L'Humanité* ne signale pas l'arrestation de celui que les militants du parti devraient considérer comme un super-traître. Officiellement, rien ne bouge. C'est la « loi du silence », rompu seulement par quelques isolés qui n'admettent pas. Le 16 décembre 1946, Manon Guimpel écrit au président du tribunal militaire de Lyon, exigeant que « Boulanger »-Iltis soit jugé. Le 4 novembre 1948, Charles Perrin l'attaque à son tour dans « France d'abord », le journal des anciens FTP. Mais, visiblement, tous deux ignorent la véritable personnalité d'Iltis : un agent de longue date du Komintern et non un nazi infiltré en milieu communiste.

Pour sa part, la justice militaire établit, grâce aux aveux de Leber, la culpabilité d'Iltis. Commence cependant un long périple juridique qui va durer neuf ans !

» Je ne suis pas français mais allemand, se défend Iltis, conscient qu'il risque sa tête. On ne peut donc m'inculper pour haute trahison. Encore moins pour intelligence avec l'ennemi ! Agent de la Gestapo, je travaillais en fait pour mon pays... »

La manœuvre est habile, Iltis pourvant avec brio qu'il jongle, au besoin, avec les nationalités. Deux avocats sont commis à sa défense. A Paris, Me Jacques Pascal, que les Eglises protestantes ont pressenti pour assister les criminels de guerre.

A Lyon, Me Cornogère, qui a déjà assuré la défense de son ancien considisciple de lycée Francis André, dit « Gueule tordue », un des auxiliaires français de Barbie.

Au fort de Montluc, Lucien Iltis s'adapte tant bien que mal à la vie de prison. Il parvient même à glaner quelques menus avantages, apprend le droit pénal et pratique l'aquarelle. Le 7 mars 1955, la chambre d'accusation de la cour de Lyon statue enfin : c'est un non-lieu ! « Iltis était allemand au moment des faits », n'ayant pas eu connaissance de l'arrêté de « réintégration » dans la nationalité française dont il avait bénéficié en 1935...

Le Parti communiste reste de bois face à cette décision de justice. Il ne bouge pas plus quand Iltis sort de Montluc, le 15 novembre 1955. Attitude étonnante qui s'explique sans doute par l'arrière-plan de l'affaire qui met en cause l'appareil du Komintern et les services secrets soviétiques. Toutes choses dont les dirigeants du Parti ont horreur qu'on parle en public...

L'affaire Iltis, fin ? Pas encore. Suivons un instant les traces de l'Alsacien. Quittant la France, il s'installe en Allemagne fédérale, à Francfort, 160, Schwartzwaldstrasse. En 1956, il vient loger au 11, Battonstrasse, toujours à Francfort.

Lors du recensement de 1970, il n'est plus enregistré. Ce qui signifie, en clair, qu'il n'est ni décédé, ni présent sur le territoire de la RFA, ni émigré dans un autre pays occidental de façon régulière.

Voici ce que disent les fonctionnaires ouest-allemands de l'état civil : « *Dans ce cas de figure, nous considérons que les personnes sont passées à l'Est...* »

A l'Est ! Lucien Iltis, l'ancien « révolutionnaire professionnel » du PC allemand, l'officier de l'armée rouge des années 1929-1930, l'agent de l'appareil secret du Komintern, la « taupe » qui a provoqué la chute de la moitié de la direction des FTP a-t-il trouvé refuge en Allemagne de l'Est ?

Dans ce cas, la responsabilité de la rafle de mai 1944 à Lyon ne pourrait qu'incomber aux services spéciaux de Staline... et Klaus Barbie n'aurait été, à son insu, que le bras armé des volontés du dictateur soviétique. L'ironie de l'Histoire est toujours amère. ■





Boris Guimpel, seul rescapé de la rafle de mai 1944.

(1) *Mémoire et histoire des FTP*, bulletin trimestriel, c/o Roger Catel, « Le Bigorre », 18, promenade Cervantès, 30000 Nîmes.

(2) Les souvenirs de Raymond Guyot ne concordent d'ailleurs pas, quant à la date de ce parachutage, avec ceux des responsables anglais de l'escadrille 138, qui étaient chargés de ces opérations. Raymond Guyot est décédé à Paris le 17 avril 1986.

[Roger Faligot et Rémi Kauffer sont les auteurs de « Service B », l'histoire du service secret des FTP (Fayard, 1985), 357 p., 98 F.]

RENCONTRE

COMPÈRES EN NEURONES

dialogue entre Jean-Didier Vincent et François Weyergans

Un jour, un jour froid d'avril, un romancier tombe sur un scientifique qui vient d'écrire un livre. François Weyergans soumet Jean-Didier Vincent à la question (1). On parle de neurones, de Diderot, de rats et de coups de téléphone passés à des heures assez peu chrétiennes. Qui va gagner ?

« FRANÇOIS WEYERGANS. – Serions-nous les Laurel et Hardy de l'édition ? Biologie et roman : que pensez-vous de cette greffe, professeur ?

– Jean-Didier Vincent. – La science et la littérature, c'est un joli dessus de cheminée. Deux statuettes soutenant une horloge...

– F. W. – Est-ce que les scientifiques sont des romanciers rentrés ? J'ouvre votre livre. Premier paragraphe : *« présence constante du péché. »* Alors, Bordeaux, François Mauriac ?

– J.-D. V. – J'ai été élevé dans un collège protestant !

» En exergue, je cite Luther. Avant d'intituler mon livre *Biologie des passions*, j'ai voulu l'appeler *Baise-moi Fernande*. Heureusement qu'il y a des éditeurs !

– F. W. – Mais vous êtes content si on vous traite de romancier rentré ?

– J.-D. V. – Adolescent, j'ai rédigé des textes pornographiques à usage interne. Je les relisais au grenier. Ce grenier était au fond du jardin. Mon grand-père avait aménagé là un salon arabe. Il était veuf : ma mère ne lui avait pas permis de se remarier. Il a quand même dû y amener quelques nénettes en cachette. Dans le grenier, il y avait la reproduction de tous les sceaux des rois de France.

– F. W. – Et vous osez ignorer Freud dans votre livre ?

– J.-D. V. – Les psychanalystes m'agacent. Ils m'agacent ! Ils ont réponse à tout. Cela dit, les biologistes devraient réfléchir sur les impasses de la biologie à la lumière de certaines données qu'a introduites l'analyse. Les romanciers l'on fait, non ?

– F. W. – Ecrire un roman relève plutôt de la toxicomanie. On atteint un point où on se dit que le réel n'est rien d'autre que ce qu'on écrit.

– J.-D. V. – Je ne connais rien de plus abouti que le roman.

– F. W. – Vil flatteur !

– J.-D. V. – Ou les Mémoires, mais les Mémoires échappent-elles au genre romanesque ? Pas Casanova. Un roman dit la vérité. Quand le fœtus de votre livre échange ses souvenirs contre des cellules, vous trouvez une chose vraie car chaque acte biologique se paie en mémoire. La prolifération cellulaire se paie d'une perte de mémoire. Nous, les cultivateurs de cellules, nous nous colletons avec la mort. Je pense constamment à la mort.

– F. W. – Plusieurs fois par jour ?

– J.-D. V. – Oui, mon père !

– F. W. – La mort, c'est le seul événement qu'on ne pourra pas raconter aux autres.

– J.-D. V. – Si on pouvait mourir plusieurs fois, ce serait bien, on pourrait s'entraîner.

– F. W. – C'est le professeur de neurophysiologie qui parle ?

– J.-D. V. – Je ne parle correctement que des choses pour lesquelles je ne suis pas compétent. Mon incompétence est ma garantie de sérieux. Le savoir conduit dans une impasse : on devient comme des enfants qui n'osent pas jouer parce que leurs parents les observent. Pas vous ?

– F. W. – Oui, c'était plus excitant de décrire une vie intra-utérine inexplorée que de me réfugier dans le « retour au romanesque ». Mais revenons au besoin que la science a de l'écriture.

– J.-D. V. – La révolution audiovisuelle est une fausse révolution. C'est comme la dépendance à l'ordinateur : quand on veut stopper le rendement d'un laboratoire, il suffit d'introduire un ordinateur.

– F. W. – Il y a des gens qui pensent « sauver » le roman grâce aux machines à traitement de texte !

– J.-D. V. – Quand on a trouvé les neuroleptiques, on les a trouvés par hasard. Et regardez ce qui se passe avec la fiction de la communication synaptique. Les neurones et synapses sont là, mais il y a de larges diffusions, le message diffuse comme un *broadcasting* et ça n'a rien à voir avec une communication de type téléphonique câblé.

– F. W. – Vous décrivez exactement ce qui se passe dans le roman contemporain !

– F. W. – En vous lisant, j'ai l'impression que vos animaux de laboratoire sont comme des personnages de roman.

– J.-D. V. – Le rat est un personnage autonome. L'expérimentateur ne maîtrise jamais l'environnement du rat. L'environnement du rat lui appartient en propre. Le rat est un sujet dans l'expérience, il n'est pas un objet. On ne peut jamais prétendre maîtriser l'univers sensoriel d'un rat. A un moment donné, j'ai travaillé sur des singes anesthésiés, des réductions à zéro de l'animal. On supprimait toute la dimension comportementale. On a renoncé aux anesthésies et habitué l'animal aux conditions d'expérience. Il faut que l'animal accepte le chercheur comme un élément de son environnement. A présent, je m'occupe de culture de cellules. J'enlève un neurone, je le fais pousser dans une boîte. Sous le microscope, on peut piquer l'électrode à l'intérieur de la cellule. Pour combattre les mystères, le mysticisme, etc., il faut s'engager dans l'étude de ces mécanismes.

– F. W. – Moi, je préfère isoler des neurones dans la prose de Diderot, dans mes grammaires et mes dictionnaires ! Je serais plutôt du côté des endocrinologistes du cerveau, même si je suis incapable d'écrire sans téléphoner, comportement synaptique !

– J.-D. V. – On pourrait tracer une courbe du nombre d'appels que reçoit l'individu dans sa journée et voir son temps de créativité par rapport à ça ! Les adolescents téléphonent le soir : pour eux, le téléphone appartient au monde des loisirs. Pour moi, c'est définitivement le monde de l'aliénation. Et puis, quand on a des coups de téléphone rentrés, oh la la ! Le téléphone permet aux névroses d'éclater ! Il alimente la paranoïa.

– F. W. – J'aime téléphoner la nuit. Les phrases qu'on me dit me donnent des idées, m'aident à écrire.

– J.-D. V. – J'écrivais le matin. L'insomnie du matin, c'est la porte de la dépression. Si on peut travailler dès le réveil, plutôt que de cultiver l'angoisse, c'est formidable.

– F. W. – Ces histoires de désynchronismes, de libération d'hormones... Nous ne sommes pas des gens très adaptés.

– J.-D. V. – Pour ce qui est de manger, respirer, faire l'amour, etc., l'escargot de mer, qui n'a que vingt mille neurones, ne fait pas moins bien que nous. Il fait pareil. Donc, tout le reste est en plus. Pourquoi est-ce en plus ? Si c'est pour s'adapter, les animaux sont beaucoup mieux adaptés que nous. C'est pour ça qu'ils n'évoluent plus. L'être le moins bien adapté, c'est l'homme.

– F. W. – C'est pour ça qu'il écrit des romans... pardon, des livres. On se relit, on corrige, on améliore.

– J.-D. V. – Il y a un système de rétroaction permanent dans l'écriture.

– F. W. – Mais le romancier n'est pas tenu, comme vous, à la fameuse reproductibilité des résultats.

– J.-D. V. – Quand on écrit un livre, on est tous tenus de lui trouver une fin. Je termine par la photo d'un sourire.

– F. W. – Vous auriez pu mettre une grimace, ou quelqu'un qui tire la langue. C'est aussi universel.

– J.-D. V. – Dites-donc, nous ferions mieux d'être optimistes, si nous voulons vendre !

– F. W. – Figurez-vous que c'est la science qui m'a fait découvrir l'optimisme ! Avant d'écrire *la Vie d'un bébé*, j'étais plutôt pessimiste par routine. Avec des gens comme vous, tout devient ouvert, c'est le gai savoir !

– J.-D. V. – Pour un scientifique, la rédaction d'un livre, c'est le passage au troisième âge ! On a cessé d'être jeune, on devient presbyte (c'est gênant à cause des microscopes), on doit guider la recherche des autres et l'écriture devient une façon de préserver notre identité. » ■

(1) Le roman de François Weyergans, *la Vie d'un bébé* (Gallimard) et le livre de Jean-Didier Vincent, *Biologie des passions* (Odile Jacob-le Seuil), ont été analysés par Bertrand Poirot-Delpech dans son feuilleton du « Monde des livres », le 14 février dernier.



« Je pense constamment à la mort » (Jean-Didier Vincent, à gauche). « Plusieurs fois par jour ? » (François Weyergans). « Oui, mon père ! »